

MASTERARBEIT | MASTER'S THESIS

Titel | Title

Entre bombes et mots

Les dichotomies dans les discours présidentiels français au sujet de
l'intervention en Afghanistan

verfasst von | submitted by

Luce Mona Sophia Tinarrage-Marzais

angestrebter akademischer Grad | in partial fulfilment of the requirements for the degree of

Master of Arts (MA)

Wien | Vienna, 2025

Studienkennzahl lt. Studienblatt |
Degree programme code as it appears on the
student record sheet:

UA 066 589

Studienrichtung lt. Studienblatt | Degree
programme as it appears on the student
record sheet:

Masterstudium Internationale Entwicklung

Betreut von | Supervisor:

Mag. Dr. Gerald Faschingeder

Abstract (français)

Au début de l'intervention militaire en Afghanistan (2001-2021), les objectifs après le 11 septembre étaient la revanche et la destruction des foyers terroristes. Au fur et à mesure, les objectifs de l'intervention évoluèrent dans une direction plus politique de construction de l'État, stabilisation du pays et instauration de la paix. Le soutien à la population locale gagna également en importance. Un engagement militaire d'une telle ampleur nécessitait des explications et justifications, que les présidents des pays de la coalition communiquaient à leurs concitoyen·nes dans des discours. Pendant la période de l'intervention, quatre présidents français se succédèrent, mais seulement trois étaient au pouvoir durant l'implication française dans l'intervention (2001-2014). Avec le lancement de la guerre contre le terrorisme, il devint de plus en plus important de se distinguer identitairement des terroristes. Cela se traduit par exemple par l'emploi de dichotomies. Cette opposition à des « autres » participe à créer « notre » identité. Cette dynamique est expliquée à l'aide de *L'Orientalisme*, d'Edward Saïd. Le cœur de ce mémoire traite de la construction d'identité par la définition d'une altérité. Ce processus est étudié à travers l'analyse des dichotomies dans les discours présidentiels français, avec la méthode de l'analyse de discours critique.

Abstract (English)

At the beginning, the military intervention in Afghanistan (2001–2021) had the objectives of revenge and destruction of terrorist cells after the attacks on September 11th. The objectives of the intervention changed progressively towards a more political direction of state-building, stabilisation of the country and peacebuilding. The support to the local population gained more importance as well. A military engagement as big as this one needed explaining and justifying. These were given in discourses by the presidents of the countries involved in the coalition to their co-citizens. During the time of the intervention, there were four French presidents in power, but only three during the French implication in the intervention (2001-2014). With the start of the War on Terror, it became increasingly important to distanciate one's identity to the terrorists' identity. This translated for example in the use of dichotomies. This opposition to "others" participates to create "our" identity. This dynamic is explained with the help of *The Orientalism* by Edward Saïd. The core of the master thesis is the construction of identity through the definition of otherness. This process is studied with the analysis of dichotomies in the French presidential discourses, with the Critical Discourse Analysis method.

Abstract (Deutsch)

Zu Beginn der militärischen Intervention in Afghanistan (2001-2021) waren die Ziele nach dem 11. September die Rache und die Zerstörung von terroristischen Zellen. Im Laufe der Zeit entwickelten sich die Ziele der Intervention in eine politische Richtung: Staats- und Friedensaufbau und Stabilisierung des Landes. Die Unterstützung der lokalen Bevölkerung gewann auch an Bedeutung. Ein militärisches Engagement dieser Größenordnung erforderte Erklärungen und Rechtfertigungen, die die Präsidenten der Koalitionsländer ihren Mitbürgerinnen und Mitbürgern in Reden mitteilten. Während des Zeitraums der Intervention folgten vier französische Präsidenten aufeinander, aber nur drei waren in Amt während der französischen Beteiligung an der Intervention (2001-2014). Mit Beginn des Krieges gegen den Terror wurde es immer wichtiger, sich identitär von den Terroristen zu unterscheiden. Dies äußerte sich beispielsweise in der Verwendung von Dichotomien. Diese Gegenüberstellung mit “anderen” trägt dazu bei, “unsere” Identität zu schaffen. Diese Dynamik wird anhand von Edward Saïds *Orientalismus* erläutert. Der Kern dieser Arbeit befasst sich mit der Konstruktion von Identität durch die Definition einer Andersartigkeit. Dieser Prozess wird anhand einer Analyse der Dichotomien in den Reden der französischen Präsidenten mit der Methode der kritischen Diskursanalyse untersucht.

Remerciements

J'ai mis 3 ans pour écrire ce mémoire. Ces 3 années furent magnifiques, fatigantes, pleines d'expériences mais toujours en arrière-plan se trouvait le MA-stodonte. Malgré la pression constante d'un devoir en cours à finir, j'ai profité de ces années, avec de nombreuses personnes fantastiques à mes côtés. Je suis reconnaissante à toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui ont rendu ma vie plus belle.

Merci pour tous les encouragements et conseils reçus.

Merci à ma famille de m'avoir toujours soutenue dans ce processus.

Merci tout spécifiquement à ma mère pour la correction de ce mémoire.

Merci à Marie pour sa relecture et ses commentaires si précieux et instructifs pour la correction finale du mémoire.

Je remercie les employé·es de bibliothèque, dont les regards pleins de sympathie parsemaient mes journées studieuses.

Merci enfin à toi Gerald, qui sera probablement le premier à lire ces lignes et qui a toujours été bienveillant et m'a toujours soutenue dans les moments de doute.

Table des matières

Abstract (français)	1
Abstract (English).....	2
Abstract (Deutsch)	3
Remerciements	4
Table des matières	5
1. Introduction	8
Points à préciser	14
2. Méthodologie.....	16
2.1 Constitution du corpus	16
2.1.1 Vie publique ou Élysée ?.....	16
2.1.2 Cadre temporel	18
2.1.3 Types de discours	19
2.1.4 Exclusion de la dimension orale.....	20
2.2 Analyse critique du discours (CDA)	21
2.2.1 Définition de discours.....	21
2.2.2 Principes de la CDA.....	22
2.2.3 Méthodes de la CDA	29
2.2.4 Limites méthodiques	32
3. Cadre théorique.....	33
3.1 Discours présidentiel	33
3.1.1 Élaboration du discours	33
3.1.2 Discours et identité	33
3.1.3 Objectifs du discours.....	34
3.1.4 Gestion de crises.....	36
3.2 Orientalisme	38
3.2.1 Définition d'orientalisme	38
3.2.2 Définition Orient et Occident	40
3.2.3 Orient comme un ennemi	42
3.2.4 Orient comme création occidentale	44
3.2.5 Critiques de l'Orientalisme de Saïd	46
3.2.6 Othering	48
3.3 Théorie du “choc des civilisations”	50
3.4 Théories sur la guerre	52

3.4.1 Guerre humanitaire/ guerre juste	52
3.4.2 Guerre zéro mort.....	55
3.4.3 Guerre asymétrique/irrégulière	57
3.5 Aspects du genre.....	60
3.5.1 Justification de l'intervention	61
3.5.2 Dichotomies de genre	63
3.5.3 Pendant l'intervention	64
4. Intervention en Afghanistan : avant, pendant, après	67
4.1 L'Afghanistan et l'occident avant 2001.....	67
4.1.1 Le "grand jeu"	67
4.1.2 Communistes vs moudjahidines.....	69
4.1.3 Montée des Taliban.....	73
4.1.4 Histoire et évolution du clientélisme en Afghanistan	77
4.1.5 Dispositions occidentales avant le 11 septembre 2001	78
4.2 Intervention française en Afghanistan.....	82
4.2.1 Réactions au 11 septembre	82
4.2.2 Récapitulé factuel de l'intervention	84
4.3 Après le retrait	98
4.3.1 Immédiatement après le retrait des dernières troupes	98
4.3.2 Accueil des réfugiés et immigration.....	102
4.3.3 Situation en Afghanistan après retour des Taliban	103
4.3.4 Portée symbolique de la défaite pour l'occident	114
5. Analyse empirique.....	115
5.1 Bon·nes musulman·es / Mauvais·es musulman·es	115
5.1.1 Terrorisme et (refus d') amalgame	115
5.1.2 Musulman·es français·es.....	117
5.1.3 Musulman·es de pays tiers	118
5.1.4 "Choc des civilisations"	119
5.1.5 Bonnes valeurs, mauvaise expression	122
5.1.6 Abaissement des valeurs occidentales.....	123
5.2 Vraie solidarité / Fausse solidarité	124
5.2.1 Fausse solidarité des terroristes.....	124
5.2.2 Entreprise de désolidarisation	126
5.2.3 Relations de hiérarchies internes	128
5.2.4 Solidarité occidentale	130
5.2.5 La France dans la coalition.....	133

5.3 Militaires occidentaux·ales et français·es / Combattants afghans et terroristes	135
5.3.1 Description des militaires occidental. aux	136
5.3.2 Souveraineté	143
5.3.3 Intervention entre guerre et paix	145
5.3.4 Un combat humanitaire pour le développement	147
5.3.5 Hommages aux militaires.....	148
5.3.6 Description des combattants ennemis	151
5.3.7 Bombes / Frappes	153
5.3.8 Descriptions des victimes.....	156
5.3.9 Violence légitime / Violence non légitime.....	157
5.4 Conclusion de la partie empirique	158
5.4.1 Bon régime / Mauvais régime	160
5.4.2 Destruction / (Re)construction	160
5.4.3 Obscurantisme / Lumières.....	161
5.4.4 Droits des femmes	162
5.4.5 Contre la drogue / Profiteurs de la drogue	162
Conclusion.....	163
Bibliographie	167
Bibliographie corpus	190
Discours de Jacques Chirac :.....	190
Discours de Nicolas Sarkozy :.....	199
Discours de François Hollande :	207
Discours d’Emmanuel Macron :	210
Annexes :	216
Glossaire :	222

1. Introduction

Treize ans. C'est le nombre d'années pendant lesquelles la France est restée en Afghanistan, à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001. La France a fait partie des deux missions occidentales de l'intervention : l'opération *Enduring Freedom* (OEF) menée par les États-Unis ainsi que la FIAS, menée par l'ONU puis par l'OTAN. Entre 2001 et 2014, 70 000 militaires français furent déployés en Afghanistan (Lafaye, 2019 : 55). La participation française à l'OEF inclut les forces françaises navales, d'armée de terre et de l'air (Lafaye, 2019 : 55). Trois présidents français se sont succédé entre 2001 et 2014, année où l'OTAN se retira du pays. Le bilan de la guerre en Afghanistan fut très sanglant, notamment à ses débuts. Le choc du 11 septembre est souvent avancé pour expliquer la violence de la réponse des États-Unis. Selon Bret, ces attentats ont fait entrer le monde dans une nouvelle ère. Le fait qu'il y ait eu tant de victimes civiles occidentales en un jour a transformé le terrorisme en une expérience vécue par chacun·e¹ et non plus juste un élément de la mémoire collective. La proximité ressentie fut amplifiée par la (re-)diffusion des attentats à la télévision dans de nombreux pays (Bret, 2020 : 6, 7). La réponse se traduisit en partie dans l'action, à l'initiative des États-Unis. Il existait un front unifié après les attentats, tant émotionnellement que politiquement et institutionnellement : c'était la première fois que l'OTAN activait l'article 5, selon lequel une attaque contre un des pays de l'OTAN constitue une attaque contre l'ensemble des membres de l'OTAN.

Les autorités politiques répondirent de différentes manières aux attentats. Il y eut une répression physique, avec des interventions, des bombes... Et une réponse plus symbolique, notamment par les discours. Ce type de réponse était d'autant plus important que l'attaque de 2001 était considérée comme une attaque tant physique que symbolique. Il fut souvent question de ce côté symbolique dans les discours occidentaux, qui consiste à interpréter les attentats comme une attaque aux valeurs, au mode de vie... en somme à l'identité occidentale². C'est une des raisons pour lesquelles de nombreux pays occidentaux se sont sentis symboliquement attaqués.

¹ Je tenterai d'utiliser l'écriture inclusive pour ce mémoire, pour mieux prendre en compte la diversité des différentes populations françaises, afghanes, militaires, etc... Les citations des discours présidentiels seront cependant laissées telles quelles.

² C'est bien sûr une question de perspective, car selon la perspective d'Al-Qaïda, leurs actions étaient en partie une réponse au comportement des États-Unis au Proche et au Moyen-Orient (Dyer, 2007 : 111).

Après les attentats, Bush décrivit la situation comme une lutte entre le bien et le mal. Lorsque Chirac fut interviewé sur CNN le 13 septembre 2001³ et qu'on lui demanda s'il était du même avis, sa réponse fut légèrement plus modérée :

« Je ne doute pas un seul instant que le terrorisme, toujours fanatique, aveugle et fou, que le terrorisme représente bien dans le monde d'aujourd'hui le mal. Et, à ce titre, il doit être combattu avec la plus grande énergie. » (Chirac, 13 sept. 2001)

Le terrorisme est à cette époque devenu un synonyme du mal absolu. La dichotomie entre le bien et le mal participait également à réaffirmer à tous·tes que le “bien” appartenait au camp des États-Unis. Bush avait menacé le 21 septembre 2001⁴ les gouvernements du monde entier que, s'ils ne se prononçaient pas en faveur d'une guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis, cela voulait dire qu'ils se prononçaient contre eux. Cette représentation du conflit par le président américain se présentait sous une forme différente dans les discours présidentiels français.

Tout au long de la guerre en Afghanistan, les présidents français prirent la parole pour expliquer la situation, la justifier ou la discuter. Ces discours changèrent au fur et à mesure du temps et des événements, exprimant toujours une certaine représentation de la France et de son engagement en Afghanistan. La France n'est pas la seule instance représentée dans les discours. La guerre en Afghanistan opposait la coalition, c'est-à-dire le camp de la France, et les terroristes, le camp des ennemis. Ces ennemis sont décrits en opposition à la France et à ses valeurs. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls : on peut voir d'autres oppositions, ou dichotomies, entre la France et l'Afghanistan. Les attentats du 11 septembre 2001, qui peuvent être considérés comme le point de départ principal de la guerre en Afghanistan, ont, selon Ramel, réactivé des préjugés occidentaux sur l'altérité arabo-musulmane (Ramel, 2004 : 113).

Dans une analyse de discours des présidents français par Savoy, il est démontré que les désignations les plus courantes dans ces discours (de De Gaulle à Macron) sont celles de la France, de l'Europe et de l'Afrique (Savoy, 2019).

L'Afghanistan ne figure pas dans les occurrences les plus nombreuses, ou qui ont un lien étroit historiquement, socialement et politiquement avec la France. Contrairement à la plupart des interventions, militaires ou pas, dans lesquelles la France était impliquée en Afrique, la France n'avait pas une place de meneuse dans l'intervention en Afghanistan, elle suivait bien plus les

³ Ce discours ne fait pas partie des discours du corpus, car il ne mentionne pas l'Afghanistan.

⁴ Pour plus de détails, voir <https://www.voanews.com/a/a-13-a-2001-09-21-14-bush-66411197/549664.html>.

États-Unis. Les liens d'identité et d'identification (même en opposition) avec ce pays et la France ne sont pas aussi forts qu'avec d'autres. Mais c'est peut-être cette distance qui permettra de voir plus clair dans la distinction faite entre la France et ses habitant·es et l'Afghanistan et ses habitant·es et qui mettra les dichotomies en relief. L'absence de passé colonial entre la France et l'Afghanistan implique un autre discours présidentiel, moins alourdi par l'histoire. La France se positionne peut-être plus en tant que défenseuse neutre des droits humains. Donc le processus de définition de soi-même est peut-être plus important que dans un pays avec lequel les relations sont "encombrées" d'histoire. En Afghanistan, la France peut se présenter sous un jour neuf, comme celle qu'elle aimerait être et pas celle qu'elle a été. Bien sûr ce n'est qu'une théorie, car l'histoire de la France fait partie intégrante d'elle et influence donc ses actions et relations, peu importe où.

L'évolution de la place de la France durant la période de la guerre en Afghanistan peut être résumée comme partant de l'optique de la revanche et de la sécurisation à celle de la mise en place d'un État stable dans le pays. Les discours présidentiels changèrent en conséquence. Je trouve intéressant d'analyser ces discours, ainsi que ceux succédant au retrait de la France d'Afghanistan.

La littérature primaire utilisée pour l'analyse des discours sera constituée de discours présidentiels officiels prononcés ou publiés durant la période 2001-2024. J'utiliserai des méthodes d'analyse qualitative, notamment la *Critical Discourse Analysis* (CDA).

Je considère la critique de l'orientalisme de Saïd comme un outil précieux pour mon analyse. L'orientalisme est utilisé pour exprimer la force de l'Occident et la faiblesse de l'Orient (du moins selon l'Occident) (Saïd, 2003 : 45). Dans un contexte guerrier, cette distinction binaire entre force et faiblesse est très importante. De même qu'entre l'Occident et l'Orient dans l'orientalisme, je présuppose qu'il y a dans les discours deux pôles présentés comme diamétralement opposés, radicalement différents : la France et l'Afghanistan (et leurs habitant·es). Cette théorie est donc non seulement adaptée à mon sujet "géographiquement" (la France fait partie de l'Occident et l'Afghanistan fait partie de l'Orient⁵) mais également thématiquement, avec l'analyse de dichotomies. La distinction basique entre Est et Ouest, Orient et Occident, a servi de base pour de nombreuses théories, productions littéraires et rapports politiques concernant l'Orient, ses peuples, coutumes, etc. (Saïd, 2003 : 2, 3). C'est la

⁵ Selon la définition d'Orient de l'orientalisme, voir dans la partie théorique pour plus d'explications.

raison pour laquelle je suppose que cette distinction se trouve également dans les discours français traitant de l'Afghanistan.

Cette division de la réalité humaine amène une hostilité entre le “eux” (Orientaux·ales) et le “nous” (Occidentaux·ales) réduisant la complexité de leur relation. Elle est utilisée pour justifier un conflit, une guerre ou des actions qui seraient dans un autre contexte inacceptables (Saïd, 2003 : 45 ; Nachtigall, 2012 : 18). Il est important de prendre en compte que l'utilisation des termes “Occident”, “Orient”, “Islam”, qui seront également employés en tant que tels dans ce texte, simplifie des réalités plus complexes.

Le travail de Saïd touche à de nombreuses disciplines, c'est une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de m'en servir en partie, comme base théorique. J'ai travaillé dans ce mémoire avec une perspective transdisciplinaire, en accord avec mon master de Développement International. Ce master m'a donné des outils pour mieux pouvoir analyser les rapports de force entre pays et institutions du Nord global et du Sud global. Mon mémoire traite de l'un de ces rapports de force, entre la France et l'Afghanistan. Je trouve très intéressante l'analyse de la manière dont un président parle et tente de justifier le fait d'intervenir puis de rester dans un autre pays. Il est à mon avis important de pouvoir décortiquer de telles chaînes argumentatives.

En ce qui concerne l'analyse documentaire, j'ai pu constater que l'analyse de discours est très courante dans les sciences sociales. Depuis que l'idée selon laquelle le langage précède et forme la réalité est devenue plus populaire, l'analyse de la langue occupe une place davantage centrale (Locke, 2004 : 11). L'analyse de discours est particulièrement populaire, ce qui selon Fairclough s'explique par l'influence de Foucault (Fairclough, 2004 : 26). L'analyse de discours politiques plus précisément, est souvent utilisée pour décrypter les relations entre différentes instances. Plusieurs chercheur·euses se sont attaquées à l'analyse des discours sur la guerre contre le terrorisme. Lazar et Lazar (2004) et Graham et al. (2004) par exemple, se sont concentrées sur l'analyse des discours de George W. Bush. Boussaguet et Faucher (2018) placent leur analyse dans un cadre francophone, en examinant la construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps. Ces travaux m'ont aidée à mieux appréhender mon sujet et ses limites.

Je n'ai trouvé aucun texte sur l'analyse des dichotomies des discours présidentiels français au sujet de la guerre en Afghanistan, et il m'a semblé que ce sujet serait intéressant à étudier.

Les chercheur·euses doivent être réfléchies et savoir que leur analyse est subjective et provisoire, car elle est empreinte de certaines traditions de recherche qui sont situées

culturellement et qui construisent leurs recherches (Locke, 2004 : 11, 12). Fairclough, cité par Locke, conseille aux analystes de faire attention à leurs propres tendances interprétatives et aux raisons derrière ces tendances (Locke, 2004 : 12).

Le positionnement scientifique de l'auteur est particulièrement important dans la CDA, avec laquelle on fait une analyse de discours critique. Cette position critique nécessite de définir quels sont mes propres positions, intentions et intérêts dans la recherche (Schicho, 2014 : 133). En tant qu'occidentale blanche ayant grandi en France, ma perspective sur l'Occident et sur l'Orient fut pendant longtemps simple et dénuée de vision critique. Faire des recherches sur ce sujet m'a permis de remettre certaines choses en question. Mes propres expériences me portent à croire que c'est grâce à une confrontation avec l'altérité que l'on comprend le mieux ce qui constitue notre identité propre, individuelle, et en quoi elle est conditionnée par notre appartenance culturelle, historique et politiques. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'il faut "utiliser" cette altérité dans le seul but de se connaître soi-même. Ces réflexions m'ont poussée à m'intéresser à la construction d'identité, que ce soit notre identité ou celle "d'autres". Une de mes intentions dans la recherche était de décortiquer ce qui construit l'identité occidentale et dans quelle mesure elle se construit dans l'altérité.

Mon positionnement m'amène à être assez critique des discours et actions occidentales, mais il me semble important de préciser que ces critiques de l'intervention et des décisions prises sont faites de la part d'une personne n'ayant jamais eu à prendre de telles décisions. Comme le formule Michailof : « La critique, dans le calme de son bureau, est évidemment bien plus aisée que les décisions sur le champ de bataille. » (Michailof, 2022 : 39).

Dans cette étude, je ne fais pas d'analyse critique des actions des Taliban, mais de la manière dont ils sont représentés. Cela ne signifie cependant pas que je les soutienne ni que je sois d'accord avec leurs décisions et positionnements. Cela constitue peut-être une limite de mon travail, qui par certains aspects peut sembler être une condamnation unilatérale de l'Occident. La réalité est plus complexe que celle présentée dans les discours, y compris dans le mien.

Certaines prises de position se retrouvent dans les mots que j'emploie. J'ai décidé de recourir majoritairement aux mots utilisés dans les discours, même s'ils impliquent certaines choses et en éludent d'autres. Ainsi, parler "d'intervention" en Afghanistan et pas de "guerre" donne une certaine image de la présence française dans ce pays. De même, j'utilise le mot "terroriste" dans le même sens qu'il est employé dans les discours, même si je reconnais qu'il est problématique que ce mot soit utilisé comme synonyme de djihadiste, car le terrorisme peut en réalité être partout et n'est pas l'apanage d'un groupe en particulier (Bret, 2020 : 17). Le 11 septembre a participé à fixer une certaine définition du terrorisme, qui ne concorde pas forcément avec la

réalité. Dans l’imaginaire collectif, les acteurs des attentats terroristes ne sont pas des États, mais des organisations clandestines, comme Al-Qaïda. Pourtant certains États dictatoriaux ou totalitaires ont également pu être acteurs d’attentats terroristes, comme on a pu le voir avec les attaques chimiques de Bachar el-Assad en Syrie, par exemple (Bret, 2020 : 18).

L’emploi de ces mots sera reflété et critiqué au fur et à mesure du mémoire.

Le choix d’analyser des discours de présidents, c’est-à-dire de personnes d’autorité publique, étatique, ne signifie en aucune raison que je les considère comme plus importants ou pertinents à analyser. J’estime simplement que cette analyse est nécessaire, afin de déconstruire comment ces voix fonctionnent, sur quelle base. Car ces voix sont en partie responsables de la relégation au second plan (en général) d’autres voix qui sont importantes, de personnes n’ayant pas autant de “pouvoir”. Par cette déconstruction, je souhaite enlever un peu de ce pouvoir et de sacralisation à la parole étatique et officielle. Dans l’espoir que dans le futur, ces voix puissent plus facilement être remises en question, afin de laisser la place à d’autres voix.

J’ai choisi comme titre « Entre bombes et mots »⁶, pour indiquer le lien entre les thématiques de la guerre et du langage présentes dans ce mémoire. Entre les bombes lancées en Afghanistan, il y avait des mots, et vice-versa.

Mon hypothèse est que les discours présidentiels français au sujet de l’attentat du 11 septembre parlaient de la défense des valeurs, et que cet aspect persista également dans les discours au sujet de l’intervention en Afghanistan. Au fur et à mesure de l’intervention, il ne s’agissait plus autant de la “défense” de l’identité occidentale, ou française dans ce cas, mais plutôt de sa (re-)constitution, ainsi que de la définition de “l’autre”, dans ce cas personnifié par l’Afghanistan. Il convient de porter une attention particulière à la construction de ces identités, celles-ci servant de base pour des actions (comme une intervention dans un pays) ou leur justification.

Mon mémoire pose la question de la formation de l’identité française : en quoi repose-t-elle sur cette altérité, la distinction d’un “autre”, c’est-à-dire sur un effet de miroir ? Est-ce que l’opposition entre les occidentaux·ales et “l’altérité arabo-musulmane” est importante pour la formation de l’identité occidentale et de l’identité des “autres” ?

⁶ Il existe un essai du dramaturge Hanif Kureishi nommé *The Word and the Bomb* (2005), qui traite des relations entre l’Orient et l’Occident. Je n’ai pas lu ce livre et ai choisi mon titre indépendamment de cet ouvrage. Il semble toutefois donner une perspective intéressante, plus littéraire, sur ce sujet.

En d'autres termes : Dans quelle mesure les dichotomies présentes dans les discours présidentiels français au sujet de l'intervention en Afghanistan sont-elles formatrices d'identité ?

Dans le processus de réponse à cette question, il sera intéressant d'étudier certains sujets et questions annexes. Les discours de quatre présidents français seront analysés, ce qui amène naturellement la question de la présence d'une ligne discursive continue entre les différents gouvernements. La question se pose également de savoir si les discours présidentiels portent des traces des discours orientalistes. Il sera aussi intéressant de voir si certains événements en France (et n'ayant aucun lien avec l'Afghanistan), ou les fluctuations dans les relations entre la France, les États-Unis et l'OTAN ont exercé une influence sur les discours. Les aspects humanitaires de la présence française en Afghanistan sont souvent mis en avant dans les médias. Dans quelle mesure ces aspects sont-ils présents dans les discours du corpus ?

Je tenterai de répondre à ces questions au cours de ce mémoire.

Après cette introduction, j'expliquerai la méthodologie de recherche utilisée, qui consiste d'abord à expliquer comment j'ai constitué mon corpus, et ensuite en une mise en lumière de la *Critical Discourse Analysis* (CDA). Pour ce qui est du cadre théorique, il se concentrera surtout sur *L'Orientalisme* de Saïd, les spécificités du discours présidentiel ainsi que sur différentes théories sur la guerre. Il n'est possible d'identifier les discours qu'avec l'analyse de textes concrets. L'analyse de ces textes étant interprétative, il est important de bien connaître les différents contextes des textes. Pour cette raison, la partie du contexte est importante (Schicho, 2014 : 132). La partie théorique sera donc suivie d'une exposition du contexte historique et politique de l'Afghanistan et de ses relations avec la France. Ces cadres étant posés, l'analyse empirique des discours du corpus sera effectuée, divisée en l'analyse de différentes dichotomies. Enfin, les résultats de cette analyse seront résumés dans la conclusion.

Points à préciser

J'écrirai le terme "Taliban" dans ce travail avec une majuscule et sans "s" à la fin, ce mot était déjà le pluriel de "Talib" en pachto.

Quand je mentionne une “intervention”, sans préciser de quelle intervention il s’agit, cela signifie que je veux parler des interventions conjointes de la FIAS et de l’OEF, sauf si je précise autrement.

De même, quand j’écrirai “11 septembre”, il sera question des attentats du 11 septembre 2001.

Quand j’utilise l’adjectif “nord-américain”, il se rapporte dans ce travail uniquement aux États-Unis, sauf indication contraire.

Les pays ayant participé de manière significative à la FIAS sont à très grande majorité des pays occidentaux (NATO, 2011). J’utiliserai donc dans ce mémoire les termes de “coalition”, “troupes occidentales” et “alliés” de manière interchangeable. La définition “d’Occident” sera approfondie dans la partie théorique. Le terme de “communauté internationale” sera utilisé pour désigner une réalité un peu plus grande, celle de tous les pays condamnant le terrorisme. Il faut noter que ce terme est selon Suhrke un synonyme de la coalition d’États et d’organisations menée par les États-Unis et les Nations Unies (Suhrke, 2016 : 166).

Le mot discours sera écrit avec une majuscule lorsqu’il désigne un discours symbolique. La distinction entre discours et Discours sera plus amplement expliquée dans la partie méthodologique.

2. Méthodologie

Les approches méthodologiques se partagent en général entre deux grandes catégories : les méthodes quantitatives, qui traitent des données sous forme de chiffres et conceptualisent le monde avec des “variables”, permettant ensuite d’étudier les relations entre ces variables ; et les méthodes qualitatives, qui traitent les données la plupart du temps sous forme de mots, en faisant souvent des études de cas. Certaines méthodes utilisent à la fois des aspects qualitatifs et quantitatifs (Punch, 2016 : 4, 8). J’ai l’intention dans mon travail de combiner ces deux méthodes, à l’aide d’un logiciel d’analyse lexicale.

2.1 Constitution du corpus

2.1.1 Vie publique ou Élysée ?

Je souhaite être transparente sur la manière avec laquelle j’ai développé et délimité mon sujet. En cherchant des retranscriptions de discours présidentiels sur internet, on trouve deux grosses bases de données : le site “vie publique⁷” et le site de l’Élysée⁸.

Certains discours de présidents sur l’Afghanistan ne figurent pas sur le site de l’Élysée, mais sont visibles sur le site “vie publique”. Ce site compte aussi toutes les interventions dans la presse écrite et télévisée, tandis que n’en figurent que quelques-unes sur celui de l’Élysée. Le nombre des ressources correspondant à la recherche “Afghanistan” est bien plus important sur le site “vie publique” (voir annexe n°7). Il s’y trouve également beaucoup de discours prononcés par des ministres. Vouloir me concentrer uniquement sur les discours présidentiels a bien sûr des limites. La vision du gouvernement présentée à l’extérieur est en général commune, au-delà des différents ministères, et étudier également ces discours permettrait sûrement un aperçu plus global. Cependant, pour des raisons de temps et de concision ne seront analysés que les discours présents sur le site de l’Élysée. Le président étant le chef de l’État et du gouvernement, ses prises de paroles publiques sont considérées comme ayant plus de poids et d’influence. Il ne s’exprime pas à tout moment sur toute chose, ce qui rend ses prises de paroles d’autant plus importantes et permet de supposer que les sujets abordés ou les prises de position exprimées

⁷ [Collection des discours publics : accueil | vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

⁸ [Toutes les actualités du président de la République française | Élysée \(elysee.fr\)](http://www.elysee.fr)

ont également une importance pour le gouvernement lui-même. On peut supposer que plus le sujet est important dans la société au moment du discours, plus la probabilité qu'il soit abordé non pas (seulement) par un ministre, mais par le chef du gouvernement, soit élevée. C'est un autre argument justifiant la sélection de ces discours et de ce sujet.

Il est cependant à noter que certains de ces discours sont des transcriptions de conférences de presse auxquelles ont également participé des ministres (par exemple le discours de Jacques Chirac du 19 octobre 2001, auquel participe aussi Lionel Jospin) ou même d'autres chefs d'État. Dans ces cas, je n'analyserai que les prises de paroles du président, même s'il est probable que celles des ministres dans ce même discours représentent également la vision présidentielle, ou même permettent au gouvernement d'exprimer d'autres points de vue en accord avec cette vision. Certaines prises de parole d'autres locuteur·ices seront évoquées quand elles permettent de mieux comprendre ou mettre en perspective la citation du président, comme une question lors d'une interview. Les discours du corpus n'ont bien entendu pas tous été écrits personnellement (et/ou entièrement) par les présidents de la République. Ils ont des conseillers, des plumes, qui participent à la rédaction. Ce sujet sera développé plus amplement dans la suite de ce travail.

Certains discours présidentiels sur l'Afghanistan ne sont pas présents sur le site de l'Élysée. Cela peut être expliqué par le fait qu'ils ne sont pas considérés comme assez importants pour y figurer. En triant les discours par "pertinence" sur le site "vie publique", on retrouve en premier la grande majorité des discours présents sur le site de l'Élysée. Malgré la pertinence de la plupart de ces discours, nombre des documents du corpus, surtout les points de presse, ne traitent généralement pas seulement de l'Afghanistan. Cela complique l'insertion des textes tels quels dans le logiciel d'analyse. Il est impossible de laisser en entier les textes qui parlent par moment de l'Afghanistan et par moment de la Tunisie, car cela fausserait l'analyse lexicale quantitative. Il est en effet commun que les discours sur la politique extérieure française traitent de plusieurs sujets. L'analyse lexicale sera donc faite uniquement sur les textes et extraits de textes traitant de l'Afghanistan, et le reste de ces discours ne faisant pas référence à l'Afghanistan, à l'intervention dans ce pays ou à la coalition et ses valeurs ne sera pas inséré dans le logiciel. Les interviews, points de presse et déclarations communes, dans lesquels plusieurs personnes prennent la parole, seront également examinés, afin de retirer les parties des discours prononcées par d'autres personnes que les présidents français, afin de ne pas fausser les résultats du logiciel. Pour l'analyse qualitative, ces parties seront cependant prises en compte, car elles peuvent donner un contexte indispensable ou intéressant pour mieux comprendre les prises de paroles présidentielles.

2.1.2 Cadre temporel

Après avoir tapé “Afghanistan” dans la barre de recherche du site de l’Élysée, on peut filtrer les discours selon les différentes présidences. J’analyse les discours à partir de 2001 jusqu’en décembre 2024, ce qui exclut les présidences de Valéry Giscard d’Estaing et de François Mitterrand, donc je n’évoquerai leurs prises de paroles que de manières anecdotiques. En excluant ces discours, il reste 119 résultats⁹. Un seul des discours de Chirac présent sur le site de l’Élysée date d’avant le 11 septembre 2001. En mars 2001, il s’adresse au président de l’UNESCO au sujet de la destruction des sculptures préislamiques, la plupart représentant Buddha¹⁰. Il n’exprimait pas de soucis pour la radicalisation du pays en soi, mais plutôt pour ses conséquences sur la destruction du patrimoine. Il n’agissait pas par intérêt politique, mais culturel, ce qui est logique quand on sait que la coopération franco-afghane avait souvent été culturelle et archéologique. Ce discours ne fera pas partie du corpus final, ainsi que celui du 13 octobre 2001, qui est une conférence de presse dans laquelle il n’est pas question de l’Afghanistan¹¹. Il sera à l’inverse brièvement question de discours non présents dans les résultats, par exemple des discours suivant le 11 septembre, qui sont pertinents à mon analyse des dichotomies même s’ils ne font pas mention de l’Afghanistan, le lien entre les attentats à New York et Al-Qaïda (et donc également le lien avec l’Afghanistan) n’étant pas encore fait officiellement.

La dimension temporelle est importante pour mon sujet. Entre 2001 et 2025, les discours présidentiels, de même que la situation en Afghanistan, ont changé. Comprendre ces

⁹ Ce chiffre fut vérifié pour la dernière fois le 6 mai 2025. J’ai remarqué que certains discours étaient ajoutés à posteriori. Le 13 janvier 2025, j’ai écrit dans mes notes qu’il n’y avait pas de nouvelles publications mentionnant l’Afghanistan sur le site de l’Élysée depuis 2021. Mais en regardant à nouveau en avril 2025, j’ai pu voir que certains discours étaient publiés, certains datant de 2024. Je n’ai pas d’explication pour ce délai de publication et aucun moyen de le prouver, car les dates de publication officielle des discours sont toujours celles de la prononciation, même si elles n’ont été publiées que des mois ou même des années plus tard.

À l’inverse, il semble que certains discours aient été supprimés du site de l’Élysée. La raison de cette suppression n’est pas connue. Celle-ci ayant été constatée après l’analyse empirique des discours de Chirac et l’ajout des discours dans le logiciel, les discours supprimés seront inclus dans l’analyse. Ils ne sont en revanche pas inclus dans les chiffres de la méthodologie. Il sera indiqué dans la bibliographie quels discours ont été supprimés du site de l’Élysée.

¹⁰ [Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l’UNESCO, au sujet de la destruction des statues pré-islamiques d’Afghanistan, Paris le 1er mars 2001. | Élysée \(elysee.fr\)](#)

¹¹ Ce texte ne figure dans les résultats du site que parce que Chirac est questionné sur un otage en Afghanistan, et le président répond qu’il n’a pas de nouvelles informations sur cette situation.

changements est central pour étudier les dynamiques politiques (Santander, 2020 : 1615). L'analyse qualitative des textes ne sera pas effectuée de manière chronologique, mais il sera important de savoir si ce sont des textes de Jacques Chirac, de Nicolas Sarkozy, de François Hollande ou d'Emmanuel Macron. Cela sera indiqué dans la partie empirique par le système suivant : la première lettre du nom de famille du président - la date du discours - un chiffre pour différencier le discours dans le cas où il y aurait différents discours à cette date. Exemple : C - 6.11.2001 - 1 désigne un des discours de Chirac prononcé le 6 novembre 2001.

Le ministère de la Défense français considère qu'il y a trois phases dans l'engagement en Afghanistan¹². Je pourrai prendre en compte cette classification en y ajoutant la phase d'après l'intervention. Il convient de voir en quoi ce découpage correspond ou non avec l'évolution des Discours et s'il est pertinent pour mon analyse.

2.1.3 Types de discours

Les 119 discours peuvent sur le site de l'Élysée être également filtrés selon deux types de textes : les discours et les communiqués de presse¹³.

La définition usuelle de discours est « Développement oratoire sur un thème déterminé, conduit d'une manière méthodique, adressé à un auditoire ; p. méton. texte écrit d'un discours¹⁴. »

Celle de communiqué est « Information de source généralement officielle, plus rarement non officielle, diffusée par la presse parlée ou écrite¹⁵. »

La proportion de communiqués de presse dans les résultats est bien plus faible que celle des discours et ils sont tous issus de la présidence d'Emmanuel Macron. Il y a bien sûr eu des conférences de presse auxquelles les autres présidents ont participé (souvent appelés "point de presse" pour la période de Chirac), mais celles-ci diffèrent des communiqués de presse et sont listées dans les "discours". Il est important de noter que les documents listés dans cette catégorie ne sont pas tous des discours au sens propre. Ces textes sont des tribunes, points de presse, déclarations, conférences de presse, allocutions, lettres, messages, interviews, entretiens, etc. Il

¹² Phase 1 : 2001 - 2008 : UN ENGAGEMENT CENTRÉ AUTOUR DE KABOUL
Phase 2 : 2008 - 2012 : UN ENGAGEMENT RENFORCÉ DANS LA RÉGION EST
Phase 3 : 2012 - 2014 : RETRAIT DES FORCES ET POURSUITE DE LA FORMATION
Source : Page 5 de [DOSSIER DE PRESSE_Afghanistan.pdf \(defense.gouv.fr\)](#)

¹³ En avril 2025, j'ai pu constater que deux nouvelles catégories étaient ajoutées : "Article" (correspondant à 8 discours) et "Brigitte Macron" (correspondant à 1 discours).

¹⁴ [DISCOURS : Définition de DISCOURS \(cnrtl.fr\)](#)

¹⁵ [COMMUNIQUÉ : Définition de COMMUNIQUÉ \(cnrtl.fr\)](#)

est possible qu'il y ait eu une évolution dans la nature ou la classification des prises de paroles présidentielles sur le site de l'Élysée.

Malgré la multitude des types de publications dans le corpus, ils seront dans la suite de ce travail tous évoqués sous la dénomination commune de "discours", sauf dans la partie empirique, dans laquelle ils seront parfois différenciés.

Il s'agit dans tous les cas de documents considérés par le gouvernement français comme officiels. Le cadre institutionnel des discours pose certaines questions quant à la posture prise par les locuteurs. Est-elle toujours en accord avec ce cadre ? (Fairclough, 2004 : 11) Il est parfois arrivé que certaines phrases énoncées par les présidents de la République française soient considérées comme indignes de leur position, à l'exemple du « Casse-toi pauv' con » de Nicolas Sarkozy, le 23 février 2008¹⁶. Il peut être intéressant de noter si les mots prononcés par les présidents révèlent de leur relation à leur posture institutionnelle et au contexte et type du discours, mais ce sera fait seulement s'il y a un lien avec une dichotomie ou son analyse.

2.1.4 Exclusion de la dimension orale

Comme je l'ai écrit plus tôt dans ce chapitre, un discours est défini comme un développement oratoire, et par métonymie également le texte écrit d'un discours. Il aurait donc été possible d'analyser les vidéos ou documents audio des discours prononcés par les présidents. Cela aurait permis d'ajouter d'autres dimensions à mon travail, comme la communication non verbale, le ton employé, les silences dans le discours, etc., dont l'étude aurait été complémentaire à l'analyse textuelle. Malgré ces raisons et le fait qu'au début de chaque discours présent sur le site de l'Élysée il est écrit « Seul le prononcé fait foi », j'ai pris la décision de ne me servir que de la version écrite des discours comme base, et pas de leur forme orale ou vidéaste, pour des raisons de concision, et car il n'y a pas de possibilités de trouver des vidéos ou audios de tous les discours de la base de données. Certains n'en ont même pas du tout, étant des interviews dans des journaux écrits, des lettres ou des communiqués à la troisième personne.

¹⁶ Nicolas Sarkozy partage par ailleurs l'opinion qu'il a, avec cette phrase, "abaissé" la fonction présidentielle.
Source : [VIDÉO - Nicolas Sarkozy : "En disant 'Casse-toi, pauv'con !', j'ai abaissé la fonction présidentielle"](#)

2.2 Analyse critique du discours (CDA)

2.2.1 Définition de discours

La définition du mot “discours” nommée dans le chapitre précédent inclut l’objet textuel, linguistique du discours. Le discours présidentiel est un exemple de discours selon cette définition. Ce n’est cependant pas la seule définition que j’emploierai dans ce mémoire. Le mot discours sera utilisé autant pour désigner les discours présidentiels au sens de discours institutionnels prononcés que pour désigner le discours au sens plus symbolique.

La méthode principale qui sera utilisée dans ce travail sera l’analyse critique du discours, ou *Critical Discourse Analysis* (CDA). La CDA donne une définition plus abstraite de “discours” que la définition du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales). Ces deux définitions sont capitales pour mon travail. Je vais analyser les discours présidentiels, qui contiennent et constituent des discours symboliques, abstraits. Pour éviter des confusions entre les deux différentes définitions de “discours”, il convient de les distinguer visuellement. J’ai ainsi décidé d’écrire les discours textuels sans majuscule, et les Discours abstraits avec une majuscule. Cet emploi de la majuscule pour Discours se trouve également chez Gee¹⁷.

Terry Locke donne dans son livre sur la CDA une définition de Discours s’appuyant sur celle de Norman Fairclough, un des fondateurs de la CDA : le Discours n’est pas seulement une pratique de représentation du monde (discours), mais aussi de signification du monde, c’est-à-dire qu’il constitue et construit le monde en sens (Discours). Comme le résume Walter Schicho, « le Discours est supra-individuel, tandis que le texte [...] est un produit individuel. » (Schicho, 2014 : 132) Pour sa définition de discours, Fairclough s’appuie lui-même sur le travail de Michel Foucault, notamment pour le concept de constitution du monde en sens, qui est avec l’idée de construction de sens très présent dans la CDA (Locke, 2004 : 5, 6, 13, 14). Je reviendrai plus tard sur le travail de Foucault et son influence sur la CDA. Dans tous les cas, le discours et le Discours font partie intégrante de la vie sociale (Fairclough, 2004 : 26).

L’idée de construction de sens s’explique, selon Fairclough, par le fait que le discours n’est pas simplement une représentation passive de la réalité, mais a une relation active avec celle-ci.

¹⁷ Gee, J. (1996) *Social Linguistics and Literacies: Ideology in Discourses* (second edn). London : Taylor & Francis Ltd.

Locke reformule cette pensée avec « Le monde prend du sens seulement par le discours¹⁸. » (Locke, 2004 : 6, 7) Les Discours créent un cadre dans lequel est défini ce qui est vrai ou faux, ce qu'il est possible ou impossible de dire ou faire dans les temps et lieu du Discours. Ce cadre est contrôlé par des idéologies (Schicho, 2014 : 134).

Le Discours est souvent désigné comme une “pratique” dans la CDA. Ce mot n'implique pas seulement les manières d'être et de faire, mais aussi les manières de signifier. Les Discours incluent bien plus que le langage, ils sont des “manières d'être au monde”, produits d'histoires sociales (Locke, 2004 : 7).

Certains aspects de la pratique du discours, bien que très importants, ne peuvent être analysés en tant que tels dans ce travail. Il est en effet difficile, voire impossible, d'analyser les manières d'agir, de penser, de croire des présidents, bien qu'elles fassent partie du discours. Ces dimensions transparaissent cependant dans les discours.

2.2.2 Principes de la CDA

Certains principes de la CDA ont déjà été abordés dans la sous-partie précédente, mais il convient d'en approfondir certains aspects et de voir en quoi cette méthode est particulièrement adaptée pour mon sujet.

2.2.2.1 Relations sociales, relations de pouvoir

Norman Fairclough décrit la CDA comme visant à « systématiquement explorer les relations souvent opaques de causalité et de détermination entre (a) des pratiques discursives, événements et textes, et (b) des structures, relations et processus sociaux et culturels plus larges ; d'investiguer comment ces pratiques, événements et textes sont formés et issus idéologiquement par des relations de pouvoir et des luttes de pouvoir¹⁹. » (Fairclough, 1995 : 132).

¹⁸ En anglais dans le texte : “Only in discourse is the world made meaningful.”

¹⁹ En anglais dans le texte : “to systematically explore often opaque relationships of causality and determination between (a) discursive practices, events and texts, and (b) wider social and cultural structures, relations and processes; to investigate how such practices, events and texts arise out of and are ideologically shaped by relations of power and struggles over power. (1995, p. 132)”. Citation de Norman Fairclough trouvée dans (Locke, 2004 : 1).

Dans le cas de la guerre en Afghanistan, les structures et processus sociaux et politiques sont très complexes et multiples. De nombreux acteur·ices de différents pays sont impliqu·es. Les relations entre ces structures et processus avec les pratiques discursives, c'est-à-dire les discours présidentiels dans cette étude sont corrélativement complexes. Les relations de pouvoir qui transparaissent dans les discours de mon corpus sont multiples. La manière, dont les relations entre la France et l'Afghanistan, l'Orient et l'Occident, ou encore la France et les autres intervenants (USA, OTAN, etc.) influencent les pratiques discursives, sera abordée dans ce travail. Les relations entre la représentation discursive de l'Afghanistan et des Afghan·es et la politique de l'immigration seront également abordées. Une analyse de ces relations pourrait expliciter des liens de causalité et de détermination. Les prises de décisions politiques concernant l'immigration ne seront cependant pas toutes nommées dans la partie empirique, l'analyse se concentrant sur les dichotomies dans les discours.

La CDA aide à comprendre pourquoi certains sujets sont discutés en certains termes et pas en d'autres, ce qui en fait une méthode particulièrement adaptée à l'analyse de discours politiques. La CDA est utile pour analyser la transformation discursive de certains sujets (Santander, 2020 : 1613). Mon corpus s'étendant sur une longue période (2001-2024), l'aspect de transformation des Discours sera regardé de près.

Le discours n'est ni transparent, ni neutre. C'est selon Foucault un lieu où la politique exerce de "redoutables puissances" (Foucault, 1970 : 4, 5). Le "pouvoir" en société est un effet naturel de configurations discursives privilégiant certains statuts ou positions de personnes (Locke, 2004 : 1, 2). Les Discours peuvent générer, solidifier ou changer le pouvoir, c'est pourquoi il est important de le voir comme une relation (Schicho, 2014 : 132). Les relations de pouvoir se manifestent par le Discours dans différents domaines, notamment les publicités, les médias et les discours politiques (Dakash, 2006 : 8). Le Discours manifeste (ou cache) le pouvoir et le désir, mais il est également l'objet du désir lui-même. Le Discours est « le pouvoir dont on cherche à s'emparer ». Il n'est pas seulement un moyen, mais aussi un but. Les Discours que j'analyse dans ce travail sont une démonstration de pouvoir des présidents (Foucault, 1970 : 5). Il est supposé dans la CDA que toutes les pensées sont fondamentalement induites par des relations de pouvoir, qui sont elles-mêmes situées historiquement et socialement (Locke, 2004 : 25). Ces relations sont déterminées par l'ordre social qui est, selon la CDA, relatif, changeant et construit socialement (Locke, 2004 : 1). Une des manières de construire l'ordre social se fait par les Discours. Il serait en effet erroné de penser que les Discours ne sont que des représentations de la réalité et de l'ordre social. Ils sont non seulement empreints des idéologies présentes dans celui-ci, mais participent également eux-mêmes à créer une idéologie, ce qui

rejoint l'aspect de construction du sens évoqué précédemment (Locke, 2004 : 1). Le sens est construit socialement par le langage et d'autres systèmes de signes, ce qui signifie que le sens, la signification des choses, est situé historiquement et culturellement, et pas absolu ni éternel (Locke, 2004 : 11). Il est important de refléter ces limites dans l'interprétation. La signification des choses que j'analyserai n'est pas immuable ou objective, mais dépendante de beaucoup de facteurs.

Selon la CDA, chaque personne utilise la langue en fonction de sa position sociale, c'est-à-dire que la langue est conditionnée par notre appartenance à un groupe, communauté ou organisation. Les idéologies constituent en partie cette subjectivité humaine et les Discours manifestent quelle personne est le sujet, exprimant par là même ses idéologies (Locke, 2004 : 2). En analysant les discours, il est possible de reconnaître de quelles idéologies ils sont empreints. Les Discours ayant toujours un sujet, toutes les structures discursives expriment des idéologies (Dakash, 2006 : 35).

2.2.2.2 Dichotomies

Différentes idéologies sont liées à différentes positions sociales, et la lutte entre ces différentes idéologies se traduit par une opposition entre "eux" et "nous" (Dakash, 2006 : 8). D'après Dakash, s'appuyant sur les écrits de Van Dijk, cette opposition peut être vue comme une conséquence d'un manque de consensus. Plutôt que d'accepter la pluralité des opinions et idéologies, on crée une polarisation entre le "nous" (les ami·es) et le "eux" (les ennemi·es). Cette opposition a pour but de montrer le pôle du "nous" sous un jour positif et ses idées et valeurs comme étant bonnes, tandis que celles de l'autre pôle sont représentées négativement, comme une menace pour le pôle "nous". À travers ces représentations, le groupe cherche une légitimité et une justification de sa position et de ses actions. Cette recherche mène à un traitement différentiel des informations. Selon Van Dijk, elles ne sont pas partagées de la même manière selon ce qu'elles apportent au "ingroup" (le nous) ou au "outgroup" (le eux). Si les informations sont nuisibles au ingroup, elles resteront implicites dans le Discours, tandis que celles qui sont nuisibles au outgroup seront explicites, et inversement pour les informations favorables (Dakash, 2006 : 35, 36). Il sera intéressant de voir quelles informations sont implicites ou explicites dans les textes de mon corpus, et pour quelles raisons elles le sont.

Les oppositions nous/eux peuvent se traduire dans les textes par des dichotomies. Une dichotomie désigne une division, une opposition entre deux choses abstraites. Le CNRTL

définit dichotomie comme : « méthode de division, de subdivision binaire ». En divisant deux éléments ou idées, leurs différences sont mises en évidence, créant un contraste. En littérature, la dichotomie est une figure de style de l'ordre de l'opposition.

Étymologiquement, le mot vient du grec ancien “dikhotomia” signifiant “division en deux”. La notion de dichotomie est employée dans de nombreux domaines (astronomie, botanique, droit, etc.) et fut notamment utilisée par des philosophes pour donner une structure à leurs pensées et arguments. Elle fut selon certains à l'origine de la création de systèmes de pensées binaires. La division en deux éléments crée une mise en contraste et une polarisation, de sorte que ces deux éléments peuvent sembler irréconciliables, tels le bien et le mal ou la raison et l'émotion (Olliewood, 2024). Cet effet de polarisation mène souvent à une simplification et essentialisation des deux pôles.

Un des présupposés majeurs de ce travail est que les dichotomies entre Français·es et Afghan·es, et entre Occident et Orient, sont présentes dans les discours présidentiels du corpus. Malgré les bases fragiles et sujettes à débat de ces dichotomies (voir Ramel, 2004), elles existent depuis des centaines d'années à travers les Discours. Saïd lui-même évoque la création de dichotomies par l'orientalisme, qui crée deux pôles radicalement opposés, qui divisent la réalité humaine en des cultures, histoires, traditions, sociétés et même races différentes²⁰ (Saïd, 2003 : 45).

L'emploi de la dichotomie permet de souligner des contradictions et des paradoxes, tout en mettant en avant certaines idées. À travers l'action de la dichotomie s'expriment et se créent, dans les Discours, des relations de pouvoir. L'interprétation et l'analyse systématique de textes peuvent révéler de quelles manières les Discours permettent de consolider du pouvoir ou d'influencer d'autres personnes par des positions souvent cachées (Locke, 2004 : 2).

Je vais tenter de voir quelles relations de pouvoir ils maintiennent, de quelle(s) idéologie(s) les discours présidentiels sont empreints, quelle(s) idéologie(s) ils créent, dans le cas où il ne s'agirait pas des mêmes idéologies, et quelle place ont les dichotomies dans ces idéologies (Locke, 2004 : 2). Pour explorer ces idéologies, la notion d'orientalisme développée par Edward Saïd sera utilisée. Cette notion sera explicitée dans la partie théorique.

2.2.2.3 Auteur du texte

²⁰ En anglais dans le texte : “divided, into clearly different cultures, histories, traditions, societies, even races”

Désigner le président prononçant le discours comme l’auteur de ce discours, de ce texte, n’est pas aussi évident que ce à quoi l’on pourrait s’attendre. La notion d’auteur peut être complexe en ce qui concerne les discours politiques. Goffman divise en 1981 la notion d’auteur en 3 parties : le “principal”, dont le texte contient la position, “l’auteur”, qui est responsable de la formulation du texte, et enfin “l’animateur” qui produit les sons ou les marques sur le papier. Il arrive souvent qu’une personne ou instance occupe plusieurs de ces positions d’auteur (Fairclough, 2004 : 12). Dans le cas des discours présidentiels, le président est presque toujours “l’animateur”, à quelques exceptions près. Dans mon corpus, il y a par exemple une occurrence d’un discours écrit par le président mais prononcé par quelqu’un d’autre, c’est le discours du 23 mai 2004, qui est un “*Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, lu par M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture*”. On pourrait considérer que le président est toujours le “principal”, mais la position représentée peut très bien être vue comme celle du gouvernement, le président en étant le chef, ou même la position de représentant des Français.es, ou encore exprimer la position de la France. En ce qui concerne la position d’“auteur”, il est de notoriété publique que les présidents n’écrivent pas totalement ou même partiellement les discours qu’ils prononcent. Ils ont une équipe de communication, des conseiller.es, des “plumes” ; la position d’“auteur” est souvent collective. Il est cependant difficile de savoir pour chaque discours qui a choisi les mots et formulations du texte, ce ne sont pas des informations communiquées de manière transparente. N’ayant pas la possibilité de savoir pour chaque discours qui en est “l’auteur”, je considérerai le président et son équipe comme une seule instance, porteuse de la parole institutionnelle des présidents, qui aura l’appellation “président” dans mon travail. La part individuelle des discours devra également être prise en compte, même si dans certains Discours elle semble inexistante. Beaucoup de discours de Macron sont des récapitulatifs de visites, de discussions ou d’appels (notamment les communiqués de presse). Dans ces discours, le président français est désigné à la troisième personne du singulier. Exemple : « Le Président de la République a réaffirmé... » (M - 4.09.2023). On peut supposer que dans ces discours, l’appellation “d’auteur” ne s’applique que très indirectement au président.

Les discours présidentiels ont des portées différentes selon leur contexte. Certains sont prononcés pour une grande audience, d’autres en petit comité et avec peu de médias. Certains s’adressent davantage à un public national, d’autres à un public international, comme lorsque le pays est en visite dans un pays étranger. Plus grande sont la diffusion et l’audience d’un texte, plus grande est son influence. L’intertextualité d’un texte aide également à en mesurer

l'influence. Dans le contexte des discours présidentiels, l'intertextualité consiste par exemple en un relais des discours dans les médias ou sur les réseaux sociaux. Une fois prononcés, les discours sont interprétés par ceux qui les entendent ou les lisent, ce qui engendrera différents processus de production de sens. Le Discours a des effets concrets. Il y a un lien de causalité entre les discours présidentiels et la situation et les décisions politiques en France. L'établissement de ce lien de causalité et de sa nature nécessite dans ce contexte une analyse non seulement du texte du discours, mais aussi de sa signification et de son contexte (Fairclough, 2004 : 13). Ces éléments seront donc évoqués dans la partie d'analyse empirique, mais il serait difficile et dangereux d'établir définitivement des liens de causalité, étant donné la complexité de ce processus.

2.2.2.4 Réception des Discours

L'aspect critique de la CDA consiste selon Locke à considérer les effets sociaux des significations auxquelles le lecteur est amené à donner son adhésion en lisant ou écoutant le discours, ainsi que la contestation de ces significations (Locke, 2004 : 9, 10). Si dans la dichotomie entre Orient et Occident, l'un est considéré comme sous-développé et l'autre comme développé, on peut contester ces significations en questionnant la notion de développement. Une contestation peut être d'autant plus pertinente que les effets sociaux des significations sont nombreux et se retrouvent dans de nombreux domaines, notamment la politique.

Un Discours est une histoire qui fait sens (*sense-making story*) pour ceux qui l'entendent. Plus les Discours appellent à quelque chose de préexistant dans la psyché des interlocuteur·ices, plus ils seront efficaces (Locke, 2004 : 5). Bien sûr, la psyché se trouve dans l'inconscient des individus, qui constitue et est en partie constituée par les Discours.

Selon Ruth Wodak, lorsqu'un individu souscrit à un Discours, c'est très souvent un effet inconscient des processus de formation discursive qui ont lieu à un niveau sociétal. Chaque individu regarde le monde à travers ses propres prismes discursifs, et considère sa propre position comme étant le "bon sens" plutôt que comme une construction particulière de la réalité (Locke, 2004 : 32). La contestation n'est pas le seul outil "critique" de la CDA. Avant de pouvoir contester, il faut "révéler" le discours. La révélation est possible lorsque les positions de "bon sens" sont exposées comme étant des constructions discursives, et non naturelles et données (Locke, 2004 : 32).

2.2.2.5 Influence de Foucault

La “révélation” est un thème également présent dans les écrits de Foucault en ce qui concerne le Discours. La critique selon Foucault tient en une entreprise systématique et analytique visant à révéler la nature d’un système de règles, principes et valeurs comme des bases situées historiquement. Il appelle cette analyse “archéologique” et son produit la “généalogie”. “Discours” est un mot clé de cette analyse (Locke, 2004 : 27).

Dans son livre *L’Archéologie du savoir*, Foucault déclare :

« Il faut remettre en question ces synthèses toutes faites, ces groupements que d’ordinaire on admet avant tout examen, ces liens dont la validité est reconnue d’entrée de jeu ; il faut débusquer ces formes et ces forces obscures par lesquelles on a l’habitude de lier entre eux les discours des hommes ; il faut les chasser de l’ombre où elles règnent. » (Foucault, 1969 : 32)

On retrouve dans cette citation l’aspect de la révélation des liens dans les discours, présent également dans la CDA. Il faut préciser que l’analyse linguistique développée par Foucault diffère de la CDA et de mon propos dans ce mémoire. Il fait par exemple une distinction entre l’analyse de la langue et la description des événements discursifs. Il ne s’occupe guère de cette dernière, préférant analyser les dynamiques de discours et de pouvoir, et comment elles se lient dans la représentation de la réalité sociale. Les principes d’analyse de Foucault permettent de découvrir les mécanismes qui produisent une certaine manière de penser et d’être, grâce à un ordre du discours, et par la même disqualifient ou rendent impossibles d’autres manières de penser et d’être. Chez Edward Saïd, comme il sera développé dans la partie théorique, on peut voir des extensions de cette pensée dans des situations (post-)coloniales. Dans le contexte d’analyse des dichotomies, ces mécanismes sont particulièrement intéressants. Les discours présidentiels produisent une manière de penser et en disqualifient une ou plusieurs autres.

J’ai pour ma part l’intention d’analyser principalement les événements discursifs et leurs implications sociales. Pour ce faire, la CDA est plus appropriée qu’une analyse strictement basée sur les écrits de Foucault.

2.2.3 Méthodes de la CDA

2.2.3.1 Quelles méthodes pour la CDA ?

Pour Van Dijk, qui est considéré comme un autre des fondateurs de la CDA, il n'existe pas de méthode concrète propre à la CDA pour ce qui est de l'analyse de Discours, mais plutôt une perspective ou attitude critique face au Discours (Delbury, 2018 : 62). Il m'appartient donc de choisir quelles méthodes j'utilise pour mon analyse.

Dans une optique de multidisciplinarité, qui est nécessaire dans la CDA, différentes disciplines seront utilisées pour l'analyse des discours. Certaines de ces disciplines sont apparentées aux méthodes qualitatives, certaines aux méthodes quantitatives. La CDA est particulièrement adaptée à l'emploi des méthodes mixtes évoquées au début de cette partie, c'est-à-dire incluant des aspects d'analyse qualitative et quantitative. Je conclurai ensuite la partie empirique avec une synthèse des résultats de mon analyse. Si la méthode d'analyse de texte détaillée développée par Fairclough s'apparente à l'analyse sociale qualitative, il est également possible de la compléter par une analyse quantitative, par exemple avec une analyse de corpus.

L'analyse de corpus est une des disciplines qui est incorporée dans la CDA. Elle permet une analyse d'importants groupes de textes. L'attention au détail et l'échelle des éléments analysés peuvent varier : il est possible de sélectionner seulement quelques caractéristiques du texte ou bien d'en analyser plusieurs en même temps. L'analyse quantitative de la linguistique de corpus permet à travers l'utilisation de logiciels d'analyse de textes de varier facilement les échelles et les variables analysées. Ces analyses sont intéressantes pour la CDA en tant que compléments à une analyse de texte qualitative (Fairclough, 2004 : 6). Le logiciel qui sera utilisé dans ce mémoire est QDA Miner Lite.

2.2.3.2 Approche relationnelle

La pertinence de l'étude des interactions entre différentes dimensions rejoint l'approche relationnelle dans l'analyse de textes, que Fairclough préconise de suivre (Fairclough, 2004 : 35). Il s'agit de prêter attention aux différents niveaux de l'analyse et des relations entre ces niveaux. Les niveaux dont il parle sont les suivants : structures sociales, pratiques sociales, événements sociaux, actions et leurs relations sociales, identification de personnes, représentations du monde, discours (genres, Discours, styles), sémantique, grammaire et

vocabulaire et enfin phonologie/graphologie. La nature des relations entre ces différents niveaux diffère : elles peuvent être externes ou internes.

Examiner les relations externes de textes signifie analyser leurs relations avec d'autres événements sociaux, pratiques et structures sociales. Ces relations externes impliquent également l'intertextualité, dont il sera question dans un prochain sous-chapitre (Fairclough, 2004 : 35, 36). Parmi les relations externes aux textes de mon corpus, il serait par exemple intéressant d'analyser en quoi les discours correspondent et fluctuent en fonction de ce qu'il se passe pendant l'intervention en Afghanistan, ou en fonction de la situation politique en France.

Identifier les relations internes aux textes signifierait par exemple une analyse des relations sémantiques, des relations grammaticales, des relations de vocabulaire ou de lexique (par exemple les relations de collocations)... (Fairclough, 2004 : 36, 37).

Dans une analyse de texte selon la CDA, il est important de faire le lien entre les relations internes et les relations externes du texte, c'est-à-dire entre le texte lui-même et d'autres éléments sociaux (Fairclough, 2004 : 37).

Les différents sens produits par le texte interagissent entre eux. Les positions institutionnelles, valeurs, intérêts, intentions ou désirs des producteurs du texte d'un côté, et ceux des destinataires d'un autre, produisent du sens en interaction avec les différents éléments du texte. On ne peut pas être précis quant au processus de production de sens, pour la raison qu'il s'effectue surtout dans l'esprit des individus. Il peut être plus compliqué de trouver le sens d'un texte écrit que celui d'un dialogue, car le texte écrit a une forme fixe et est ouvert à l'interprétation, c'est-à-dire qu'il peut se trouver dans différents processus de production de sens. Ces processus ne concernent pas uniquement ce qui est explicite, mais aussi ce qui est implicite, ce que l'on suppose. Une partie de l'analyse de texte consiste à essayer de déterminer ce qui est supposé. Il est important de rappeler que le fait de déterminer cela tient du jugement personnel, de l'évaluation, c'est une interprétation (Fairclough, 2004 : 10, 11).

2.2.3.3 Catégories d'analyse

Je structurerai mon analyse qualitative en différentes catégories. Il existe de nombreuses manières de former les catégories. Mon sujet se portant sur les dichotomies, je vais identifier chaque dichotomie pertinente de mon corpus, qui deviendra une catégorie.

La manière la plus efficace de trouver des schémas thématiques de dichotomies se répétant au travers du corpus est une analyse de corpus à travers un logiciel (Fairclough, 2004 : 131).

La méthode que j'emploie consiste à élaborer d'abord un système de catégorie basé sur une première lecture superficielle des textes du corpus, pour ensuite adapter ce système au fil de mon travail, continuellement, comme le préconise Sandra Steigleder (Schreier, 2014 : 6)²¹. C'est-à-dire que mes catégories seront au début déductives, pour ensuite progressivement devenir inductives. Les différentes occurrences repérées seront ensuite placées dans les catégories correspondantes. Cette méthode empêche une adaptation forcée et artificielle de mon matériel à des catégories définies tout au début de mon travail, catégories qui seraient trop fixes et rigides. Il est en effet possible que de nouveaux éléments fassent leur apparition au cours d'une étude plus poussée, et il est important de leur faire de la place.

Mes catégories préalables sont les suivantes :

- Les Afghan·es sont un peuple fier, de résistant·es / Les Taliban sont sanguinaires et rétrogrades (= il y a des bon·nes et des mauvais·es Afghan·es).
- Les Afghans, et surtout les Afghanes, souffrent sous les Taliban / Ielles vont mieux quand les troupes occidentales sont présentes.
- Les Taliban détruisent l'Afghanistan / Les Français·es et occidentaux·ales en général sont les sauveur·euses de l'Afghanistan.
- Il est du devoir de la France d'être/d'avoir été en Afghanistan / la population afghane n'est pas assez active dans la lutte contre les Taliban.

Les deux pôles de la dichotomie ne seront pas forcément présents (explicitement) dans la même phrase d'un texte ou même dans le même texte. Certaines phrases ou textes ne font référence qu'à l'Afghanistan et d'autres ne font référence qu'à la France. Cependant, le contexte des textes est celui d'un cadre institutionnel français, ce qui implique que chaque énoncé a un rapport, plus ou moins implicite, avec la France. Les énoncés du corpus traitant explicitement de la France seront probablement plus rares que ceux traitant de l'Afghanistan. C'est pourquoi une partie des dichotomies tiendra de l'interprétation. La partie de l'identification et de

²¹ Basé sur Steigleder, Sandra (2008). Die strukturierende qualitative Inhaltsanalyse im Praxistest. Marburg: Tectum Verlag ; pp. 188-189.

l'identité de la France sera souvent implicite, dans l'ombre, et il convient de la mettre en lumière, comme le conseillait Foucault.

2.2.4 Limites méthodiques

La CDA, comme toutes les méthodes, a ses limites. Il s'agit d'en être conscient et de les communiquer clairement. Les données récoltées par cette méthode ne sont pas toutes les données qu'il est possible de récolter sur le sujet ou même toutes les données des textes du corpus qu'il serait possible d'analyser. Il serait par exemple intéressant d'analyser l'absence de certains éléments dans les discours, ou même l'absence de mentions de l'intervention et de l'Afghanistan dans d'autres.

L'analyse des textes de mon corpus ne sera pas exhaustive et ne peut pas l'être. Selon Fairclough, il n'existe pas d'analyse complète et définitive d'un texte, les connaissances scientifiques sur un texte sont inévitablement partielles. Une des raisons est que l'analyse de texte est toujours sélective : j'ai choisi dans mon analyse quelles questions je me pose et pose au texte, en ignorant d'autres (ou bien en les évoquant brièvement). Cela souligne la subjectivité inhérente à tout travail scientifique (Fairclough, 2004 : 14).

Il est également important de souligner que l'analyse de texte ne peut pas se substituer à une analyse sociale en tant que telle. Elle peut être un ajout précieux pour éclairer la recherche mais ne suffit pas comme base de recherche sociale (Fairclough, 2004 : 16).

Dans *L'Ordre du discours*, Michel Foucault déclare que l'auteur d'un Discours n'est pas (juste) la personne qui le prononce ou l'écrit, mais plutôt un « principe de groupement du discours » « l'unité et l'origine de leurs significations » et le « foyer de leur cohérence » (Foucault, 1970 : 12). En analysant les discours de personnes précises, comme dans ce mémoire, les discours des présidents de la République française, et sans minimiser l'importance des personnes qui écrivent et prononcent les discours que je vais analyser, il est important d'avoir en tête que les Discours sont les produits de "groupement du discours", dont les présidents se font en partie les vecteurs. Ils peuvent être les auteurs des discours, mais cette position d'auteur est encore plus floue quand il s'agit des Discours.

3. Cadre théorique

3.1 Discours présidentiel

3.1.1 Élaboration du discours

Les méthodes derrière l'élaboration des discours présidentiels ne sont pas toujours transparentes. Selon le type de discours (point de presse, déclaration, message, etc.), le processus de création sera différent. Les présidents n'écrivent pas eux-mêmes tous leurs discours, ils ont souvent l'aide de "plumes". Emmanuel Macron compte parmi ses plumes Jonathan Guémas, Sylvain Fort ou encore Quentin Lafay. Ces plumes, ces conseillers, doivent essayer de traduire la pensée du président, la mettre en mots. Il est cependant courant que les présidents retravaillent les trames de discours proposés par leurs plumes, ou bien leur demandent des corrections, ou d'autres versions. Il peut en avoir jusqu'à 20 différentes. Il peut également arriver que les présidents improvisent une partie du discours au moment de le prononcer (Wesfreid, 2018 ; Poincaré, 2022).

Outre les plumes, il existe également un système de notes à destination du président, et des courriers internes aux équipes présidentielles. Ces notes donnent des informations et conseils au président. La note du 8 janvier 2015 par exemple, c'est-à-dire dans la période des attentats en 2015 en France, disait : « Dans ce moment, le PR [Président de la République], par fonction, garde une place à part. Quelles que soient sa crédibilité perçue et son image du moment, c'est de lui que l'on attend une réassurance²². » (Boussaguet, Faucher, 2018 : 97). Beaucoup de ces notes touchent à la réception des Discours et à ce que le peuple attend du président (Boussaguet, Faucher, 2018).

3.1.2 Discours et identité

Les discours portent toujours en eux une certaine manière de voir le monde et de transmettre cette vision. Les discours de représentant·es de l'État sont porteurs de l'histoire et des valeurs associées à l'identité de la nation à laquelle ils appartiennent. Il est important de considérer la

²² Boussaguet et Faucher ont eu accès à ces notes avec l'accord de l'Élysée dans le cadre d'une analyse des discours présidentiels post-attentats.

présence de valeurs et d'idéologies dans les discours à travers une analyse critique du discours (Locke, 2004 : 25).

Les discours portent l'identité, mais la parole et les mots qui les constituent créent également l'identité. Dans les discours présidentiels, la question de l'identité est particulièrement centrale. Le président français représente la nation, il a dans une certaine mesure été élu car considéré comme le plus à même de représenter l'identité du pays. Cette responsabilité augmente l'enjeu de la proclamation d'identité par le discours, car l'identité exprimée dans les discours présidentiels n'est pas seulement individuelle. On peut parfois le constater au travers du changement de pronoms personnels après les élections, dans la plupart des discours de candidats à la présidentielle. Durant les campagnes électorales, le "je" est très important, tandis que chez certains présidents, il est progressivement remplacé par le "nous" (Chaverou, 2019).

3.1.3 Objectifs du discours

Les discours politiques ont une visée informative, en quelque sorte pédagogique. Cela est surtout vrai pour les discours des présidents de la République, desquels on attend les informations officielles sur certains sujets. Avec ces informations, les auditeur·ices vont se positionner sur ces sujets. Ces positions déterminent ensuite comment ielles se prononceront sur certaines actions ou idées. Cela donne un certain pouvoir aux discours, qui peuvent être utilisés pour "faire faire" quelque chose aux auditeurs, comme assurer la pérennité d'une opinion ou sa transformation. Le pouvoir des discours est utilisé par les locuteur·ices pour acquérir ou maintenir un pouvoir politique, qui leur permettra d'agir comme ielles le souhaitent (Wathier et al., 1998 : 21, 22).

Benveniste définit même la notion de "discours" ainsi²³ : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. » (Wathier et al., 1998 : 20). Comme chaque discours, les discours gouvernementaux ont la vocation d'influencer le comportement ou l'opinion de leurs destinataires. Il est capital pour le gouvernement et le président de gagner les citoyen·nes à leur cause, ce qui fait de la communication, par exemple sous forme de discours, un outil formidable et fondamental. Les mots ne sont donc pas que des représentants de la vision du monde des locuteur·ices, mais aussi en politique une manière d'imposer sa propre vision du monde. Paul Bacot, directeur de la revue

²³ Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris, T.1, pp. 241-242. Cité dans Wathier et al.

Mots – Les langages du politique (ENS Éditions), dit dans une interview que la politique n'est que du discours (de Montvalon, 2014b).

La recherche de légitimité par le locuteur est souvent présente dans les discours politiques. Pour les discours de mon corpus, la légitimité pourrait être considérée comme “donnée” car ce sont des discours de présidents, qui ont été élus par le peuple. Leur fonction leur donne de la légitimité. Mais cela ne veut pas dire que la légitimité, ou plus précisément la recherche de légitimité, ne joue aucun rôle dans ces discours. Beaucoup des arguments avancés dans les discours cherchent à légitimer une décision prise ou à prendre par l'exécutif, ou encore justifier sa place en tant que président ou même la place de la France sur l'échiquier politique international.

Dans un livre écrit en 2012²⁴, Fairclough et Fairclough, dont le travail est utilisé pour la partie méthodologie, abordent le sujet du discours politique. La politique et son discours poursuivent selon eux le but de changer le monde afin qu'il colle à sa vision d'une future forme du monde. Les arguments présents dans les discours politiques dépendent de la façon dont le locuteur du discours se représente l'objet du discours, sa relation par rapport à cet objet ou encore le contexte du discours. L'énonciateur du discours avance dans son texte ce qu'il compte mettre en place, en fonction des circonstances et de ses objectifs. Selon Fairclough et Fairclough, le bien-fondé de l'action prévu par l'énonciateur dépend en grande partie de la solidité des raisons avancées pour justifier cette action. Ces raisons peuvent bien sûr être mises en question en fonction de la poursuite d'autres objectifs, de la prise en compte des conséquences négatives de l'action... (Delbury, 2018 : 62).

Les textes ne sont pas seulement des lieux de propagation de Discours ou narratifs, mais ils sont également l'occasion de contester certains autres Discours (Locke, 2004 : 2). Cette contestation peut être discrète, comme la simple affirmation d'un Discours opposé, sans faire mention du Discours contesté, dans ce cas elle peut être difficile à identifier. Mais elle peut aussi être plus directe. À plusieurs reprises, les présidents évoquent d'autres Discours pour mieux les contredire²⁵. De leur côté, les présidents sont rarement confrontés à leurs contradicteurs dans les discours du corpus de ce travail. Cela est surtout vrai dans les déclarations publiques, les allocutions ou les messages, dans lesquels le président est le seul à parler, sans être remis en

²⁴ Fairclough, I., Fairclough, N. 2012. *Political discourse analysis: Method for advanced students*. London : Routledge. Dans (Delbury, 2018 : 62).

²⁵ Chirac déclare par exemple : « Nous refusons le choc des civilisations que certains voudraient imaginer et qui est à la fois absurde, infondé et dangereux, naturellement, comme tous les chocs. » (C - 1.12.2001 - 1).

question. Dans le contexte d'interviews ou de conférences de presse, les Discours peuvent être abordés dans des questions et le président peut se retrouver forcé de se justifier par rapport à un sujet ou une position particulière. Les affirmations qu'ils prononcent ne sont pas souvent accompagnées de preuves ou de démonstration (Wathier et al., 1998 : 23).

Pour convaincre le public, l'énonciateur peut avoir recours au dispositif rhétorique de la dichotomie. Avec les oppositions et contrastes que la dichotomie crée, certains aspects d'une idée, comme ses avantages, peuvent être mis en lumière. La dichotomie peut être utilisée dans une argumentation pour créer une dialectique entre deux choses opposées. Elle peut permettre d'évoquer une image puissante attirant l'attention du public et facilitant son adhésion à la position de l'énonciateur (Olliewood, 2024).

En ce qui concerne la question de la recherche des objectifs précis des énoncés d'un discours politique, il s'agit de faire attention à ne pas faire un "procès d'intention" ou un commentaire psychologique du discours. Il est impossible de savoir exactement et avec certitude ce que ces énoncés sous-entendent et visent à accomplir. Cela fait partie des limites de mon travail. Plutôt que de rechercher l'inconscient du locuteur dans ses discours, les énoncés formulés et leurs effets potentiels seront analysés. En liant les énoncés à leur contexte, en les comparant à d'autres énoncés, on peut montrer les effets que peuvent avoir les discours. La question de savoir si ces effets sont intentionnels ou non n'est pas au cœur du sujet et il est difficile d'y répondre. Même s'il n'est pas intentionnel, la potentielle présence de l'effet est ce qui compte (Wathier et al., 1998 : 32).

Pour étudier les effets que les discours peuvent produire, il faut étudier l'organisation des discours, c'est-à-dire faire une analyse linguistique, comme décrite dans la partie sur la méthodologie (Wathier et al., 1998 : 33).

3.1.4 Gestion de crises

L'enjeu dans les discours est aussi de définir ce qu'il est acceptable de faire ou même requis dans certaines situations. Ce cadre peut changer en fonction des événements. Au cours de son mandat, le président de la République est toujours confronté à certaines crises, qu'elles soient de nature économique, politique ou sociale. La manière de gérer ces crises est régie par plusieurs dynamiques de construction de Discours, dans lesquelles le président remplit différentes fonctions : rassurer la population, l'écouter et la rassembler (figure du "Père") ; essayer de

donner sens aux événements ; tout en restant un acteur politique élu, qui prête attention aux changements politiques et au calendrier électoral (Boussaguet, Faucher, 2018 : 96, 101).

Les attentats du 11 septembre 2001 ont été vécus et présentés comme une crise en France. Les discours de Chirac dans les mois suivant ce jour portent une vision et des objectifs différents de ceux des autres présidents en ce qui concerne le sujet de l'Afghanistan. Il y eut plusieurs attentats durant la présidence de Hollande, mais aucun lien avec l'Afghanistan ne fut fait dans ses discours au sujet de ces attentats²⁶ (Boussaguet, Faucher, 2018 : 100).

Les attentats terroristes sont décrits par Bret comme une « agression indirecte contre les représentations collectives de ceux qui assistent à l'attentat sans lui succomber. » (Bret, 2020 : 8) En réponse à cette agression, les autorités politiques cherchent à fortifier ces représentations collectives, ou même à en créer de nouvelles. Lors de moments de crises, il est courant d'observer des phénomènes de "ralliement autour du drapeau", c'est-à-dire que l'opposition n'émet plus autant de critiques, les présidents gagnent en popularité et il y a un regain patriotique (Boussaguet, Faucher, 2018 : 102). On peut voir cette unité après le 11 septembre, même si l'attentat n'était pas en France. Ce phénomène a une influence sur les discours présidentiels et la manière dont la figure présidentielle est perçue.

Dans un discours de Hollande du 13 novembre 2015, jour des attentats du Bataclan, une vision dichotomique, opposant "terroristes", "criminels" et "terreur" à une France "forte" et "grande", est présentée (Boussaguet, Faucher, 2018 : 100). L'importance de l'unité nationale apparaît beaucoup plus souvent dans les discours, par exemple avec un emploi plus fréquent du "nous", appelant à une réponse unanime et sous une bannière unique aux attentats (Boussaguet, Faucher, 2018 : 102). L'unité nationale est présentée comme une solution dans la lutte contre le terrorisme, ce qui implique la nécessité de réduire les tensions internes du pays (Boussaguet, Faucher, 2018 : 102, 103). La présence ou absence de ces éléments dans les discours du corpus sera constatée et analysée.

Un des enjeux évoqués ci-dessus pour le président est également de montrer qu'il sait bien gérer cette crise et restaurer l'ordre, afin que son mandat ne soit pas terni par ces événements. Une partie des discours tient en une défense de son image ou de ses actions, pouvant lui permettre de gagner en popularité et d'être possiblement réélu (Boussaguet, Faucher, 2018 : 108, 109).

²⁶ Tout du moins dans les discours présents sur le site de l'Élysée.

3.2 Orientalisme

3.2.1 Définition d'orientalisme

Ce chapitre se base surtout sur le livre *L'Orientalisme*, écrit par Edward Saïd et publié en 1978²⁷. Le livre de Saïd est considéré comme une des œuvres fondatrices de la théorie postcoloniale (Thomas-Olalde, Velho, 2011 : 29). Une des définitions de l'orientalisme qu'il donne est celle « d'une manière d'appréhender l'Orient qui est basée sur la place spéciale qu'a l'Orient dans l'expérience européenne occidentale²⁸. » (Saïd, 2003 : 1)

Pour définir l'orientalisme, Saïd trouve utile d'utiliser la notion de "Discours" développée par Michel Foucault dans *L'Archéologie du savoir*²⁹. Il est nécessaire de voir l'orientalisme comme un Discours, selon Saïd, pour comprendre l'entreprise systématique par laquelle la culture européenne put gérer et produire l'Orient dans tous les domaines (politiquement, sociologiquement, idéologiquement, imaginativement...) après la période des Lumières (Saïd, 2003 : 3).

L'orientalisme est un mode de Discours supporté par des institutions, un vocabulaire, une imagerie et des doctrines (Saïd, 2003 : 2). À la fin du XVIII^e siècle, l'orientalisme commence à servir d'institution pour diriger et traiter de l'Orient (Saïd, 2003 : 3). L'orientalisme constituait une sorte d'archive d'informations visant à donner une explication au comportement des Orientaux, à leur donner une mentalité, une généalogie, une atmosphère. Au-delà de la production de savoir de l'orientalisme, l'aspect pratique est central : à partir de la création de l'orientalisme, il y eut un continuel investissement occidental en Orient. Cet investissement entraîna lui-même une multiplication et une prolifération des propos orientalistes dans la culture en général (Saïd, 2003 : 6, 23, 41-42). Au-delà de sa base littéraire et académique, qui est longuement analysée par Saïd dans son livre, l'orientalisme constitue une vision politique de la réalité ayant des conséquences tangibles (Saïd, 2003 : 43, 44).

²⁷ La date pour ce livre dans les références bibliographiques est 2003 car j'ai travaillé avec la réédition publiée en 2003.

²⁸ En anglais dans le texte : "a way of coming to terms with the Orient that is based on the Orient's special place in European Western experience."

²⁹ Edward Saïd a au début de sa carrière académique grandement participé à propager les idées de Foucault aux USA. Après l'écriture de *L'Orientalisme* en 1978, son opinion sur le penseur français changea, au point d'adopter une approche "délibérément anti-Foucault" (Racevskis, 2005 : 83, 84).

La relation Orient/Occident ne fut jamais considérée comme “égale”. L’orientalisme est dès le début basé sur une distinction ontologique et épistémologique entre la supériorité de l’Occident et l’infériorité de l’Orient et a au cours du temps approfondi et renforcé cette distinction (Saïd, 2003 : 2, 41-42). La distinction basique entre Est et Ouest, Orient et Occident, est représentée comme une séparation entre le familier (Europe, Occident, “nous”) et l’étranger (l’Orient, l’Est, “eux”). Elle a servi de fondation pour de nombreuses théories, productions littéraires et rapports politiques concernant l’Orient, ses peuples, coutumes, destinées, et a également été utilisée pour justifier le colonialisme (Saïd, 2003 : 2-3, 41-44). L’archivage d’informations permettait de voir les Orientaux avec des caractéristiques régulières, ce qui facilitait leur gestion par les Occidentaux (Saïd, 2003 : 41, 42). Ces caractéristiques régulières étaient une simplification et essentialisation de l’Orient et des Orientaux, qui en devenaient “orientalisés”. Le lecteur occidental non initié était amené à accepter ces codifications orientalistes comme étant le “vrai” Orient (Saïd, 2003 : 67).

En critiquant l’orientalisme, l’intention d’Edward Saïd n’est cependant pas de dire ce que serait le “vrai” Orient et en quoi il différerait de l’Orient décrit par les orientalistes. Il ne souhaite pas suggérer qu’il existe un vrai ou faux Orient (ou un vrai et faux Islam, arabe...) (Saïd, 2003 : 322). Saïd explique en 1987 dans l’introduction de *L’Orientalisme* que les termes d’Orient, aussi appelé “*East*” et d’Occident, aussi appelé “*West*”, ne sont pas stables ontologiquement (Saïd, 2003 : XII).

Parmi l’Occident, la France et le Royaume-Uni ont une place particulière en ce qui concerne l’orientalisme. L’entreprise coloniale de ces deux pays eut un important versant culturel, qui devait justifier leur colonialisme. Les écrits orientalistes de l’époque avaient la visée de démontrer la grande force de l’Occident en la comparant avec son “autre” oriental (Saïd, 2003 : 4).

La critique principale de Saïd à l’orientalisme est que ce système de pensée approche une réalité humaine hétérogène, dynamique et complexe d’un point de vue essentialiste non critique. Ce point de vue suppose une réalité orientale durable et à l’opposé une essence occidentale, également durable, qui observe l’Orient de loin. Cette position occulte les changements historiques et les intérêts des orientalistes (Saïd, 2003 : 333, 334). Si la représentation de l’Orient est fausse, cela vaut aussi pour l’opposition Orient/Occident, qui est selon Saïd à la fois trompeuse et indésirable (Saïd, 2003 : 336). L’identité orientale, occidentale ou en général humaine n’est pas naturelle et stable, mais construite et parfois complètement inventée. Il est

important d'avoir conscience qu'une culture, un soi, une identité nationale peuvent changer (Saïd, 2003 : 332).

Si l'orientalisme était surtout une discipline européenne au début, cela changea après la Seconde Guerre mondiale et surtout après les guerres israélo-arabes. L'arabe musulman devint une figure importante dans la culture populaire et les politiques américaine et européenne (Saïd, 2003 : 284, 285). Le renouveau de l'orientalisme qui s'ensuivit n'est que partiel : les idées de l'orientalisme européen ont perduré, d'une manière plus ou moins diluée. Les dogmes les plus persistants de l'orientalisme sont la différence absolue et systématique entre l'Occident ("rationnel, développé, humain, supérieur") et l'Orient ("aberrant, sous-développé, inférieur"). L'Orient est "éternel, uniforme et incapable de se définir lui-même" (Saïd, 2003 : 300, 301). Il est donc considéré comme inévitable et même scientifiquement objectif que l'Occident soit chargé de décrire l'Orient, avec un vocabulaire systématique et généralisé. Selon un autre dogme, l'Orient est soit quelque chose que l'on doit craindre, soit quelque chose que l'on doit contrôler (par la pacification, la recherche et le développement, ou encore l'occupation). Ces dogmes sont encore présents dans l'approche des gouvernements occidentaux par rapport au Proche et Moyen-Orient (Saïd, 2003 : 301). En d'autres termes, l'orientalisme a été adapté à l'impérialisme nord-américain, dont un des buts est toujours de dominer l'Orient (Saïd, 2003 : 322).

3.2.2 Définition Orient et Occident

Un problème pourrait en apparence se dresser contre l'utilisation de la théorie de l'orientalisme par Saïd dans un travail sur l'Afghanistan : géographiquement, ce pays ne se trouve pas en Orient. Sur le site du conseil de sécurité de l'ONU, l'Afghanistan est listé dans "Asie" et non dans "Moyen-Orient"³⁰. S'il n'y a que peu de références à l'Orient dans les discours politiques du corpus, il est par contre souvent question du Proche ou du Moyen-Orient. Bien que l'Afghanistan ne fasse pas partie du Moyen-Orient, il est tout de même concerné par le discours orientaliste. "L'Orient" imaginé par les Occidentaux ne se limite pas aux frontières du Moyen-Orient. En tant qu'idée, l'Orient de l'orientalisme est une création occidentale, même si elle n'est pas entièrement dénuée de liens avec la réalité. Cette idée demeura fixe pendant un certain

³⁰ <https://main.un.org/securitycouncil/fr/content/repertoire/asia>

nombre d'années, peu importe les changements qui se produisaient dans les régions dites orientales (Saïd, 2003 : 5).

En se basant sur Saïd, Ziai définit l'orientalisme comme « la production de connaissances sur d'autres personnes définies culturellement [...] qui sert à constituer l'identité de soi et [...] permet des revendications politiques et des exclusions³¹. » (Ziai, 2012 : 7). Ziai évoque l'analyse de Stuart Hall (Hall, 1992), qui démontre que dans l'expansion coloniale européenne, y compris celle en dehors de l'Orient, la classification du non-Occident dans un système de représentation dichotomique et hiérarchique a servi à construire l'identité de l'Occident comme civilisé, rationnel, discipliné, supérieur...³² (Ziai, 2012 : 7). La constitution de l'identité de soi à travers la définition de l'identité de l'autre est au cœur de mon sujet et de ma problématique.

Dans son livre, Saïd montre que « le développement et la maintenance de chaque culture nécessitent l'existence d'un alter ego différent et concurrent. » (Saïd, 2003 : 332) Il poursuit en avançant la thèse que la construction de chaque identité (orientale, occidentale, nationale...) implique toujours d'établir des opposés, des "autres"³³. Ces autres sont continuellement analysés et les différences entre "eux" et "nous" sont toujours réinterprétées. Chaque période et chaque société recréent leurs "autres". L'identité propre ou bien "d'autres" est toujours en mouvement selon le contexte historique, social, intellectuel et politique (Saïd, 2003 : 332). Ce qui reste constant malgré les changements de contextes est que la représentation des "autres" montre une image inversée, comme dans un miroir, surtout en ce qui concerne les valeurs. La question de la civilisation ou la caractéristique d'être "civilisé" est considérée comme très importante et très valorisée dans la société occidentale. Si le monde occidental constitue les "civilisé-es" alors les "autres" font figure de "primitif-ves" ; ainsi fonctionne le miroir inversé. Si la caractéristique de la tolérance est particulièrement valorisée à un moment donné ou dans un contexte donné, alors la caractéristique miroir dévalorisée, c'est-à-dire dans ce cas, l'intolérance sera attribuée aux "autres" (Terkessidis 2004, 105).

"*Othering*" est un autre nom pour désigner la création et la mise en opposition avec les "autres" ; il en sera question dans le prochain chapitre.

³¹ En anglais dans le texte : "production of knowledge about culturally defined others (...) which serves to constitute the identity of the Self and (...) allows for political claims and exclusions".

³² Une analyse féministe montre que ces attributions dichotomiques sont liées à l'opposition binaire entre le masculin et le féminin, c'est-à-dire entre la culture et la nature (Ziai, 2012 : 7).

³³ J'emploierai pour "autre" une minuscule, comme l'a fait Tzvetan Todorov dans sa préface de *L'Orientalisme*. "Autre" avec une majuscule est considéré comme étant une construction essentialiste, qu'il désigne l'Oriental, l'Arabe, le Musulman, ou la Femme (Dayan-Herzbrun, 2018).

Les débats sur l'identité française ou sur l'identité de l'Islam font partie des mêmes processus interprétatifs impliquant les identités de différents "autres", qu'elles soient étrangères, réfugiées ou infidèles. Ces processus ont des effets très concrets dans la société, comme dans les lois sur l'immigration, la légitimation de la violence ou de l'insurrection, l'éducation et la politique extérieure. Cette dernière consiste en partie à désigner qui sont les ennemis officiels de l'État... C'est pourquoi il est important d'établir comment les "autres" sont constitués en tant que tels (Saïd, 2003 : 332). Analyser la manière dont les "autres" d'une société sont décrits en dit beaucoup plus sur la société que sur les autres eux-mêmes. L'orientalisme a dès le début davantage trait à l'identité et la culture occidentale qu'à l'identité orientale (Saïd, 2003 : 2, 12). L'orientalisme est un outil d'analyse très utile, ma problématique traitant de la dénomination et caractérisation de l'autre comme partie intégrante du processus de l'identification de soi-même.

L'Europe et l'Occident se sont servis de la définition de l'Orient, qui leur fournissait (et fournit encore) un contraste d'images, d'idées, de personnalités et d'expériences (Saïd, 2003 : 1, 2). Ces contrastes sont utilisés dans le processus de distinction et d'opposition à l'Orient servant à renforcer l'identité de la culture européenne (Saïd, 2003 : 3). L'orientalisme propage l'idée que la culture européenne est supérieure aux autres cultures. Il y a une hégémonie des idées européennes, et notamment des idées européennes sur l'Orient, qui appuient l'idée que l'Europe serait supérieure à un Orient "primitif" et "sous-développé" (Saïd, 2003 : 7).

En Europe, au début du XX^e siècle, la relation Occident/Orient était vue comme celle entre un partenaire fort et un faible, ce qui se traduisait par une désignation de l'Oriental comme quelqu'un "d'irrationnel, dépravé (déchu), enfantin, 'différent'", ce qui sous-entendait que l'Européen était "rationnel, vertueux, mature, 'normal'" (Saïd, 2003 : 40). Il sera intéressant de voir dans quelle mesure ces oppositions sont encore présentes dans les discours des présidents français.

3.2.3 Orient comme un ennemi

Cet autre oriental n'est pas seulement représenté comme foncièrement différent du soi occidental, mais également comme potentiellement dangereux. Dans le Discours sur l'Orient, les "autres" sont souvent décrits comme irrationnels et violents.

Après la victoire contre l'ennemi soviétique et la fin de la bipolarité de la guerre froide, l'équilibre mondial s'en est trouvé bouleversé. La dynamique d'après-guerre froide a vu

l'émergence d'un nouvel "ennemi" de l'Occident en la figure des djihadistes. Cela a réactivé les anciennes représentations mythifiées de l'altérité arabo-musulmane, comme celles, développées dans l'orientalisme aux XIX^e et XX^e siècles, qu'analyse Saïd. Cette altérité nécessite une « coupe radicale et immuable entre Orient et Occident. » (Ramel, 2004 : 115) Les attentats du 11 septembre 2001 renforcent encore plus les conceptions dichotomiques entre l'Orient et l'Occident et leurs propagations dans les médias et discours (Ramel, 2004 : 114, 115).

Une conception dichotomique relève d'une certaine simplicité et d'une certaine clarté. Le prix à payer pour la dichotomie entre Orient et Occident, dans les médias et discours, est une décontextualisation. Lorsqu'il est fait mention d'Al-Qaïda dans les discours politiques, on peut souvent voir un manque de références historiques. Cette "ahistorisation" dans les médias et les discours politiques est particulièrement courante lorsqu'il s'agit de sujets traitant du Moyen-Orient et du terrorisme.

Le savoir produit par l'orientalisme a plus à voir avec « les besoins et désirs de l'Occident qu'avec les réalités de l'Orient³⁴. » (Ziai, 2012 : 7). Ce savoir fait référence aux identités de l'un et de l'autre, mais aussi à la politique, participant à l'entreprise de légitimation de la colonisation de l'Orient. Il s'agit dans ce travail de voir si l'on peut retrouver cette production de connaissances dans les discours, à travers les dichotomies France/Afghanistan.

Les destructions et guerres menées par les Occidentaux au nom de la "liberté" n'auraient pas eu lieu sans le présupposé que "ces gens là-bas n'étaient pas comme "nous" et n'appréciaient pas "nos" valeurs"³⁵ (Saïd, 2003 : xv). La mise en opposition de "l'autre" grâce aux concepts d'Orient et d'Occident facilite la manipulation et l'organisation de passions collectives comme la peur, la haine, le dégoût et l'arrogance, ce qui est un prérequis pour une adhésion à la guerre (Saïd, 2003 : xii).

L'argument de valeurs opposées est souvent utilisé pour expliquer les conflits. Les attentats d'Al-Qaïda en Occident ont souvent été expliqués par une haine des djihadistes envers nos valeurs, et il est souvent question de la "défense de nos valeurs" dans les discours traitant de la guerre en Afghanistan³⁶.

Les sociétés arabes et musulmanes contemporaines ont été massivement et agressivement attaquées pour leur "sous-développement", manque de démocratie et abrogation des droits des

³⁴ En anglais dans le texte : "matched rather the needs and desires of the West than the realities of the East".

³⁵ En anglais dans le texte : "these people over there were not like "us" and didn't appreciate "our" values".

³⁶ Par exemple dans le discours du 19.11.2001 de Jacques Chirac ou d'Emmanuel Macron du 29.10.2021.

femmes. Ces arguments culturalistes fournis à l'origine par les orientalistes sont souvent utilisés pour justifier que les Taliban (ou autres groupes musulmans) ne devraient pas être au pouvoir, masquant par là même les véritables intérêts derrière les interventions dans le Sud global, comme la dominance mondiale, le contrôle de la sécurité ou des ressources. Les mêmes clichés et stéréotypes sont employés pour tenter de justifier le pouvoir et la violence occidentale en Orient (Saïd, 2003 : XIV, XV). La simplification de notions telles que la modernité, le développement et la démocratie, présente un certain danger, car ce ne sont pas des concepts dont on peut facilement déterminer l'absence ou la présence dans un contexte donné (Saïd, 2003 : XIV).

3.2.4 Orient comme création occidentale

L'Orient et l'Occident ont une relation de pouvoir, de domination et d'hégémonies (Saïd, 2003 : 5). Cette relation est telle que la définition de l'Orient par l'Occident, car partant d'une position de force, crée d'une certaine manière l'Orient et l'Oriental (Saïd, 2003 : 40).

Comme le rappelle Saïd, on ne peut pas effacer toute l'histoire d'un pays pour y inscrire un futur déterminé de l'extérieur, malgré les nombreuses tentatives de l'Occident. Le fait d'essayer quand même revient à considérer la population et son histoire comme de simples obstacles. Les gouvernements occidentaux comptent souvent sur le soulèvement du peuple autochtone contre le pouvoir en place ou contre une faction, et ne comprennent pas que la population accepte la situation de son pays. En Afghanistan, les officiers français employaient la technique du "win hearts and minds", dont il est question dans la partie 4.2.2, pour tenter de convaincre la population afghane de se ranger du côté des forces d'occupation et contre les Taliban (Saïd, 2003 : XII).

La nature de la construction semi-mythique qu'est l'Orient a souvent changé au fur et à mesure des décennies (Saïd, 2003 : XII). L'histoire est une construction humaine qui peut être défaite et réécrite, avec différents silences et élisions, pour correspondre aux intérêts et soucis de ceux au pouvoir. En changeant l'histoire de l'Orient, différentes formes sont imposées, « pour que "notre" Est, "notre" Orient soit "à nous" de posséder et diriger³⁷. » (Saïd, 2003 : XLV).

³⁷ En anglais dans le texte : "My argument is that history is made by men and women, just as it can also be unmade and re-written, always with various silences and elisions, always with shapes imposed and disfigurements tolerated, so that "our" East, "our" Orient becomes "ours" to possess and direct. "

Maîtriser la définition d'un pays, ses dénomination et description, permet de le maîtriser et contrôler. Saïd commence l'introduction de son livre en écrivant que l'Orient est presque une invention européenne, qui était depuis l'antiquité un endroit de « romance, êtres exotiques, mémoires obsédantes et paysages, expériences remarquables³⁸. » (Saïd, 2003 : 1). Plus que les autres peuples occidentaux, les Français et les Britanniques avaient une longue tradition d'orientalisme. L'Orient est la plus grande, la plus riche et la plus ancienne des colonies européennes (Saïd, 2003 : 1).

L'Orient est aussi le concurrent culturel de l'Europe et une de ses plus profondes et récurrentes images de "l'autre" (Saïd, 2003 : 1). Les discours occidentaux traitant de l'Orient peuvent chercher à assurer la supériorité occidentale culturelle, mais aussi politique et sociale.

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la prédominance des USA, l'implication des autres pouvoirs européens et atlantiques (et pas juste français et britanniques) changea la perception de l'Orient et la manière d'agir par rapport à cette région. L'orientalisme, comme l'emploie Saïd, fait surtout référence à l'entreprise culturelle et coloniale britannique et française (qui se traduit par exemple par la traite des épices, les armées coloniales, les textes et terres bibliques, les sectes et philosophies orientales qui furent adaptées à un contexte européen, etc.). Cette entreprise montre une proximité entre R.-U., la France et l'Orient, une domination de ces deux pays sur l'Orient et l'orientalisme jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après cette guerre, les USA ont dominé l'Orient et l'ont approché de la même manière que la France et les R.-U. l'ont fait auparavant (Saïd, 2003 : 3, 4).

Cela montre la pertinence de l'analyse de discours politiques français au sujet de l'Afghanistan. Même si le gouvernement français n'a fait que suivre le commandement des USA et de l'OTAN dans cette intervention, son rapport à l'Orient ajoute une certaine lumière à ces discours.

Saïd souhaite une opposition à "l'efficacité meurtrière" des concepts faussement unifiants comme "Amérique", "Occident" ou "Islam". Des identités collectives sont inventées dans des conflits réducteurs, même si les très nombreux individus qui en font partie sont en fait très divers. Ces identités créées ont une grande influence et un important pouvoir de mobilisation (Saïd, 2003 : XXII).

³⁸ En anglais dans le texte : "a place of romance, exotic beings, haunting memories and landscapes, remarkable experiences" (Saïd, 2003 : 1).

3.2.5 Critiques de l'Orientalisme de Saïd

Le succès mondial du livre de Saïd fut également accompagné de nombreuses critiques, notamment dans le monde universitaire. Un échantillon de ces critiques, non exhaustif, constitue cette sous-partie.

3.2.5.1 Défense de l'orientalisme

Après la sortie du livre *L'Orientalisme*, plusieurs chercheur·euses sont venu·es à la défense de l'orientalisme et de l'Occident et ont critiqué l'œuvre de Saïd. L'une de ces critiques est formulée par Ibn Warraq dans son livre *Defending the West: A Critique of Edward Said's Orientalism*. Warraq reproche à Saïd de salir la réputation des orientalistes. Selon lui, elles n'ont pas montré "l'autre" oriental comme passif et naturellement inférieur aux Occidentaux·ales. Elles n'étaient pas anti-arabes, antimusulmans ou pro-impérialisme européen. Un autre point contentieux pour Warraq est que Saïd encouragerait la mentalité de victime et l'apitoiement sur soi-même, ce qui leur donnerait une excuse pour ne pas se remettre en question. Warraq est allé jusqu'à qualifier le ton de Saïd de "terrorisme intellectuel" (Fahey, 2010 : 156).

3.2.5.2 Un orientalisme trop limité

Kober se positionne pour une ouverture de l'interprétation du mot "orientalisme". Son interprétation est en effet très liée au monde arabo-musulman, alors que le terme, comme le dit Saïd lui-même, peut désigner bien d'autres régions et cultures. L'idée est cependant très souvent limitée et surtout employée dans ce contexte, y compris par Saïd. Ce dernier explique cela par le fait que l'Orient dont parlent les Européens serait presque toujours une représentation du Proche-Orient. Kober nuance cette idée en rappelant combien la colonisation en Indochine fut importante pour la France, de même que l'invention du japonisme. Il regrette que ces réalités historiques soient souvent exclues de la pensée de Saïd du mode relationnel entre l'Europe et l'Orient (Kober, 2014 : 94).

Mart et al. critiquent également l'orientalisme de Saïd pour une vision des choses trop limitée. L'Orient de Saïd est selon eux réduit au Moyen-Orient, et celui-ci est lui-même réduit à une partie du monde arabe, excluant les études turques, persiennes et sémitiques. Cela revient à isoler les études arabes de leurs contextes historique et philologique (Mart et al., 2010 : 370).

3.2.5.3 Problème d'essentialisme

Irfan Khawaja reproche à Edward Saïd d'être inconsistant et contradictoire en ce qui concerne sa position sur l'essentialisation (Khawaja, 2007 : 691, 702).

D'un côté, Saïd critique fermement l'essentialisme en ce qui concerne l'Islam. Il affirme à maintes reprises qu'il n'y a pas "un" Islam. Le terme d'Islam serait selon Saïd une simple fiction, il y aurait de nombreux Islams, autant dans les pratiques que dans les opinions (Khawaja, 2007 : 698, 699).

De l'autre côté, Saïd est déterminé dans son livre à essentialiser l'orientalisme, et toutes les autres doctrines (chrétienté, marxisme, etc.). Cette essentialisation peut être très directe, comme page 42³⁹, mais aussi plus détournée. La cohérence interne et l'unité de l'orientalisme justifient selon Saïd une large généralisation sur la nature de l'orientalisme, à travers différents contextes (Khawaja, 2007 : 694). L'orientalisme devient le prisme par lequel l'entière attitude de l'Occident envers l'Orient doit être vue et analysée. Dans son livre, Saïd analyse les écrits de nombreuses personnes (Homère, Flaubert, George W. Bush, etc.) et généralise à travers les différentes époques, cultures, genres littéraires et intérêts politiques entre autres, ne se concernant qu'avec ce qu'ils ont d'après lui en commun : être orientalistes. Les différences entre ces différents écrits, que ce soit au niveau du contexte ou des genres littéraires, ne sont pas prises en compte (Khawaja, 2007 : 695, 696). Cette tendance de Saïd à la généralisation est surnommée par Lazar et Lazar « une tendance à peindre avec de larges coups de pinceau⁴⁰. » (Lazar, Lazar, 2004 : 234)

Le problème du livre *L'Orientalisme* est que cette essentialisation de l'orientalisme est nécessaire pour sa structure : sans elle, le livre n'a pas de thèse (Khawaja, 2007 : 698). La contradiction de Saïd peut se résumer selon Khawaja par le fait que Saïd essentialise l'orientalisme, tout en condamnant l'orientalisme pour assigner une essence à l'Orient (Khawaja, 2007 : 702).

³⁹ Saïd déclare à la page 42 de *L'Orientalisme* : 'the essence of Orientalism is the ineradicable distinction between Western superiority and Oriental inferiority' (Traduction : l'essence de l'orientalisme est la distinction indéracinable entre la supériorité occidentale et l'infériorité orientale).

⁴⁰ En anglais dans le texte : "Saïd's tendency to paint with broad brushstrokes".

3.2.5.4 Manque d'alternative

Un des manquements nommés par Mart et al. est le manque d'alternative donné par Saïd après sa critique de l'orientalisme. Saïd ne propose dans son livre aucune approche "d'autres" cultures qui serait appropriée, ce qui selon Mart et al. laisserait au lectorat une impression de dilemme et d'ambiguïté non résolus. Saïd explique cette absence en écrivant que son but n'est pas de remplacer le système des représentations de l'orientalisme par un nouveau système (Mart et al., 2010 : 369).

3.2.6 Othering

Il n'est pas rare pour les travaux utilisant la CDA de regarder les processus "d'othering", notamment dans les recherches sur la construction de l'identité nationale (Reyes, 2011 : 785).

Le terme "othering" dans les études culturelles est défini comme « la construction d'un étranger autre qui sert à la projection pour la (re-)production de sa propre (positive) identité⁴¹. » (Ziai, 2012 : 7)

Saïd analyse dans son livre *L'Orientalisme* la construction de l'Orient dans la culture occidentale. Cette construction est basée sur une distinction ontologique entre l'Orient et l'Occident. L'Orient fut construit comme une antithèse de l'Occident, c'est-à-dire comme l'autre de l'Occident. Le terme d'othering n'ayant été utilisé dans la théorie qu'à partir de 1985 par Spivak, Saïd ne l'a pas utilisé dans son livre⁴² (Thomas-Olalde, Velho, 2011 : 29).

Les Orientaux·ales n'étaient pas analysé·es comme des personnes, mais comme des problèmes à résoudre ou à confiner, ou bien à s'appropriier en même temps que leurs territoires (Saïd, 2003 : 207). Il y a une homogénéisation, une stéréotypisation et une essentialisation de l'Orient et de ses habitants. Ces processus sont des pratiques discursives produisant une image du "soi" à travers la construction d'une dichotomie, d'un antagonisme. La mise en contraste entre l'image de l'Europe et celle de l'Orient montre la première comme progressive, rationnelle et libérale, tandis que la seconde est montrée comme "arriérée", irrationnelle et despotique. Cette

⁴¹ En anglais dans le texte : "the construction of an alien other which serves as a projection for the (re-) production of one's own (positive) identity".

⁴² Dans la réception postcoloniale du travail de Saïd, son analyse de l'orientalisme est vue comme l'analyse d'une pratique paradigmatique de l'othering et a servi de base pour le développement d'autres théories (Thomas-Olalde, Velho, 2011 : 29).

mise en contraste a pour but de démontrer la supériorité occidentale. L’homogénéisation ne se produit pas que du côté des autres, mais du “nôtre” aussi. L’unification qui en résulte peut ensuite être utile pour faire taire les voix discordantes pouvant s’élever contre certaines décisions ou mesures (Saïd, 2003 : 7 ; Thomas-Olalde, Velho, 2011 : 29, 31).

Selon Graham et al., la création d’un autre mauvais et anormal fait partie de la rhétorique typique d’un discours guerrier visant à légitimer (Graham et al., 2004 : 202).

Le terme *othering* signifie transformer quelqu’un·e en un·e “autre”⁴³. Les Afghan·es sont transformé·es en “autres” de bien des manières différentes dans les discours du corpus.

Cette transformation en autre peut être utilisée pour créer une hiérarchie et légitimer la domination du “nous” sur “eux” (Thomas-Olalde, Velho, 2011 : 29).

Dans un contexte de discours sur une guerre ou une intervention à l’étranger, la qualification d’autre est souvent associée à celle d’ennemi ou de terroriste. Cette qualification et l’argument de la prévention de futures attaques participent à justifier le bien-fondé d’une action guerrière. Dans les discours au sujet de la guerre contre le terrorisme, les ennemis sont décrits comme dénués de sens moral, leurs croyances et valeurs comme étant déviantes, radicales et répugnantes moralement. Elles sont aussi associées sans différenciation à d’autres idéologies d’oppression, ce qui souligne leur caractère “mauvais”. Les valeurs des ennemis sont considérées comme politiques et idéologiques, tandis que les valeurs occidentales apparaissent universelles et donc dénuées d’arrière-plan politique ou idéologique. L’exclusion des ennemis de l’ordre moral participe à la justification de la guerre (Lazar, Lazar, 2004 : 229, 230).

Les actions de l’ennemi sont également qualifiées différemment de celles des Alliés, même si ces actions sont similaires dans les faits. Cette différence se traduit par une criminalisation des actions politiques de l’ennemi, ce qui les rend illégitimes (Lazar, Lazar, 2004 : 231).

La peur de l’autre est due selon Wathier et al. à une perte d’identité propre. Le rapport à l’autre amène à confronter ce que l’on est (ses histoire, culture, avenir, etc.) avec l’autre, ce qui peut révéler une fragilité identitaire (Wathier et al., 1998 : 56). Pour se protéger de la violence de cette confrontation et d’une possible perte culturelle, il serait pour l’être humain

⁴³ La dénomination “d’autres” par l’Occident n’est pas réservée aux Orientaux·ales. Il existe d’autres membres de la société occidentale qui étaient elleux aussi considéré·es comme en retard, dégénéré·es, incivilisé·es, tel·les les délinquant·es, les personnes avec des troubles psychiques, les femmes, les pauvres, etc. Ces personnes étaient tout comme les Orientaux·ales étudié·es sous le prisme du déterminisme biologique et de l’avertissement moral et politique. L’identité de toutes ces personnes était décrite comme “autre” (Saïd, 2003 : 207).

naturel de chercher à éliminer l'autre, qui est la preuve de son propre "échec symbolique" (Wathier et al., 1998 : 58).

3.3 Théorie du "choc des civilisations"

La théorie du "choc des civilisations" est évoquée à plusieurs reprises dans les discours du corpus, plus ou moins directement. Pour plus de clarté sur cette théorie et sa réception, il m'a semblé important d'y consacrer un sous-chapitre.

La théorie du "choc des civilisations" naît en 1964 avec l'islamologue Bernard Lewis, et est développée plus tard par Samuel Huntington dans son livre *Choc des civilisations*⁴⁴.

Cette théorie et sa réception dans certaines sphères politiques sont fortement critiquées pour plusieurs raisons. De nombreux conflits et attentats sont souvent expliqués par une simple attaque de l'islam contre le judéo-christianisme, en omettant le rôle que le colonialisme et le néo-colonialisme et leurs conséquences peuvent avoir. D'un autre côté, de nombreux mouvements religieux dans le monde arabe profitèrent de cette polarisation dans les médias occidentaux pour rallier de nouvelles personnes contre l'Occident. Ainsi, un phénomène de polarisation se produit, alimentant les deux pôles : « Bush prospérera grâce à Al-Qaïda ; Al-Qaïda recrutera grâce à Bush », comme le résumait Halimi et al. (Halimi et al., 2014 : 25, 26). Malgré les critiques envers cette théorie, nombreux sont les médias et les politiques qui reprennent cette théorie en 2001, voyant dans les attentats du 11 septembre la confirmation de sa véracité. La théorie du choc des civilisations gagne ainsi en popularité et en visibilité (Mélendri, 2003 : 29).

La théorie de Huntington est vue comme une prophétie permettant d'expliquer le monde, maintenant que la guerre froide est finie (Mélendri, 2003 : 29). Selon Huntington, après le conflit entre les deux blocs, les conflits suivants seront entre cultures et civilisations. La religion est d'après lui un marqueur essentiel d'identification dans les rapports entre les "nous" et les "eux". Il divise la majorité de la population mondiale en six groupes : japonais, chinois ou sinic, orthodoxe, islamique, hindou et occidental. La mondialisation grandissante après la guerre froide aurait eu pour conséquence d'exacerber les différences entre ces groupes et l'importance

⁴⁴ La version française fut publiée en 1997, éditée par les Éditions Odile Jacob. La référence originale est Huntington, S., (1996). *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*. Simon & Schuster.

que ces groupes y accordent. La prétention de l'Occident à l'universalité entrerait par exemple en conflit avec l'Islam, qui rejetterait une culture qui ne serait pas compatible avec son sens de l'identité⁴⁵. Cette partie de la théorie de Huntington est la raison principale de la popularité du livre d'Huntington après le 11 septembre (Mélendri, 2003 : 30).

George Bush décrète peu après les attentats une croisade éternelle contre le terrorisme, qu'il appelle plus tard "islamo-fascisme", expression qui n'est pas reprise par les présidents français (Halimi et al., 2014 : 25). De son côté, Ben Laden proclame une guerre sainte contre les États-Unis. Bush change rapidement de discours, déclarant que l'Islam n'est pas un ennemi, et que ce sont les terroristes qui s'éloignent de l'Islam par leurs actes. Selon Mélendri, ce refus d'amalgame serait lié à la peur du gouvernement américain d'aliénation de la communauté musulmane, qui pourrait se retourner contre les États-Unis et se rapprocher des terroristes⁴⁶ (Mélendri, 2003 : 35). Les appels à l'unité de part et d'autre cachent les dissensions internes présentes dans les deux camps : le conflit interne à l'Islam (sunnites/chiites) et les contentieux entre une partie des musulmans et les États-Unis (Mélendri, 2003 : 36).

Selon Saïd dans son texte *Le mythe du Choc des Civilisations*, il serait plus correct de parler de "choc des définitions" de civilisations plutôt que de "choc des civilisations"⁴⁷. Ce qui caractérise "notre" culture et civilisation n'est pas forcément ce que ses porte-paroles officiels déclament. Cet aspect est important dans le cadre de ce mémoire. En tant que représentants élus par le peuple, les présidents de la République française sont des porte-paroles de la culture officielle et de l'identité française. Cette position leur permet de diffuser leur définition de ce qu'est la France, des critères d'appartenance ou de non-appartenance à la culture française, de ses échelles de valeurs, de ses ennemis et de ses "autres". En prenant seulement la culture officielle et dominante en compte, Huntington efface la diversité culturelle des pays et les conflits qui existent entre les tendances alternatives et la culture officielle. Cet effacement et la supposition d'une « totale homogénéité entre culture et identité » reviennent selon Saïd à « oublier ce qui est vital et fertile dans la culture. » (Saïd, 1997) Dans ce mémoire, seule la culture officielle sera analysée, mais il est important de connaître les limites de ce que cette analyse peut fournir en ce qui concerne l'identité française.

⁴⁵ Il s'agit ici d'un résumé de la thèse d'Huntington. Pour plus d'informations, voir le livre *Choc des civilisations* mentionné plus haut.

⁴⁶ Si une partie de la communauté musulmane a admiré Ben Laden, ce n'est selon Mélendri pas par conviction religieuse mais plutôt à cause de frustrations matérielles dues à l'impérialisme américain (Mélendri, 2003 : 39).

⁴⁷ Seulement certains aspects de la critique de la thèse d'Huntington par Saïd seront énoncés. Les autres aspects sont présents dans son texte de 1997 *Le mythe du Choc des Civilisations*.

3.4 Théories sur la guerre

Dans les discours et dans l'analyse apparaissent différentes visions et théories sur la guerre, et surtout sur ce qu'était la guerre en Afghanistan. Certaines de ces théories seront explicitées dans cette partie.

3.4.1 Guerre humanitaire/ guerre juste

3.4.1.1 Définition

Selon Connah, la “guerre juste” a différentes caractéristiques. Les deux caractéristiques principales concernent le droit d'entrer en guerre (*jus ad bellum*) et la conduite appropriée, “juste”, à suivre pendant la guerre (*jus in bello*). Il existe aussi le *jus post bellum* qui concerne la fin de la guerre et ses conséquences (Connah, 2020 : 71).

Selon la première caractéristique, afin d'être nommé “guerre juste”, un conflit doit répondre à certains critères : il doit y avoir une raison légitime d'entrer en guerre ; cette décision doit être prise par une autorité légitime ; il ne sera fait usage de la force qu'en dernier recours et avec une bonne intention et cet usage doit être proportionnel et mesuré ; et enfin son objectif doit être la paix sur le long terme, avec un succès probable (Connah, 2020 : 71).

3.4.1.2 Présence dans les discours

Différentes raisons de qualifier la guerre en Afghanistan de “juste” furent avancées dans les discours. Détruire Al-Qaïda et punir les Taliban étaient liés à une peur que d'autres actes terroristes succèdent à ceux du 11 sept. Le but de protéger la communauté internationale était vu comme un objectif “juste” par les dirigeants et les populations américaines et occidentales en général (Connah, 2020 : 72).

D'autres raisons avancées font davantage le lien entre l'aspect de justice et l'aspect humanitaire. Une autre dénomination pour “guerre juste” est celle de guerre humanitaire.

Dans les discours présidentiels français, la guerre en Afghanistan est parfois présentée comme ayant des aspects humanitaires et étant “juste”⁴⁸, notamment par rapport au secours des

⁴⁸ François Hollande déclara par exemple : « La France s'est battue en Afghanistan pour une cause juste. » (H - 21.12.2012).

populations locales. Ce discours présente les forces et institutions occidentales comme des sauveurs.

Pourtant des éléments de discours semblent montrer une volonté de laisser croire le contraire, comme nous le verrons dans l'analyse empirique.

Si ni le terme de "guerre humanitaire" ni celui de "guerre juste" ne furent utilisés directement par les dirigeants français au sujet de l'intervention en Afghanistan, ces sujets furent évoqués indirectement. Dans les discours de dirigeants des États-Unis, les références à ces visions de la guerre furent plus directes. Le terme de "Just War" fut souvent utilisé pour désigner l'intervention en Afghanistan. Ils la présentèrent comme une opération de délivrance des Afghans de la dictature des Taliban, comme une guerre humanitaire en faveur de la démocratie. L'argument de l'exportation de la démocratie est souvent utilisé pour justifier l'intervention. Ce sujet sera plus amplement développé dans l'analyse empirique (Victor, et al. 2005 : 165 ; Connah, 2020 : 70).

3.4.1.3 La guerre en Afghanistan était-elle juste ?

À la suite des attentats du 11 septembre 2001 et à l'impulsion nord-américaine, la réaction des pays occidentaux fut de déclencher une intervention militaire. Selon Victor et al., ces interventions ne sont pas nécessairement dénuées de visées humanitaires, mais celles-ci servent de caution aux opérations militaires, dont les objectifs sont en priorité politiques et stratégiques. Cette caution, qu'elles appellent aussi "camouflage", sert de propagande (Victor, et al. : 2005 : 162, 163)

Le Discours de la justesse de la guerre en Afghanistan est souvent présent dans les discours au sujet de l'aide au développement ou d'interventions dans des pays qui ont plus clairement un aspect "humanitaire" et non militaire. La guerre en Afghanistan n'est au premier abord pas humanitaire.

Selon Victor et al., les raisons primaires de l'intervention n'étaient pas d'aider les Afghans et diminuer les souffrances que les Taliban leur causent. Son objectif primaire et principal était punitif (Victor, et al. 2005 : 165).

Il y eut au début de l'intervention des largages de vivres par avions, dont l'importance fut amplifiée par les médias occidentaux mais dont le volume n'aurait permis de nourrir la population afghane que pendant un jour (Victor, et al. 2005 : 165).

Un des aspects humanitaires régulièrement avancés dans les discours concerne la libération des femmes et la progression de leurs droits. La construction de genre binaire dans ce contexte consiste en des femmes afghanes opprimées et d'héroïques sauveurs occidentaux. Cet aspect fait de la guerre en Afghanistan une action humanitaire et civilisatrice, lui donnant ainsi une légitimation morale (Nachtigall, 2012 : 13).

D'après Connah, l'intervention en Afghanistan ne remplit pas les critères de *jus ad bellum*, et ne peut selon cette définition de "guerre juste" être appelée guerre juste. Se défendre de possibles attaques futures en empêchant Al-Qaïda de nuire peut être considéré comme "juste", mais cette justesse est moins évidente quand il s'agit de renverser le régime des Taliban. En raison des émotions très fortes après le 11 septembre, beaucoup souhaitaient se venger, ce qui a poussé le gouvernement de Bush à prendre une décision rapide. Cette justification utilisée pour envahir l'Afghanistan fut étendue pour justifier également la guerre contre le terrorisme (War on Terror). Cependant, le fait de prolonger autant l'intervention met en doute la justification (Connah, 2020 : 74).

L'intervention en Afghanistan ne respecterait pas non plus les critères du *jus in bello*. Les raisons que nomme Connah concernent la manière dont la guerre fut menée, entre autres concernant la stratégie de supporter l'Alliance du Nord fut en partie problématique, car ses partisans étaient très violents et haïs par une grosse partie de la population. Cette partie de la population a plus tard reproché à la coalition internationale d'avoir placé au pouvoir ces anciens seigneurs de guerre ayant causé tant de souffrances à la population civile (Connah, 2020 : 74). Un autre point en contradiction avec la définition de "guerre juste" se trouve dans la relation des troupes occidentales avec la population civile afghane. Il y avait une volonté occidentale de libérer les opprimés et d'établir une relation de confiance avec les Afghans, qui donna naissance à la construction d'écoles et de cliniques. Le grand nombre de victimes civiles parmi la population afghane⁴⁹ pendant la guerre en Afghanistan a empêché une relation apaisée et confiante entre la population afghane et les troupes occidentales. Il est ainsi difficile de soutenir l'appellation de "juste" ou "éthique" en ce qui concerne l'intervention. Les victimes afghanes de l'intervention furent souvent appelées "dommages collatéraux" et certains auraient pu être évités par une meilleure gestion et une coordination stratégique (Connah, 2020 : 75).

Les méthodes utilisées avec les détenus ont également beaucoup fait débat dans les médias, notamment avec les conditions de détention à Guantanamo. Les actes de tortures, d'abus,

⁴⁹ 46 319 civils afghans sont morts entre octobre 2001 et août 2021, d'après le Costs of War project [Human and Budgetary Costs to Date of the U.S. War in Afghanistan, 2001-2022 | Figures | Costs of War \(brown.edu\)](https://www.brown.edu/research/costsofwar/)

d'usage excessif de la force furent courants lors de l'intervention. Outre le fait que la "justesse" de ces actes soit au mieux douteuse, ils ont également alimenté la haine des Taliban envers les forces occidentales et n'ont ainsi pas participé à l'instauration de la paix, ce qui était un autre des critères d'une guerre juste (Connah, 2020 : 76).

Si l'on condamne le terrorisme à cause des victimes civiles qu'il cause, on devrait en toute logique remettre en cause, ou même condamner un contre-terrorisme causant lui-même davantage de victimes civiles (Connah, 2020 : 76).

Connah conclut son article en écrivant « Une guerre inutile est une guerre injuste⁵⁰. » (Connah, 2020 : 82) Elle poursuit en disant que s'il existe une solution ne nécessitant pas de moyens violents, il y a une obligation morale de la choisir, plutôt qu'une autre impliquant une grande violence. La guerre en Afghanistan, et la *War on Terror* en général, sont selon elle devenues injustifiables (surtout pour les USA) (Connah, 2020 : 82).

3.4.1.4 Critique du concept

Il existe selon Halimi et al. une pression sociale pour que les guerres et interventions dans des pays étrangers aient un aspect humanitaire. Cette pression daterait de la promotion de l'idéologie des droits humains en 1977 par Jimmy Carter. Après cela, l'humanitarisme aurait été utilisé comme prétexte pour des interventions à l'étranger⁵¹ (Halimi, et al. : 2014 : 13). Le concept de "guerre humanitaire" réunit deux réalités incompatibles selon Victor, et al. (Victor, et al. : 2005 : 162, 163). Le terme de "guerre juste" pour désigner un conflit est également problématique selon Connah, car il est souvent employé comme argument pour masquer les intérêts personnels qu'ont les acteurs à entrer dans ce conflit (Connah, 2020 : 71).

3.4.2 Guerre zéro mort

⁵⁰ En anglais dans le texte : « An unnecessary war is an unjust war. » (Connah, 2020 : 82).

⁵¹ Halimi et al. donnent l'exemple de l'intervention des États-Unis dans le conflit au Kosovo avec une citation de The New York Review of Books, résumant le livre *Waging Modern War : Bosnia, Kosovo and the Future of Conflict* de Wesley Clark (1999), qui fut commandant des forces de l'OTAN, ainsi : « la réelle impulsion décisive derrière la campagne de l'OTAN [au Kosovo] ne fut ni la violation des droits humains [...], ni l'expulsion massive des Kosovars [...] » mais plutôt « le besoin d'imposer la volonté de l'OTAN à un dirigeant dont le caractère récalcitrant, d'abord en Bosnie puis au Kosovo, minait à la fois la crédibilité et la diplomatie européenne et américaine et la puissance de l'OTAN. » (Halimi, et al., 2014 : 13, 14).

La guerre “zéro mort” est une doctrine militaire américaine, basée sur l’idée de supériorité dans les airs, notamment avec les drones⁵², stratégie qui permet une “guerre aseptisée” et une perte minimale de vies occidentales (Chaliand, 2007 : 19 ; Jauffret, 2011 : 189). Une guerre zéro mort ne signifie pas une guerre sans coût humain du côté afghan. Pour certains, cette stratégie aérienne était très problématique par rapport au respect des droits humains (Suhrke, 2016 : 175).

Cette peur de perdre des effectifs occidentaux est également visible dans la réticence à engager des troupes au sol dans certains conflits⁵³. La France était également engagée dans la guerre aérienne en Afghanistan, avec l’opération Héraclès.

Le terme oxymorique de guerre zéro mort a selon Chaliand gagné en popularité à la suite d’un changement de sensibilité au sein de la population des États-Unis après la guerre du Vietnam. Les armées et opinions publiques occidentales ne toléraient plus autant les pertes de vies américaines qu’avant. Ce serait en partie lié au vieillissement des populations et autres changements démographiques (Chaliand, 2007 : 11). Dans des sociétés ayant des changements démographiques diamétralement opposés, dus à différentes circonstances, des sensibilités et stratégies de combat différentes existent⁵⁴. Selon Chaliand, cela permet de rétablir une sorte d’équilibre, l’asymétrie des conflits (modernes) due à la supériorité technologique serait compensée par une plus grande acceptation de pertes humaines (Chaliand, 2007 : 12). Cela mène à des guerres dites “irrégulières” ou “asymétriques”, dont il sera question plus en détail dans le sous-chapitre suivant.

Chaliand explique que ce changement a eu des effets dans la représentation des conflits par les politicien·nes et dans les médias. Il donne l’exemple de la couverture médiatique de la guerre d’Irak en 1991. Il y eut de nombreuses pertes humaines du côté irakien, mais aucun chiffre ne fut mentionné car on présuma que les opinions publiques occidentales auraient été très choquées par la disproportion de ces pertes par rapport au chiffre bien plus modeste des pertes occidentales dans ce conflit. Cette sensibilité accrue a également eu des effets sur les décisions et stratégies militaires (Chaliand, 2007).

⁵² L’emploi de drones n’était pas en accord avec l’objectif de *peacebuilding* énoncé par les dirigeants occidentaux (Suhrke, 2016 : 175).

⁵³ Comme dans le conflit au Kosovo. Voir pour cela le livre de l’ancien dirigeant de l’OTAN, Wesley K. Clark, *Waging modern war*. <https://www.nytimes.com/2001/09/02/books/catch-23.html>.

⁵⁴ « À l’inverse, des adversaires issus de sociétés plus ou moins traditionnelles, aux démographies vigoureuses et aux populations jeunes, admettent de subir des saignées. » (Chaliand, 2007 : 12). Mais il faut faire attention à relativiser. Peu importe la démographie du pays, personne ne prend à la légère le fait de mourir ou de voir ses proches mourir. Il s’agirait donc davantage d’un changement de stratégie à l’échelle de l’État ou du commandement militaire.

Jauffret parle de “syndrome vietnamien” qui frapperait les populations occidentales au sujet de la guerre en Afghanistan (dès 2009). Au fur et à mesure de l’intervention, l’opinion publique des pays occidentaux impliqués dans l’intervention se désintéresse lentement de celle-ci, en partie à cause du nombre croissant de pertes humaines. Le concept de guerre aseptisée ou “zéro mort” bat de l’aile (Jauffret, 2011 : 189). Le principe d’une guerre technologique ne remplit pas les espérances mises en lui. Les armées occidentales réalisent que pour contrôler le pays, les drones ne suffisent pas, des effectifs sont nécessaires. L’Afghanistan devient un “piège à effectifs”, comme l’était le Vietnam (Jauffret, 2011 : 190 ; Chaliand, 2007 : 21). Le syndrome vietnamien a bien sûr influencé les décisions prises par les gouvernements occidentaux, et accéléré la perspective du retrait d’Afghanistan pour les pays européens (Jauffret, 2011 : 189). En France en juillet 2010, 70 % des Français étaient pour le retrait des troupes françaises⁵⁵ (Jauffret, 2011 : 189). Comme le remarque Chaliand au sujet de la stratégie de Saddam Hussein d’influencer les populations civiles occidentales, afin qu’elles fassent pression pour arrêter la guerre en Irak, « l’arrière, en démocratie [est] la partie la plus vulnérable de l’adversaire. » (Chaliand, 2007 : 20) Selon Michailof, l’arme la plus puissante des rebelles est « le téléphone portable et la rapidité avec laquelle il permet de diffuser dans le monde entier des vidéos montrant comment meurent les soldats occidentaux », car « les opinions publiques ne sont pas prêtes pour ce type de spectacle. » (Michailof, 2022 : 161) S’il est impossible de savoir exactement dans quelle mesure l’opinion publique française a eu un impact sur les décisions ou les discours des présidents français, j’estime qu’il est toutefois important de garder en mémoire que cette influence existe⁵⁶. Le terme de guerre zéro mort peut aider à comprendre davantage le contexte des décisions de retrait prises ou de certaines tournures de phrases par les présidents français, même si le terme n’apparaît pas en tant que tel dans les discours. Il serait intéressant d’analyser les déclarations gouvernementales officielles lors des enterrements de soldats, avec l’éclairage de ce chapitre sur les “guerres zéro mort”.

3.4.3 Guerre asymétrique/irrégulière

Les termes de “guerre asymétrique” et “guerre irrégulière” sont souvent employés ensemble, en tant que synonymes. Une guerre irrégulière est une sorte de guerre asymétrique, qui peut

⁵⁵ Selon un sondage IFOP publié par l’Humanité le 12 juillet 2010 (Jauffret, 2011 : 189).

⁵⁶ Cette influence est également dans l’autre sens, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre sur la propagande de guerre.

définir les guérillas ou encore le terrorisme. Selon Gérard Chaliand, la plupart des conflits contemporains sont des guerres asymétriques, c'est-à-dire qu'ils ont des rapports inégaux, la supériorité d'un des protagonistes étant écrasante (Chaliand, 2007 : 11). La guerre en Afghanistan était irrégulière et asymétrique. Selon Rogalski⁵⁷, la guerre en Afghanistan est même emblématique des conflits asymétriques qui finissent par se transformer en guerres sans fin (Michailof, 2022 : 191). Elle impliquait d'un côté une armée régulière et de l'autre des éléments irréguliers ne représentant pas officiellement un État. Une grosse partie de l'affrontement n'était pas directe, comme c'est le cas dans les guerres classiques. Les actions terroristes d'Al-Qaïda ont inspiré d'autres groupuscules, ce qui a participé à l'extension des conflits irréguliers (Chaliand, 2007 : 23). Pendant la guerre du Vietnam, l'efficacité des guerres irrégulières avait déjà été remarquée. Le concept de la "puissance du faible" peut aider à comprendre ce succès. Selon certains, les guerres irrégulières seraient symboliques d'une défaite de la légitimité de l'État face aux acteurs non étatiques locaux⁵⁸. En faisant usage d'une forte et violente guerre aérienne, touchant la population civile, les forces occidentales perdirent de leur légitimité auprès des Afghans, ceux qui leur résistèrent devenant des héros (Jauffret, 2011 : 191).

Le changement des sensibilités dont nous avons parlé précédemment a mené à une transformation de la guerre, dont les guerres irrégulières sont issues (Chaliand, 2007 : 19).

Les aspects sociaux, politiques et culturels sont souvent sous-estimés par les pays occidentaux misant beaucoup sur la technologie militaire, surtout les USA. Ce manque se fait ressentir dans la guerre d'Afghanistan, comme nous le verrons dans la suite de ce travail. Une des conclusions à laquelle les forces occidentales arrivèrent pendant la guerre en Afghanistan est qu'une guerre aérienne ne suffit pas à contrôler un territoire ou une population. Mais une fois au sol, d'autres problèmes surviennent. Le succès des missions dépend souvent de la qualité du renseignement, qui peut être mise à mal par le caractère souvent insaisissable de l'ennemi dans les guerres irrégulières (Chaliand, 2007 : 21).

Les guerres irrégulières sont souvent avantageuses pour les populations occupées, comme ce fut le cas en Irak et en Afghanistan. Le fait que les adversaires soient en terre étrangère et que le temps et l'argent leur soient comptés permet aux populations de prendre le dessus (Chaliand, 2007 : 12).

⁵⁷ Cité par Michailof. Voici la référence des propos de Michel Rogalski : Rogalski, M. (2021, juillet-septembre). *Ce que la chute de Kaboul nous dit du monde à venir. Recherches internationales*, (121).

⁵⁸ Jauffret donne l'exemple du conservateur William Lind dans son essai *Antiwar* (Jauffret, 2011 : 191).

Cette catégorisation de conflits résonne avec le sujet de ce travail. Elle désigne une distinction, une dichotomie claire entre les deux camps. Les uns sont réguliers, les autres irréguliers. Cette asymétrie concerne autant les modes d'action que les valeurs morales, selon l'état-major de l'armée de terre française (Nal, 2008 : 7, 8). L'implication des termes est normative. Ce qui est considéré comme la norme est le "régulier", et ce qui ne l'est pas est "irrégulier". Cela implique une différence de valeur entre les deux. L'association entre les modes d'action et les valeurs est très courante dans les discours : les modes d'action, souvent qualifiés de "terroristes" ou "barbares", sont décriés en association avec des valeurs morales attribuées aux ennemis moins pures ou moins hautes que celles des occidentaux.

L'asymétrie n'est de son côté pas exclue des méthodes occidentales. Elle fut par exemple utilisée par les États-Unis à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec l'usage de l'arme atomique au Japon. Les attentats du 11 septembre sont un autre exemple d'asymétrie, ce qui mena les Nord-Américains à faire une distinction entre l'asymétrie positive, permettant des avancées technologiques et l'asymétrie négative, désignant par exemple la transformation d'un « avion en missile par le biais d'un terroriste armé d'un couteau. » (Nal, 2008 : 9) L'asymétrie fut d'abord promue par les USA, puis discréditée quand elle fut utilisée contre eux (Nal, 2008 : 10). Les références à l'asymétrie sont en France plus indirectes. On peut cependant voir dans les discours une claire dichotomie concernant les qualificatifs des deux camps et de leurs méthodes.

La dissymétrie existante entre différents belligérants pousse ceux qui ne peuvent répondre aux autres à employer des moyens différents, ou encore à modifier le contexte moral et par là même les rapports de force. L'adversaire se voit ensuite forcé à s'adapter, ce qui peut être plus ou moins facile en fonction de ses moyens ou de ses valeurs morales (Nal, 2008 : 9). Cette adaptation peut se traduire par une "dissymétrisation", stratégie offensive consistant à élever les moyens et techniques pour augmenter la pression sur l'adversaire ; une symétrisation, stratégie défensive d'appropriation des procédés asymétriques dont l'adversaire a fait usage ; ou encore utiliser un autre moyen asymétrique pour répondre à l'asymétrie⁵⁹ (Laval, 2008 : 41, 42, 44).

Une adaptation des valeurs morales et des stratégies peut être critiquée car elle peut signifier s'abaisser à des méthodes impliquant des violations des droits humains universels. Durant une

⁵⁹ Exemples donnés par Laval p. 44 : « À l'échange initial d'un homme et d'un avion contre un bâtiment de valeur, on bascule à l'échange entre un missile contre l'homme dans son avion. Toujours dans le domaine aérien, la menace asymétrique technologique du radar a finalement répondu à l'asymétrie technologique de la furtivité. »

guerre aussi longue que celle en Afghanistan, il ne s'agit pas seulement de l'aspect militaire ou moral qui fut adapté, mais aussi en ce qui concerne l'établissement de l'État (*nationbuilding*). Braithwaite et Wardak notent quelques compromissions des valeurs et objectifs annoncés au départ de l'intervention par la coalition internationale, telle "*bribery for peace*", "*narcotics for peace*" qui consistaient à accepter que le trafic de drogue continue en Afghanistan, ou encore "*torture for peace*", qui faisait partie de la "*war on terror*" avec l'envoi de prisonniers à Guantanamo et le meurtre de nombreux civils pendant des raids ou attaques de drones de la CIA (Braithwaite, Wardak, 2013 : 192).

La France n'est pas en reste en ce qui concerne l'asymétrie. Elle est par exemple pionnière dans les attaques aériennes, qui ont encore aujourd'hui une importance conséquente dans le déploiement de l'armée française à l'étranger. Les expériences françaises lors des guerres coloniales et opérations postcoloniales ont également forgé ses capacités dans la contre-insurrection. Enfin, elle n'hésite pas à user de dissuasion grâce à son armement nucléaire. Elle se distingue des États-Unis en faisant preuve de plus de mesure dans les conflits, n'étant pas autant "contaminée par la mentalité guerre froide". La France a moins tendance à entrer dans une escalade d'investissement, d'armements et de bombardements, stratégie que suivent les États-Unis afin de choquer leurs adversaires et les faire plier (stratégie du "*shock and awe*"). Saïda Bédar n'emploie pas ici le terme de terrorisme d'État, mais ces caractéristiques s'en rapprochent beaucoup (Bédar, 2008 : 13, 14).

Concernant l'asymétrie dans les discours présidentiels français, il est intéressant de voir comment la question sera abordée. Le traitement dans les discours de "l'asymétrie terroriste", comme l'appelle le lieutenant-colonel Éric Laval peut être délicat, car « une réponse à l'asymétrie équivaut à une reconnaissance, qui risque parfois de nourrir l'asymétrie. » Mais il est important de noter que la France était en Afghanistan dans des situations d'alliance avec d'autres puissances, ce qui influence le traitement de l'asymétrie : « Dans le cas d'une alliance, ignorer l'asymétrie suppose un traitement uni. Si l'une des forces amies ne peut supporter le coût induit de cette ignorance, alors le système s'effondre de l'intérieur, puisqu'il oblige toutes les parties prenantes de la coalition à raisonner le problème. » (Laval, 2008 : 46)

3.5 Aspects du genre

Il fut précédemment démontré en quoi la séparation entre le "soi" et "l'autre" fait partie du processus de construction de l'identité, de la communauté et de la nation. Cette dénomination

de l'autre passe souvent par des représentations de genre, qui sont également centrales pour la construction de l'identité des afghan.es et des français.es (Nachtigall, 2012 : 13). Le sujet des femmes est dans ce contexte à l'intersection des Discours sur le sexisme, le racisme ou encore l'orientalisme.

Que ce soit dans les discours politiques, les médias ou les discussions, quand la situation en Afghanistan est abordée, le sujet des femmes afghanes revient très souvent.

3.5.1 Justification de l'intervention

Dans un rapport sur la guerre en Afghanistan, les femmes sont décrites comme des musulmanes opprimées, obligées de porter la burqa et victimes de la guerre et de la violence des hommes (Nachtigall, 2012 : 12). Ce sont les images qui leur sont souvent attribuées, construisant ainsi une identité collective des femmes afghanes.

On peut voir cette volonté des Occidentaux de sauver les femmes afghanes des hommes afghans. Cette volonté se retrouve aussi chez des féministes blanches, qui se disent représenter ces "autres" femmes, sans même connaître leurs buts et désirs. Le féminisme des femmes afghanes est souvent relégué au second plan (Wichterich, 2016 : 236 ; Khan, 2021).

L'utilisation des droits des femmes comme argument pour la légitimité d'interventions militaires associe ces interventions à des opérations humanitaires et morales, à des "guerres justes", même si la réalité n'est pas aussi idéale (Wichterich, 2016 : 236, 237).

« La façon irresponsable dont est traité l'alibi de la "libération des femmes afghanes" illustre l'arrogance de l'Occident qui s'arroge le droit de disposer à sa guise de la vie des autres. Cela imprègne toute son attitude vis-à-vis des Afghanes, et plus généralement, l'attitude des dominants à l'égard des dominés. » (Delphy, 2002 : 36)

L'argument de la liberté, alors même que les Alliés prennent les décisions pour ces peuples étrangers, est selon Christine Delphy indécent (Delphy, 2002 : 36).

Lorsqu'elle écrivit ces lignes pour Le Monde diplomatique, Christine Delphy prédit que "l'alibi de la libération des femmes" deviendrait de plus en plus commun dans les discours des Alliés, pour tenter de justifier leur politique extérieure (Delphy, 2002 : 36).

Bien que cause importante et légitime, le soutien aux droits des femmes et à leur protection ne suffit pas à justifier une intervention militaire. La violence du conflit armé amène davantage de souffrances que d'aide aux femmes afghanes (Connah, 2020 : 76).

Après le 11 septembre, le Discours selon lequel la misogynie est une des origines du terrorisme s'est développé. Selon cette logique, la libération des femmes afghanes serait liée à l'éradication du terrorisme islamique, ce qui donne une raison plus pragmatique aux réformes féministes encouragées par la coalition. Le Discours amalgamant misogynie et terrorisme peut être dangereux, car il réduit les hommes à des coupables et les femmes à des victimes sans aucune responsabilité dans les rapports de domination ou dans le terrorisme. La construction de ces "autres" femmes comme des victimes passives de la violence, de la guerre et de la pauvreté est raciste et néocoloniale (Nachtigall, 2012 : 16, 17 ; Wichterich, 2016 : 236 ; Elhinnawy, 2021).

Ce Discours participe à la catégorisation de la violence contre les femmes et de la privation de leurs droits comme une caractéristique spécifique à la "culture islamique". Elle suppose que les Occidentaux sont, grâce à l'héritage des Lumières, un modèle d'égalité et de liberté. Cette catégorisation est utilisée dans l'argumentation pour prouver la supériorité de la culture occidentale et la construction de l'Islam comme un "autre" et un ennemi (Nachtigall, 2012 : 17, 20). L'identité occidentale s'est en partie constituée avec l'idée de progrès et de modernité ; l'émancipation des femmes et la reconnaissance de leurs droits en faisaient partie. Il est dangereux de considérer la violence contre les femmes et la privation de leurs droits comme l'apanage de "l'autre" oriental, car la violence sexiste et les inégalités intersectionnelles sont également présentes en Occident (Nachtigall, 2012 : 20 ; Khan, 2021 ; Wichterich, 2016 : 236).

La mention des souffrances des femmes afghanes dans les discours sur la guerre rend le sujet plus émotionnel. Leur situation est instrumentalisée pour gagner le soutien des populations occidentales au conflit. Cela permet de détourner l'attention et les réserves que les citoyen·nes peuvent avoir contre la guerre. Cette vision d'une guerre, qui permettrait de libérer les femmes afghanes, leur garantir une éducation et plus de sécurité, se rapproche de la vision de la guerre humaniste, dont il est question ci-dessus (Wichterich, 2016 : 236).

L'image des "femmes afghanes" présentée dans les discours et médias occidentaux est souvent celle de victimes effrayées et passives. C'est une perspective occidentale qui ne donne qu'une vision partielle et très simplifiée de leur réalité, pour donner un accès de compréhension du conflit au public occidental (Wichterich, 2016 : 236).

En ce qui concerne la France, la question des femmes afghanes, et des femmes musulmanes en général, se cristallise surtout autour du port du voile. Les images de femmes afghanes voilées ou ayant enlevé leurs voiles sont souvent utilisées pour symboliser le stade de développement, paix, démocratie ou encore le degré de libération des femmes et donc de la population tout entière. Une femme afghane ayant enlevé le voile est également un symbole utilisé pour montrer la victoire occidentale, militaire d'une part, car signifiant que les Taliban ne sont plus là pour forcer les femmes à le porter, et symbolique de l'autre, car cela montre la victoire des valeurs occidentales. L'instrumentalisation du corps féminin comme symbole d'avancées n'est pas un phénomène nouveau pour la France. Depuis la Révolution française, un des symboles de liberté, paix et justice est la représentation de Marianne, une révolutionnaire souvent montrée avec le sein nu. La figure des femmes est souvent utilisée pour justifier un combat qui défendrait la paix, la liberté et les droits des femmes, tandis que le combat lui-même, y compris politique, serait réservé aux hommes. La femme afghane est transformée en objet, dénuée de pouvoir politique (Nachtigall, 2012 : 379).

3.5.2 Dichotomies de genre

Il existe plusieurs dichotomies en ce qui concerne les hommes et femmes afghanes et l'intervention des Occidentaux. Certaines dichotomies consistent en une division genrée⁶⁰, comme entre les "hommes combattants" et les "femmes pacifiques", entre "hommes agresseurs" et "femmes victimes" ou entre les "femmes afghanes opprimées" et les "héroïques sauveurs occidentaux". Cette dernière dichotomie est indicatrice d'un complexe du *white savior*⁶¹ et implique que la guerre en Afghanistan est une guerre juste, une action humanitaire et civilisatrice, lui donnant ainsi une légitimation morale (Nachtigall, 2012 : 11, 13, 16).

Nachtigall liste d'autres dichotomies montrant différentes représentations de la masculinité, comme celles existant entre les politiciens rationnels et les irrationnels ; les combattants militaires et les sauveurs de femmes et d'enfants ; ou encore le musulman fanatique et l'homme éclairé moderne. Ces oppositions ont pour fonction de montrer des différences culturelles

⁶⁰ Il n'y a pas de mentions de la communauté LGBTQIA+ dans les discours.

⁶¹ Pour plus d'explications sur le *white saviorism* dans le contexte de l'intervention en Afghanistan voir : <https://www.dsasusa.org/democratic-left/exposing-the-white-savior-complex/> ou (Khan, 2021).

présupposées entre l'Occident et l'Islam aux populations occidentales, pour leur permettre de juger de la légitimité des actions des différents acteurs du conflit (Nachtigall, 2012 : 13).

Il existe également une opposition entre les femmes afghanes et les femmes occidentales, montrant les premières souvent voilées et soumises, et les autres libres, autonomes, égales à l'homme et profitant de la vie (Khan, 2021).

L'analyse empirique des discours du corpus montrera quelles dichotomies seront présentes ou absentes.

3.5.3 Pendant l'intervention

Avec autant d'engagements pour les femmes afghanes dans les discours, on pourrait supposer une amélioration globale de leur situation pendant la durée de l'occupation occidentale de l'Afghanistan. Leur accès à l'éducation, au monde du travail et à l'espace public fut amélioré, mais cette intervention eut certaines conséquences négatives pour les femmes.

Même les aspects positifs et l'amélioration de la vie des femmes n'étaient pas accessibles pour toutes. La majorité de la population vit à la campagne, or la plupart des mesures occidentales étaient mises en place dans les zones urbaines (Ali, 2021). Les femmes dans les milieux ruraux n'ont pas pu profiter des mêmes projets et avancées qu'ont connus les femmes de Kaboul (Mann, 2010). Ces projets n'étaient pas que limités géographiquement, mais également temporellement. Selon Mann, ils ne sont pas inscrits dans le long terme, il n'y a pas eu de changement radical. Selon Bilquis Roshan, citée par Mann, il y eut de réelles améliorations de la situation des femmes entre 2002 et 2005, mais au fur et à mesure du temps, Karzai se rapprocha des branches politiques conservatrices afghanes pour solidifier son pouvoir. Cette "*realpolitik*" menaça la pérennité des actions et des mesures en faveur du droit des femmes (Mann, 2010).

Les priorités des avancées de la situation des femmes en Afghanistan étaient surtout déterminées par les Occidentaux, qui se basaient sur une vision de la femme afghane assez restreinte. Les généralisations sur les femmes afghanes effacent les facteurs culturels, sociaux, historiques et politiques qui constituent leurs vies. Leurs désirs, besoins et buts ne sont pas toujours ceux que le féminisme occidental imagine. La question des femmes en Afghanistan est une question intersectionnelle et complexe. Il s'agit de ne pas la réduire à certaines représentations, mais plutôt de prendre en compte toute sa diversité (Khan, 2021).

Christine Delphy remet en cause l'essai de légitimation de la guerre par une augmentation des libertés et des droits humains dans le pays :

« Dire que la guerre est bénéfique pour les femmes afghanes revient à décider qu'il vaut mieux pour elles mourir sous les bombes, mourir de faim ou de froid, que de vivre sous les Taliban. La mort plutôt que la servitude : ainsi en a décidé l'opinion occidentale... pour les femmes afghanes. » (Delphy, 2002 : 36).

En effet, les femmes font partie d'une majorité des victimes de la guerre en Afghanistan : 63 %⁶². Cela peut s'expliquer par le fait que la majeure partie des victimes sont causées par des opérations aériennes et des affrontements sur le terrain (Connah, 2020 : 78).

Tout au long de la guerre, tout est fait pour protéger les vies occidentales, et les femmes afghanes, dont la cause est tant utilisée dans les discours, sont souvent les "dommages collatéraux" des bombes, sans que leur sort soit discuté en détail. Sans avoir décidé de cette guerre, la population civile est victime de ce choix occidental (Delphy, 2002 : 36).

Quand des Afghanes décident de fuir le pays, les portes occidentales ne leur sont pas toujours grandes ouvertes. Les Occidentaux disent se préoccuper du sort des femmes afghanes, mais les politiques migratoires montrent que cet intérêt n'est pas toujours suivi d'actions (Ali, 2021).

La protection des femmes ne fut pas aussi présente dans les discours que dans les faits lors de l'intervention en Afghanistan. En dehors des victimes de bombardements, de nombreuses femmes furent agressées par le nouveau gouvernement afghan soutenu par la coalition, sans que celui-ci ne réagisse. L'Alliance du Nord, c'est-à-dire les alliés locaux des Occidentaux au début de l'intervention, commettait de nombreuses exactions contre les femmes. Selon Tariq Ali, l'Alliance du Nord était, en ce qui concerne les femmes, pire que les Taliban, avec des pratiques telles que le "viol punitif" ou l'exécution (Ali, 2021 ; Elhinnawy, 2021).

L'assassinat de Farkhunda Malikzada dans les rues de Kaboul en mars 2015, les réactions publiques et le traitement judiciaire de ce crime montrent combien la situation est différente de celle représentée dans les discours (Khan, 2021). D'un côté, il est clair que la misogynie et la violence sexiste n'étaient pas réservées aux Taliban, ou même à l'Alliance du Nord, et qu'elle est également institutionnelle. De l'autre, les manifestations, le scandale causé par ce crime et

⁶² Ce chiffre cité par Connah vient de la page 10 de : UNAMA (2019) '*Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Annual Report: 2018*'. URL (consulted 18 March 2019), from https://unama.unmissions.org/sites/default/files/afghanistan_protection_of_civilians_annual_report_2018_final_24_feb_2019_1.pdf

l'élan de solidarité au sein de la population civile montrent qu'il faut dépasser la vision binaire. Comme le résume Ruhi Khan : « L'Occident n'est pas le sauveur des femmes afghanes. Et les Taliban ne sont pas les seuls monstres. » (Khan, 2021)

4. Intervention en Afghanistan : avant, pendant, après

4.1 L'Afghanistan et l'occident avant 2001

4.1.1 Le “grand jeu”

Pour mieux comprendre quelle était la disposition de la population afghane par rapport au reste du monde et surtout à l'occident, il est nécessaire de voir plus en détail quelles étaient leurs relations et interactions.

L'intervention des forces occidentales en 2001 n'est pas la première dans ce pays. De nombreuses invasions marquèrent l'histoire de l'Afghanistan. Celui-ci vécut notamment le passage de civilisations bouddhiques, grecques et musulmanes (Haquani, 2010 : 26).

Les trois guerres anglo-afghanes aux XIX^e et XX^e siècles sont les premiers événements majeurs dans l'histoire de l'Afghanistan impliquant des puissances occidentales modernes.

L'enjeu international autour de l'Asie centrale et notamment l'Afghanistan fut à cette époque nommé le “grand jeu”⁶³. Les protagonistes qui s'affrontaient étaient principalement les empires britanniques et russes (voir annexe n° 1). Le pays se retrouva au centre de conflits de domination et devint par la même un symbole de pouvoir pour qui parviendrait à s'en emparer. Plus la difficulté pour les puissances étrangères de dominer l'Afghanistan augmentait, plus la portée symbolique de son contrôle prenait de la valeur. Ce grand jeu finit par ne plus avoir directement de rapport avec le pays Afghanistan, qui ne devint plus qu'un symbole. Selon Gilbert Étienne, professeur en études internationales et du développement, spécialiste de l'Asie, c'est à la suite des guerres anglo-afghanes que le nationalisme religieux du pays commença à se durcir, notamment avec des appels au djihad contre les infidèles. Cette radicalisation s'amplifia pendant la guerre contre les Soviétiques, et l'on put voir des appels au djihad également pendant l'intervention de l'ONU et des États-Unis. Le fait que les mouvements religieux radicaux tant décriés dans les discours français au sujet de l'Afghanistan se soient radicalisés en réaction aux

⁶³ Expression popularisée par Rudyard Kipling (1865-1936). (Source : [Le Grand Jeu | Conflits : Revue de Géopolitique \(revueconflits.com\)](http://LeGrandJeu|Conflits:Revue.de.Geopolitique(revueconflits.com)))

invasions qu'ils subirent est assez ironique. Mais il permet de voir que du côté afghan, l'identité s'est également formée en opposition avec un "autre" (l'infidèle) qui occupait le pays, de même que l'Occident s'est constitué en opposition avec l'Orient, comme analysé dans la partie sur l'orientalisme (Braithwaite, Wardak, 2013 : 181, 182 ; Haquani, 2010 : 26 ; Étienne, 2002 : 104).

L'influence occidentale sur l'Afghanistan se retrouve jusque dans ses frontières. C'est à la fin du XIX^e siècle qu'est définie la frontière entre l'Afghanistan et l'Inde selon les délimitations de l'époque. C'est le Britannique Mortimer Durand qui est à l'origine de cette frontière en 1893, divisant ainsi l'ethnie des Pachtounes en deux pays. La "ligne Durand" sépare aujourd'hui encore l'Afghanistan et le Pakistan. Cette ligne devait permettre un meilleur contrôle indo-britannique des vallées à l'est de l'Afghanistan. L'Afghanistan n'a jamais reconnu cette ligne ainsi que la décision pakistanaise de conserver ces zones pachtounes même après le départ des Britanniques de la région en 1947, ce qui d'après Barry explique certains conflits entre les deux pays. Cette ligne Durand si décriée par l'Afghanistan a joué un grand rôle dans la remontée en puissance des Taliban dans les années 2000-2020. Les Taliban étant en grande majorité pachtounes, ils ont de forts liens avec le Pakistan⁶⁴ (Barry, 2013 : 20).

La géographie de l'Afghanistan a beaucoup joué dans son histoire. Sa nature de pays enclavé, entouré de montagnes, entraîne des difficultés logistiques et de coûts pour les pays souhaitant l'occuper. En dehors de son intérêt en tant que tel, sa position géographique et politique joue un rôle dans les relations internationales. D'après Braithwaite et Wardak, l'Afghanistan aurait tendance à servir de tampon entre des puissances extérieures. Ce fut le cas durant le "grand jeu" entre les empires britanniques et russes, et plus tard entre les systèmes d'alliances américains et soviétique (Braithwaite, Wardak, 2013 : 184 ; Jauffret, 2011 : 187).

Étudier l'histoire d'un pays et des relations du pays permet également d'établir des liens entre différentes périodes. La portée symbolique historique de l'Afghanistan, comme pays au cœur des convoitises, pourrait avoir eu une importance pour les États-Unis, même si l'époque du "grand jeu" originel était en 2001 depuis longtemps révolue. La guerre froide était au moment de l'attentat du 11 septembre encore relativement fraîche dans les mémoires. Une victoire des États-Unis en Afghanistan leur aurait permis d'asseoir leur supériorité par rapport aux puissances étrangères (et surtout les Soviétiques) qui avaient tenté la même chose et échoué.

⁶⁴ Il est important de préciser que si les Taliban sont presque tous pachtounes, seulement une petite partie des Pachtounes fait partie des Taliban, les individus appartenant à cette ethnie étant très nombreux (Fouchère, 12 décembre 2022 : 4).

4.1.2 Communistes vs moudjahidines

Après la période mouvementée du grand jeu, l'Afghanistan perdit de son importance internationale. Bien que traversé par des disparités grandissantes entre villes et campagnes ainsi que par des tensions entre les différents groupes ethniques, l'Afghanistan connut une période de relative stabilité (Braithwaite, Wardak, 2013 : 181, 182).

Entre 1933 et 1973, Zaher Shah régnait sur le pays. Ce roi réformiste fut à l'origine de plusieurs entreprises de modernisation. On compte à son actif la séparation des pouvoirs, une émancipation des femmes (certaines devinrent ministres à cette époque), ainsi que le premier Parlement afghan, élu au suffrage universel (Adès, 2002).

À côté des initiatives modernistes du roi, il convient de ne pas oublier que l'Afghanistan restait une des sociétés islamiques les plus conservatrices au monde. Ces tensions entre modernité, traditions et Islam ont parcouru le pays pendant des décennies. Pour décrire l'Afghanistan du ^{XX}^e siècle, Michael Barry parle d'une culture "schizophrénique", gouvernée par une « minuscule élite autocratique à Kaboul, dédiée à une lente modernisation occidentalissante derrière une façade de conservatisme islamique. » (Barry, 2013 : 20)⁶⁵

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le roi Zaher Shah ménage autant les "intérêts occidentaux que les appétits soviétiques", pour conserver une place de neutralité (Adès, 2002). En 1955, on peut cependant voir une certaine prise de partie pour le bloc soviétique, ce qui pour Brigitte Adès marqua la fin de la stabilité en Afghanistan. Cette prise de partie du roi consista à envoyer des officiers afghans se faire former en Union soviétique, ce qui eut plus tard des conséquences importantes dans le futur du pays (Adès, 2002).

Entre 1964 et 1973, l'Afghanistan est gouverné par une monarchie constitutionnelle et parlementaire. La compétition entre les deux blocs de la guerre froide profite économiquement au pays, étant donné qu'il reçoit l'aide des États-Unis et l'aide soviétique en même temps. Pendant cette période, les institutions de l'État se consolidèrent, le pays vécut une certaine modernisation économique et sociale et les Afghans et Afghanes purent accéder à un niveau supérieur d'éducation, en Afghanistan ou à l'étranger. Ces transformations menèrent au développement d'une classe moyenne dans les villes, et surtout à Kaboul (Braithwaite, Wardak, 2013 : 181, 182 ; Haquani, 2010 : 26, 27 ; Barry, 2013 : 21 ; Étienne, 2002 : 50).

Cette situation d'équilibre dura jusqu'au 17 juillet 1973, jour où le cousin du roi et Premier

⁶⁵ Originellement dans le texte : "schizophrenic culture with a minuscule autocratic elite in Kabul dedicated to slow Westernizing modernization behind a facade of Islamic conservatism."

ministre, Mohammad Daoud Khan, prit le contrôle par un coup d'État avec l'aide du parti communiste et des officiers formés auparavant en URSS. La monarchie fut renversée, la république proclamée et Daoud nommé président. Cette prise de pouvoir s'accompagna de nombreuses répressions contre la communauté islamique, ce qui augmenta les fractures de la société afghane. Daoud se distanca peu à peu des communistes et de l'URSS et durcit son régime. Parallèlement à cette distanciation, Daoud chercha à se rapprocher d'autres pays tels l'Égypte et l'Inde, notamment pour la formation d'une partie de ses officiers. Le développement de l'enseignement supérieur avait participé à la formation de mouvements politiques étudiants, qui prirent position dans le paysage politique du pays et exprimèrent vivement leur frustration d'être exclus du Parlement. Ces mouvements étudiants eurent une ampleur inhabituelle due au soutien qu'ils reçurent de l'étranger : les étudiant·es engagé·es à gauche furent soutenu·es par l'empire soviétique et la Chine, tandis que ceux prônant un Islam politique radical reçurent un soutien de la part de groupes du Pakistan, d'Iran ou d'autres pays musulmans. Les proportions de cet engagement politique et de ces groupes eurent une grande influence dans la vie politique du pays, culminant avec le coup d'État communiste du 27 avril 1978⁶⁶. Après ce coup d'État, la France, dont le gouvernement ne soutenait pas les communistes, ne fut plus représentée dans le pays que par un chargé d'affaires. Malgré l'éloignement des régimes, les liens perdurèrent par la présence d'ONG françaises, tel Médecins sans frontières⁶⁷. Le coup d'État de 1978 changea la nature du régime politique du pays et marqua le début de la période de guerre et de conflits qui traversa l'Afghanistan par la suite (Braithwaite, Wardak, 2013 : 181, 182 ; Haquani, 2010 : 26, 27 ; Adès, 2002 ; Étienne, 2002 : 50 ; Marlaud, s. d. : 5).

Les réformes prévues par le régime communiste n'étaient pas du goût de la majorité des Afghan·es, qui résista et se révolta contre certains de ces changements et le totalitarisme du régime. L'Union soviétique décida d'envahir l'Afghanistan en décembre 1979 pour tenter de stabiliser et de mieux contrôler la situation (Adès, 2002 ; Haquani, 2010 : 27).

Le 26 juin 1980, le président de la république Valéry Giscard d'Estaing déclarait dans une conférence de presse que « l'intervention des forces armées soviétiques en Afghanistan était inacceptable et qu'il fallait agir pour qu'il y soit mis fin⁶⁸. » La France était clairement

⁶⁶ Il s'agit d'un coup d'État organisé par les communistes afghans. Les Soviétiques n'auraient participé ni à sa préparation ni à son déroulement (Étienne, 2002 : 60).

⁶⁷ La bande dessinée de Guibert, Lefèvre et Lemerrier, publiée entre 2003 et 2006 chez Dupuis, rend bien compte de l'action de Médecins sans frontières en Afghanistan, en 1986.

⁶⁸ Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 26 juin 1980. [Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing sur la politique étrangère et intérieure de la France, l'Afghanistan, le conflit israélo-arabe.](#)

positionnée dans le bloc de l'Ouest pendant la guerre froide. Giscard d'Estaing déclara également que le peuple afghan résisterait face à l'envahisseur soviétique, car c'est « un peuple de tradition très indépendante, qui a toujours lutté au cours de son histoire contre les interventions extérieures d'où qu'elles viennent. » Selon lui, la solution politique à l'intervention soviétique reposait en partie sur le fait de « permettre au peuple afghan de choisir lui-même son destin, c'est-à-dire assumer son expression politique comme il revient à tous les peuples du monde de le faire et en particulier ceux qui ont la tradition d'indépendance et la fierté nationale du peuple afghan. » Ces citations résonnent de manière particulière aujourd'hui, quand on sait que vingt-et-un ans plus tard, la France s'engageait elle-même dans une intervention en Afghanistan. Une des différences entre ces deux interventions est le soutien dont elles ont bénéficié de la part de la communauté internationale. Après le 11 septembre, une grande majorité de pays se prononcèrent en faveur des interventions nord-américaine et onusienne, alors que cent-quatre pays se sont prononcés contre l'intervention soviétique aux Nations Unies (Giscard d'Estaing, 26 juin 1980).

L'URSS resta en tout neuf ans en Afghanistan. En ce qui concerne les conditions de vie des Afghanes pendant cette période, les sources sont contradictoires : dans une étude de l'IRSEM, Haquani écrit que l'occupation soviétique eut pour conséquences « destructions, massacres, déplacement de populations de l'intérieur à l'extérieur. » (Haquani, 2010 : 28) Ce narratif est nuancé par Chomsky et Vltchek, selon lesquels les domaines de la santé, de l'éducation et leurs infrastructures furent améliorés ; les femmes avaient les mêmes droits que les hommes. Ils expliquent cette divergence d'opinions par le fait que les informations positives au sujet de l'URSS n'étaient pas toujours relatées dans les médias occidentaux, ce qui est compréhensible en période de guerre froide (Chomsky, Vltchek, 2017 : 74, 75). Le sujet de la propagande occidentale est approfondi dans la partie 2.3. "Propagande de guerre".

Après l'invasion soviétique, les factions islamiques reçurent de nouveaux alliés en la personne de l'ISI (*Inter-Services Intelligence Directorate*, c'est-à-dire les services secrets pakistanais) et de la CIA (*Central Intelligence Agency*) ainsi que de l'argent, des munitions⁶⁹ et des recrues venues de différents pays arabes⁷⁰ (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182 ; Adès, 2002). Le président français de l'époque, Giscard d'Estaing, s'était prononcé contre une aide militaire à la rébellion afghane, préférant une solution politique (Giscard d'Estaing, 26 juin 1980). Parmi les recrues

[l'élargissement de la CEE, la politique de défense, la conjoncture économique et sociale, les libertés, Paris, Palais de l'Élysée, le jeudi 26 juin 1980 | Élysée \(elysee.fr\)](#)

⁶⁹ À partir de 1983, les forces antisoviétiques furent également fortement armées par les USA (Haquani, 2010 : 28).

⁷⁰ Au total, environ 50 000 non-Afghans ont participé aux combats (Étienne, 2002 : 77).

venant d'autres pays arabes se trouvait notamment Oussama Ben Laden, qui venait d'une riche famille soudanaise et se montra très efficace pour organiser certains aspects de la résistance contre les Soviétiques. Il se servit plus tard de cette expérience pour organiser des activités terroristes au tournant des années 2000, comme les attaques d'ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998, et plus tard les fameux attentats du 11 septembre (Heck, 2013 : 69).

La résistance au régime communiste ne fut plus uniquement composée d'étudiant·es et prit le nom de moudjahidines ("combattant·es pour le djihad"). Les nombreux conflits entre les communistes et les moudjahidines coûtèrent la vie à plus de 1,2 million d'Afghan·es. Les infrastructures naissantes dans l'économie, la politique, l'éducation et la culture souffrirent grandement de ces conflits. Le manque de possibilité d'éducation des jeunes Afghan·es firent se tourner certains d'entre eux vers les madrasas (écoles islamiques) se trouvant à côté de la frontière avec le Pakistan ou au Pakistan lui-même, ces écoles étant parmi les seules leur permettant d'avoir accès à l'éducation. Elles furent éduqué·es selon un islam strict par des enseignants ayant une formation théologique sommaire, ce qui mena à de nombreuses déformations du message du prophète par les élèves⁷¹, dont nombre d'entre eux constituèrent les premiers membres des Taliban (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183 ; Meynier, 2011 : 121 ; Étienne, 2002 : 105).

La résistance des moudjahidines, regroupés sous le nom d'Alliance du Nord sous le commandement de Massoud, participa à mettre fin à la décennie d'intervention soviétique⁷². Un accord est signé le 14 avril 1988 à Genève entre l'Afghanistan, le Pakistan, l'Union soviétique et les États-Unis⁷³. Le retrait est officialisé en février 1989 par Gorbatchev. Durant cette période, les moudjahidines et quelques Taliban qui les avaient rejoints combattirent contre l'envahisseur ; l'insurrection portait à la fois les valeurs du nationalisme et celles de l'Islam. Elle permit également l'émergence de plusieurs ethnies (Hazaras, Tadjiks, etc.) qui s'étaient engagées dans la guerre, dans un pays préalablement dominé par les Pachtounes depuis des siècles. La guerre vit aussi la prolifération de la production et du trafic de drogues, que les résistants utilisaient pour se financer (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183 ; Meynier, 2011 : 121 ; Barry, 2013 : 21 ; Étienne, 2002 : 76, 77, 79, 80).

⁷¹ Par exemple en ce qui concerne la barbe. Le prophète portait la barbe mais ni le Coran ni les hadiths (tradition orale) n'en font une obligation (Étienne, 2002 : 106).

⁷² L'Alliance du Nord se composait des formations tadjikes et Massoud, des Hazaras du Centre et des Ouzbeks de la région de Mazar-i-Sharif (Étienne, 2002 : 99).

⁷³ Cet accord contenait également une non-intervention des puissances étrangères en Afghanistan ainsi que l'arrêt du soutien du Pakistan à la résistance, mais ces points ne furent pas respectés (Étienne, 2002 : 80).

Même après le départ soviétique, le gouvernement communiste afghan resta au pouvoir jusqu'en 1992, avant d'être renversé par les moudjahidines grâce à leurs soutiens extérieurs, ce qui joua un rôle non négligeable dans le déroulement de la fin de la guerre froide. La victoire des moudjahidines fut considérée par les États-Unis comme un triomphe de leur "bloc". Le bilan de la guerre entre l'Alliance du Nord et les communistes fut d'environ 1 million de morts afghanes (environ 15 % de la population d'alors), sans compter les nombreuses victimes postérieures à cause des millions de mines enfouies dans le sol. Après cette victoire, l'Afghanistan se trouvait à l'orée du chemin d'une démocratie islamiste. Ce chemin était néanmoins incertain, la transition entre le régime communiste et la démocratie étant difficile. Les forces nord-américaines qui avaient fourni leur aide pour chasser les communistes du pouvoir ne sont pas restées pour faciliter la transition politique (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183 ; Meynier, 2011 : 121).

4.1.3 Montée des Taliban

Le départ de l'Afghanistan des États-Unis et des Nations Unies après la victoire sur les communistes laissa le pays avec de nombreux conflits internes et aggrava l'expansion de la production et du trafic de drogues. De nombreux volontaires venus d'autres pays arabes restèrent en Afghanistan après avoir participé à l'insurrection contre les Soviétiques. Pour beaucoup d'entre eux, la politique étrangère des États-Unis était la source de nombreux problèmes dans le monde arabe. À cause de la guerre, près d'un tiers de la population afghane partit en exil dans d'autres pays, notamment les notables et personnes éduquées. Cela provoqua un effondrement des institutions présentes. L'instabilité du pays favorisa l'implantation de réseaux terroristes sur le territoire. Des attaques contre les intérêts nord-américains furent planifiées en Afghanistan, dont les attentats du 11 septembre 2001. La communauté internationale retint la leçon de cette expérience et de ses conséquences (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183 ; Suhrke, 2016 : 166 ; Barry, 2013 : 21 ; Étienne, 2002 : 79).

Mais à l'époque, les États-Unis « refusèrent de prendre la responsabilité de nettoyer les dégâts que la rivalité de la guerre froide avait créée et sautèrent sur l'opportunité d'arrêter le versement de fonds en Afghanistan⁷⁴. » (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182). Leur seul objectif était de

⁷⁴ Originellement dans le texte : "refused to take responsibility for cleaning up the mess Cold War rivalry had created and jumped at the fiscal opportunity to sever the flow of funds to Afghanistan"

contrer l'influence soviétique dans la région, et ils l'avaient atteint. Ils décidèrent après leur départ d'externaliser la responsabilité de la sécurité régionale afghane au Pakistan, décision qui s'avéra problématique. En effet, le Pakistan changea plusieurs fois ses alliances avec les différents groupes moudjahidines, ce qui participa à créer une instabilité dans le pays et empêcha la naissance d'une force gouvernante afghane plus indépendante (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183).

Les moudjahidines ont toujours été un groupe hétéroclite, composé d'individus de différentes ethnies ou courants religieux et ne partageant pas toujours la même vision du monde. Durant leur combat contre l'envahisseur soviétique, le groupe présentait néanmoins un front plus ou moins uni, les moudjahidines étant rassemblés par leur objectif commun de chasser les Soviétiques du pays et les communistes du pouvoir. Une fois cet objectif accompli, les disparités et fissures se firent plus visibles, plus grandes. La cohésion de groupe disparut et les différentes factions des moudjahidines se firent face, chacune tentant de prendre le pouvoir à Kaboul (Barry, 2013 : 21).

Le séjour au pouvoir des différents groupes de moudjahidines, autrement appelés seigneurs de guerre⁷⁵, était non seulement de courte durée, mais également fragile et partiel, en partie à cause des différentes milices exerçant un contrôle régional. Les conflits entre différents groupes ont détruit beaucoup d'infrastructures symboliques de l'État et contribué à solidifier sa fragmentation et le clientélisme de pouvoirs extérieurs dans les tendances politiques afghanes (Braithwaite, Wardak, 2013 : 183, 184)⁷⁶.

De plus, les factions de moudjahidines commettaient de nombreuses exactions contre la population civile, afin de gagner en pouvoir et contrôle ou parfois parce qu'elles se trouvaient entre deux feux. Il y eut à cette époque de nombreux enlèvements, vols et installations de *checkpoints* par lesquels les habitant·es devaient passer s'ielles voulaient se rendre à un autre endroit. En réaction à cette situation, les professeurs et élèves des madrasas s'organisèrent sous la direction du Mollah Mohammad Omar pour fermer des *checkpoints* et mettre certains des groupes armés sous leur contrôle. Ils se nommèrent plus tard Taliban ("étudiants en théologie" en pachto). Les acteurs afghans du conflit reçurent une nouvelle fois des soutiens de l'étranger. Les moudjahidines de l'Alliance du Nord furent soutenus par l'Inde, la Russie et à partir de fin 2001 par les États-Unis. Les Taliban reçurent quant à eux le soutien du Pakistan, pour lequel un Afghanistan stable était plus avantageux économiquement et les Taliban plus proches

⁷⁵ Parmi les seigneurs de guerre les plus connus se trouvent par exemple le général Dostom à Mazar et Ismaël Khan à Hérat (Étienne, 2002 : 127).

ethniquement, étant à majorité pachtoune. C'est par l'intermédiaire pakistanais que les Taliban entrèrent en contact avec Al-Qaïda. Al-Qaïda aida les Taliban à progressivement prendre le contrôle du pays, notamment en leur fournissant des hommes et des moyens financiers. Les Taliban bénéficièrent également d'une situation économique difficile pour beaucoup de jeunes gens. L'expansion démographique n'étant pas suivie d'une hausse de la croissance économique, les perspectives d'avenir étaient grandement limitées, surtout pour les jeunes Afghans ruraux n'ayant pas été scolarisés. Les Taliban ont pu facilement recruter nombre d'entre eux, leur promettant une formation idéologique, un encadrement et une rémunération plus régulière que celle de l'armée du gouvernement. Les Taliban prirent Kaboul en avril 1996 et placèrent le Mollah Omar à la tête du pouvoir, avec pour but la stabilité et l'établissement d'un État suivant une loi islamique sunnite stricte (la charia) (Braithwaite, Wardak, 2013 : 180, 184 ; Meynier, 2011 : 121 ; Barry, 2013 : 20, 21, Michailof, 2022 : 14, 15).

En 1997, le Mollah Omar, un homme d'origine modeste, déclara dans une interview :

« Les Taliban peuvent servir de modèle aux autres nations musulmanes... Il n'y a pas qu'un seul modèle, celui de l'Occident. [...] L'événement le plus marquant d'aujourd'hui n'est pas l'invention de l'ordinateur et d'autres machines tout aussi absurdes, mais le renouveau de l'islam et de sa mission : sauver le monde de l'ignorance et civiliser une humanité retournée à l'état sauvage⁷⁷. »

Il est intéressant de remarquer la volonté civilisatrice du Mollah Omar, ainsi que l'usage de dichotomies, que l'on retrouve également dans les discours présidentiels français.

L'arrivée au pouvoir des Taliban fut accompagnée de violence. L'ancien dirigeant Najibullah fut pendu en septembre et beaucoup d'opposant·es furent massacré·es. Les exactions contre la population étaient parfois ciblées ethniquement : des milliers de personnes faisant partie de l'ethnie des Hazaras furent persécutées et tuées⁷⁸ (Braithwaite, Wardak, 2013 : 180, 184 ; Meynier, 2011 : 121 ; Barry, 2013 : 20, 21).

En ce qui concerne l'État taliban, il était constitué d'une *shura* (assemblée), avec un processus de décision assez lent puisque l'émir doit être consulté très fréquemment. Des mesures furent prises pour éviter le clientélisme au niveau local, comme les mutations régulières des

⁷⁷ Interview par Bizan Torabi dans *Politique internationale*, 74, 1997 (d'après Étienne, 2002 : 100).

⁷⁸ Les Hazaras sont de nouveau particulièrement ciblés par des exactions depuis le retour des Taliban au pouvoir (voir : [Afghanistan. Les Taliban torturent et exécutent des Hazaras dans le cadre d'une attaque ciblée – Nouvelle enquête - Amnesty International](#))

gouverneurs et chefs militaires (Étienne, 2002 : 106). Les Taliban créèrent un ministère de la Répression du vice et de la Promotion de la vertu, chargé de veiller à l'application de la charia grâce à des milices patrouillant dans les rues. La télévision, le cinéma et beaucoup de sports et divertissements furent interdits. Les libertés des femmes furent grandement limitées, ce qui fut justifié par le Mollah Omar par leur nature d'êtres faibles et vulnérables à la tentation. Les femmes émancipées de Kaboul furent très touchées par ces campagnes de moralisation, mais la situation traditionnelle des femmes ne fut, selon Gilbert Étienne, pas foncièrement différente sous les Taliban. Les milices furent très présentes dans les villes, mais peu dans les campagnes. D'après Étienne, une des raisons de cette focalisation tient à l'origine des Taliban (y compris leurs chefs), qui étaient pour la plupart des petits paysans. Les élites de Kaboul, riches et impies, auraient nourri leur ressentiment. Les Taliban souhaitaient unir le pays et gouverner jusqu'aux campagnes éloignées qui avaient été préalablement délaissées (Étienne, 2002 : 100-103).

La situation du tous contre tous avait créé une opportunité pour les extrémistes islamistes, comme ce fut le cas dans de nombreux autres endroits (Ambon, Poso, Bangladesh, etc.). Une des particularités du cas afghan est que les fonds étrangers continuèrent d'être versés dans le pays, même lorsque le pouvoir militaire des Taliban se consolidait. En ce qui concerne les fonds nord-américains, cela s'explique par l'intérêt économique que les États-Unis avaient dans le pays : ils voulaient que leurs compagnies (surtout UNOCAL) puissent facilement pomper du gaz et de l'huile venant d'Asie centrale. Selon Braithwaite et Wardak, les Taliban étaient pour eux une instance qui dominerait les autres groupes armés et restaurerait un certain ordre. La relation entre les Taliban et les Occidentaux avant le 11 septembre sera analysée plus en profondeur dans le sous-chapitre 4.1.5 (Braithwaite, Wardak, 2013 : 180, 184).

La légitimité des Taliban n'était cependant pas reconnue de tous·tes. Tout d'abord à l'intérieur du pays : les territoires du nord, les seuls n'étant pas sous le contrôle des Taliban, étaient le bastion des moudjahidines de l'Alliance du Nord. Soutenus par une aide internationale, ils résistaient dans les montagnes contre le nouveau gouvernement. À l'extérieur du pays, le gouvernement des Taliban n'était reconnu comme légitime dans les années 1990 que par le Pakistan, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis (Barry, 2013 : 21).

Les exactions et crimes contre l'humanité perpétrés par les Taliban et les partisans d'Al-Qaïda furent nombreux. L'application talibane de la loi religieuse était stricte, ce qui selon certain·es Afghan·es interviewé·es par Braithwaite et Wardak avait l'avantage de la prédictibilité⁷⁹. D'après ces personnes, il n'y avait rien à craindre des Taliban tant que l'on respectait leurs

⁷⁹ La plupart des interviews (114) furent conduites auprès de civil·es afghan·es en juillet-août 2011 par Braithwaite et Wardak (Braithwaite, Wardak, 2013 : 181)

règles, mais toute infraction était sévèrement punie, surtout si les personnes considérées comme coupables étaient des femmes. Cette période vit donc le rétablissement d'un certain ordre et d'une sécurité, d'une prédictibilité qui n'existaient pas avant l'arrivée des Taliban et disparurent à leur départ (Braithwaite, Wardak, 2013 : 184, 185 ; Theros, Kaldor, 2018 : 12). La question de l'ordre et du désordre apparaît souvent dans les discours politiques occidentaux, dans lesquels les Occidentaux se présentent comme ceux qui (r)établissent l'ordre. Les questions de ce "qu'ordre" signifie pour eux, et de savoir s'il suffit d'établir "l'ordre" pour que l'intervention soit réussie, seront abordées plus tard dans ce travail.

4.1.4 Histoire et évolution du clientélisme en Afghanistan

Ce qu'ordre signifie peut différer selon les pays. Cette définition est liée au système préexistant selon lequel la vie s'articule. L'État se trouve dans beaucoup de pays au centre de ce système, mais ce n'est pas le cas dans tous les pays. Pour comprendre les problèmes rencontrés dans l'édification d'un État central pendant l'intervention après 2001, il convient d'analyser certains mécanismes de l'organisation politique de l'Afghanistan. Un des mécanismes les plus profonds et fondamentaux est celui du clientélisme.

Avant les interventions étrangères dans le pays, les chefs afghans locaux ont très longtemps joui d'une autonomie par rapport aux autorités centrales. Leur pouvoir politique n'était pas monopolistique. Les élites locales étaient souvent réfractaires à l'autorité et aux mesures du gouvernement (notamment ses plans de modernisations), lequel ne pouvait par conséquent pas compter sur les ressources intérieures et a commencé à dépendre de rentes extérieures pour se maintenir au pouvoir. Cette dépendance était au centre du fonctionnement de l'État et marque encore aujourd'hui la vie politique du pays. Elle est à l'origine du système de patronage dont il sera plus amplement question dans le sous-chapitre 4.2.2. Les élites au pouvoir n'ont jamais dû instaurer un État responsable du pays entier, comme c'est le cas pour la majorité des autres pays. À la place, ils développèrent des relations de clientélisme avec les élites locales pour que celles-ci reconnaissent leur autorité. La faille de ce système est qu'il ne fonctionne que tant que des rentes sont versées de l'extérieur au pays, et plus précisément aux élites. La loyauté des chefs locaux au pouvoir central n'est que provisoire, et le pouvoir informel reste tout de même au niveau local. Dans ce système, aucun capital politique et social légitime interne n'est construit. Le pouvoir, l'autorité et la stabilité dont pouvaient jouir les différents régimes en Afghanistan tenaient à leur capacité à avoir de bonnes relations avec les chefs locaux et leur

apport en rentes étrangères (Theros, Kaldor, 2018 : 4).

Les rentes extérieures étaient nécessaires à l'existence d'un État central, dont les structures modernes furent elles-mêmes en grande partie importées de l'extérieur en 2002. La dépendance de l'État aux rentes et à l'aide extérieure subsista, lui permettant de se protéger contre des menaces sécuritaires (Pradetto, 2008 : 46).

Depuis 1979, des forces extérieures se mêlent de la vie politique de l'Afghanistan. D'après Theros et Kaldor, ces présences gênent les relations de patronage. Plus tard dans leur texte, on peut cependant trouver certains éléments qui indiquent le contraire et montrent plutôt une adaptation de ces relations aux présences étrangères. Les périphéries du pays furent militarisées par la guerre et de nouvelles structures politiques et militaires virent le jour. Il y eut un déplacement du pouvoir des leaders traditionnels vers une nouvelle classe de personnes : « une classe d'hommes forts avec un accès à des armes, des fonds et des forces étrangères⁸⁰. » (Theros, Kaldor, 2018 : 4) En dehors de ces nouvelles structures, ce furent toutes les relations sociétales qui s'en trouvèrent changées. De nombreux réseaux basés sur des liens ethniques, religieux, tribaux ou régionaux émergèrent. Même si nombre de ces nouveaux réseaux n'avaient que peu de légitimité auprès de la population, la politique d'identité fut en général renforcée dans le pays (Theros, Kaldor, 2018 : 4).

Ces développements ont mené à une autonomisation des régions périphériques, qui se sont éloignées de l'État et de l'idée d'une société afghane unifiée. Ces régions étaient plus ou moins déjà autonomes économiquement. Ces économies régionales devinrent cruciales pour les leaders locaux avec l'effondrement de l'État pendant la guerre civile (années 80), qui les poussa à chercher de nouvelles sources de revenus. Certaines des plus accessibles et rapides sources de revenus occasionnèrent une hausse de la violence et de la criminalité, ce qui joua un rôle dans la montée en puissance des Taliban dans les années 1990 (Theros, Kaldor, 2018 : 4).

4.1.5 Dispositions occidentales avant le 11 septembre 2001

Comparées aux autres puissances européennes, les relations entre l'Afghanistan et la France étaient moins belliqueuses et même parfois amicales. Le roi Nader Chah séjourna par exemple un temps à Nice dans les années 1920, et la première ambassade française fut inaugurée en

⁸⁰ Originellement dans le texte : “class of strongmen with access to guns, funds and foreign forces“

Afghanistan en 1923 (Marlaud, s. d. : 5 ; Haquani, 2010 : 26). D'après Jean-Michel Marlaud, ancien ambassadeur de France en Afghanistan, la coopération entre la France et l'Afghanistan se fit au début surtout à travers la culture (plus particulièrement l'archéologie) et l'éducation⁸¹, des sujets que l'on retrouve également dans les missions menées par la France pendant et après l'intervention dans le pays. Le Général de Gaulle déclarait en juin 1965, à l'occasion de la visite officielle du Roi Zaher Châh à Paris : « C'est par la culture que le mouvement dans les relations franco-afghanes a commencé, car tout procède de l'esprit. » (Marlaud, s. d. : 5 ; Ambassade de France, 2015 : 47). Le commandant Massoud, qui joua un rôle prépondérant dans la résistance contre les Soviétiques et les Taliban, parlait français et avait une bonne réputation dans l'hexagone, en témoignent les nombreux hommages francophones lui étant consacrés⁸². Massoud est souvent présenté sous une lumière favorable et idéalisé dans l'espace francophone, aux yeux duquel il incarne un islam modéré, mais il convient de rappeler que son groupe tadjik fut à l'origine de plusieurs massacres indiscriminés et de tortures pendant la guerre contre les Soviétiques (Étienne, 2002 : 97 ; Ville de Paris, 29 mars 2021).

En avril 2001, Massoud se rendit en France et demanda au Parlement de Strasbourg et au ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine de faire pression sur le Pakistan et d'apporter leur soutien contre les Taliban. Cette visite fut l'un des derniers séjours de Massoud à l'étranger ; il fut assassiné par Al-Qaïda dans un attentat à la bombe le 9 septembre 2001, soit deux jours avant les attentats aux États-Unis. Le succès de sa visite en France fut mitigé, la position de l'ONU à cette époque étant qu'il n'y avait pas besoin de solution militaire. Certains experts considéraient que les Taliban n'étaient qu'un "phénomène tribal et transitoire", divisés et sans commandement central, ce qui était loin de la réalité⁸³. Contrairement aux attentes de la communauté internationale, les Taliban avaient pour but le retour d'une forme d'État ; ils purent tenir le gouvernement dans la durée ; et la société civile ne s'est pas dressée massivement contre leur régime. Ces préjugés ont selon Dorronsoro contribué à la défaite de la coalition internationale en Afghanistan⁸⁴ (Dorronsoro, juin 2001 : 13 ; Dorronsoro, 2021A). Les Taliban étaient plus organisés et soutenus par la population que ce qu'elle avait prévu (Dorronsoro, juin

⁸¹ Par exemple avec la création de l'Institut français d'Afghanistan, qui diffuse la langue et la culture françaises et apporte un soutien à la culture et à la société civile afghanes (Ambassade de France, s. d. : 44).

⁸² En 2021, une plaque commémorant Massoud fut inaugurée à Paris, en présence de son fils Ahmad Massoud (<https://www.paris.fr/pages/hommage-parisien-au-commandant-massoud-16954>)

⁸³ D'après Étienne, les Taliban sont à la fois tribaux et non tribaux, puisqu'ils respectent le code d'honneur des Pachounes (pachtounwali), mais renoncent à certaines traditions pachounes au profit d'un respect strict de la charia, la loi religieuse (Étienne, 2002 : 105).

⁸⁴ Dorronsoro évoque ces experts mais ne les cite pas nommément. On peut les retrouver dans le livre d'Olivier Roy, « *Has Islamism a future in Afghanistan ?* », dans William Maley (ed), *Fundamentalism Reborn ? Afghanistan and the Taliban*, Hurst and company, 1998, et Ahmed Rashid, *Taliban*, Tauris, 2000.

2001 : 13 ; Meynier, 2011 : 122).

Les États-Unis n'ont pas non plus toujours été hostiles aux Taliban, comme le montre la qualification de leur prise de Kaboul en 1996 comme une "avancée positive" par Madeleine Albright, une secrétaire d'État américaine. Cette acceptation de leur arrivée au pouvoir est faite malgré les violations des droits humains commises par les Taliban, telle une restriction des libertés des femmes ou encore leur destruction des statues de bouddha en mars 2001 (Rubin, 2010). Comment donc expliquer cette approbation ? Elle serait d'après Gilles Dorronsoro liée à un alignement de la politique américaine sur celle du Pakistan, allié des USA, ainsi qu'au souhait de réunifier le pays (Dorronsoro, juin 2001 : 13). Albright changea de discours en novembre 1997, lors d'une visite à Peshawar (ville pakistanaise proche de la frontière afghane)⁸⁵. Elle fustigea les Taliban pour leur traitement des femmes, critique également présente dans les milieux féministes nord-américains (Étienne, 2002 : 109).

Le soutien plus ou moins direct des Taliban à Oussama Ben Laden, qui était déjà avant 2001 accusé d'attentats contre des ambassades des États-Unis en Afrique de l'Est en août 1998⁸⁶, changea définitivement la disposition nord-américaine à leur égard. Leur opposition aux Taliban ne se fit pas à travers des mesures contre le régime, comme soutenir les troupes de l'opposition menées par Massoud, ou faire pression sur le Pakistan afin qu'il n'envoie plus de soldats de son armée aux Taliban (plusieurs milliers ont été envoyés, ce qui a été décisif sur bien des fronts). La réponse des USA fut plutôt militaire, avec le lancement en 1998 de plusieurs missiles à côté de la frontière est, visant Al-Qaïda. Les autres pays occidentaux n'ont pas non plus élevé la voix contre la présence pakistanaise et l'avancée talibane avant 1998. En réaction à son soutien aux terroristes responsables des attaques de 1998, le régime des Taliban fut condamné dans plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Les sanctions qui s'ensuivirent furent solidifiées dans le *Strategic Framework Agreement* de l'ONU, qui portait déjà le concept de l'aide (humanitaire) pour la consolidation de la paix⁸⁷. Ces sanctions de l'ONU servirent à isoler le régime des Taliban encore davantage et à orchestrer et exprimer le mécontentement croissant envers lui (Dorronsoro, juin 2001 : 13 ; Suhrke, 2016 : 165, 166).

La relative faible réaction des États-Unis en 1998 après les attentats s'expliquerait par leurs désintérêt et indifférence par rapport à la situation afghane. L'attention des États-Unis se portait à ce moment surtout sur l'Irak. Leur but était un changement de régime en Irak pour

⁸⁵ Il me semble important de préciser que cette critique arrive seulement après que le projet de gazoduc en Afghanistan de la compagnie américaine UNOCAL ne batte de l'aile (Étienne, 2002 : 109).

⁸⁶ Ce qui a par ailleurs fait de lui une figure morale de proue contre l'impérialisme américain dans certains pays (Pakistan, pays du Golfe, etc.).

⁸⁷ "Aid as peacebuilding" (Suhrke, 2016 : 165)

« “remodeler” le Moyen-Orient en fragilisant les régimes hostiles (Iran, Syrie), mais aussi les régimes autoritaires bloqués (Arabie saoudite, Égypte). » (Roy, 2004) Les sanctions contre l’Afghanistan s’aggravèrent en 1999, lorsque les Taliban refusèrent de livrer Ben Laden aux autorités nord-américaines, proposant qu’il soit à la place jugé devant un tribunal islamique. Ces sanctions pouvaient aller d’une restriction des vols internationaux au gel des avoirs internationaux des Taliban ou encore à une interdiction d’investissements (Dorronsoro, juin 2001 : 13 ; Roy, 2004).

Étant déjà en crise et souffrant de la sécheresse, l’Afghanistan, et surtout sa population civile, payèrent en plus le prix de cet isolement. En réaction aux sanctions, le fondamentalisme et le rejet de la communauté internationale prirent de l’ampleur au sein de la population afghane. Ils augmentèrent notamment à cause du manque d’aide aux millions de personnes déplacées à cause de la sécheresse, malgré les demandes des Nations Unies (Dorronsoro, juin 2001 : 13).

Il est très intéressant de refléter les positions occidentales après le 11 septembre par rapport à celles qui dominaient juste quelques mois auparavant, notamment concernant la militarisation de la réponse et des sanctions par rapport à l’Afghanistan. La situation sur place était globalement favorable aux Taliban (relatif soutien de la population, victoires militaires, etc.) et hostile aux puissances occidentales, surtout en milieu rural. Que celles-ci se positionnent en sauveuses de la population au fur et à mesure de l’intervention militaire n’a probablement pas amélioré leur réputation (Dorronsoro, juin 2001 : 13).

Dans les représentations collectives occidentales de l’Afghanistan, ce pays représente un bastion très solide qu’il est difficile de contrôler et dominer. En témoigne l’appellation récurrente du pays comme “cimetière des empires” dans de nombreux médias. Les responsables gouvernementaux français font parfois référence au passé de l’Afghanistan, comme Bernard Kouchner, alors ministre français des Affaires étrangères et européennes, qui déclara le 23 novembre 2008 : « Personne n’a jamais dompté l’Afghanistan, ni les Britanniques, ni Alexandre, ni les Russes. » (Kouchner, 2008) Le but de ces références peut être de montrer que les gouvernements occidentaux ont conscience de la difficulté de la tâche et qu’ils ne tomberont pas dans les mêmes écueils. Il est également possible qu’insister sur la nature difficile de la tâche ou sur la nature “rebelle” des Afghans serve de tentative de justification d’un possible échec futur.

4.2 Intervention française en Afghanistan⁸⁸

Cette partie se concentrera sur la participation française à l'intervention en Afghanistan, mais il sera également nécessaire de parler de la FIAS et de l'OEF d'une manière plus générale, pour mieux comprendre le contexte. Lorsque les interventions sont évoquées dans les discours présidentiels français, ce n'est pas que les actions de la France qui sont abordées. Beaucoup des décisions concernant le déroulement de la guerre en Afghanistan ne sont pas prises, ou du moins pas seulement prises, par la France.

4.2.1 Réactions au 11 septembre

Le 11 septembre 2001, dix-neuf terroristes faisant partie du groupe Al-Qaïda ont perpétré un attentat à Manhattan en détruisant les tours du World Trade Center et à Washington contre le Pentagone. Le bilan officiel des attentats est de 2 977 morts et au moins 6 291 blessés (Bret, 2020 : 21).

Les attentats du 11 septembre marquent un tournant dans la politique extérieure internationale. L'implication des États-Unis et des autres pays occidentaux dans la politique en Afghanistan et au Proche et Moyen-Orient était avant ce jour relativement indirecte. Les États-Unis s'étaient auparavant contentés de soutenir les factions qui faisaient davantage avancer leurs intérêts. Mais après les attentats à Washington, ils interviennent directement dans la région, souvent dans le but de faire changer les régimes des pays concernés. La perception de la politique extérieure par les populations civiles occidentales change également diamétralement. Ces attentats avaient pour but de marquer l'opinion publique occidentale. La terreur ressentie par les populations à chaque attentat est l'effet principal recherché par leurs responsables. Bien d'autres attentats très médiatisés et violents en Occident furent commis par la suite (Bret, 2020 : 5).

Il n'y a aucun doute sur le choc causé par les attentats du 11 septembre 2001. Les États-Unis ne furent pas les seuls à se sentir concernés et ébranlés par ces événements. Ces attentats ont d'après Bret acquis le statut de tournant dans les destinées collectives et sont désormais

⁸⁸ Pour accompagner le découpage chronologique de cette partie, voir la frise temporelle des présidents de la République française, présente dans les annexes.

considérés comme un épisode crucial de l'histoire mondiale (Bret, 2020 : 21). L'aspect mondial qu'ont les attentats se trouve aussi dans le changement qui s'opère dans les médias occidentaux, et notamment français. Avant septembre 2001, les journaux se concentraient sur les problèmes ou nouvelles locales, intérieures au pays, et il était rare qu'une nouvelle internationale fasse la une. Les attentats changèrent cette situation ; leur couverture médiatique fut d'une ampleur inégalée (Étienne, 2002 : 140, 141).

Il y eut un important consensus autour de l'intervention sur le sol afghan après les attentats : les 19 pays de l'OTAN se déclarèrent solidaires des États-Unis. La Russie et la Chine ne s'y opposèrent pas non plus (Perrin, 2022).

Ce consensus n'était pas seulement dû aux sentiments liés aux attentats, mais également en partie à la pression appliquée par Bush aux autres États. Dans son discours du 20 septembre 2001, il présente à la communauté internationale ce fameux choix binaire, lançant par là même la guerre contre le terrorisme : « Chaque nation, dans chaque région, a maintenant une décision à prendre. Vous êtes soit avec nous, soit avec les terroristes.⁸⁹ » (George W. Bush, 2001) Cette binarité se retrouve par la suite dans de nombreux journaux occidentaux, mettant en difficulté quiconque ayant l'intention de se prononcer contre l'intervention en Afghanistan, sous peine d'être associé aux terroristes responsables de la mort de tant de civils (Halimi et al., 2014 : 9, 30).

Si la force des émotions dégagées en réponse aux attentats est indéniable, il serait une erreur de limiter la réaction politique états-unienne et occidentale en général à une pure expression à chaud. L'administration de Bush ne souhaitait pas seulement détruire Al-Qaïda, mais aussi faire un exemple de la punition des Taliban, qui avaient osé ne pas obéir directement à ses ordres de livrer Ben Laden. D'après Michailof, un spécialiste du développement ayant participé à une vingtaine de missions en Afghanistan, les chefs Taliban étaient furieux contre Ben Laden pour avoir organisé les attentats du 11 septembre sans les prévenir, mais après des discussions internes ils décidèrent de ne pas céder aux ordres du président Bush. Cette décision des Taliban peut s'expliquer, du moins en partie, par le droit d'asile pour tous, qui est un des principes les plus sacrés du *pachtounwali* (code d'honneur des Pachtounes). Elle signifiait également de faire passer la solidarité islamique devant leurs intérêts nationaux, ce qui fut assez rare et augmenta l'attrait de l'Afghanistan pour d'autres groupes islamistes. L'impact politique de cet acte avait en partie motivé cette décision, qui était également stratégique (Miller, 2021 : 6 ; Étienne,

⁸⁹ Originellement dans le texte : "Every nation, in every region, now has a decision to make. Either you are with us, or you are with the terrorists."

2002 : 115, 143 ; Michailof, 2022 : 25).

Selon Serge Michailof, le 11 septembre représentait également une blessure d'orgueil pour les USA, qui appelait urgemment une réponse. La situation climatique précipita d'autant plus la réponse. L'intervention devait avoir lieu avant l'automne, c'est-à-dire avant que les cols de montagne principaux ne soient bloqués par la neige (Michailof, 2022 : 21).

4.2.2 Récapitulé factuel de l'intervention

4.2.2.1 2001-2003

L'opération "Liberté immuable"⁹⁰ (OEF) en Afghanistan est lancée par les États-Unis le 7 octobre 2001. Le même jour, Jacques Chirac annonce dans un discours la participation de la France à l'OEF. Entre 2001 et 2014, 70 000 militaires français furent déployés en Afghanistan. Pendant ces treize années se succédèrent trois présidents français : Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande⁹¹. Selon Lafaye on peut distinguer des stratégies différentes pour chaque président en fonction lors de l'intervention française en Afghanistan. Certaines stratégies seront abordées dans cette partie. Les stratégies analysées en profondeur dans ce travail sont cependant les stratégies discursives, bien plus que les stratégies militaires (Lafaye, 2019 : 55, 59 ; C – 7.10.2001)⁹².

La participation française à l'intervention porte tout d'abord le nom d'opération Héraclès. Le travail des forces spéciales françaises au sein de l'OEF porte le nom de Task Group Ares et se concentre dans la région du Kandahar (Lafaye, 2019 : 55, 56).

La France déploie des forces maritimes et aériennes dès les premières semaines de l'opération avant d'envoyer des troupes au sol. Chirac souhaitait par son engagement garantir son alliance avec les États-Unis, montrant ainsi sa bonne foi en tant qu'allié (Ministère des Armées, s. d. ; Lafaye, 2019 : 59).

Début novembre marque la fin provisoire du régime des Taliban, lorsque le 3 novembre les

⁹⁰ "Operation Enduring Freedom" (OEF) en anglais. Le sigle OEF sera utilisé pour désigner cette opération dans ce travail.

⁹¹ Pour accompagner le découpage chronologique de cette partie, voir si besoin la frise temporelle des présidents de la République française présente dans les annexes (annexe n° 3).

⁹² Voir l'annexe n° 2 pour une chronologie plus détaillée des débuts de l'intervention française jusqu'à fin décembre 2001.

forces nord-américaines et de l'Alliance du Nord se déploient à Mazar-i-Sharif, où se trouve le gros des forces talibanes. Au bout de 6 jours, l'offensive se solde par une défaite des Taliban. Cette défaite est selon le journaliste Jean-Pierre Perrin due au manque de préparation à un conflit moderne, de défense antiaérienne des Taliban et due aux attaques de l'Alliance du Nord, ayant repris de la vigueur avec l'arrivée occidentale. Une partie des forces talibanes reste et résiste dans le pays et une autre se replie, en grande partie au Pakistan (Perrin, 2022).

Après la victoire des forces occidentales et de l'Alliance du Nord sur le gouvernement taliban, les premières ne s'impliquèrent que peu dans l'édification de l'État et de ses structures. Il y avait selon Dorronsoro une ambiance néo-libérale dans les années 2000 qui poussait vers la stratégie du "tout privé" et une absence de soutien des structures étatiques. La reconstruction de l'Afghanistan fut donc en grande partie entreprise par des acteurs du secteur privé, sans grande coordination entre les différents secteurs :

« Les politiques publiques ont été décidées à l'étranger puis appliquées dans le désordre par des acteurs internationaux qui – en privilégiant le privé – ont organisé un système de captation des ressources. Celle-ci s'est faite au profit d'abord des grandes entreprises occidentales et ensuite des acteurs politico-économiques afghans. » (Dorronsoro, 2021A).

Cette privatisation eut également lieu dans le secteur militaire. George C. Lovewine, docteur en sciences politiques et ancien analyste pour le département de la défense des USA, explique que le grand nombre de missions militaires dans lesquelles les USA étaient impliqués les a conduits à engager des "PMSC" (Private military and security companies), notamment en Afghanistan. Entre 2007 et 2009, 255 342 civils de PMSC, souvent locaux, furent engagés en Afghanistan. Ils soutenaient la coalition internationale militairement et logistiquement dans les projets de reconstruction et de construction des bases militaires. Cette externalisation posa plusieurs problèmes, dont un risque opérationnel dû à la dépendance des États-Unis des PMSC, et une responsabilité aux yeux de la population si les PMSC sont auteurs de violences contre des citoyen·nes locaux·ales (Lovewine, 2014 : 3, 7, 9, 12).

L'administration de Bush avait une raison supplémentaire de ne pas s'impliquer dans le *state-building* en Afghanistan. Un autre enjeu jugé plus difficile attirait en effet l'attention et les moyens internationaux et surtout nord-américains : l'Irak. En 2003, les Taliban vont tirer parti de l'invasion de l'Irak par les USA pour reprendre une partie du terrain qu'ils contrôlaient avant

l'arrivée de la coalition (Notaras, 2023).

Pour éviter une reprise des conflits armés en Afghanistan, ce qui aurait servi de terreau pour divers groupes idéologiques armés, la solution des États-Unis et de la communauté internationale fut d'installer au pouvoir un gouvernement ami et de renforcer la police et les militaires. D'après Braithwaite et Wardak, cette stratégie n'a fait qu'empirer la situation en Afghanistan, ce qui sera explicité dans la suite de ce travail (Braithwaite, Wardak, 2013 : 182, 183).

Plus qu'un changement de gouvernement, c'est un changement de régime qui eut lieu. Ce changement vers un régime démocratique était considéré comme nécessaire par la coalition internationale pour la reconstruction, l'édification de la nation et la consolidation de la paix (Suhrke, 2016 : 166).

Le nouveau gouvernement provisoire fut constitué durant les Accords de Bonn, le 5 décembre 2001, après que le régime des Taliban a été renversé par la coalition internationale. Cette conférence rassemblait principalement les représentants des fractions de l'Alliance du Nord, du groupe de Peshawar (groupe d'Afghans réfugiés au Pakistan), le « groupe de Chypre » représentant un groupe d'exilés afghans en Iran et enfin la Délégation de Rome représentant l'ancien roi Mohammed Zaher Shah (Goodhand, Sedra, 2009 : 99). Cet accord interafghan se faisait en présence de l'ONU. La conférence de Bonn fut inspirée par le plan de Rome, qui consistait en une démarche de réconciliation nationale à l'initiative du roi Zaher Shah, appuyée par le Congrès des États-Unis dès octobre 2000. Les attentats du 11 septembre 2001 augmentèrent l'urgence d'avoir un accord pour stabiliser la situation et tenter d'unifier le pays. Les accords de Bonn portaient un projet de justice sociale et de démocratie (Suhrke, 2016 : 165). La stratégie adoptée par la communauté internationale dès le début de l'intervention, pour préparer leur départ du pays tout en évitant que de futurs attentats ne se produisent sur le sol occidental, reposait beaucoup sur l'édification d'un État démocratique allié en Afghanistan. Cette ingérence dans la formation de l'État et de ses structures n'est pas une stratégie nouvelle de la part des Occidentaux, et surtout des États-Unis. Elle n'est pas non plus réservée aux pays du Sud global, comme on put le voir à la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque Roosevelt et Truman planifièrent la restructuration et la purge des administrations régaliennes d'Allemagne et du Japon. Il était également prévu de s'immiscer dans la planification de l'administration de la France, ce qui provoqua la colère du général de Gaulle. En Afghanistan, les accords de Bonn ont institué un gouvernement intérimaire, dirigé officiellement par Hamid Karzai (par ailleurs proche de Zaher Shah), et composé en grande partie des anciens membres de l'Alliance du Nord. D'après Braithwaite et Wardak, le fait d'avoir été placé au

pouvoir avec le concours des forces occidentales rendait Karzai plus facilement contrôlable par celles-ci. Selon Theros et Kaldor son caractère contrôlable est même la raison pour laquelle il fut choisi et soutenu par la coalition internationale pendant les Accords de Bonn. Au début de son investiture provisoire, Hamid Karzai n'avait que peu de contrôle sur les ressources financières du pays et le gouvernement n'était presque pas existant. Karzai permit au départ une amélioration de la situation sécuritaire dans le pays, mais cela changea au fil du temps (Theros, Kaldor, 2018 : 6 ; Braithwaite, Wardak, 2013 : 179 ; Adès, 2002 ; Michailof, 2022 : 46).

Le fait de laisser le pouvoir et la responsabilité du *state-building* en grande partie aux seigneurs de guerre de l'Alliance du Nord posa un problème à beaucoup d'Afghans. Il s'agit en effet des mêmes personnes qui avaient commis tant d'exactions contre la population civile avant l'arrivée des Taliban au pouvoir⁹³. Ils étaient haïs par une grosse partie du peuple, qui ne vit pas d'un bon œil leur placement au pouvoir par la communauté internationale. Cela eut des conséquences sur les relations de la société civile afghane avec la coalition internationale. Une fois au pouvoir, une partie du nouveau gouvernement et surtout le président Hamid Karzai et son entourage, n'hésita pas à en profiter et à piller les ressources à leur disposition. Ce pillage est néanmoins à relativiser. L'étendue de leur pouvoir et de la légitimité de leur État étant assez limitées et fragmentées, et ce même à Kaboul, leurs possibilités de se servir dans les ressources nationales l'étaient également. La coalition internationale eut besoin de plusieurs années pour réagir face au pillage. La corruption du nouveau gouvernement est un problème dont elle s'occupa surtout au moment de s'atteler à la tâche de la "*good governance*" en Afghanistan. Cette position est en partie liée à la perception et à la représentation idéale de l'État afghan par les Occidentaux, dont il sera par la suite question dans l'analyse des discours présidentiels français (Braithwaite, Wardak, 2013 : 185).

Plutôt que de chercher à combattre efficacement la corruption, l'intervention internationale en Afghanistan se concentra sur d'autres aspects, facilitée par sa reconnaissance par plusieurs institutions. Aux yeux de l'OTAN, l'intervention est légale au nom de l'article 5 de son traité assurant une défense collective⁹⁴ (Lafaye, 2019 : 55). Pour ce qui est de l'ONU, la résolution 1378 est adoptée trois jours avant le début de l'intervention américaine, le 4 octobre 2001. Elle consiste en la condamnation du régime taliban pour abriter une organisation

⁹³ Nombre d'entre eux étaient des chefs de guerre tadjiks et ouzbeks, tels Abdul Rachid Dostom, Atta Mohammed Noor, Ismail Khan, Mohammed Fahim Khan... (Michailof, 2022 : 21).

⁹⁴ Cette légalité est cependant mise en question par Jauffret dans une interview sur RFI. Selon lui, l'invocation de l'article 5 est une aberration juridique, car il ne s'applique que pour l'Atlantique Nord, les États-Unis, le Canada et l'Europe, et donc pas pour l'Afghanistan (Notaras, 2023).

terroriste (Notaras, 2023). Cette résolution n'est accompagnée d'aucune mesure ou intervention contre le régime des Taliban, pour cause d'absence de déclaration de guerre (Notaras, 2023). Jacques Chirac ne manqua pas d'évoquer la décision du conseil de sécurité de l'ONU dans son discours annonçant la participation française à l'OEF⁹⁵.

Puis vient la résolution 1386 du conseil de sécurité de l'ONU le 20 décembre 2001, qui légalise le combat contre le terrorisme international et mandate la FIAS (Force internationale d'assistance et de sécurité) (Jauffret, 2011 : 187, 188).

La résolution 1386 se trouve dans le chapitre VII de la charte des Nations Unies, ce qui est assez rare pour les autorisations d'opérations de maintien de la paix traditionnelles. En effet, ce chapitre permet à la FIAS l'utilisation de mesures militaires, donc un usage de la force en cas de menace à la paix et à la sécurité internationales (Ruffa 2018 : 91). Ce mélange entre maintien de la paix et mesures militaires est caractéristique de l'intervention en Afghanistan.

Le lancement de la FIAS entraîne l'intervention d'une coalition occidentale n'étant pas seulement menée par les États-Unis, comme l'est l'OEF, mais par l'ONU (Meynier, 2011 : 122 ; Doran, 2002 : 16, 17). La France fait partie des 51 nations composant les forces de l'ONU déployées en Afghanistan, et enverra 2 500 militaires dans ce cadre. Le but de la FIAS était de soutenir le gouvernement transitionnel institué après les accords de Bonn et d'établir la sécurité, la stabilité et la paix dans Kaboul pour entamer le processus de reconstruction (Suhrke, 2016 : 167 ; Sénat, 2009). Les forces de la FIAS présentes s'engagèrent dans des activités de reconstruction, mais aussi de maintien de l'ordre et de stabilisation. Cette juxtaposition de missions de différents ordres conduisit en partie à une confusion entre les activités humanitaires et militaires, qui ne sera que renforcée avec le rapprochement entre la FIAS et l'OEF quelques années plus tard (Ruffa 2018 : 92).

Lorsque les forces de maintien de la paix⁹⁶ de la FIAS furent déployées dans la capitale en janvier 2002, elles furent relativement bien accueillies par les habitant·es de Kaboul. La disposition de la population à l'égard des forces occidentales put cependant différer dans les régions rurales, comme je l'expliquerai par la suite (Suhrke, 2016 : 166).

L'implication de l'armée de terre française dans la FIAS se fit sous le nom d'opération Pamir (nom d'une chaîne de montagnes située en partie au Tadjikistan) et sous le nom d'Épidote en

⁹⁵ À travers les résolutions 1368 et 1373, qui établissent le droit à la légitime défense et autorisent le recours à la violence pour prévenir toute menace terroriste. Source : [ImagesDéfense - Opération Héraclès : la France en guerre contre le terrorisme \(imagesdefense.gouv.fr\)](https://imagesdefense.gouv.fr/)

⁹⁶ Le terme anglais "peacekeeping" sera pour cela également utilisé

ce qui concerne la formation des militaires de l'ANA par des militaires français⁹⁷ (20 000 formés en 12 ans), dans des domaines tels que la gestion des ressources humaines, les finances, le renseignement ou le combat blindé (Lafaye, 2019 : 56 ; Ambassade de France, 2015 : 9)⁹⁸.

L'OTAN prend la direction de la FIAS le 11 août 2003, ce qui marque son entrée officielle dans la guerre et le début de son intervention en Afghanistan, qui durera jusqu'en septembre 2014 (Meynier, 2011 : 122 ; Doran, 2002 : 16, 17).

4.2.2.2 Tournant en octobre 2003 : expansion de la FIAS

Le mandat de la FIAS ne concernait au début de l'intervention que la sécurisation de Kaboul et ses environs, mais en octobre 2003, les Nations Unies décidèrent d'élargir son mandat au reste du pays⁹⁹. La FIAS avait connu un certain succès dans sa mission de sécuriser la capitale et de la rendre politiquement neutre. Elle a soutenu le gouvernement afghan dans la reconstruction de la ville, le retour de civils s'étant réfugiés dans d'autres pays ou encore dans la réouverture d'écoles et de l'université. Ce succès fut utilisé comme argument par des puissances occidentales pour l'expansion de la FIAS. L'idée qu'une expansion des forces militaires internationales était nécessaire pour établir la sécurité, qui permettrait elle-même l'instauration de la paix et du développement, faisait presque consensus dans les communautés d'aide et de *peacebuilding*. L'avancée dans le territoire fut progressive, ce n'est qu'en 2006 que la FIAS fut répartie dans l'ensemble du pays. Cette recherche de contrôle de tout le pays peut s'expliquer par le besoin d'une force légitime et du monopole pour l'édification d'un État solide. Cette tentative de centralisation n'étant pas conforme aux traditions et structures afghanes préexistantes, elle rencontra de nombreuses résistances dans les provinces afghanes (Jedidi, 2008 : 34 ; Suhrke, 2016 : 167, 175, 176). Pour accompagner le contrôle nouvellement acquis du territoire afghan, les Accords de Bonn furent remplacés en 2006 par l'Afghanistan Compact (AC), résultat de la conférence de Londres sur l'Afghanistan en janvier et février 2006. La stratégie de l'AC repose principalement sur la sécurité, la gouvernance et le développement.

⁹⁷ C'est plus spécifiquement de la formation de l'ANCOP (Afghan National Civil Order Police), qui devint plus tard l'ANCOF (Afghan National Civil Order Force), dont s'occupa la France. Cette force intervenait surtout dans des opérations de contre-insurrection (Ambassade de France, s. d. : 12).

⁹⁸ Cette surreprésentation des noms directement issus de la mythologie grecque est très intéressante et sera analysée en détail dans la suite de ce travail (voir chapitre 5).

⁹⁹ Par la résolution 1510 (Suhrke, 2016 : 168)

Cette stratégie sert d'accompagnement au plan de développement prévu pour le pays, qui malgré quelques succès à ses débuts n'améliore pas la situation. La situation sécuritaire par exemple ne fait qu'empirer avec un nombre croissant d'attentats-suicides depuis 2005. Comme le résumait Ehrhart et Kaestner, « le fossé entre le développement de la réalité afghane et les mesures de la communauté internationale s'agrandit toujours davantage¹⁰⁰. » (Ehrhart, Kaestner, 2008 : 3).

Les mesures prises par la FIAS et les Nations Unies se différenciaient au début de celles prises par l'OEF, dont l'objectif principal originel était de démanteler Al-Qaïda et les Taliban, surtout dans le sud et l'est du pays. Il y avait donc une double chaîne de commandement : l'OTAN et le gouvernement des USA. Selon Suhrke, les objectifs et visions de l'OEF et de la FIAS étaient au début diamétralement opposés, bien qu'appliqués en parallèle. Tandis que les USA lançaient la *War on Terror*, l'ONU tentait de créer un monde moins violent, par exemple en créant des programmes de reconstruction et d'assistance humanitaires, ainsi que la commission afghane indépendante des droits humains¹⁰¹. La cohabitation de la volonté de paix de l'ONU avec la violence de l'intervention américaine n'était pas aussi houleuse que l'on pourrait le croire. Bien sûr, la violence de l'intervention militaire, qui se transforma en guerre, ne faisait pas progresser les objectifs d'établissement de la paix (*peacebuilding*). Mais d'un autre côté, les opérations militaires continuaient à recevoir un soutien politique extérieur grâce à une certaine légitimité apportée par le *peacebuilding* de la FIAS (Jedidi, 2008 : 34 ; Suhrke, 2016 : 163).

Il sera intéressant d'analyser cet aspect dans le corpus des discours. La France ayant participé à l'OEF et à la FIAS, j'analyserai comment la participation aux deux opérations est décrite, s'il y a des différences lexicales entre les deux descriptions, si l'une des participations semble être utilisée pour tenter de légitimer l'autre et comment les descriptions ont respectivement évolué au fur et à mesure de l'intervention. En plus d'être impliquée dans les deux opérations, la France était également active dans le développement du pays, à travers la mise en œuvre de l'AFD (Agence française du développement) dans la province de Kapisa et le district de Surobi¹⁰² (Ambassade de France, 2015 : 28). Il est intéressant de noter que le choix d'impliquer l'agence de développement nationale ne fut pas pris par tous les pays lors de l'intervention. En matière d'aide au développement, de nombreux pays membres de la FIAS n'ont fait que suivre le modèle nord-américain des PRT, programmes civilo-militaires dont il sera question plus tard

¹⁰⁰ Originellement dans le texte : "Die Entwicklung der afghanischen Realität und die Maßnahmen der internationalen Gemeinschaft klaffen zunehmend auseinander."

¹⁰¹ Afghan Independent Human Rights Commission (AIHRC)

¹⁰² Elle apporta ainsi une aide à hauteur de 55,6 millions d'euros entre 2009 et 2014 (Ambassade de France, s. d. : 28).

(Michailof, 2022 : 141).

Un des aspects du travail de la FIAS est politique. En octobre 2004, Karzai est élu lors des élections prévues pour remplacer le gouvernement intérimaire. Le processus des élections se fit avec l'accompagnement de Loya Jirga¹⁰³ et le nouveau gouvernement reçut le soutien de la FIAS, dont l'un des buts est d'assurer une transition politique stable après la chute des Taliban (Meynier, 2011 : 122 ; Ruffa, 2018 : 91). Au fur et à mesure de l'intervention, le soutien financier occidental pour la construction de l'État augmenta rapidement, mais sans apporter beaucoup d'améliorations à la situation. Braithwaite et Wardak décrivent ce processus de la manière suivante : « ça pleuvait dans un seau avec des trous contrôlés » par un État qui « capturait les fuites¹⁰⁴. » (Braithwaite, Wardak, 2013 : 186). Dans les faits, il n'y avait pas de séparation des pouvoirs, ce qui facilitait la corruption de l'État. Le système électoral fonctionnait selon la règle d'un gagnant raflant tout, la constitution et les pouvoirs étant aux mains d'une seule personne : le président. Il se servait de son pouvoir pour distribuer des positions officielles à des acteurs influents en échange de leur soutien. Le clientélisme permis par ce système ralentit le développement de partis politiques. La tentative de contrôle du pays par l'expansion de la FIAS avait également pour visée de mieux maîtriser le système de patronage présent en Afghanistan (Braithwaite, Wardak, 2013 : 186).

La séparation claire entre l'OEF et la FIAS qui existait au début de l'intervention commença à se brouiller lors de l'expansion de la FIAS au-delà de Kaboul. Selon Serge Michailof, c'est le signe d'un phénomène de "*mission creep*" (dérapage des objectifs)¹⁰⁵. Les objectifs de l'intervention, originellement clairs, deviennent plus implicites et ambitieux. Malgré les problèmes de ce type de dérapage, l'expansion de la FIAS fut fortement souhaitée et encouragée par Washington, qui lança une campagne en sa faveur dès les débuts de la FIAS à Kaboul. En effet, l'invasion de l'Irak nécessitait de plus en plus de troupes ; Washington sollicita donc pour compenser un envoi plus important de troupes alliées en Afghanistan. Mais l'expansion de la FIAS était également désirée par de nombreux·ses acteur·ices civil·es revendiquant plus de droits et d'avancées démocratiques. Ces dernier·es ne s'attendaient pas à

¹⁰³ Institution traditionnelle afghane chargée des décisions importantes. Elle est originellement composée de chefs de tribus afghanes. La constitution de 2004 légittima son autorité (Maury, s. d.).

¹⁰⁴ Originellement dans le texte : "It poured into a bucket with holes controlled by a Leviathan who captured the leaks." Le Léviathan est dans ce texte une métaphore désignant l'incarnation d'une forme d'autorité prenant le contrôle central d'un pays.

¹⁰⁵ Ce terme trouve son origine lors de la guerre du Vietnam (Michailof, 2022 : 22).

une militarisation de la FIAS, celle-ci ayant auparavant surtout œuvré dans le *peacebuilding* à Kaboul. L'ONU pensait apporter la sécurité avec cette militarisation, mais la forte présence militaire internationale contribua à attiser l'insurrection afghane. Dans une sorte de cercle vicieux, Washington demanda plus de troupes alliées tout au long de l'intervention, pour « combattre l'insurrection afghane et démontrer la solidarité entre membres de l'OTAN. » (Suhrke, 2016 : 169). Selon Suhrke, la campagne pour l'expansion militaire de la FIAS dans le reste du pays était internationale¹⁰⁶ et « drapée dans le manteau de l'action humanitaire et du processus de paix¹⁰⁷. » (Suhrke, 2016 : 169). La position française quant à l'expansion de la FIAS sera considérée dans l'analyse empirique, en raison de sa portée symbolique concernant les valeurs et objectifs qui y sont liés (Suhrke, 2016 : 167, 169, 170 ; Michailof, 2022 : 22, 71). Le tournant que représenta l'expansion dans le reste de l'Afghanistan se traduisit notamment par la création de “*Provincial Reconstruction Teams*” (PRT), des unités civiles et militaires contrôlant chacune une zone du pays. Ces unités avaient plusieurs objectifs : elles devaient protéger l'action des agences de développement sur le terrain en assurant une présence militaire ; mener elles-mêmes des actions de développement, à majorité financées par les budgets militaires ; et assister la reconstruction de certaines zones clés du pays. Les PRT étaient assez controversées et marquèrent selon Suhrke l'institutionnalisation de la fusion entre les fonctionnements militaire et humanitaire. Le contrôle de l'Afghanistan fut divisé en 5 zones, chacune dirigée par une puissance occidentale de la FIAS. La zone dont s'occupait la France était située à Kaboul et ses environs et portait le nom de Région de Commandement-Capitale (RC-C) (Ruffa, 2018 : 92 ; Suhrke, 2016 : 166, 167 ; Michailof, 2022 : 141).

Il est dans ce travail souvent question de l'intervention de la FIAS globalement, sans toujours spécifier les différences entre les divers contingents des pays impliqués. Il me semble important de préciser que ces différences existent, chaque contingent ayant ses propres règles d'engagement. Ces différences de règles empêchent parfois un fonctionnement efficace de la FIAS. En effet, le commandant de l'intervention ne peut pas déplacer les troupes de la FIAS comme il le souhaite, suivant une stratégie unifiée. Certains contingents, tel l'allemand, ont des règles strictes assurant leur sécurité, ce qui les empêche souvent de participer aux offensives et

¹⁰⁶ Il ajoute cependant qu'elle n'était pas unanimement supportée, même au sein des institutions en question. Le cas de Lakhdar Brahimi, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, est intéressant. En décembre 2001, il mit en garde contre le fait d'envoyer une force multinationale en Afghanistan, justifiant cette position par le caractère fier du peuple afghan, “who did not like to be ordered around by foreigners in uniform”. Cependant, il changea d'avis lorsque la FIAS fut bien accueillie à Kaboul, et devint un partisan de l'expansion (Suhrke, 2016 : 168).

¹⁰⁷ Originellement dans le texte : “wrapped in the mantle of humanitarian action and peacebuilding” (Suhrke, 2016 : 169)

aux missions de nuit. Les troupes françaises occupèrent différents postes dans la FIAS au long de l'intervention : 75 effectifs dans la RC-C ; 800 soldats dans le bataillon français (surnommé *FrenchBatt* en anglais) ; 500 actifs dans le bataillon de commande et support ; 600 dans les unités à Kapisa ; 600 soldats pour les activités de formation de l'ANA (Ruffa, 2018 : 92 ; Michailof, 2022 : 64, 65).

Les troupes françaises ne furent pas immédiatement impliquées dans les zones de combat et restèrent jusqu'en 2006 à Kaboul avec une mission de stabilisation de la situation¹⁰⁸. Cette absence originelle d'implication dans les combats directs est pour certain·es symbolique d'un héritage du colonialisme, en ce qu'il implique une prudence par rapport à la responsabilité dans le conflit. En 2006, la FIAS, et notamment la France, s'arme de plus en plus en réponse au durcissement sécuritaire de la situation. À l'arrivée de Nicolas Sarkozy au poste de président en mai 2007, les troupes françaises furent sorties de ce retrait des combats et envoyées dans des missions de contre-insurrection¹⁰⁹ (COIN) jusqu'en 2009. Il prit notamment la décision d'augmenter les effectifs déployés et créa un nouveau bataillon (700 militaires) (Lafaye, 2019 : 55, 56, 57 ; Scarpa, s. d.¹¹⁰).

4.2.2.3 2008-2011

À la suite du sommet de l'OTAN à Riga, le contingent français est déployé dans la région de la Surobi. Le 18 août 2008 marqua un tournant pour l'intervention française en Afghanistan, notamment pour l'opinion publique. C'est le jour de l'embuscade d'Uzbin, vallée située à côté de Surobi, lors de laquelle 10 soldats français furent tués et 21 blessés. Après ces pertes, il y eut des modifications dans l'entraînement des troupes françaises, qui fut allongé et inclut plus de formation sur les dispositifs explosifs improvisés. La France envoya le détachement de drones Harfang de l'armée de l'air pour mieux protéger les troupes alliées. Cette embuscade eut également des répercussions politiques, et pas seulement militaires (Lafaye, 2019 : 57 ; Scarpa, s. d.).

Après l'attaque à Uzbin, Nicolas Sarkozy, alors président en fonction, avança la possibilité d'un retrait des soldat·es français·es d'Afghanistan. Les réactions de ces soldat·es furent assez négatives, la plupart voulant en effet rester en Afghanistan et continuer à se battre, bien qu'étant

¹⁰⁸ Voir annexe n° 6

¹⁰⁹ “Counter-insurgency” en Anglais, d'où est originaire le sigle “COIN” qui sera utilisé dans ce travail.

¹¹⁰ Il est dans ce texte question d'une action faite en janvier de l'année 2012, on peut donc supposer que ce texte n'a pas été écrit avant 2012.

malgré tout prêt·es à suivre les ordres “d’en haut” et à partir. Elles finirent par rester plus longtemps que ce que Sarkozy avait originellement prévu (Ruffa, 2018 : 123). Cela montre une certaine indépendance d’esprit de la part des militaires français·es par rapport au gouvernement et qu’il peut y avoir des dissensions entre les militaires et la ligne du gouvernement concernant l’engagement de l’armée, chose qui ne transparaît pas dans les discours présidentiels, pour des raisons évidentes telles que laisser apparaître une cohésion, une unité.

Durant les deux années qui suivirent (2009-2010), la FIAS adopta la stratégie COIN et les missions des troupes se centrèrent davantage sur le contrôle de certaines zones, l’imposition de la paix et le travail auprès de la population civile. Le but de cette campagne était de “gagner les cœurs et les esprits” de la population afghane (Lafaye, 2019 : 55, 56, 57 ; Suhrke, 2016 : 172). La doctrine de COIN peut être résumée avec cette formule : « nettoyer, tenir, construire et transférer ». Pour ce qui est de la partie “transférer”, il s’agit de la formation et du transfert des responsabilités et des matériels à l’ANA (Armée nationale afghane) et à la PNA (Police nationale afghane), qui avaient pour but d’assurer une autonomie des troupes afghanes pour éviter un retour complet des Taliban au pouvoir au moment du départ inévitable des forces occidentales. En 2011, la COIN se traduisit par exemple par des frappes aériennes et des opérations dans les territoires ennemis. Même si leur intention était de participer davantage à la reconstruction, la répartition des opérations civilo-militaires (CIMIC) était à ce moment de 90 % militaire et 10 % pour le civil (Jauffret, 2011 : 188). Les militaires engagés dans les PRT n’étaient pas assez formés aux projets de développement et ne se coordonnaient pas assez entre unités nationales, ce qui mena à un bilan des PRT à la fin des années 2000 assez décevant. Celles-ci ne prirent cependant fin qu’en 2013. D’un point de vue de la communication vers l’extérieur, il était en effet mieux de montrer des écoles que des corps d’ennemis tués au combat (Michailof, 2022 : 142). La communication sur la reconstruction du pays pour montrer aux citoyens des aspects constructifs de l’intervention plutôt que destructifs fait également partie des discours présidentiels français.

Au niveau structurel, le rapprochement entre la FIAS et l’OEF s’était poursuivi au fil des années, jusqu’à la fusion de leur commandement et de leur fonctionnement en 2009. Ainsi, les troupes de la FIAS furent impliquées dans des opérations de combats, tandis que des unités de combat de l’OEF furent chargées de soutenir des projets de reconstruction et de développement. Cette fusion se fit au détriment du processus de paix. Les victimes civiles, raids nocturnes, détentions arbitraires et rasages au bulldozer de villages proches des bases de la coalition, afin

de créer des “zones de sécurité”, diminuèrent encore davantage le soutien de la population locale à l’intervention. Il y avait une demande interne et externe pour des résultats clairs et visibles, qui poussa les intervenants à prendre des mesures contrariant les objectifs de *statebuilding* et de *peacebuilding* sur le long terme. Un exemple fut de donner des armes aux milices pour augmenter les capacités militaires afghanes. Une telle mesure empêcha de créer un monopole légitime de la force contrôlé par l’État afghan. La création d’un État rentier et d’un système de patronage n’a pas participé à un développement durable du pays ni à l’édification d’un gouvernement responsable (Suhrke, 2016 : 167, 170, 171). Le système de corruption présent pendant l’intervention peut sembler en accord avec certaines traditions afghanes (voire partie sur clientélisme en Afghanistan), mais selon Michailof, il ne profita pour la majeure partie pas aux hiérarchies traditionnelles, ce qui constitua une grosse différence par rapport au précédent clientélisme afghan. Il profita plutôt à une “nouvelle caste de super-riches” (Michailof, 2022 : 151).

L’influence du gouvernement était présente dans les zones urbaines, mais très faible dans les zones rurales, dans lesquelles l’appareil d’État était absent. C’est dans ces zones que se développe une structure politique et administrative parallèle, dirigée par les Taliban. Il est important de se souvenir de ces facteurs au moment d’appeler l’Afghanistan un “État failli” (Michailof, 2022 : 72, 79).

Entre 2009 et 2012, l’engagement français contre les Taliban s’intensifia sous l’égide du président Nicolas Sarkozy, comme le montre la création de la brigade La Fayette. Cette période constitue selon le chef de bataillon Rémi Scarpa le point culminant de l’engagement des forces terrestres françaises. En 2011, 4 000 militaires supplémentaires furent envoyés en Afghanistan, déployés pour la plupart à Kapisa et Surobi, deux districts dans les environs de Kaboul. L’envoi de matériel moderne fut également important, notamment de véhicules blindés de combat d’infanterie (VBCI) ou d’hélicoptères de combat Tigre. Selon le chercheur et officier Christophe Lafaye, cette implication française grandissante en Afghanistan à partir de 2009 est motivée par une volonté d’imposer la France en tant que membre influent du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l’OTAN. D’après lui, cette stratégie s’est révélée payante, l’armée française étant par la suite considérée par l’OTAN comme plus importante et à même de mener des opérations complexes seule (Lafaye, 2019 : 55-57, 59, 63 ; Scarpa, s. d.).

4.2.2.4 Début du retrait de la FIAS

La perte de plusieurs militaires en septembre 2011 poussa Nicolas Sarkozy à de nouveau prendre des mesures pour le retrait des troupes. Ce retrait fut davantage fixé sous Hollande qui lui donna des dates limites : retrait des troupes de combat jusqu'au 31 décembre 2012 et des derniers militaires français jusqu'au 31 décembre 2014 (Lafaye, 2019 : 59). En 2012 fut également signé le Traité d'amitié et de coopération entre la France et l'Afghanistan, porté selon Jean-Michel Marlaud, alors ambassadeur de la France en Afghanistan, par la « volonté des deux pays d'inscrire leur relation bilatérale dans la durée. » (Marlaud, s. d. : 5) Cette coopération militaire prévue pour une durée de 20 ans devait refléter les liens entre les militaires français et les militaires afghans, perdurant même après le départ de la France du pays (Ambassade France, s. d. : 8).

Les décisions concernant le départ ne se firent pas nationalement mais conjointement entre les membres de la FIAS. L'impulsion de Barack Obama fut décisive. Après l'échec de la "surge" de 2011 (afflux de soldats et de financement), il commença à planifier un retrait des troupes de l'OTAN et des troupes américaines, prévu pour 2014 (Dorronsoro, 2021B ; Michailof, 2022 : 189). Après dix ans d'intervention, les coûts de la guerre et l'invraisemblance d'une victoire stable et complète menèrent l'OTAN à repenser sa stratégie. La réduction des effectifs militaires et leur assignement en mission d'entraînement des troupes afghanes de l'ANA et de la PNA se firent progressivement, introduisant une nouvelle phase dans l'interaction entre les militaires et le processus de paix (Suhrke, 2016 : 163). À partir de 2011, la responsabilité des missions de COIN fut progressivement transférée à l'ANA (Lafaye, 2019 : 55).

Un autre aspect ayant joué dans la décision du retrait des troupes est l'assassinat de Ben Laden le 2 mai 2011 par des services spéciaux des *Navy Seals*. Sa mort avait été dès le début un des objectifs de l'intervention. Cet objectif accompli, la guerre en Afghanistan perdit selon Jauffret en légitimité. Le soutien des présidents des USA à l'intervention baissa inexorablement après cela. Malgré quelques renforts envoyés au début de son mandat, Donald Trump ne chercha pas à justifier un prolongement de la présence nord-américaine dans le pays (Notaras, 2023). Cette position ambivalente peut être expliquée par Laurel Miller de cette manière : « Pendant presque vingt ans, l'Afghanistan était considéré comme trop important pour échouer mais finalement pas assez important pour rester pour toujours¹¹¹. » (Miller, 2021 : 6)

Dix ans après la conférence de Bonn eut lieu une seconde réunion dans cette même ville en

¹¹¹ Originellement en anglais dans le texte : "Afghanistan was, for most of twenty years, considered too important to fail but, ultimately, not important enough to stay forever"

décembre 2011 : la conférence internationale au sujet de l'Afghanistan, réunissant seize organisations internationales et quatre-vingt-cinq pays, dont la France. Ces acteurs affirmèrent dans la déclaration finale de la conférence leur engagement pour un futur stable, démocratique et prospère pour l'Afghanistan, dans lequel leurs obligations concernant les droits humains internationaux, et surtout les droits des femmes, seraient respectées. Cet engagement concernait les dernières années de présence étrangère en Afghanistan ainsi que ce que les pays participants soutiendraient après leur départ (Suhrke, 2016 : 174).

Les dernier·es militaires français·es quittèrent l'Afghanistan le 31 décembre 2014, mettant fin à l'Opération Pamir de la FIAS (Lafaye, 2019 : 55). Au total, il y eut parmi l'armée française 90 morts et 700 blessés durant la guerre en Afghanistan (Lafaye, 2021). À la fin de l'intervention de la FIAS en 2014, une autre mission de l'OTAN prit son relai le 1^{er} janvier 2015 : la mission Resolute Support (RSM, pour *Resolute Support Mission*). Cette mission consistait à poursuivre les activités de conseil, d'assistance et de formation des forces de sécurité afghanes. Les effectifs de cette mission étaient bien inférieurs à ceux de la FIAS¹¹². Les détails de cette mission ne seront pas retranscrits, étant donné que la France n'a pas participé à cette mission. Cette absence est d'autant plus intrigante que le nombre de pays (39, contre 38 pour la FIAS), et surtout de pays européens ayant participé à la RSM, est relativement élevé¹¹³ (OTAN, 2022 ; OTAN, 2016 : 2). Une des différences entre cette mission et la FIAS est que l'OTAN n'est plus ici à cause d'une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies mais sur invitation du gouvernement afghan (Marlaud, s. d. : 5).

Le gouvernement des USA prépara le retrait des troupes au début des années 2010, avec une réduction progressive des effectifs et un départ des troupes de combat internationales prévu pour 2014. Ce retrait fut également préparé par un changement de narratif, qui appuya une distinction, tardive, entre les Taliban et Al-Qaïda. Cette distinction était nécessaire pour préparer les inévitables négociations avec les Taliban, tout en poursuivant le combat contre le terrorisme. La présence ou absence de ce changement de narratif dans les discours présidentiels français sera examinée dans la partie d'analyse empirique de ce travail (Suhrke, 2016 : 173).

Après le départ de l'OTAN en 2014, les tensions au sein du gouvernement afghan montèrent.

¹¹² Les forces de la FIAS s'élevaient en 2011 à 131 983 engagés (dont 4 000 alloués par la France), tandis que les forces de la RSM ne comptaient que 13 079 soldat·es (OTAN 2011 : 2 ; OTAN 2016 : 2).

¹¹³ Je n'ai pas réussi à trouver d'explication à l'absence française de la RSM dans les discours ou articles de journaux de l'époque.

Elles étaient dues à des dissensions internes, notamment sur les résultats des élections présidentielles, ainsi qu'à une dépression économique et sécuritaire. Ces tensions ne sont pas sans rappeler celles qui suivirent le départ des forces soviétiques du pays en 1989 (Dorronsoro, 2021B).

Pour les USA, les enjeux concernant le retrait étaient d'autant plus importants que leur absence d'implication en Afghanistan après la victoire sur les soviétiques en 1989 avait indirectement mené à l'arrivée au pouvoir des Taliban et l'installation dans le pays des terroristes responsables des attentats du 11 septembre. Cette relation causale est discutable, mais ce narratif n'était pas rare dans les analyses nord-américaines du conflit. Il implique non seulement un intérêt sécuritaire à rester en Afghanistan, mais aussi une responsabilité morale à l'aider à se relever après cet état de guerre incessant. Cela explique en partie les réticences des USA à quitter l'Afghanistan. Pour ne pas répéter ce schéma, il fut prescrit à la communauté internationale de ne pas partir inconsciemment du pays, et de constituer des bases démocratiques assez solides dans le pays pour éviter le retour de groupes terroristes tel Al-Qaïda (Suhrke, 2016 : 166).

Le 29 février 2020, l'administration de Donald Trump signe un accord à Doha avec les Taliban, fixant une date limite pour le retrait des derniers soldats étrangers : le 1^{er} mai 2021. Ce retrait était conditionné par des garanties sécuritaires et l'ouverture de négociations avec les Taliban. M. Biden confirma cet accord en avril 2021 mais décida finalement de repousser la date du retrait au 31 août (Le Monde avec AFP, 2021). L'un des problèmes principaux de cet accord selon Gilles Dorronsoro est qu'il n'impliqua pas le gouvernement afghan en place à l'époque, minimisant ainsi symboliquement son importance et préparant une « transition au profit de l'insurrection. » (Dorronsoro, novembre 2021B ; Rich, 2021) Le retrait des forces de la RSM fut décidé en avril 2021 et prévu pour le 1^{er} mai 2021, conformément à l'accord de Doha signé entre les États-Unis et les Taliban. La mission prit fin au début septembre 2021 (OTAN, 2022).

4.3 Après le retrait

4.3.1 Immédiatement après le retrait des dernières troupes

Le 15 août 2021, les Taliban prennent Kaboul après leur reconquête rapide du pays¹¹⁴, alors même que les forces américaines sont encore présentes sur le territoire. Le 30 août 2021, les dernières soldats américaines quittent l'aéroport de Kaboul après l'évacuation dans des conditions dramatiques de 120 000 personnes en 17 jours. Le départ définitif des États-Unis de l'Afghanistan fut chaotique et précipité, comme en témoignent les vidéos de l'aéroport de Kaboul le 16 août 2021¹¹⁵ (Galan, 2022 ; Notaras, 2023). Malgré les efforts de la coalition internationale pour former et solidifier les forces gouvernementales afghanes, l'armée afghane se rendit très vite après le départ des USA du pays (Jacobin, 2021). Cette reddition des forces afghanes face aux Taliban se fit au grand dam de la France, pour laquelle « le conseil et la formation des élites [militaires] constituent désormais les piliers majeurs de notre coopération bilatérale. » Comme on le voit dans la brochure de l'ambassade française en Afghanistan, « La France en Afghanistan » (Ambassade de France, 2015¹¹⁶ : 9).

Ce manque de résistance des forces gouvernementales face aux Taliban peut s'expliquer de différentes manières, l'une d'elles étant la présence d'espions taliban dans les rangs de l'armée afghane, et ce dès sa création. Les Taliban encouragèrent leurs partisans à rejoindre l'ANA et la PNA dès que l'OTAN et les USA se mirent à chercher des volontaires. Cela permettait à ces membres d'être entraînés avec de l'équipement militaire de pointe, sur lequel les Taliban mirent progressivement la main¹¹⁷ (Jacobin, 2021).

Jauffret propose une autre explication pour justifier la défaite rapide de l'armée afghane. Elle tient selon lui à "l'absurdité diplomatique" qu'est l'accord de Doha. Cet accord avec les Taliban, dont il fut question dans la sous-partie précédente, était tout d'abord problématique à cause de l'exclusion de l'accord du président Ashraf Ghani, de l'OTAN et de la FIAS. Ensuite, parce qu'il permettait aux Taliban une grande marge de manœuvre après le retrait des troupes nord-américaines, du moment que celles-ci leur permettent d'évacuer sans trop d'encombres¹¹⁸ ; ainsi que la libération de 5 000 prisonniers taliban détenus par le

¹¹⁴ Voir les cartes de l'Afghanistan tombant progressivement sous le contrôle des Taliban, en annexe n° 5.

¹¹⁵ Voir [Chaos et désespoir à Kaboul : des habitants s'agrippent à un avion et tombent \(france24.com\)](https://france24.com/fr/actualites/afghanistan-kaboul-chaos-16-aoout-2021)

¹¹⁶ La date n'est pas indiquée dans la brochure, mais en page 5 il est question de la COP 21, « qui se tiendra à Paris fin 2015 » ainsi que « Le 8 mars 2015, à l'occasion de la seconde édition du prix, la France et l'Allemagne ont récompensé Mme Atifa Mansoori ». On peut donc supposer que cette brochure fut publiée en 2015 (Ambassade de France, s. d. : 5, 46).

¹¹⁷ Ce qui ne fut pas très difficile, les arsenaux gouvernementaux des campagnes et petites villes étant pleins d'armes et vides de soldats, à cause de la corruption et du manque d'organisation du gouvernement. Les Taliban récupèrent pour plusieurs milliards d'armes envoyées par les USA (Dorronsoro 2021B).

¹¹⁸ Les Taliban s'étaient également engagés à ne plus autoriser la présence d'organisations terroristes en Afghanistan, mais cette mesure ne fut pas tenue, et ce même avant le retrait américain (Notaras, 2023). En témoigne l'exécution du chef d'Al-Qaïda Ayman al-Zawahiri le 31 juillet 2022 en Afghanistan, par une frappe de drone américaine. Les Taliban avaient, préalablement à la frappe, nié héberger al-Zawahiri et dénoncé une violation du droit international par les USA (Fouchère, 12 décembre 2022 : 4).

gouvernement afghan. Cet accord aurait selon Jauffret beaucoup démoralisé les forces gouvernementales afghanes (Notaras, 2023). Serge Michailof avance quant à lui une explication structurelle à l'échec de l'ANA face aux Taliban. Selon lui, il tiendrait au fait que l'armée n'ait pas été suffisamment financée par les pays donateurs, et surtout pas dans une optique de long terme. Une stratégie qui ne fut pas explorée fut d'utiliser les milices et chefs de guerre militairement. Considérés à l'époque comme la principale menace pour la démocratie nouvellement implémentée, ils furent désarmés en 2004, ce qui les empêcha de faire suffisamment obstacle aux Taliban lors de leur retour. Selon Michailof, la greffe de la démocratie en Afghanistan « n'a pas pris, au profit de la formation d'une sorte de confédération des seigneurs de guerre, soucieux de défendre leurs territoires respectifs mais soigneusement chapitrés pour éviter le retour à la guerre civile des années 1992-1996. » (Michailof, 2022 : 56, 57). Une autre des raisons de la défaite de l'ANA, avancée par Tariq Ali, est que bien peu de soldats afghans étaient prêts à mourir pour un gouvernement afghan qu'ils considéraient comme à la botte des USA et de l'OTAN (Jacobin, 2021).

Le mécontentement par rapport au gouvernement était très répandu au sein de la population afghane, notamment à cause de la corruption et du lien considéré comme trop étroit avec les envahisseurs occidentaux, mais aussi à cause du manque de représentation du gouvernement. Ashraf Ghani, le dernier président afghan, avait exclu les chiïtes et les non-Pachtounes des postes de pouvoir. Les seuls qui s'étaient battus et avaient résisté à ce gouvernement étaient les Taliban, ce qui augmenta le soutien, ou du moins la tolérance de beaucoup d'Afghan·es à leur égard. D'après Tariq Ali, la situation aurait été différente si davantage d'Afghan·es modernistes, faisant souvent partie des élites des villes, avaient davantage critiqué et résisté au gouvernement. Mais ce ne fut dans l'ensemble pas le cas, et les Taliban purent en 7 jours reprendre le pouvoir après 20 ans d'occupation étrangère (Jacobin, 2021).

Même les régions du nord qui avaient résisté aux Taliban auparavant ne leur tinrent globalement pas tête en 2021. Cela peut être expliqué par le travail des Taliban fait en amont, notamment avec l'ouverture de plusieurs madrasas dans des régions du nord, ainsi que l'extension de leur recrutement aux non-Pachtounes. La relative passivité de la communauté afghane chiïte face aux Taliban peut sembler surprenante, celle-ci étant normalement très souvent en conflit avec les Taliban. Elle s'explique d'après Gilles Dorronsoro par des accords informels entre les Taliban et l'Iran, qui est historiquement un soutien de cette communauté. Malgré ces avancées avec les régions du nord et les chiïtes, les représentants de ces communautés ne sont pas présents au nouveau gouvernement taliban, composé presque exclusivement de Pachtounes sunnites (Dorronsoro, 2021B).

Si la résistance armée fut presque inexistante, il faut toutefois noter une certaine résistance civile, qui persiste encore aujourd'hui. Le sujet de la résistance et des droits des femmes sera étudié plus amplement dans la suite de cette partie (Pakzad, 2023).

Pour la population afghane, le constat de ces 20 années d'occupation étrangère est globalement très négatif, qu'il s'agisse de l'indice de pauvreté, de malnutrition ou des droits des femmes (Watson Institute-Costs of War, s. d., voir annexe 4).

La réaction de la presse occidentale au retour des Taliban au pouvoir fut dans l'ensemble négative. Il y eut de nombreux reproches aux Taliban, qui avaient dans les négociations préalables accepté de participer au processus d'un gouvernement transitoire après le départ des USA. En réponse, les Taliban pointèrent du doigt le fait que le gouvernement avait fui très vite le pays et qu'il n'y avait personne avec qui faire un gouvernement transitoire. Le président Ashraf Ghani, qui était considéré par la coalition comme un bon allié, s'est exilé le 15 août 2021 dans les Émirats arabes unis et aurait selon Tariq Ali emporté avec lui tout son argent (plusieurs millions de dollars)¹¹⁹ (Jacobin, 2021 ; France 24, 2021).

En septembre, le nouveau gouvernement taliban est constitué. Il annonce se montrer plus modéré que le précédent régime taliban des années 1990. Mais cette illusion ne dura pas longtemps, les Taliban prenant très vite des mesures portant atteinte au droit des femmes. Selon le chercheur à l'IRIS Karim Pakzad, il y a un paradoxe constant dans les pays occidentaux concernant les Taliban. À chaque nouvelle restriction des droits humains annoncée par les Taliban, le régime est condamné de toute part en occident, mais le dialogue avec celui-ci reste ouvert. Cette ouverture au dialogue est cependant différente selon les pays. Les États-Unis jouent davantage la prudence que la France, qui se montre très ferme contre le régime. La France tente de garder un dialogue ouvert, tout en évitant de reconnaître officiellement le régime des Taliban, ce qui peut s'avérer difficile. La position nord-américaine s'explique par la position géostratégique de l'Afghanistan pour Washington (voisin de l'Iran et de la Chine), qui préparerait l'éventualité d'un retour dans le pays, même s'il se fera sûrement d'une autre manière que leur dernier séjour (Pakzad, 2023 ; Public Sénat, 2022).

¹¹⁹ Ce dernier fait est nié par Ashraf Ghani (<https://www.reuters.com/article/idUSKBN2G41X9/>)

4.3.2 Accueil des réfugié·es et immigration

L'analyse de la position du gouvernement français au sujet de l'immigration et de certaines mesures prises est importante car c'est un sujet qui revient régulièrement dans les discours présidentiels.

Le sort d'une catégorie de personnes était particulièrement en danger après le retrait des troupes occidentales : celui des personnes qui ont d'une quelconque manière aidé les occidentaux pendant l'intervention. Le sort des traducteur·ices ayant aidé les forces françaises fut particulièrement médiatisé. Cette position les a mis·es en danger, tout d'abord car elles étaient souvent dans des situations périlleuses pour traduire, et ensuite car elles furent considérées comme des traître·sses par les Talibans. Environ 800 personnes travaillèrent légalement avec les forces armées françaises¹²⁰ et elles furent en danger dès l'avancée talibane dans le pays et pas juste dès le retrait des troupes nord-américaines. Emmanuel Macron s'est engagé dans plusieurs discours à porter assistance et à accueillir cell·eux qui ont aidé la France en Afghanistan, mais beaucoup n'ont pas pu profiter de cette aide. Selon un article publié dans Le Monde le 28 mars 2019, seulement 200 anciens collaborateurs ont pu quitter l'Afghanistan pour la France légalement. Ce chiffre est bien moins élevé que celui d'autres pays européens. L'État français fut plusieurs fois condamné pour son manque de soutien et de réponse aux demandes de protection. Plusieurs citoyen·nes français·es (militaires, juristes) tentent de pallier les manques de l'État en aidant ces ancien·nes auxiliaires de l'armée à remplir leurs papiers pour quitter l'Afghanistan et recevoir un visa en France (Constant, 2019). Une des difficultés concernant le processus administratif de la demande d'asile est que les responsables taliban demandent que les personnes susceptibles de vouloir quitter le pays leur soient amenées et ils finissent souvent par garder les originaux des documents, et notamment des passeports (Peterson, 2022 : 27).

Dès les débuts de l'intervention, il y eut des scandales concernant des expulsions vers l'Afghanistan de personnes n'ayant pas reçu le droit d'asile. En 2003, la France procéda à plusieurs expulsions massives de personnes vers l'Afghanistan, bien que ces mesures soient fortement critiquées par la Commission nationale de déontologie et de sécurité, ainsi que jugées contraires au droit français par le Conseil d'État. Cela n'empêcha pas la France de réitérer ces expulsions lorsque plusieurs charters européens¹²¹ partirent en juillet 2005 vers l'Afghanistan,

¹²⁰ La plupart étaient traducteur·ices, mais pas tous·tes

¹²¹ Mis en place par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France (Gil-Robles, 2006 : 72)

et ce malgré les déclarations de M. Jacques Chirac concernant la protection de la population afghane. Protection qu'il entendait manifestement extérieure à son pays. Ces expulsions furent critiquées par nombre d'organisations (Gisti, Amnesty International, Cimade, etc.) pointant du doigt la situation sécuritaire en Afghanistan, où les attentats, enlèvements et assassinats n'étaient pas rares (Simonnot, 2005 ; Gil-Robles, 2006 : 72). Les discours présidentiels français montraient une autre réalité afghane. En 2004, M. Chirac parla notamment lors d'un point de presse d'un « développement économique indiscutable et qui atteint, partant naturellement d'un niveau très faible, des pourcentages brillants » (C – 29.06.2004).

De nombreux·ses Afghan·es, et surtout cell·eux faisant partie des classes supérieures de Kaboul, firent le voyage jusqu'en France, certain·es tentant d'arriver au Royaume-Uni. Beaucoup se retrouvèrent en Pas-de-Calais dans des situations très difficiles, attendant de pouvoir prendre un ferry. Plusieurs camps se créèrent au fil des années et furent fermés par le gouvernement français, dont les plus connus sont celui de Sangatte, fermé par Nicolas Sarkozy (alors ministre de l'Intérieur) en 2002, ou celui la zone de Calais, surnommé “la jungle”, fermé par Éric Besson, ministre de l'Immigration (Caillat, 2009 ; Roy, 2021 : 15). Des centaines de personnes vivaient dans des campements de fortune dans la “jungle” de Calais. Il justifia cette fermeture par les réseaux de délinquance et de trafic d'êtres humains y étant présents, arguant que cela protégerait les migrant·es. Besson a déclaré ne pas obliger les Afghan·es qui y vivaient à un retour forcé, « si la situation en Afghanistan ne le permet pas. » À la fermeture, les migrant·es peuvent choisir entre un retour volontaire, la demande d'asile ou l'expulsion. La plupart des personnes vivant dans cette zone souhaitent se rendre au Royaume-Uni, ce que ne permet aucun des choix proposés par les autorités françaises. Beaucoup sont donc restés proches de cette zone même après son démantèlement, comme ce fut le cas après la fermeture du camp de Sangatte. Cet éparpillement des migrant·es rend le travail des associations souhaitant les aider plus difficile, ce qui précarise d'autant plus leur situation, contredisant l'argument de protection de ces personnes avancé par Éric Besson (Le Point avec AFP, 2009 ; Pouyat, 2009).

4.3.3 Situation en Afghanistan après retour des Taliban

4.3.3.1 Liens avec groupes terroristes

La situation, autant au niveau humanitaire qu'au niveau des droits humains, se dégrade progressivement en Afghanistan. Au niveau de la sécurité internationale, les liens persistants entre les Taliban et Al-Qaïda inquiètent la communauté internationale, ne souhaitant pas que l'Afghanistan redevienne une base de préparation d'attentats dirigés contre l'Occident. Le lien entre Taliban et terroristes est souvent fait dans les discours et médias, mais il me semble important d'ajouter que les Taliban combattent eux-mêmes certains groupes terroristes. Ils s'opposent notamment à l'organisation État islamique (l'OEI), qui soutient contrairement à eux la vision internationaliste d'un gouvernement islamiste mondial. L'OEI répond à cette opposition par des attentats, surtout à Kaboul (Pakzad, 2023). Les Taliban s'opposent également à la branche locale de Daech, l'État islamique au Khorassan (EIK). Cette organisation s'est progressivement implantée à partir de 2015 dans l'est de l'Afghanistan. Durant l'OEF, elle fut combattue par les troupes américaines et par les Taliban. Au départ des troupes de l'OEF en 2021, l'EIK tenta de profiter de l'instabilité pour gagner en importance, mais les Taliban l'en empêchèrent en maîtrisant assez rapidement la situation. Certaines cellules de l'EIK sont encore actives, en témoignent des attentats perpétrés à Kaboul, ciblant pour la plupart la minorité hazara et la communauté soufie, comme celui du 5 août 2022 à Kaboul (Fouchère, 2022 : 2, 3).

4.3.3.2 Personnes déplacées

Le nombre de personnes déplacées est depuis plusieurs décennies très élevé en Afghanistan, principalement à cause des nombreux conflits ayant eu lieu dans le pays. L'importance des flux de personnes vers l'extérieur du pays a commencé depuis 1979, date de l'invasion soviétique. Même si beaucoup de civil·es sont depuis rentré·es chez eux, environ 2,3 millions Afghane·s sont encore enregistré·es comme réfugié·es dans les pays voisins tels que le Pakistan et l'Iran. Les déplacements étaient également fréquents à l'intérieur du pays à cause des conflits. Depuis le retour des Taliban au pouvoir, on peut voir une amélioration de la situation sécuritaire dans certaines régions du pays, ce qui a permis le retour de nombreuses personnes chez elles. Le retour ne se passe toutefois pas toujours aussi bien qu'escompté, beaucoup d'habitations et d'infrastructures ayant été détruites lors des conflits. Il est également difficile de trouver un travail. Une partie de la population afghane cherche à émigrer en dehors du pays, souvent pour des raisons politiques. Le sort des personnes immigrant en Europe, et notamment en France, est abordé dans la partie 4.3.2 (HCR, 2022).

Dans certaines régions, de nouveaux déplacements de population purent être observés, la plupart à cause des conséquences du changement climatique, comme des tremblements de terre en juin 2022 dans le sud-est du pays. Le changement climatique (grave sécheresse, feux de forêt, grosses pluies d'été et crues) empire également les effets de la crise économique afghane, soumettant 25 millions d'Afghanes à la pauvreté, au chômage et 6 millions de personnes à la faim (HCR, 2022).

4.3.3.3 Trafic de drogues

Le sujet des drogues revient dans plusieurs discours présidentiels. C'est l'un des soucis sécuritaires concernant l'Afghanistan les plus présents dans les déclarations occidentales et notamment françaises. La France a beaucoup coopéré avec les autorités afghanes dans la lutte contre les stupéfiants. La production d'opium ou de méthamphétamines et son impact sur la sécurité régionale sont examinés par la délégation française de l'ONU, montrant son intérêt dans l'évolution de ces marchés (Broadhurst, 20 décembre 2022 ; Ambassade de France, 2015 : 14).

L'ambassade de France en Afghanistan indique dans sa brochure que 20 % de la population afghane vit directement ou indirectement du trafic de drogue et que l'Afghanistan est le 1^{er} pays producteur d'opium et de cannabis au monde. Depuis la rédaction de la brochure (entre 2014 et 2015), la situation a changé et l'Afghanistan fut détrôné par la Birmanie en 2023, en raison de l'interdiction de la culture du pavot par les Taliban en avril 2022, qui fit baisser la production de 95 % (Les Échos, 2023 ; Laurent, 2023 ; Ambassade de France, 2015 : 14). Mais la culture du pavot permet toujours une grande valorisation de l'hectare cultivé par rapport à celle du blé. À cause de la destruction des infrastructures hydrauliques (en grande partie par les Soviétiques), des déplacements forcés des populations, et des longues années de conflits, la culture du pavot est pour beaucoup de paysannes une des seules manières de survivre. Un des inconvénients est que le trafic de drogues contribue à la corruption de l'État et au développement local de mafias (Michailof, 2022 : 12, 13).

4.3.3.4 Aide humanitaire (ONG, institutions)

Une autre importante source de subsistance pour la population afghane vient de l'aide

humanitaire. Les organisations ou agences humanitaires occidentales sont encore en partie présentes sur le territoire afghan, pour fournir de l'aide et du soutien à la population civile, même si de nombreuses organisations locales afghanes ont dû suspendre leurs activités, ne percevant plus d'aide de l'étranger (Busch, 2022 : 14).

Environ 90 % de la population souffre de la faim, les services de santé et le système de services en général se sont écroulés, souffrant de l'isolation internationale. Les violations des droits humains, la pauvreté et le taux de maladies battent des records de hauteur en Afghanistan. À cause des multiples crises dont est traversé l'Afghanistan, l'aide humanitaire est vitale pour plus de la moitié de la population. Le HCR des Nations Unies dispose de plusieurs centres dispersés dans le pays, grâce auxquels il peut fournir une aide à la population. Cette aide peut par exemple avoir la forme de construction de centres de codage et d'informatique pour les femmes, de projets de boulangerie mobiles, de formations de couture, d'aide en espèces ou de création de postes dans la construction d'infrastructures (HCR, 2022 ; Notaras, 2023 ; Jehangir, 2022).

Les Nations Unies lancent régulièrement des campagnes de dons pour récolter une aide financière d'urgence pour les ONG présentes en Afghanistan. À l'occasion du lancement en septembre 2021 d'une campagne de dons avec pour objectif la somme de 600 millions de dollars, Antonio Guterres déclara :

« Si nous voulons faire progresser les droits de l'Homme pour le peuple afghan, le meilleur moyen est d'aller de l'avant avec l'aide humanitaire, de dialoguer avec les Taliban et de tirer avantage de cette aide pour pousser à la mise en œuvre de ces droits. » (Rich, 2021)

Selon Pierre Micheletti, le président de l'organisation Action contre la faim, la justification avancée par Guterres est problématique. L'instrumentalisation de l'aide humanitaire pour "pousser à la mise en œuvre" des droits humains présente le travail des ONG comme politique. L'aide, ou coopération au développement, n'est jamais neutre, elle est toujours teintée d'intérêts (Holland, et al., 2011 : 373 ; Connah, 2020 : 82)¹²². Mais la présenter comme politique peut

¹²² Parfois de manière très claire, comme quand la CIA a cherché à récupérer l'ADN de terroristes d'Al-Qaïda au travers d'une fausse campagne de santé publique et de vaccinations, en 2011 (<https://adhsorbonne.com/2021/11/21/afghanistan-quel-avenir-pour-laide-humanitaire-depuis-la-prise-de-contrôle-des-Taliban/>)

menacer son action. Si les organisations d'aide sont perçues comme des actrices du conflit, elles peuvent être considérées comme des cibles légitimes par le régime des Taliban. Cela entraînerait un bannissement du pays, pénalisant la population civile afghane tributaire de l'aide internationale, ou même des violences, surtout contre le personnel afghan travaillant avec les ONG (Rich, 14 septembre 2021).

L'Union européenne ne se cache pas de l'emploi d'aide humanitaire pour servir ses intérêts, comme on peut le voir sur le site du Conseil européen :

« L'UE a également indiqué qu'un Afghanistan stable est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale, afin de prévenir l'instabilité régionale, les menaces terroristes, les déplacements forcés et la migration irrégulière. » (Conseil de l'Union européenne, s.d.)

L'UE a accordé en 2023 154 millions d'euros d'aide humanitaire aux organisations humanitaires ou agences de l'ONU travaillant en Afghanistan¹²³. D'après Nathalie Broadhurst, la France aurait à titre national versé une aide de 123,5 millions d'euros en Afghanistan entre août 2021 et décembre 2022¹²⁴ (Broadhurst, 20 décembre 2022).

En 2023, la France se place au troisième rang des pays européens ayant versé le plus de fonds en Afghanistan pendant cette année. L'aide humanitaire, aussi appelée "aide d'urgence" est surtout destinée à combattre la crise alimentaire, procurer des abris, une protection, des soins de santé, de l'eau, etc. Ou encore pour soutenir les Afghanes exilées qui sont de retour en Afghanistan (Commission européenne, 2023 ; UNHCR, 2023). Après le départ des troupes françaises d'Afghanistan, c'est l'AFD (Agence française de développement) qui poursuit nombre des projets débutés pendant l'intervention militaire française, notamment dans les domaines de l'agriculture, la santé et l'éducation (Ambassade de France, 2015 : 28).

L'aide humanitaire de l'UE fut versée à des ONG ou agences de l'ONU se consacrant au soutien de la population locale, contournant ainsi le régime taliban, qui lui-même ne reçut aucune "aide au développement" car ce type d'aide n'est versé qu'aux régimes reconnus (Galan, 30 août 2022 ; HCR, 2022). L'aide apportée en Afghanistan et la reconnaissance du régime sont conditionnées par les mesures prises par le gouvernement des Taliban, comme on peut le voir

¹²³ Ainsi que 174 millions en 2022 et 222 millions en 2021 (https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/asia-and-pacific/afghanistan_fr)

¹²⁴ Sans compter l'aide exceptionnelle de 100 000 euros aux victimes des intempéries (Broadhurst, 20 décembre 2022)

dans la déclaration en 2022 au Conseil de sécurité de l'ONU de la représentante permanente adjointe de la France auprès de l'ONU, Nathalie Broadhurst :

« Les Taliban ne peuvent s'exonérer de leurs responsabilités. Il leur revient de respecter les exigences de la communauté internationale [...]. Leur respect est un préalable incontournable à toute forme de reconnaissance internationale et elle est indispensable à l'amélioration des conditions de vie du peuple afghan. » (Broadhurst, 20 décembre 2022)

Le régime des Taliban fait l'objet de nombreuses sanctions, autant financières que politiques, de la part des pays occidentaux. Il est intéressant de voir que ces mêmes pays sont également les principaux donateurs d'aide humanitaire en Afghanistan, ce qui mène à l'ironie des sanctions posant parfois problème au versement des fonds à des organisations basées en Afghanistan¹²⁵ (Golestani, 2023).

L'apport humanitaire de la France consiste surtout en la continuation du soutien de projets débutés avant le retrait des troupes, tel l'hôpital pour femmes et enfants de l'Institut pour la mère et l'enfant, construit par la France en 2006, géré par l'organisation La Chaîne de l'espoir. Cette organisation humanitaire intervient également dans des camps et dans la livraison de produits de nutrition et est financée à hauteur de 2,5 millions d'euros par le centre de crise du ministère des Affaires étrangères. Le travail des associations restantes est souvent perturbé par des demandes toujours plus intransigeantes des Taliban, ce qui pourrait un jour les pousser à quitter le pays. L'allocation d'aide humanitaire, notamment par la France, rencontre également des difficultés à cause de la situation sécuritaire. Les ONG se retrouvent dans le pays sans protection, ce qui peut être dangereux au vu des attentats s'y produisant. Selon la responsable de Médecins sans frontières, il y a cependant une amélioration au niveau sécuritaire depuis le retrait des troupes occidentales. Ce retrait signifie l'arrêt des combats, qui permet aux patients de se rendre dans les structures de l'ONG plus facilement (Public Sénat, 2022 ; Galan, 2022).

Un autre exemple d'organisation est celui de l'ONG française Solidarités International, dont l'action consiste à approvisionner la population en eau et assurer une certaine hygiène et sécurité alimentaire. L'envoi de biens en Afghanistan se fait souvent par des ponts aériens. Cette ONG prit la décision de se retirer du pays après que les Taliban annoncèrent l'interdiction aux femmes de travailler dans les ONG humanitaires. Avant son retrait, Solidarités International

¹²⁵ Ces organisations se voient obligées de recourir à l'*hawala*, ce système de transfert de fonds informel, ou bien faire transporter les sommes en liquide à des expatriés faisant des allers-retours (Golestani, 18 avril 2023).

reçut 1,3 million d'euros par le centre de crise du ministère des Affaires étrangères. Ces fonds furent alloués à la suite de la sélection de projets en réponse à l'appel à proposition du centre de crise, comme c'est le cas pour la majorité des fonds alloués en Europe. Ce système permet une transparence, visant à éviter des détournements (Galan, 2022 ; Solidarités International, 2022).

Les détournements sont bien plus difficiles à éviter quand il s'agit d'envoi d'argent. Une des préoccupations principales est de s'assurer que ces fonds parviennent en effet à la population afghane, par l'intermédiaire des ONG. La corruption, même si elle a légèrement baissé depuis 2021 (voir 4.3.3.5), permet que certains de ces fonds soient détournés par les Taliban une fois récupérés par les ONG. Ce détournement de fonds des ONG n'est pas nouveau, il est même considéré comme ayant été très élevé lors des vingt années d'intervention. Malgré certains protocoles et garde-fous mis en place pour minimiser ce phénomène, il perdure encore aujourd'hui. Un des derniers exemples en date est celui de l'accaparement d'une partie de l'aide financière d'urgence destinée à dispenser aux filles un minimum d'éducation (Galan, 30 août 2022 ; Follorou, 2023).

La recherche de revenus supplémentaires du régime Taliban se manifeste également par des liens économiques avec ses pays frontaliers, comme la Chine, qui a des intérêts miniers en Afghanistan (Fouchère, 2022 : 3, 4).

4.3.3.5 Fonds afghans gelés

Cette recherche de revenus est d'autant plus pressante pour les Taliban que leur situation financière est difficile. Après leur départ du pays, les États-Unis n'ont pas tardé à geler 7 milliards de dollars d'actifs de la banque centrale appartenant à des ressortissants afghans. Le secteur bancaire du pays s'écroula et le PIB du pays chuta brusquement après l'arrêt de l'aide étrangère de développement, qui en 2021 représentait 45 % du PIB afghan (Galan, 30 août 2022). Cette baisse brutale du PIB et du budget a mené à la perte d'emploi de 700 000 personnes. Contrairement aux difficultés que rencontre la population afghane, les dirigeants taliban semblent moins souffrir des restrictions financières, les mesures qu'ils prennent étant toujours plus restrictives, surtout contre les droits des femmes (Golestani, 18 avril 2023).

Joe Biden tenta de verser la moitié des 7 milliards aux familles des victimes du 11 septembre, décision critiquée par beaucoup d'économistes pointant ses conséquences pour la population

afghane. Ce versement fut finalement interdit par un juge nord-américain¹²⁶. L'autre moitié a été transférée en Suisse en septembre 2022 et est toujours en attente d'être envoyée en Afghanistan (Putz, 2024).

Des fonds afghans à hauteur de 1,91 milliard d'euros avaient également été entreposés en Europe durant les 20 dernières années, et n'ont pas été reversés en Afghanistan. Selon Chah Mehrabi, la baisse du niveau de corruption en Afghanistan pourrait accélérer le processus de transfert de ces fonds aux Afghanes, du moins partiellement. Cette baisse est visible par la hausse du recouvrement de recettes par les taxes, notamment les droits de douane. Le pays est monté de 24 rangs sur l'index de perception de la corruption de l'ONG Transparency International depuis 2021¹²⁷ (Golestani, 18 avril 2023).

4.3.3.6 Problèmes du gouvernement taliban

Depuis le 15 août 2021, Haibatullah Akhundzada est à la tête du gouvernement afghan. Les Taliban désirent être reconnus comme légitimes par la communauté internationale, ce qui leur permettrait par exemple de prendre les sièges dans les organisations internationales que le précédent gouvernement occupait ou encore d'avoir des ambassades dans davantage de pays. Ils n'avaient pas été reconnus la dernière fois qu'ils étaient au pouvoir, en 1996. Pour atteindre une reconnaissance internationale, les Taliban s'engagent en 2021 à certaines avancées, notamment sur le fait de laisser partir les interprètes, ou sur les droits des femmes (Roy, 2021 : 15). Ces engagements ne seront pas tenus longtemps, la situation des femmes et des droits humains empirant progressivement dans le pays.

Le gouvernement taliban fait également face à un problème d'effectifs, la plupart des fonctionnaires expérimentés étant partis du pays à leur retour au pouvoir ou refusant de travailler pour le nouveau régime. Concernant cette dernière raison, elle peut être bien sûr de nature idéologique, mais elle peut également être pragmatique, étant donné qu'ils pourraient se voir refuser l'asile en Europe ou aux États-Unis pour avoir collaboré avec les Taliban. Dans les premières semaines du retour des Taliban au pouvoir, près de 120 000 personnes (notamment des fonctionnaires, banquiers, chercheurs et médecins) ont été évacuées par le pont aérien mis

¹²⁶ "The Taliban, not the former Islamic Republic of Afghanistan or the Afghan people, must pay for the Taliban's liability in the 9/11 attacks" déclara le juge George Daniels pour expliquer sa décision <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-64727394>

¹²⁷ L'Afghanistan se plaçait au rang 174 sur 180 en 2021 et est monté au rang 150 en 2023 (Golestani, 2023).

en place par les USA et d'autres pays étrangers¹²⁸. Le porte-parole des Taliban, Zabihullah Mujahid, avait tenté de convaincre les USA de suspendre le pont aérien en août en arguant que le pays avait besoin de personnels compétents. Les Taliban ont ensuite lancé un appel à tous les Afghans éduqués résidant à l'étranger à rentrer en Afghanistan pour aider leurs peuple et gouvernement. Les Taliban avaient promis de former un gouvernement inclusif, en engageant des personnes issues de minorités ethniques. Mais ils n'ont pas tenu cette promesse et ont installé des soldats ou des théologiens à tous les échelons de leur administration. À cause de la crise économique, de nombreux fonctionnaires n'ont pas été payés pendant plusieurs mois, ce qui a mené nombre d'entre eux à désertir leurs postes (Rehman, Schmall, 2022 : 36, 37).

4.3.3.7 Restriction des libertés

Les domaines culturels, comme la danse, la musique, ou le théâtre, sont grandement mis en difficulté et en danger par les Taliban, pour lesquels ces domaines ne sont pas compatibles avec une application stricte de la loi islamique (Liagouras, 2021). Beaucoup d'organes de presse ont fermé¹²⁹ et les médias locaux restants sont fortement contrôlés (Jehangir, 2022). Les journalistes étrangers jouissent de plus de liberté, mais reçoivent des menaces d'expulsion en cas de publication de *fake news*. Ces "*fake news*" peuvent être des accusations de crimes contre les civils dans des attentats qu'ils ont revendiqués, ou bien être liées à des investigations quant à la situation des femmes dans le pays, ce qui rend le travail journalistique très délicat (Fouchère, 2022 : 4).

4.3.3.8 Situation des femmes

La situation des filles et femmes afghanes revient très souvent dans les articles et discours sur l'état du pays depuis le retour des Taliban au pouvoir. Elle est présentée comme une priorité pour les autorités occidentales en ce qui concerne l'avenir du pays. En novembre 2022, le Conseil européen mit en place le forum afghan des femmes dirigeantes, sous la médiation de

¹²⁸ Mais ce n'est qu'une fraction des personnes ayant collaboré avec l'ancien gouvernement et les forces de l'intervention. Selon une source citée par Peterson, seuls les "mieux placés" ont pu être évacués dans les ponts aériens (Peterson, 2022 : 27).

¹²⁹ Plus de la moitié selon Reporters Without Borders (Jehangir, 2022)

l'UE. Le but de ce forum est de « faciliter un dialogue inclusif pour les femmes afghanes » et « veiller à ce que leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs priorités soient relayés aux Taliban, aux niveaux européen et international » (Conseil de l'Union européenne, s. d.).

La situation des femmes est souvent décrite dans les discours présidentiels français en montrant une certaine image de la féminité afghane et de la masculinité – occidentale d'un côté, présentée comme sauveuse des femmes afghanes ; et afghane d'un autre côté, présentée comme oppressante. Cela sera analysé plus en détail dans la suite de ce travail.

Malgré les promesses talibanes originelles, la vie des filles et femmes afghanes n'est pas plus émancipée que lors du précédent séjour au pouvoir des Taliban. La grande majorité des écoles pour filles a fermé. Les femmes ne peuvent plus accéder à la plupart des postes de travail salarié. Elles ne peuvent plus faire du sport en public. Dans les jours suivant leur arrivée au pouvoir en 2021, les Taliban remplacèrent le ministère de la Condition féminine par le ministère de la Vertu et du Vice, chargé de contrôler les règles liées à la présence des femmes dans l'espace public et à leurs déplacements (Jehangir, 2022).

Les femmes ne sont autorisées à sortir dans l'espace public que si elles sont accompagnées d'un tuteur masculin. À cause des nombreux conflits, elles n'ont pas toutes la possibilité d'avoir un tel tuteur facilement, ce qui précarise leurs situations d'autant plus. En 2023, le chef suprême des Taliban Akhundzada annonça l'interdiction pour les femmes d'exercer un métier. Les femmes ne pouvant plus gagner leur vie et soutenir leurs familles, de nombreuses personnes ont recours à d'autres manières de gagner de l'argent, comme contraindre leurs filles au mariage, parfois à un très jeune âge, ou encore vendre leurs reins sur le marché noir (HCR, 2022 ; Jehangir, 2022 ; Notaras, 2023).

Il y eut plusieurs manifestations pacifistes de femmes, protestant contre la restriction de leurs droits et libertés, mais elles furent violemment réprimées et menacées d'enlèvement et de persécution. La sécurité des femmes est plus précaire de manière générale, comme en témoignent les rapports de nombreuses lapidations et flagellations publiques. La montée en puissance de certains groupes terroristes a empiré cette situation, les violences sexuelles étant massivement utilisées par ces groupes (Notaras, 2023 ; Broadhurst, 2022 ; Jaraud Darnault, 2023 ; Jehangir, 2022).

La question des droits des femmes fait débat au sein même des Taliban. Certains, comme le ministre de l'Intérieur Sirajuddin Haqqani, ont pris publiquement position pour le droit des femmes à l'éducation. Ce parti pris d'Haqqani est cependant bien plus politique qu'il n'est

féministe. Il considère que cela lui permettra d'améliorer le dialogue avec l'étranger, permettant ainsi de gouverner durablement le pays. L'interdiction des filles à avoir droit à l'éducation montre la victoire de l'aile dure des Taliban¹³⁰ (Pakzad, 2023 ; Follorou, 2022).

En réponse à la décision du régime des Taliban d'interdire aux femmes de travailler dans les ONG, les fonds afghans situés en Europe furent bloqués. Ce blocage prit fin en 2023, quand 140 millions d'euros furent libérés pour l'Afghanistan (European Commission, 2023). Ce blocage des fonds n'eut pas d'effet sur les restrictions des droits des femmes par le régime, celles-ci se sont même aggravées durant la période du blocage, ce qui montre l'imperméabilité des Taliban aux sanctions. Les personnes les plus affectées par les sanctions et la crise humanitaire étaient surtout les femmes et les enfants (Golestani, 2023).

4.3.3.9 Résistance contre les Taliban

La résistance contre les Taliban s'organise surtout parmi les femmes afghanes urbaines et les communautés non pachtounes, notamment les Tadjiks, les Hazaras et les Ouzbeks (Perria, 2022 : 32). Jauffret appelle l'opposition afghane aux Taliban la "Génération OTAN", qui consisterait en 15 % de la population et serait à majorité urbaine. La résistance ne se fait pas de manière armée, comme je l'ai expliqué dans la partie traitant du retour rapide des Taliban au pouvoir (4.3.1.), mais se traduit par exemple par l'organisation de classes clandestines pour filles. Le fils du commandant Ahmed Chah Massoud, nommé Ahmad Massoud, avait au début du retour des Taliban déclaré vouloir organiser la résistance armée contre les Taliban, mais il ne reçut pas beaucoup de soutiens étrangers, malgré sa demande à Emmanuel Macron de l'aide de la France. Comme beaucoup de chefs militaires s'étant auparavant élevés contre les Taliban, il réside à présent à l'étranger (Notaras, 2023 ; Pakzad, 2021). D'après Fouchère, la résistance contre le régime taliban est très surévaluée et idéalisée (notamment le commandant Massoud et son fils) dans la plupart des médias occidentaux (Fouchère, 2022 : 3)¹³¹. Malgré une amnistie prononcée par les Taliban à leur retour au pouvoir pour les personnes ayant travaillé avec les forces étrangères de l'intervention, nombre d'entre elles furent tuées ou portées disparues. Beaucoup de personnes ayant travaillé avec l'ancien gouvernement ou s'étant engagées pour

¹³⁰ La victoire de l'aile dure des Taliban, concentrée autour du clan Haqqani, peut s'expliquer en partie par le soutien militaire que le Pakistan lui apporte (Reuter, 2022 : 83).

¹³¹ Selon Dorronsoro, la tentative d'organisation d'une résistance contre les Taliban de la part d'Ahmad Massoud en 2021 était une opération essentiellement médiatique (Dorronsoro, 2021b).

les droits des femmes sont recherchées par les Taliban et sont obligées de vivre dans la clandestinité (Peterson, 2022 : 26, 27).

4.3.4 Portée symbolique de la défaite pour l'occident

Il y eut durant l'intervention certaines victoires tactiques des combats COIN du côté de la coalition internationale, mais pas de victoire complète. La défaite eut une portée particulière pour l'occident. D'après Christophe Lafaye, « ce conflit souligna l'impuissance des démocraties modernes dans une guerre irrégulière au XXI^e siècle »¹³² (Lafaye, 2019 : 59). On peut noter que Lafaye fait référence aux pays occidentaux impliqués en tant que démocraties, impuissantes dans cette guerre irrégulière, sous-entendant que la défaite pourrait être due au système démocratique ; ce même système que la coalition internationale a tenté d'implémenter durablement en Afghanistan, sans succès. On peut également voir dans la citation de Lafaye une opposition entre démocraties modernes et guerres irrégulières, ainsi que l'implication que ces premières auraient gagnée s'il s'était agi d'une guerre régulière. Cette dichotomie se retrouve dans de nombreux discours français, positionnant la démocratie française du côté "régulier".

L'impact symbolique que l'échec de l'intervention fut également reconnu de l'intérieur, notamment par le chef d'état-major de l'armée des États-Unis, le général Mark Milley. Celui-ci déclara que la réputation et la crédibilité des États-Unis, autant pour ses alliés et partenaires que pour ses adversaires, furent endommagées à cause de l'échec de leur intervention en Afghanistan (Le Monde avec AFP, 2021).

D'après Leoni Connah, c'est la guerre contre le terrorisme en général qui eut un effet négatif sur la réputation morale de l'Occident et surtout des USA. La raison principale de cette dépression tient en certaines techniques questionnables utilisées durant l'intervention. Les atrocités commises par les militaires de la coalition internationale n'ont pas seulement eu un effet sur la réputation de celle-ci dans le reste du monde, mais aussi au sein même des pays y ayant participé. La société civile occidentale en a tiré des conséquences et se montre moins encline à soutenir l'utilisation de la force militaire. Cette évolution, ainsi que la durée, la difficulté et finalement l'échec de l'intervention ont mis un frein aux ambitions occidentales concernant les interventions militaires extérieures (Connah, 2020 : 82).

¹³² Originellement dans le texte : "That conflict emphasized the helplessness of modern democracies when confronted with irregular warfare in the 21st century."

5. Analyse empirique

Cette partie consiste en l'analyse empirique des discours du corpus. Trois dichotomies seront analysées en approfondi et d'autres seront résumées dans la conclusion de cette partie.

5.1 Bon·nes musulman·es / Mauvais·es musulman·es

Le sujet de la religion revient souvent dans les discours, mais la dichotomie entre la religion majoritaire en Afghanistan, l'islam, et la religion majoritaire en France, la chrétienté, n'y est pas directement présente¹³³. L'opposition entre un État laïc et une République islamique n'est pas non plus présente directement. La dichotomie entre les “bon·nes” musulman·es et les “mauvais·es” musulman·es est cependant clairement visible.

Cette dichotomie est un des principes de base du racisme. Le pouvoir de décision et de division entre les “bon·nes” et les “mauvais·es” appartient cependant aux Occidentaux¹³⁴ (Keskinçilic, 2021 : 118, 119).

Cette dichotomie contient surtout une analyse des discours de Chirac, car ce sujet est beaucoup moins abordé par les autres présidents. Le mot “musulman·es” par exemple apparaît uniquement dans les discours de Chirac, sauf une occurrence de Sarkozy. Le mot “islam” (et ses autres déclinaisons, comme islamique) se trouvent également principalement dans les discours de Chirac (sur 35 occurrences, seules 13 ne figurent pas dans les discours de Chirac).

5.1.1 Terrorisme et (refus d') amalgame

Le terrorisme apparaît dans les discours très souvent associé à l'extrémisme religieux et au fanatisme, ce qui est compréhensible au vu du contexte du terrorisme en Afghanistan (C - 4.01.2002 ; C - 16.11.2001). Le mot “djihadisme” (et ses autres déclinaisons, comme “djihadiste” ou encore “djihad”) est absent des discours des présidents. Cela peut selon Bret s'expliquer par le fait que, depuis le 11 septembre 2001, “terroriste” est devenu synonyme de “djihadiste”. Ce phénomène est dangereux selon lui, car il réduit la lutte contre le terrorisme à

¹³³ Pour la critique d'une telle dichotomie, voir (Ramel, 2004 : 126).

¹³⁴ Dans l'analyse de Keskinçilic, la catégorisation de ‘bon·nes’ est également problématique car s'accompagne souvent d'exotisation, phénomène déjà décrit par Saïd. Qu'il s'agisse d'une démonisation ou d'une exotisation, les musulman·es constituent une altérité qui sépare le “nous” occidental des autres (Keskinçilic, 2021 : 119).

un combat entre l'islam politique armé et un Occident dénué de terrorisme propre, alors que l'extrême droite est également coupable d'actes terroristes contre des civils (comme en Norvège en 2011) (Bret, 2020 : 17). On peut cependant voir un changement ponctuel de dénomination avec Macron, qui à deux reprises parle de "terrorisme islamiste" dans son discours du 16 août 2021. Ce discours est sa seule allocution à destination du peuple français portant uniquement sur la situation en Afghanistan, peu après que Kaboul ne tombe entre les mains des Taliban. En tant que représentants du pays des droits de l'homme, les présidents français se doivent de montrer une certaine ouverture d'esprit et de la prudence quand ils mettent en lien le terrorisme et l'islam. Chirac est le seul président dans les discours duquel le mot "amalgame" apparaît et il met un point d'honneur à se prononcer clairement à ce sujet :

« D'abord, je refuse, je dirai, en tant qu'homme, absolument tout amalgame entre le terrorisme et l'islam. Cela n'a rien à voir. L'islam est une religion humaniste comme d'autres religions, comme le Christianisme. Il n'a rien à voir avec le terrorisme. Le terrorisme est une déviation. C'est une barbarie qui peut naître dans tous les milieux, dans toutes les pensées, dans toutes les religions. » (C - 13.11.2001 - 3)

Chirac dit ces mots "en tant qu'homme", mais considère que c'est aussi la position de la France dans son ensemble : « il n'est jamais venu à l'idée de la France que l'on puisse faire un amalgame entre le terrorisme et l'islam. », dit-il le 6 novembre 2001 (C - 6.11.2001 - 1). En généralisant la réaction française, Chirac nie qu'une partie des Français·es ont bel et bien fait un amalgame entre terrorisme et islam, comme en témoigne la hausse des attaques islamophobes en France après le 11 septembre (Zappi, 2002). Il présente la France et les Français·es sous une lumière plus positive, comme ouvert·es d'esprit.

Un appel contre "toute espèce d'amalgame" aurait été l'une des premières réactions de la France après les attentats du 11 septembre (C - 8.11.2001). Chirac a en effet prononcé un discours le 21 septembre 2001 dans lequel il dit rejeter « solennellement tout amalgame entre les terroristes fanatiques et le monde arabo-musulman » (C - 21.09.2001)¹³⁵.

Le refus de Chirac de tout amalgame se trouve surtout dans les discours prononcés lors de visites à l'étranger dans des pays ayant une majorité musulmane, comme en Algérie (C - 1.12.2001 - 1), en Tunisie (C - 1.12.2001 - 2) en Égypte (C - 12.11.2001 - 1 et - 2) et en Arabie

¹³⁵ Ce texte ne fait pas mention de l'Afghanistan, il ne fait donc pas partie du corpus. Il m'a cependant semblé important d'ajouter certains passages de textes postérieurs au 11 septembre mais antérieurs au lien entre Al-Qaïda, l'Afghanistan et les attentats.

Saoudite (C - 13.11.2001 - 3). Sur 16 occurrences “d’amalgame”, 12 sont prononcées dans ses discours. On peut y interpréter une stratégie de Chirac, qui ne souhaite pas aliéner des alliés dans la lutte contre le terrorisme. Cette stratégie peut se voir dans d’autres passages, qui seront analysés plus tard.

5.1.2 Musulman·es français·es

L’islam en tant que religion est représenté positivement dans les discours. Les musulman·es vivant en France sont également encensé·es à plusieurs reprises par Chirac. Il dit que les responsables de la communauté musulmane en France, qui est la plus importante d’Europe (environ 5 millions de personnes à l’époque) ont été d’une « très, très grande sagesse » après le 11 septembre :

« Ils ont immédiatement exprimé à la fois leur compassion pour les victimes des attentats terroristes et leur affirmation très claire, j’en parlai tout à l’heure, qu’on ne pouvait pas faire un amalgame entre l’islam et le terrorisme. » (C - 13.11.2001 - 3)

Il exprime cependant une certaine réserve à la fin de l’interview, en disant que la population musulmane française a “pour le moment” une réaction tout à fait exemplaire (C - 13.11.2001 - 3). Le fait de préciser “pour le moment” indique ses doutes sur le fait que leur réaction sera toujours exemplaire, cela exprime une certaine méfiance et l’aveu d’un manque de contrôle sur cette partie de la population.

On peut voir la même réserve dans un autre discours, où il dit que l’importante population musulmane française, « les choses étant aujourd’hui ce qu’elles sont » ne pose pas de problèmes à la France (C - 6.11.2001 - 1). Cette condition temporelle, qui indique que cela pourrait changer dans le futur, montre que la situation n’est pas tout à fait claire et sûre entre la France et sa population musulmane concernant le futur. Cela met en garde cette population, lui intimant de continuer dans sa mise à distance des attentats. Les musulman·es français·es sont donc “bon·nes...” jusqu’à preuve du contraire. Bien que très inquiets et « attentifs à ce qui concerne leurs frères, leurs coreligionnaires », Chirac ne pense pas que « les musulmans français se sentent concernés par ces actions. » (C - 6.11.2001 - 1)

Les musulman·es, comme l’explique Keskinikliç, doivent souvent montrer leur loyauté et prouver qu’ielles sont intégré·es dans les pays occidentaux où ielles vivent. Il y a une pression

pour qu'elles se développent en suivant le modèle occidental. Cette image de "bon·nes" musulman·es intégrées est montrée comme un idéal qui sert à critiquer les "mauvais·es" musulman·es. Ce pouvoir de définition de qui est "bon·ne" et qui est "mauvais·e" appartient aux Occidentaux·ales (Keskinikliç, 2021 : 20, 21).

L'un des buts poursuivis dans l'opposition du terrorisme au "vrai" islam et du refus de l'amalgame entre les deux est d'assurer la cohésion française interne. Avoir la plus grande population musulmane d'Europe, comme le dit lui-même Chirac, met la France et son représentant dans une position où l'idée d'unité nationale est importante à maintenir. L'unité nationale est montrée comme solution dans la lutte contre le terrorisme. En tentant d'apaiser les tensions, le président anticipe les risques de divisions (Boussaguet, Faucher, 2018 : 105).

Si une partie de la population française non musulmane se retourne contre les musulman·es français·es après les attentats, dans un esprit de vengeance très mal guidé (Zappi, 2002), ou si la population musulmane française se solidarise avec la cause d'Al-Qaïda, la France se déchire de l'intérieur et l'identité française est remise en question. Un pays en proie à de tels conflits ne peut plus être un pays de tolérance et d'ouverture d'esprit. Cela pourrait être interprété comme un échec du système démocratique, qui est au cœur de l'identité française.

Le refus catégorique de Chirac de tout amalgame sert également à discréditer ceux qui se sont "amalgamés", en instrumentalisant la religion à des fins terroristes, et à décourager les musulman·es français·es de s'amalgamer au terrorisme, sous peine de ne plus correspondre à l'identité française, car « il n'est jamais venu à l'idée de la France » de faire un amalgame (C - 6.11.2001 - 1).

Tant que les musulman·es français·es se positionneront du côté des victimes du terrorisme d'Al-Qaïda et pas du côté des terroristes, elles resteront dans la ligne définie par Chirac et leur attachement et leur appartenance aux valeurs essentielles de la France ne seront pas remises en question.

5.1.3 Musulman·es de pays tiers

C'est aussi valable pour les pays à majorité musulmane auxquels Chirac rend visite. Il applaudit par exemple la position de la Tunisie « de refus de l'intolérance et de l'intégrisme, notamment religieux », qui devrait être présente dans tous les pays si l'on veut qu'il y ait moins de « problèmes et d'atteintes portées aux droits de l'Homme. » (C - 1.12.2001 - 2) Chirac associe

la question religieuse à la problématique plus universelle des droits humains et montre ainsi quel est le modèle à suivre pour les pays avec une majorité musulmane.

L'intervention en Afghanistan a selon Chirac « valeur d'exemple pour le monde plus sûr et plus solidaire que nous voulons bâtir ensemble. » (C - 9.09.2002) Il est donc très important au niveau mondial pour la France et les autres pays de la coalition que le conflit en Afghanistan se déroule bien. Si cela échoue, cela donnerait un mauvais exemple et enverrait un mauvais message au reste du monde. Cette portée symbolique du conflit explique en partie pourquoi les forces de l'OTAN sont restées aussi longtemps dans le pays : l'intervention ne devait pas se solder par un échec. Chirac dit lui-même qu'un tel combat n'est « jamais définitivement gagné » (C - 9.09.2002).

En disant que « Le combat contre le terrorisme est aussi celui de l'islam et du monde arabe. », Chirac essaye de rallier les “bon·nes musulman·es” contre les “mauvais·es” (C - 12.11.2001 - 1). Le refus de tout amalgame peut être très stratégique. En divisant clairement les musulman·es et les terroristes, on peut faire en sorte qu'ielles se battent les un·es contre les autres, ce qui facilite la lutte contre le terrorisme.

Les réactions de compassion et de condamnation des attentats du 11 septembre n'étaient pas complètement unanimes, comme s'en inquiète Chirac. Il y eut un certain décalage entre la « condamnation quasi unanime des attentats par les gouvernements et les réactions de certains peuples » (C - 4.01.2002). Il s'agit d'une critique à peine voilée des peuples, entre autres musulmans, qui n'ont pas condamné ces attentats. Lors d'une conférence de presse avec Chirac, le président égyptien M. Hosni Moubarak confirme que la coopération entre l'Occident et les pays musulmans mène à des “revers” dans la région (C - 12.11.2001 - 2). Ce qui signifierait que certains groupes refusent cette coalition à laquelle leurs gouvernements prennent part, et se tournent encore davantage contre les Occidentaux et vers les terroristes.

Certains ont vu dans les réactions de ces peuples et dans les actions d'Al-Qaïda au nom de l'islam et d'un « rejet d'un monde occidental arrogant et impérialiste » la confirmation d'un “choc des civilisations” à venir (C - 4.01.2002).

5.1.4 “Choc des civilisations”

Pour appuyer son propos sur la stricte séparation entre l'islam et le terrorisme, donc comme argument contre cet amalgame, Chirac évoque les propos de Ben Laden contre les Nations Unies et en faveur de guerres de religion. Ces propos montrent selon Chirac le vrai visage de Ben Laden : « celui du fanatisme, celui de la haine, celui de l'imposture. En vérité, un fou furieux. » (C - 6.11.2001 - 1). Il est intéressant que Chirac utilise cet argument contre la thèse du choc des civilisations (lié au thème des guerres de religion). En éloignant le raisonnement et les motivations de Ben Laden des messages de l'islam, Chirac empêche les autres musulman·es, qui sont de "vrai·es" croyant·es, d'y adhérer. Cette séparation stricte entre islam et terrorisme participe à une stratégie de désolidarisation du monde musulman et des violentes actions perpétrées contre l'Occident par certain·es musulman·es.

La position de Chirac est en contradiction avec la position de départ de George W. Bush, qui avait utilisé le terme de "croisade" en connexion avec l'intervention militaire en Afghanistan. L'emploi de ce mot était un rappel de l'époque des croisées et du colonialisme occidental, ce qui avait provoqué de nombreuses réactions parmi les communautés musulmanes (Johnston, 2013 : 94).

Chirac s'est toujours prononcé contre la thèse du choc des civilisations, qui est selon lui un « piège tendu par les terroristes dont l'objectif est précisément de soulever les hommes, culture contre-culture, religion contre religion. » (C - 4.01.2002). Selon lui, un amalgame entre terrorisme et islam est précisément ce que les terroristes veulent pour provoquer le choc des civilisations. L'amalgame est en quelque sorte pour eux déjà une réalité, étant donné qu'ils disent agir au nom d'Allah.

Mais il serait selon Chirac une erreur d'associer les terroristes à une civilisation, car ils sont « simplement l'incarnation du meurtre, de la corruption, de la violence, de la bêtise. Ils sont en réalité ce qu'il y a de plus méprisable. » (C - 21.09.2001). D'après Chirac, les terroristes ne défendent ou ne représentent aucune civilisation (C - 19.10.2001). Cela montre un autre argument contre la thèse de Huntington : en excluant les terroristes de toute civilisation, il n'y a pas de raison qu'il y ait un choc des civilisations. La guerre contre le terrorisme ne consisterait donc pas en un choc entre l'Orient et l'Occident, ou même d'un combat seulement entre l'Occident et le terrorisme, mais d'un combat du "monde contre le terrorisme" (C - 21.09.2001). C'est également la conclusion que fait Sarkozy, qui déclare que « malgré les traditions et les cultures différentes, malgré les réaffirmations identitaires, le monde a fait son unité, notre humanité est désormais une. Les menaces auxquelles elle est confrontée sont globales. Les

réponses seront globales. » (S - 26.08.2009).

Cette manière de penser expliquerait pourquoi Chirac partit en visite dans de nombreux pays (Algérie, Tunisie, Égypte, etc.) après le 11 septembre, pour s'assurer d'une posture commune en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Au début de chaque conférence de presse dans ces pays, il déclare qu'il y a une convergence entre les points de vue de la France et ceux du pays qu'il visite [Par exemple en Tunisie : « s'agissant de notre jugement sur le terrorisme international, nous étions tout à fait sur la même ligne. » (C - 1.12.2001 - 2)].

Chirac rejette la thèse du choc des civilisations, mais affirme qu'il faut être à l'écoute des frustrations, des débordements et de la détresse des peuples (C - 4.01.2002). Il réitère à plusieurs reprises l'importance du dialogue entre les différentes cultures, mais ne s'arrête pas là. Il faut selon lui résoudre les conflits et offrir un espoir de développement et de paix à ces peuples (C - 4.01.2002). Il ne précise pas de lien de causalité explicite entre les peuples qui supportent le "choc des civilisations" et ceux éprouvés par l'angoisse et la détresse à cause des conflits et du sous-développement, mais il est raisonnable de supposer qu'il s'agit des mêmes peuples. Cela signifierait que l'intervention de l'Occident pour faire cesser les conflits et participer au développement de ces peuples permettrait d'éviter qu'ils ne se retournent contre l'Occident. Ce sujet sera développé dans un sous-chapitre sur l'aspect de l'aide humanitaire.

La formule "choc des civilisations" est, à l'exception d'une occurrence dans un discours de Sarkozy, uniquement employée par Chirac. Cela peut s'expliquer par la popularité de cette thèse après le 11 septembre, qui déclina au fur et à mesure des années.

Sarkozy argumente que la manière « d'éviter un choc des civilisations et des religions » est « en réglant les crises régionales » (S - 26.08.2009). Le succès de la guerre en Afghanistan serait donc une arme contre le choc des civilisations. On trouve donc ici une forme de boucle dans les discours : le choc des civilisations amènerait davantage de personnes à combattre dans la guerre en Afghanistan (ce qui la ferait peut-être échouer), et un échec de celle-ci rapprocherait la possibilité d'un choc des civilisations.

Il est important pour Sarkozy de montrer que « ce que nous faisons en Afghanistan n'est pas une guerre de civilisations » mais plutôt « une guerre à une bande de terroristes qui avaient pris le contrôle de votre pays » (S - 3.04.2008 - 2). Comme preuve, il avance la présence de Ban Ki Moon au sommet de l'OTAN de Bucarest en 2008. Ban Ki Moon est un homme politique sud-coréen qui était en 2008 le secrétaire général des Nations Unies. L'aval des Nations Unies

prouverait que la guerre ne fait pas partie d'un choc des civilisations. Il s'agit ici d'un argument d'autorité (S - 3.04.2008 - 2).

Le sujet du choc des civilisations est abordé avec d'autres termes dans d'autres discours. Nicolas Sarkozy utilise par exemple l'expression d'un « affrontement entre l'Orient et l'Occident » dans une déclaration le 6 novembre 2007 à Washington :

« On m'a fait le reproche d'aller en Libye. Mais la Libye avait fait le choix de l'arme nucléaire militaire. Je crois qu'elle a abandonné, y a tourné le dos, le Colonel KADHAFI à cela. Il faut donc encourager. Je le dis même si, en France parfois? certains me le reprochent. Si vous n'engagez pas des dirigeants qui ont fait de lourdes erreurs dans le passé et qui réintègrent la communauté internationale, si vous ne leur tendez pas la main pour dire que c'est le bon chemin, alors quel signal vous adressez à tous ceux qui voudraient créer les conditions d'un affrontement entre l'Orient et l'Occident ? » (S - 6.11.2007).

Le refus du choc des civilisations est ici instrumentalisé pour tenter de justifier ses liens avec le Colonel Kadhafi, liens qui se révéleront profonds et problématiques, comme exposé par "l'affaire Kadhafi" et le procès de Sarkozy¹³⁶.

L'attitude de Sarkozy avec ceux qui "ont fait de lourdes erreurs dans le passé" expliquerait également pourquoi il se montre en faveur de la stratégie de réconciliation avec les Taliban modérés (S - 4.12.2010). Ses déclarations impliquent qu'il croit au changement, à l'amélioration de personnes ayant commis des actions répréhensibles. Il n'a pas les mêmes scrupules que les autres présidents à conclure des accords avec des personnes n'ayant pas les mêmes valeurs que celles représentant traditionnellement la France.

5.1.5 Bonnes valeurs, mauvaise expression

Chirac répète souvent que l'islam et ses messages ne sont pas en cause dans la guerre contre le terrorisme. Il dit par exemple le 24 décembre 2001 que « rien n'oppose fondamentalement les messages de l'islam et du christianisme » (C - 24.12.2001). Cela ne dit pas clairement que les messages de l'islam soient positifs, mais c'est sous-entendu par l'association avec le christianisme, dont les valeurs sont partagées par la France. Dans d'autres discours, il dit que

¹³⁶ Pour plus d'informations sur ce scandale, voir : <https://www.humanite.fr/politique/droite/sarkozy-khadafi-tout-comprendre-a-laffaire-du-financement-libyen-le-proces-dune-affaire-detat>

l'islam est porteur de valeurs universelles et est une religion de paix et de charité, comme les autres grandes religions (C - 4.01.2002 ; C - 1.12.2001 - 1).

La France aurait "le plus profond respect" pour l'islam et sa sagesse (C - 6.11.2001 - 1). Les messages n'étant pas néfastes en eux-mêmes, il s'agirait simplement d'une mauvaise interprétation, d'une "déformation grossière" de ces messages par les terroristes (C - 4.01.2002).

Le 1^{er} décembre 2001, Chirac parle lors d'une conférence de presse à Alger du terrorisme comme d'une « expression criminelle » de l'islam (C - 1.12.2001 - 1), mais le même jour il dit dans une conférence de presse à Tunis que le terrorisme « ne pouvait être en aucun cas considéré comme un moyen d'expression. C'est purement et simplement un crime, des associations de criminels qui doivent être traitées comme telles. » (C - 1.12.2001 - 2).

Cette contradiction est intéressante, mais pourrait n'être qu'un lapsus, ou la correction d'un mot qui pourrait être mal interprété.

De dire que certains interpréteraient les messages d'une mauvaise manière dans une communauté religieuse revient à dire que la religion n'est pas en cause. Le message religieux de l'islam est ici détourné de son sens originel par des personnes ayant mal interprété ou perverti ces messages. Chirac va jusqu'à dire que ces « dévoyés » n'ont « rien à voir avec l'islam » et qu'ils font du terrorisme au nom de « l'idée qu'ils se font d'une religion mythique » (C - 6.11.2001 - 1). Cela implique que Chirac considère mieux connaître et comprendre l'islam que les terroristes. On retrouve une déclaration similaire chez Sarkozy, qui attaque ici le régime des Talibans, qui « représente la négation même des valeurs de l'Islam. » Il poursuit en disant que l'islam n'a rien à voir avec cette « bande de terroristes qui avait pris en otage l'Afghanistan. » (S - 12.06.2008).

On voit ici une opposition que les bonnes musulmanes, qui condamnent les attentats et suivent les valeurs universelles de l'islam, et les mauvaises qui les commettent et qui déforment les valeurs de l'islam.

5.1.6 Abaissement des valeurs occidentales

L'argument du caractère "mauvais" des terroristes est parfois utilisé dans les discours pour justifier certaines décisions controversées de l'Occident. Ces décisions entrent parfois en contradiction avec les valeurs proclamées par l'Occident. Chirac justifie par exemple le fait que

les USA continueront leurs attaques en Afghanistan même pendant le ramadan, car les terroristes, eux, ne respecteront pas la trêve du ramadan (C - 8.11.2001). Cela participe du discours sur le fait qu'ils sont de "mauvais" musulmans, car ils ne respectent pas un précepte aussi basique de la religion musulmane, comme le ramadan ou les textes saints, qu'ils détournent "pour une œuvre de mort" (C - 24.12.2001).

De son côté, la France n'aurait en temps normal jamais bafoué les symboles de la foi musulmane. Chirac a le "plus grand respect" pour l'islam. S'il considère la poursuite des combats pendant le ramadan comme justifiée, c'est à cause des terroristes. Le caractère négatif des terroristes tient également au fait qu'ils abaissent l'Occident à leur niveau, ils le forcent à abandonner temporairement certaines de ces valeurs. C'est un phénomène dont il était question dans le sous-chapitre sur les guerres asymétriques.

Le respect que Chirac porte à l'islam se retrouve dans son attitude par rapport à d'autres symboles de la religion. À Riyad, il visite le pays « des deux lieux saints » et souligne « la nécessité de prendre les plus grandes précautions pour que ces frappes épargnent les populations civiles ou les lieux sensibles, tels que les mosquées. » (C - 12.11.2001 - 1).

Il réitère dans ce discours l'importance qu'il accorde au dialogue des cultures, que l'on retrouve dans beaucoup de ses discours. Ce sujet revient souvent lorsqu'il exprime son rejet de tout amalgame. Les "bon·nes" musulman·es sont ceux avec lequel·les on peut dialoguer, on peut raisonner. Cela signifie une sorte de rationalité des interlocuteur·ices, avec lequel·les il est possible de parler d'égal à égal.

5.2 Vraie solidarité / Fausse solidarité

5.2.1 Fausse solidarité des terroristes

Au sein des groupes terroristes, tout semblant de solidarité est mis en question : « BEN LADEN n'a cure du peuple palestinien. Mais la persistance tragique du conflit israélo-palestinien contribue à entretenir, dans les mondes arabe et musulman, le ressentiment et la frustration. L'extrémisme s'en nourrit et l'utilise comme prétexte. » (C - 12.11.2001 - 1). La dichotomie en termes de mensonges / vérités revient souvent dans les discours en montrant une France en partie fondée sur l'exigence de vérité et des terroristes d'Al-Qaïda qui mentent, ou plutôt

commettent une imposture (C - 16.11.2001). Cette imposture est liée au fait de « faire croire qu'ils luttent au nom d'une cause juste », alors qu'en fait ils exploitent par là même les « souffrances des hommes » et détournent « les textes saints pour une œuvre de mort. » (C - 24.12.2001). L'imposture en question tient au fait que les actions d'Al-Qaïda ont été motivées par une solidarité avec d'autres musulman·es comme les Palestinien·es, ce que Chirac réfute fermement (C - 12.11.2001 - 2). D'après lui, ils seraient en fait des “mauvais musulmans” juste motivés par la perspective de répandre la peur et d'attaquer l'Occident. Leur solidarité serait un mensonge, un prétexte à la « folie meurtrière, le fanatisme et la volonté de détruire » qui les animent (C - 16.11.2001).

L'idée que les terroristes seraient motivés par une cause considérée comme “juste” selon les critères occidentaux obligerait Chirac à rationaliser leur position et à s'y intéresser. Ils ne seraient plus juste les ennemis “monstrueux”, presque inhumains, créés par les discours. Chirac refuse l'utilisation de la religion comme justification des actions des terroristes (C - 1.12.2001 - 1).

Ce sujet épineux est pour Chirac l'occasion de se contredire à plusieurs reprises. Le 4 novembre 2001, il déclare à l'occasion d'un point de presse à Londres : « il n'est évidemment pas vrai de dire que la crise du Moyen-Orient alimente le terrorisme international, c'est une imposture que de le prétendre » (C - 4.11.2001). Il poursuit en modérant son propos et en reconnaissant que cette crise facilite et crée une situation favorable au terrorisme. Ce jeu sur les mots, semblable à la traversée d'un équilibriste, varie d'un discours à l'autre.

Deux jours plus tard, le 6 novembre 2001, lors d'une conférence de presse à New York, Chirac déclare au sujet de la crise au Moyen-Orient que « c'est un prétexte important et qui alimente directement ou indirectement les sentiments qui vont renforcer ceux qui rejoignent BEN LADEN. » (C - 6.11.2001 - 1). En deux jours, l'évidence que la crise n'alimentait pas le terrorisme (“évidemment pas vrai” le 4.11.2001) s'est transformée en l'annonce que la crise alimentait bel et bien le terrorisme en lui fournissant de nouveaux membres, mais qu'elle n'était qu'un prétexte. Ce changement de discours peut avoir plusieurs raisons. L'une d'elles est liée au contexte des différents discours. Chirac peut avoir eu une raison d'adapter légèrement son discours en fonction de son auditoire, même si les deux pays (Royaume-Uni et États-Unis) sont alliés. Une autre pourrait être liée à des contradictions intertextuelles, qui l'auraient poussé à changer son propos.

Il n'y aurait donc aucun lien entre les actions des terroristes et la frustration des musulman·es à

cause du conflit israélo-palestinien. Il s'agirait donc d'une fausse solidarité, par rapport à la vraie solidarité mondiale qui existerait contre le terrorisme.

La question du lien entre le conflit au Moyen-Orient et le terrorisme international revient plusieurs fois dans les discours de Chirac et l'amène à préciser sa pensée. Dans une interview au journal *Al-Hayat* (C - 12.11.2001 - 1), ainsi que dans une conférence de presse à New York (C - 6.11.2001 - 1), il dit qu'il n'y a aucun lien de cause à effet et que ce serait une imposture que de le dire. Ces déclarations lui valent plusieurs réflexions de journalistes lors des discours suivants¹³⁷. Il y répond en disant qu'il s'est peut-être mal exprimé ou a été mal compris, et qu'il n'y a selon lui aucun lien direct, mais des liens indirects : Même si Al-Qaïda n'attache « aucune espèce d'importance au sort des Palestiniens », le conflit au Moyen-Orient « a pour effet de provoquer dans le monde arabe et musulman des réactions de révolte, de colère, d'humiliation, qui ne peuvent pas manquer de nourrir des actions extrémistes et de remettre en cause la coalition telle que nous la souhaitons, solide pour lutter efficacement contre le terrorisme international. » (C - 13.11.2001 - 2).

Face à l'imposture des terroristes, la France et la coalition se montreraient, eux, exactement comme ils sont. Leurs solidarité et cohésion seraient réelles et n'apparaîtraient que plus fortes comparées à l'imposture des autres.

5.2.2 Entreprise de désolidarisation

Chirac soutient que les terroristes n'auraient pas agi à cause de la situation au Moyen-Orient, mais que celle-ci mènerait d'autres personnes à rejoindre les rangs des terroristes à cause de la rancœur, de l'humiliation et de la révolte qu'elle alimente¹³⁸. Il est important pour éviter cela et garantir la cohérence et la cohésion de la coalition, de calmer, voire de résoudre la situation au Moyen-Orient, et de dissocier les deux sujets le plus clairement possible. L'opinion publique

¹³⁷ Notamment dans les discours 12.11.2001 - 2 et dans 13.11.2001 - 2, dans lesquels ils donnent des réponses très similaires.

¹³⁸ Ce phénomène est décrit plus explicitement par le président égyptien Hosni Moubarak dans la conférence de presse conjointe avec J. Chirac :

« Je répète, et je le répéterai inlassablement : tant que la question du Proche-Orient ne trouvera pas une solution juste par les efforts des Américains, principalement, et de l'Europe, il y aura des générations nouvelles de terroristes qui seront peut-être encore plus féroces que celles que nous voyons aujourd'hui. Et je crains par-dessus tout que, si cette détérioration devait perdurer, nous assistions à de nombreux revers dans la région, revers de la coopération entre les pays arabes et leurs amis occidentaux. » (C - 12.11.2001 - 2).

des pays arabes et musulmans est “sensible à ces problèmes”, il faut donc la “ménager”. Cette sensibilité est la raison pour laquelle la crise du Moyen-Orient est « une affaire très dangereuse, car elle est de nature à remettre en cause la coalition, et donc la capacité de la communauté internationale à se défendre contre le terrorisme international. » (C - 6.11.2001 - 1). La solidité de la coalition dépendrait de cette séparation, ou “désolidarisation” entre le terrorisme et le conflit au Moyen-Orient, ce qui explique l’accent que met Chirac sur sa dénonciation de l’imposture décrite ci-dessus.

Chirac va même plus loin que simplement dénoncer l’imposture : il condamne toute personne tentant d’établir « un lien de cause à effet entre le conflit du Proche-Orient et le terrorisme international¹³⁹. » Ce faisant, il tente de décourager tout futur amalgame des deux sujets (C - 12.11.2001 - 1).

En dehors de cette désolidarisation symbolique, une autre entreprise de désolidarisation plus pratique est menée par Chirac.

Le sujet des “sanctuaires” dans lesquels se replient les terroristes, dans d’autres pays, revient souvent dans les discours de Chirac. Il se prononce pour une stratégie de destruction de ces sanctuaires, ou plutôt de changer les conditions permettant aux terroristes de se cacher à l’étranger. Cette stratégie, qui sera analysée plus amplement dans une autre dichotomie, vise à isoler les terroristes, empêcher que des liens de solidarité ne se tissent. Chirac et la coalition tentent donc d’empêcher la solidarité avec les terroristes de se mettre en place.

Dans une interview accordée au journal indien *The Hindu*, Sarkozy cible plus particulièrement les sanctuaires que trouvent les terroristes afghans au Pakistan, et annonce qu’une action du Pakistan à ce sujet est nécessaire, position qui est également en accord avec la position de l’Inde (S - 4.12.2010).

Il ne critique pas seulement le fait que les terroristes puissent se réfugier au Pakistan, mais également que nombre de groupes armés venant en partie du Pakistan et « trop souvent soutenus et alimentés en armes de l’extérieur » empêchent la bonne continuation de l’intervention en Afghanistan (S - 12.06.2008). Couper l’accès aux armes peut donc également être une stratégie de désolidarisation.

¹³⁹ Il est intéressant de noter que Chirac parle parfois du conflit du Proche-Orient (C - 12.11.2001 - 1) et parfois de la situation au Moyen-Orient (C - 12.11.2001 - 2) dans les mêmes contextes, comme s’ils étaient interchangeables.

Toujours dans une optique pragmatique, il dit plus loin qu'il faut aider les pays en voie de développement, pour éviter qu'ils ne se tournent vers le terrorisme :

« Le terrorisme n'exprime aucune cause et aucune cause ne le justifie. Il n'est que crime. Mais comment ne pas voir que la misère, le désespoir ou l'humiliation peuvent offrir un terrain propice. Ces événements doivent nous conduire, plus que jamais, à repenser les relations entre les peuples. La France doit intensifier ses efforts pour réduire le fossé qui se creuse entre les pays qui bénéficient des fruits du développement et une part de l'humanité qui s'enfonce dans la pauvreté. » (C - 16.11.2001)

Ce paragraphe montre l'aide au développement comme nécessaire dans la prévention et la résolution de conflits, comme un moyen d'empêcher les révoltes des populations des pays du sud. Chirac souhaite éviter que la colère et le sentiment d'injustice des pays plus pauvres ne se retournent contre les pays d'Occident et grossissent les rangs des terroristes. Dans un autre discours, Chirac reconnaît que nous devons comprendre les pays en voie de développement « mieux que nous ne l'avons fait dans le passé » (C - 6.11.2001 - 1).

Chirac pense que le rôle de la France dans ces situations est d'engager un « processus de négociations politiques » (C - 16.11.2001). Si les conflits et crises ne sont pas eux-mêmes les sources du terrorisme, ils donnent au terrorisme « une sorte d'alibi » (C - 19.10.2001).

D'un autre côté, les conflits d'une région sont utilisés pour justifier une intervention visant à rétablir la paix. La paix et le développement sont vus comme des freins au terrorisme, car empêchant de futurs conflits, ils empêchent de nouvelles personnes de se joindre aux terroristes et empêchent les terroristes d'utiliser le conflit comme un alibi. Rétablir la paix dans un pays tiers est donc aussi dans l'intérêt des pays occidentaux, potentielles victimes du terrorisme international.

5.2.3 Relations de hiérarchies internes

5.2.3.1 Chez les terroristes : complices et sbires

Une autre valeur, utilisée pour différencier la cohésion de la coalition et celle de groupes terroristes, est celle de l'égalité.

Lorsque Chirac évoque les multiples manières qu'ont les terroristes de se financer, il ne parle pas de leur soutien financier ou de solidarité. Le terrorisme continuerait de se financer « avec la complicité de tous, d'une façon ou d'une autre » (C - 13.11.2001 - 1). Le terme de complicité est souvent utilisé en rapport au crime. On peut aussi être complice contre son gré, ce que sous-entend Chirac en impliquant que tous sont complices.

Les terroristes sont désignés par Chirac comme « Ben Laden et ses sbires » (C - 13.11.2001 - 1). “Sbire” est un mot connoté négativement, qui évoque une relation de hiérarchie entre un leader (Ben Laden) et des personnes le suivant (les autres terroristes d'Al-Qaïda). Ici encore, il ne s'agit pas d'une “vraie” solidarité ou cohésion interne.

5.2.3.2 Une coalition égalitaire ?

La nature des relations internes de la coalition internationale est décrite comme bien différente de celle du régime des Taliban et des terroristes.

Bien sûr, il y a dans la guerre contre le terrorisme en Afghanistan également un leader reconnu et accepté de tous en l'instance des États-Unis (surtout dans les premières années d'*Enduring Freedom*, l'intervention menée par les États-Unis), mais jamais Chirac ne désignerait la France comme leur sbire.

Les relations hiérarchiques au sein de la coalition se traduisent notamment par les requêtes de la part des États-Unis de prolongation et d'intensification de l'engagement européen en Afghanistan. Obama demande par exemple une rallonge budgétaire de 60 milliards de dollars en 2010 pour la guerre en Afghanistan (Jauffret, 2011 : 189).

Le simple mot de “coalition” est symbolique, il évoque un groupe où tous les participants sont sur un pied d'égalité et ont décidé en toute conscience et volontairement d'en faire partie (ils ne sont donc pas des “complices”). La vraie solidarité entre les Occidentaux et leurs alliés est basée sur la coopération, la concertation, l'effort international. On retrouve ici certaines valeurs des philosophes des Lumières, qui seront élaborées dans une autre dichotomie (Lumières / Obscurantisme).

On peut voir cette volonté d'égalité au sein de la coalition quand Chirac se défend fermement de vouloir instituer un directoire au sein de l'Union européenne au sujet de la politique extérieure. L'existence d'un directoire signifierait que certains pays prennent les décisions pour les autres pays de l'Union, ce qui serait contraire à l'idéal d'égalité (C - 19.10.2001).

La vision de Chirac n'est cependant pas idéaliste, il voit de manière réaliste en quoi la coalition peut pêcher : « Des pays chercheront toujours à se soustraire à leurs obligations, directement ou du fait de structures mal contrôlées. Aussi la France souhaite-t-elle à la fois une surveillance accrue, des actions incitatrices et l'adoption de mesures coercitives contre les États qui refuseraient de coopérer. » (C - 4.01.2002). L'alliance contre le terrorisme ne doit pas être idéaliste et faire confiance aveuglément, mais forte, également à l'intérieur. Un des outils visant à exercer l'obligation de participation à la lutte contre le terrorisme est la résolution 1373 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui reconnaît la légitime défense pour les États-Unis (C - 6.11.2001 - 2).

5.2.4 Solidarité occidentale

5.2.4.1 Solidarité avec les États-Unis

L'intervention en Afghanistan est présentée comme une action en solidarité avec les États-Unis. Une grande partie de cette solidarité vient du choc des attentats du 11 septembre. Le 13 septembre 2001, Chirac dit dans une interview sur CNN que 96 % des Français·es « sont totalement solidaires du peuple américain et des autorités américaines » (selon un sondage) et qu'il n'a « pas le souvenir historique d'une telle unanimité dans la solidarité » (C - 13.09.2001)¹⁴⁰. Les médias français avaient également presque tous soutenu la décision d'intervention en Afghanistan en 2001 (Halimi et al., 2014 : 9).

La question de la solidité de la coalition préoccupe également les opinions publiques. L'opinion publique des USA est en 2001 encore « à vif » car traumatisée par le 11 septembre, et soutient complètement l'intervention en Afghanistan et la guerre contre le terrorisme (C - 6.11.2001 - 1). Les opinions publiques européennes sont « moins sensibles et peut-être un peu plus préoccupées des modalités d'intervention qu'elles observent et de leurs résultats. » À cette attitude, Chirac répond qu'il faut « qu'elles comprennent, je le répète, que nous sommes tous solidaires dans une action de défense contre des gens qui n'ont ni foi ni loi et qui peuvent attaquer tout le monde » (C - 6.11.2001 - 1). Chirac sous-entend que le temps est à l'action et

¹⁴⁰ Tout comme le discours du 21.09.2001, ce discours ne fait pas partie de mon corpus car il n'y a aucune mention de l'Afghanistan.

la solidarité, et que ce n'est pas le moment de s'occuper des méthodes ou résultats de l'intervention. En mettant l'opinion européenne en parallèle avec l'opinion états-unienne, il dit que leur différence tient dans le fait que la première, bien qu'également "totalement solidaire", n'a pas (encore) été directement agressée. Cela signifie que le fait d'être touché directement justifie de soutenir une intervention dans un pays étranger sans se soucier des modalités et des résultats, et que même sans avoir été directement touché, il est légitime de ne pas s'en soucier non plus. Dans cette optique, la violence des autres et la douleur qu'elle provoque sont suffisantes pour se venger d'une quelconque manière, même si la manière ne concorde pas avec nos valeurs et pourrait avoir des conséquences néfastes.

On voit ici encore un alignement sur les méthodes violentes des terroristes : ils sont sans foi ni loi, donc nous ne devons pas trop nous préoccuper des modalités d'intervention et de leurs résultats.

La solidarité des pays occidentaux envers les États-Unis peut facilement se comprendre par le fait qu'ils s'identifient plus à ce pays et aux raisons pour lesquelles il fut attaqué (du moins les raisons avançant que c'est le mode de vie des États-Unis qui a motivé l'attaque des terroristes). La solidarité européenne avec les États-Unis n'existe pas seulement à cause de la gratitude historique après la Seconde Guerre mondiale, mais aussi parce qu'elle est dans l'intérêt européen, car les européens « peuvent parfaitement être visés par des actions terroristes, c'est une affaire dans laquelle tout le monde doit être solidaire. » (C - 6.11.2001 - 1).

La solidarité de la coalition n'a pas que des aspects idéologiques, elle est aussi pratique et stratégique. Elle a pour but que les démocraties, dont la France, soient épargnées par de futurs attentats terroristes : « La France s'est tenue aux côtés du peuple américain. Par amitié, par solidarité. Mais aussi parce que nous savions que toutes les démocraties sont en danger, lorsque l'une d'elles est ainsi frappée au cœur. » (C - 16.11.2001). Cette solidarité est donc en partie basée sur la peur. Les pays de la coalition se trouvent davantage unifiés qu'ils ne l'étaient avant l'intervention. Cette action contre un ennemi commun resserre leurs liens symboliques et pratiques.

5.2.4.2 Solidarité avec l'Afghanistan

La solidarité avec les Afghans est souvent utilisée pour justifier l'intervention en Afghanistan. Mais si la solidarité avec les autres pays de la coalition et surtout avec les États-Unis est décrite comme naturelle, étant donné les similarités (de valeurs, de régime politique, etc.), celle avec

l'Afghanistan est davantage décrite comme un devoir. Hollande déclare par exemple que « Une fois les Taliban chassés de Kaboul, c'était il y a dix ans, la France a continué d'assumer son devoir de solidarité. » (H - 25.05.2012 - 2). Le fait que ce soit présenté comme un devoir montre que c'était plus d'ordre moral qu'émotionnel comme c'était présenté aux États-Unis.

Cette manière de voir peut également servir à justifier le départ prochain du pays. La France a fait ce qu'elle devait faire, et peut partir la conscience tranquille. Cette posture solennelle peut préparer l'opinion publique française au départ des troupes.

Au fur et à mesure de l'intervention, le soutien de la population devenait plus difficile à avoir, ce que Sarkozy avait du mal à comprendre : « Et je ne comprends pas qu'avec un tel dossier, on puisse perdre la bataille de la communication dans tous nos pays. Nous sommes critiqués dans tous nos pays. On défend des femmes martyrisées et des enfants qui peuvent maintenant aller à l'école, un pays dont la civilisation est niée et on le fait, et pourtant nos opinions nous contestent, c'est le cas en France comme ailleurs. » (S - 3.04.2008 - 2).

Sarkozy, qui à ce moment ne supportait pas un retrait, mais allait au contraire annoncer un renforcement de l'effort français en Afghanistan, utilise ici un registre plus émotionnel. Il décrit l'intervention uniquement sous son prisme "humanitaire" en omettant ses aspects militaires. En faisant appel aux souffrances des femmes et des enfants, il accuse indirectement ceux qui contestent la légitimité de l'intervention de refuser de les aider.

Au niveau politique, l'opposition au pouvoir en place en France se prononça en effet parfois contre l'intervention. Au début de la présidence de Sarkozy, les sénateurs socialistes se sont prononcés contre la prolongation de l'intervention et ont exigé le vote du Parlement pour décider de la poursuite de l'intervention ou de son abandon, mais ce vote fut toujours refusé par le gouvernement (Boulaud, Carrère, 2010). Cela explique en partie la décision en 2012 du président François Hollande, un élu socialiste, de raccourcir l'intervention en Afghanistan. Cette explication est cependant à nuancer, car il y avait, selon Jauffret, un désir de repli depuis déjà plusieurs années (Jauffret, 2011 : 190). En juillet 2010, après la publication de Wikileaks sur une bavure française¹⁴¹, les voix appelant au départ d'Afghanistan se renforcent (Jauffret, 2011 : 189). Certain·es considéraient qu'après la mort de Ben Laden en 2011, l'enjeu en Afghanistan était devenu national et que les Occidentaux devaient en partir (Jauffret, 2011 : 190).

¹⁴¹ Le 2 octobre 2008, huit enfants se trouvant dans un minibus roulant trop près d'un convoi français auraient été blessés par des coups de feu de soldats français. Cette version des faits est contestée par l'armée française (Le Monde avec AFP, 2010).

5.2.5 La France dans la coalition

L'élan de solidarité suivant les attentats du 11 septembre ne se limita pas aux pays occidentaux, il fut mondial. Toutefois, la coalition en Afghanistan était surtout constituée de l'OTAN, à travers la FIAS. L'intervention en Afghanistan était particulièrement importante pour l'OTAN, car elle était sa première mission en dehors d'Europe (Shea, 2006 : 10).

De nombreux discours vantent la solidité de la coalition, qui unirait les pays de la FIAS par de forts liens symboliques et pratiques. Chirac mentionne à plusieurs reprises que la coalition est « cohérente, forte et efficace contre le terrorisme international » (C - 13.11.2001 - 1). Mais dans presque toutes ses mentions de « coalition », il exprime la nécessité de la maintenir en éteignant les feux qui peuvent la dégrader (C - 13.11.2001 - 1). Cela montre une position défensive. Les pays ne sont pas seulement en danger à cause du terrorisme, la coalition elle-même doit être défendue.

Si le début d'intervention a permis à la communauté internationale de se sentir soudée, les « feux » pouvant la dégrader ne purent pas tous être éteints. La coalition n'est pas aussi unie sur le terrain qu'on pourrait le croire en écoutant les discours politiques.

Avec plus de 40 nations présentes et environ 55 100 militaires présents (dans la FIAS), les dissensions entre membres de la coalition n'étaient pas rares, des membres de la coalition refusant par exemple de suivre les directives américaines, ou bien des généraux américains s'affrontant entre eux au sein de la FIAS, « sans stratégie unifiée solidaire crédible ». Le manque d'unité est en partie causé par la confusion liée aux nombreux règlements, parfois contradictoires. Chaque contingent a une liberté de décision. Les frictions existent également entre factions de différentes nationalités, dues à des « traditions de cultures de guerres différentes » (Meynier, 2011 : 123 ; Ruffa, 2018 : 92).

Les pertes françaises lors de l'embuscade d'Uzbin seraient en partie dues à ce manque de coopération entre les différents pays de la coalition. Avant d'être occupée par les Français, la région d'Uzbin a été occupée par les Italiens, qui « achetaient leur tranquillité » aux Taliban, ce dont ils n'ont pas informé leurs collègues français.

Les soucis entre puissances occidentales trouvaient parfois leurs sources dans des dissensions géopolitiques extérieures à l'Afghanistan, comme lorsque les États-Unis décidèrent de céder des sous-marins à propulsion nucléaire à l'Australie, ce qui n'allait pas dans le sens de la France. Selon Jean-Marie Guéhenno, ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies, cela a causé des problèmes dans la gestion occidentale collective de la guerre d'Afghanistan, surtout concernant le retrait pendant l'été 2021 des dernières troupes présentes

(Guéhenno, 2021).

Le refus de la participation à la guerre en Irak eut pour conséquence de tendre la relation entre la France et les États-Unis. Il n'est dans les discours de Chirac pas fait mention de ce dissensus, auquel il est fait référence au passé par Sarkozy (S - 6.11.2007) et Hollande (H - 18.05.2012 - 1, - 3), comme quelque chose de surmonté.

Rester en Afghanistan était une manière de prouver la solidité de l'Alliance atlantique et en partir serait dommageable à ses crédibilité, solidité et pérennité, comme le dit Sarkozy à une conférence de presse conjointe avec Bush (S - 7.11.2007). Cela signifie que beaucoup d'enjeux étaient placés sur l'intervention en Afghanistan et donne une clé de compréhension pour expliquer pourquoi la coalition est restée si longtemps dans le pays.

Pour pouvoir envisager de partir, il y aurait besoin d'un Afghanistan démocratique (S - 7.11.2007).

Hollande a pendant son mandat pris la décision de retirer les troupes combattantes d'Afghanistan à la fin de l'année 2012, ce qui est plus tôt que ses alliés de l'OTAN dans la FIAS¹⁴² (H - 25.05.2012 - 2), et un an plus tôt que ce qu'avait annoncé Sarkozy¹⁴³. Il avait déjà annoncé cette décision pendant sa campagne électorale (H - 21.05.2012 - 2). Il décrit cette décision comme "souveraine" : « Seule la France peut engager la France. » (H - 25.05.2012 - 2). Hollande explique cependant que le retrait sera mis en œuvre « en bonne intelligence avec nos alliés » et sera « ordonné et coordonné » (H - 25.05.2012 - 2). Cela donne l'image d'une France forte et indépendante, mais également pondérée ; pouvant prendre ses propres décisions indépendantes tout en gardant de bonnes relations avec ses alliés. Ce désir d'indépendance transparaît également dans certains discours de Macron.

Dans le communiqué conjoint du sommet de l'OTAN à Bruxelles, auquel a participé Macron, l'OTAN est décrite comme « le fondement de notre défense collective » et « l'alliance la plus solide et la plus réussie de l'histoire », unissant ses membres par des valeurs communes (M - 14.06.2021). Deux ans plus tôt, en novembre 2019, il déclarait cependant dans une interview que l'OTAN courait le risque d'être en état de mort cérébrale. Il y encourage les pays européens à réduire leur dépendance à leurs alliés nord-américains (The Economist, 2019). On peut voir

¹⁴² Ce retrait ne concerne que les troupes combattantes françaises. La France est restée dans la FIAS jusqu'en 2014 principalement dans des rôles logistiques et de formation des forces afghanes (H - 21.05.2012 - 2).

¹⁴³ Il déclare en effet : « Donc cela, c'est 2013 : nous souhaitons qu'il n'y ait plus de forces de la coalition combattantes. » (S - 27.01.2012).

un appel à une plus grande autonomie européenne dans un discours du 26 août 2021 (M - 26.08.2021 - 3). On peut donc voir une position présidentielle concernant les États-Unis plus directement critique que celles de ses deux prédécesseurs. Il est possible que cette position soit plus simple à assumer maintenant que la France n'est plus engagée en Afghanistan.

Au vu du retour des Taliban au pouvoir, Macron déclare qu'il faut rétablir la stabilité en Afghanistan pour lutter contre le terrorisme islamiste, il s'en remet pour cela au Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette lutte sera selon lui politique et diplomatique. Après l'échec de la guerre en Afghanistan, il est compréhensible qu'une lutte militaire soit maintenant exclue. Ce nouveau focus, accompagné des critiques de Macron sur l'OTAN, peut expliquer l'emphase mise sur l'ONU plutôt que sur l'OTAN (M - 16.08.2021).

5.3 Militaires occidentaux·ales et français·es / Combattants afghans et terroristes

Le "nous" et le "eux" est à la base de chaque dichotomie en ce qui concerne l'Occident et l'Orient. Dans le contexte de l'intervention militaire en Afghanistan, le "nous" et le "eux" militaires sont décrits bien différemment.

Le style de discours dans lequel il est le plus question des militaires français ou de la coalition est celui de l'hommage, à des événements officiels ou bien des enterrements. C'est pourquoi la plupart des passages cités dans cette partie viennent de ce type de discours. Il est important de prendre cela en compte car la symbolique de l'hommage implique que les 70 000 militaires français·es qui ont été en mission en Afghanistan sont toujours décrit·es positivement, avec des termes élogieux et sur un ton émotionnel et solennel (H - 21.12.2012).

Comme régulièrement dans les parties précédentes, je tenterai de rédiger certaines phrases en écriture inclusives (tout en respectant l'orthographe et la grammaire des discours présidentiels), même si les effectifs des femmes dans les forces militaires françaises n'étaient qu'à hauteur d'environ 5 %, tous grades confondus (Dorigny, 2021¹⁴⁴).

Je n'emploierai pas l'écriture inclusive pour qualifier les combattants afghans et les terroristes, car je n'ai pas la connaissance d'une présence féminine parmi Al-Qaïda ou les Taliban.

¹⁴⁴ Ces chiffres sont cependant basés sur un reportage de Dorigny datant de 2007.

5.3.1 Description des militaires occidentaux

Je ne me concentrerai pas dans cette partie sur ce que les forces françaises ont fait dans le détail, mais plutôt sur comment leur travail et leur identité sont décrits et ce qu'ils représentent.

5.3.1.1 Compétent·es, courageux·ses, professionnel·les

L'appréciation des militaires français est exprimée clairement dans les discours par les présidents français, dont une partie de la fonction est d'être le Chef des armées (C - 1.07.2002). Chirac exprime sa satisfaction et reconnaissance de la part de tous les Français·es : « Les Français vous sont reconnaissants de votre professionnalisme, de votre courage et de votre dévouement. Vous avez leur confiance, et vous avez ma confiance. » (C - 1.07.2002). Les qualificatifs pour décrire le travail des militaires français·es sont très positifs.

Ils remplissent « avec un brio, une compétence, un dévouement reconnus par tous, la mission difficile, exigeante, que la France leur avait confiée. » (C - 1.07.2002).

L'engagement et le dévouement des soldats·es sur le terrain est décrit comme si fort, que les 700 blessés que Hollande rencontre à l'hôpital militaire de Percy ont exprimé leur volonté de retourner le plus vite possible sur le lieu même où ils avaient été touchés et blessés (H - 21.12.2012). Ce qui fait la grandeur et la valeur des militaires français·es est selon Sarkozy leur "abnégation" et leur "courage" (S - 12.07.2011). Ces deux qualités leur permettent de faire corps contre l'ennemi, au péril de leurs vies.

L'appellation des opérations militaires françaises à l'étranger a souvent une dimension mythologique : mission Licorne en Côte d'Ivoire, mission Héraclès en Afghanistan, opération Artémis dans les Balkans, etc. (C - 13.07.2003). Ces noms à connotations mythologiques donnent un aspect épique aux opérations militaires françaises. Avec le nom d'Héraclès, les militaires français se retrouvent ainsi indirectement comparés au héros de la mythologie grecque.

5.3.1.2 Représentant·es de la France

« Une des forces de notre pays, c'est de disposer d'une armée qui fait corps avec la nation, qui lui ressemble, qui obéit à nos valeurs, celles de la République », déclare François Hollande lors d'une déclaration à Kaboul sur la présence française (H - 25.05.2012 - 1). Ces valeurs françaises "justes et hautes", comme la paix, la liberté et la démocratie, sont décrites comme étant celles pour lesquelles les militaires sont morts pendant la guerre en Afghanistan (H - 14.06.2012).

Selon Hollande, l'armée française a fait de la France ce qu'elle est : grande, indépendante et « une nation libre » pouvant « défendre l'idée qu'elle se fait de la dignité de l'Homme. » L'armée française "veille" sur l'idéal de la France (H - 14.06.2012). La base même de la France aurait été construite par « tous ces soldats, connus ou inconnus, qui par leur sacrifice, génération après génération, ont fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui. » (H - 11.08.2012). Cette vision très guerrière de l'histoire et de l'identité française explique en quoi la représentation positive de l'armée française est importante.

Ces militaires sont « ceux qui croyaient, qui croient encore, en quelque chose de plus grand que le destin de chacun d'entre nous. » (H - 14.06.2012). Cet engagement pour une cause plus grande que soi-même, cette "abnégation" admirée par les présidents, montre un sens du collectif qui supprime l'identité individuelle. L'individualité est cependant rendue au moment de la mort des soldats. Lors de la plupart des hommages après la mort de militaires, leurs noms et parfois certains détails de leurs vies ou de leurs caractères sont énoncés. L'appartenance symbolique au collectif dure lors de la vie entière des militaires, jusqu'à leur mort.

Une exception à cela est la remise de décorations à certains militaires « destinées à récompenser leurs mérites personnels et leur courage » (C - 13.07.2002). Il n'y a cependant qu'un discours dans lequel il est question de décoration de militaires.

En complimentant les brigades françaises, Sarkozy parle de « l'efficacité de notre savoir-faire » (S - 12.07.2011). L'utilisation de "notre" montre une assimilation entre les caractéristiques des militaires et celles de la France en général. Cette approche est selon lui-même spécifiquement "française".

Les liens entre les militaires et la France sont si grands que Sarkozy se permet de comparer son travail au travail des militaires : « Et sachez que nous [Sarkozy, Hervé Morin et Bernard Kouchner], où on est, on est aussi au front, une autre forme de front, pas forcément moins brutal, mais qu'on pense bien à vous. » (S - 22.12.2007). Nicolas Sarkozy fait cette déclaration lors d'une visite aux militaires français situés en Afghanistan. Comparer le "front" politique et le "front" militaire peut sembler exagéré, la "brutalité" du premier n'impliquant généralement pas de mettre sa vie en jeu. En s'associant à l'image d'un soldat, Sarkozy s'attribue également

les qualificatifs positifs qu'il leur attribue, se mettant ainsi en valeur.

Le courage des militaires français·es est souvent complimé : « tous ont été, avec courage et professionnalisme, les dignes représentants de la France dans cette lutte indispensable et difficile. » (C - 13.07.2002). Ce courage n'est donc pas spécifique aux forces militaires françaises : il est avec le "professionnalisme" une caractéristique de la France tout entière. L'armée française participe au « rayonnement dans le monde » de la France (H - 14.06.2012). Les attributs des forces françaises sont comme une vitrine des vertus de la France à l'extérieur.

5.3.1.3 Place dans les forces internationales

D'autres soldats de la coalition sont décrits avec des termes élogieux lors d'hommages adressés à des présidents de pays de la coalition. Pareillement à leurs homologues français, les soldats allemands sont décrits comme montrant « un professionnalisme, une rigueur, une efficacité qui sont au-dessus de toute élogé » (C - 10.06.2003). Ces caractéristiques seraient donc communes aux militaires alliés·es. Les pays de la coalition ne sont pas associés seulement par une cause commune, mais également par une nature similaire. Il arrive cependant que les présidents français distinguent la France au sein de l'alliance.

Le professionnalisme des forces armées françaises est souvent souligné. Chirac dit qu'il est partout (en France et à l'étranger) reconnu comme étant exemplaire. On voit ici un autre aspect normatif dans les dichotomies. Le fait que ce soit exemplaire signifie que les autres pays devraient suivre l'exemple de la France dans ce domaine (C - 1.07.2002).

La France a une place particulière au sein de la coalition par rapport à ses expériences antérieures avec le terrorisme islamiste. Avec les attentats d'islamistes radicaux algériens en 1986, la France a dû se saisir de ce sujet et le prendre en compte dans la sécurité intérieure plus tôt que les autres pays occidentaux. Son expérience de ce type de terrorisme aurait eu pour conséquence les réticences des présidents français à déclarer la *War on terror*¹⁴⁵, celle-ci et ses débordements (les prévenus détenus à Guantanamo en dehors de cadre judiciaire) alimentant les rangs des terroristes (Garapon, 2006 : 2049-2051).

¹⁴⁵ Le président Hollande a rompu cette position en déclarant qu'il considérerait la France en guerre contre le terrorisme, le soir des attentats du 13 novembre 2015, mais cela ne transparait pas dans les discours du corpus (Parmentier, 2020).

Les États-Unis considèrent que le terrorisme est un phénomène temporaire et externe, tandis qu'il est vu comme interne et permanent en France. Ces différences de vision mènent à différentes approches et représentations de la violence terroriste et de la lutte contre cette violence. Si les États-Unis pensaient mettre fin au terrorisme avec la guerre en Afghanistan, la France ne partageait pas ces espoirs (Garapon, 2006 : 2065). Cette dissension ne transparaît que de manière indirecte dans les discours du corpus dans lesquels on peut souvent voir une volonté d'être proche des États-Unis¹⁴⁶, ce qui passe par une stratégie de distinction de la France au sein des différents alliés.

La France se distinguerait dans la coalition, en jouant « un rôle de premier plan au sein des dispositifs alliés », au point de recevoir des compliments de la part de Bush sur « la qualité de notre coopération militaire sur ce théâtre » et notre « remarquable » participation (C - 1.07.2002). Ces compliments sont autant adressés aux groupes aéronavals, aux équipages et pilotes de la Marine nationale (C - 1.07.2002).

En parlant de la présence française en Afghanistan, Chirac dit que « nos avions ont été les seuls aux côtés des avions américains à participer aux missions d'appui au sol contre les bandes terroristes. » (C - 13.07.2002).

Les contingents français présents en Afghanistan sont très divers : en juillet 2002, il y a les forces spéciales et l'armée de terre à Mazar-e-Charif et Kaboul, des « pilotes de l'armée de l'air et de l'aéronavale dans le ciel afghan », ou encore des « marins sillonnant la mer d'Arabie et l'Océan Indien » (C - 13.07.2002). Cela montre une certaine omniprésence des forces françaises en Afghanistan.

En vantant la diversité des formes de présence française, Chirac peut mettre en avant la « disponibilité » de ses forces armées : « Ces opérations ont prouvé la disponibilité et le professionnalisme de nos forces. Elles ont démontré nos capacités réelles d'action à longue distance, au sein d'une coalition. » (C - 13.07.2002). L'armée française est distinguée comme particulièrement efficace au sein de la coalition. Chirac souhaite démarquer la France au sein de l'Europe en tant qu'allié de choix pour les États-Unis.

En dehors des raisons invoquées pour légitimer l'intervention en Afghanistan, comme celle de la vengeance et celle de vouloir changer le système politique, la volonté de se prouver au sein d'une coalition d'une grandeur inégalée fait également partie des motivations de Jacques Chirac. En démontrant la puissance militaire française et sa disponibilité, Chirac

¹⁴⁶ Cet aspect est cependant moins présent dans les discours d'Emmanuel Macron.

accentue le poids de la France dans la coalition, prouvant sa valeur en tant qu'alliée militaire.

Ce Discours est également présent chez Sarkozy. Il félicite les militaires français·es parce qu'ielles renforcent « les alliances de la France en combattant avec vos camarades de la coalition » (S - 12.07.2011). Grâce à elleux, la France est digne « de ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU » (S - 12.07.2011). On voit ici à quel point la présence en Afghanistan joue un rôle stratégique de légitimation pour la France dans la coalition.

5.3.1.4 En constante amélioration

L'armée française améliora son matériel et ses compétences en matière de COIN durant la guerre en Afghanistan. L'état-major parlait en 2010 d'un "endurcissement" de l'armée. Cela se traduit par une durée de préparation des troupes augmentée de 2 mois (donc à ce moment la durée est de 6 mois), le développement du secourisme de combat, de différents systèmes d'armes et l'instauration d'un sas de décompression de 3 jours dans un hôtel à Chypre pour les soldat·es en retour de mission. Les pertes dues à l'embuscade d'Uzbin en août 2008 ont également eu pour conséquence l'arrivée de nouveau matériel, tels de nouveaux hélicoptères, canons, véhicules, drones et gilets pare-balles. (Lafaye, 2019 : 60 ; Guibert, 2010). En plus des améliorations matérielles, cette tragédie est également l'occasion d'une amélioration des stratégies et protocoles militaires, afin qu'une telle chose ne se reproduise pas (S - 20.08.2008).

Un des problèmes pour l'armée française restée en France pendant cette période est que les équipements les plus fonctionnels et modernes étaient envoyés en Afghanistan, ce qui diminuait les moyens des autres unités. Lorsque l'intervention commença au Mali en janvier 2013, une grande partie du matériel performant était encore en Afghanistan, avant d'être progressivement transféré au Mali au fur et à mesure du retrait des troupes (Lafaye, 2019 : 61, 62).

On peut se poser la question d'un possible surplus de motivation et d'intérêt à accélérer le retrait d'Afghanistan, afin d'être plus performant pour la prochaine intervention, grâce aux ressources qui étaient en Afghanistan et peuvent maintenant être réattribuées. Ces arguments n'ont bien entendu pas été avancés par les politiques au gouvernement, cela aurait donné un arrière-goût cynique à la politique étrangère française, vaquant d'une intervention à l'autre quand elle est confrontée à son échec.

Un autre des avantages de l'intervention française en Afghanistan tient en l'occasion qu'elle donne d'améliorer ses capacités et effectifs : « il nous faut aussi tirer les enseignements de certaines insuffisances et prendre la mesure d'évolutions techniques dont l'intérêt a été mis en évidence sur le théâtre afghan. » (C - 13.07.2002). Les discours présentant les qualités des militaires français·es et la nécessité des évolutions techniques peuvent également avoir pour but de justifier au public français les dépenses militaires. Chirac dit notamment dans la suite du discours que « un redressement de l'effort de défense français est indispensable si nous voulons garantir, dans un contexte international troublé et mouvant, la sécurité de nos concitoyens et si nous voulons peser sur les choix internationaux qui affectent nos intérêts. » (C - 13.07.2002). Une amélioration de la défense française est donc stratégique géopolitiquement et pour la sécurité de la population française.

Un an plus tard, cette amélioration des forces s'est produite ; Chirac se réjouit que les militaires puissent pendant le défilé du 14 juillet montrer le « vrai visage de nos armées : celui de femmes et d'hommes enthousiastes, déterminés, fiers de servir leur pays dans des unités désormais assurées d'être mieux entraînées et mieux équipées. [...] Le comportement de nos unités, leur disponibilité, le professionnalisme dont elles font preuve démontrent que les capacités militaires dont notre pays fait l'effort de se doter sont à la hauteur de nos ambitions sur la scène internationale. » (C - 13.07.2003). Ces améliorations sont à la portée de tous les pays, mais la France fait l'effort de s'en doter. La motivation géopolitique est exprimée très clairement dans la dernière phrase : le président a des ambitions sur la scène internationale et avoir une armée forte est une manière d'accentuer son poids sur cette scène.

Les compétences de l'armée française nouvellement acquises furent mises en pratique dans les interventions qui suivirent, comme celles au Sahel (Lafaye, 2019 : 60).

5.3.1.5 Formation des nouvelles forces afghanes

Louer le professionnalisme des militaires français·es est d'autant plus pertinent que la France allait former l'armée afghane au fil de l'intervention (surtout vers la fin). Édifier l'armée française comme un modèle d'armée professionnelle et efficace permet de justifier qu'elle soit capable de former d'autres armées, pour suivre son modèle.

Les troupes sont formées de manière à assurer la sécurité de l'Afghanistan (S - 22.12.2007).

Sarkozy émet le 22 décembre 2007 une critique à l'envers de la lenteur de la formation : « ça

va à la vitesse afghane mais enfin ça va quand même. » (S - 22.12.2007). Cette critique se retrouve également de manière plus détournée dans un discours de Hollande : les militaires français·es engagé·es dans la mission de formation ont « grâce à leur patience, à leur persévérance, grâce à leur performance » permis aux forces afghanes d’être plus autonomes (H - 14.06.2012). Une telle emphase sur la patience et la persévérance des militaires français·es laisse entendre que la tâche n’était ni simple ni rapide. Elle suppose aussi une certaine supériorité de caractère de la part des français·es, qui prennent le temps et l’effort de former, “d’éduquer” des militaires étrangers.

La formation des forces afghanes par la France prend une autre dimension à mesure que le retrait des troupes françaises combattantes est annoncé et approche. En décidant de partir un an plus tôt que prévu, Hollande devait fournir aux alliés de la coalition de bons arguments. Un de ces arguments était l’engagement de la France dans la formation. Les troupes afghanes nouvellement formées devaient pouvoir remplacer les forces françaises parties. Hollande donne ainsi l’exemple de la région de Kapisa, dans laquelle « les troupes afghanes vont prendre le relais des troupes françaises permettant ainsi le retrait » (H - 18.05.2012 - 2). L’accent sur la formation des forces afghanes permettrait de justifier le départ anticipé des forces combattantes françaises, ce qui donne une explication de l’importance de la formation dans les discours et la stratégie française.

Faire en sorte que l’armée afghane soit “au plus vite” autonome (S - 22.12.2007), c’est aussi permettre l’autonomie du pays entier et le laisser régler la situation nationalement ; « Car c’est l’armée afghane qui doit, au premier chef, livrer et gagner le combat contre les Taliban. » (S - 22.12.2007).

Cette formation se heurte cependant à certains problèmes, comme celui des désertions des forces afghanes “au bénéfice des Taliban”. Selon Sarkozy, la solution pour éviter cette fuite serait de les payer davantage (S - 16.10.2009). Sarkozy déclare en novembre 2009 que « on a maintenant une véritable armée afghane », ce qu’il prouve par l’augmentation de leur rémunération et de leur pouvoir (S - 5.11.2009). Cela n’a cependant pas réglé les problèmes, comme nous l’avons vu dans la partie du contexte.

Un autre problème, lié à cette perméabilité entre les forces nationales afghanes et les Taliban, est que certains Taliban s’infiltrèrent dans les forces armées. L’un d’eux a commis un attentat dans une base de formation en janvier 2012. Quatre soldats ont succombé aux coups de feu d’un Taliban “vêtu de l’uniforme de l’amie”, ce que Sarkozy qualifie du « plus lâche des crimes ».

(S - 25.01.2012). Ce crime est montré d'autant plus cruel que les soldats « étaient venus former avec confiance, avec dévouement à la tâche » (S - 25.01.2012). Le fait que le Taliban avait pris « le visage de nos alliés » (S - 25.01.2012) sert à montrer le caractère faux et menteur des terroristes, qui était évoqué par Chirac dans un autre contexte, au sujet des impostures des terroristes. Les qualificatifs positifs des soldats français renforcent l'horreur de cette trahison et de leur action meurtrière, ainsi que l'émoi provoqué. La réaction de la part de Sarkozy est rapide : il déclare que « L'armée française n'est pas en Afghanistan pour que les soldats afghans lui tirent dessus. » (S - 20.01.2012). Il explicite plus loin cette menace voilée : « Si les conditions de sécurité ne sont pas clairement rétablies, alors se posera la question d'un retour anticipé de l'armée française en France. » (S - 20.01.2012). Les opérations de formation furent un temps suspendues, en attente d'un rapport du ministre de la Défense venu en Afghanistan¹⁴⁷. Selon Sarkozy, l'ANA sait que les soldats français sont « les meilleurs pour former à leur tour des soldats de valeur pour défendre leur pays contre ses ennemis, pour protéger leur peuple et le nôtre contre le terrorisme. » (S - 25.01.2012). Leur grande valeur est selon Sarkozy « précisément la raison pour laquelle ces terroristes ont choisi de s'attaquer à des soldats français. Nos soldats ont été tués pour le courage, pour l'aide et pour l'espoir qu'ils apportent aux Afghans qui luttent pour la paix et la stabilité de cette région du monde. » (S - 25.01.2012). Cette vision selon laquelle les attentats sont une preuve de la valeur de leur cible est compréhensible mais peut être problématique, car elle occulte les problèmes systémiques présents et mène à une idéalisation automatique des victimes d'attentats.

5.3.2 Souveraineté

Parmi les valeurs françaises défendues par les militaires français·es en Afghanistan, Hollande cite la souveraineté des peuples (H - 14.06.2012). La mention de cette valeur est intéressante, car une intervention dans un pays étranger, qui se mut en occupation du pays pendant plus de 10 ans, peut facilement la remettre en question.

Malgré la longue durée de l'intervention en Afghanistan, Sarkozy insiste sur le fait que « Nous ne sommes pas une force d'occupation. Nous n'avons pas vocation à rester » (S - 27.01.2012). Cette phrase est symbolique de l'évolution de ses discours et prises de décision concernant la présence française en Afghanistan. Après avoir pendant son mandat augmenté les effectifs et l'engagement français dans le pays, on voit à la fin de sa présidence une préparation au retrait.

¹⁴⁷ Elles reprirent le 28 janvier 2012, comme le déclare Sarkozy un jour avant (S - 27.01.2012).

Une des raisons de ce changement pourrait être liée à la baisse de soutien de l'opinion publique française à l'intervention. Quelques mois avant l'élection présidentielle de 2012, Sarkozy, qui s'est représenté à l'élection présidentielle, pourrait avoir voulu améliorer ses chances de réélection.

Dès l'arrivée de François Hollande, et l'accélération du retrait d'Afghanistan, le Discours sur les forces afghanes change. Après plusieurs années de formation, l'ANA aurait atteint « le niveau le plus en plus élevé de qualification, de professionnalisme », prendrait plus d'initiatives et aurait un niveau d'équipement plus élevé. Le constat de cette mission française serait donc très positif, ce qui lui permettrait de « défendre sa propre souveraineté » (H - 25.05.2012 - 3). Il est dans l'intérêt de Hollande de décrire la formation comme effective, malgré de possibles "manquements", pour justifier que les forces afghanes puissent prendre davantage de responsabilités dans la lutte contre le terrorisme (H - 25.05.2012 - 3). La souveraineté dont il est question concerne sa défense contre les Taliban, autant sur le terrain que dans leurs rangs.

Il est souvent question de souveraineté dans les discours de Hollande (sur 19 occurrences de ce mot, 14 d'entre elles se trouvent dans les discours de Hollande), tant pour désigner certaines de ses décisions, qui montrent une France souveraine (comme la décision de partir plus tôt d'Afghanistan), que pour souligner la nécessité de souveraineté de l'Afghanistan.

Les militaires français ont d'après lui permis « à l'Afghanistan de se relever et de se remettre en marche. » (H - 14.06.2012). L'armée française est représentée comme ayant sauvé l'Afghanistan.

La souveraineté de l'Afghanistan est selon Hollande liée à un défi militaire, un défi politique et un défi diplomatique (H - 25.05.2012 - 2). La souveraineté politique passe par l'affirmation de la « démocratie encore balbutiante » dans le pays (H - 25.05.2012 - 2).

François Hollande déclare en mai 2012, peu après son élection, que « Les Alliés n'ont pas à définir l'avenir de l'Afghanistan, c'est aux Afghans et à eux seuls de prendre le chemin qu'ils choisiront librement et vous les accompagnez sur ce chemin-là. Le temps de la souveraineté afghane est venu. » (H - 25.05.2012 - 2). Le retrait français serait lié au désir légitime du gouvernement afghan de « recouvrer sa pleine souveraineté sur son territoire. » (H - 21.12.2012). Ces deux citations impliquent que l'Afghanistan n'était pas souverain sur son territoire lors de l'occupation occidentale, ce qui entre en contradiction avec la valeur de la « souveraineté des peuples ». Cette contradiction peut être expliquée par la double signification de "souveraineté" dans les discours. D'après la première définition de ce terme, s'appliquant à

l'autonomie du peuple, de l'armée ou du gouvernement afghan par rapport aux Taliban, les militaires français·es œuvraient bel et bien pour la souveraineté afghane... tout en l'empêchant si l'on considère la seconde définition (souveraineté par rapport à l'occupation occidentale).

C'est là que certains des principes français entrent en contradiction. La France souhaite respecter la souveraineté des peuples, mais souhaite également défendre la démocratie et les valeurs d'ouverture de la France. Si cette défense des valeurs implique de traverser des frontières, elle peut comme dans le cas de l'Afghanistan se transformer en occupation du pays, ce qui rentre en contradiction avec la volonté de laisser les peuples souverains.

On peut considérer que cette contradiction se résout dans les discours de Hollande par le fait qu'il a annoncé le départ des troupes françaises d'Afghanistan. Il peut ainsi en bonne conscience dire que la France a défendu la démocratie et qu'elle soutient la souveraineté du peuple afghan.

L'accès à la souveraineté avec le retrait ne peut de toute manière qu'être considéré comme partiel, étant donné qu'il ne concernait que le retrait des troupes combattantes. La France est restée engagée en Afghanistan d'autres manières, jusqu'en 2021.

La position de François Hollande concernant la place de la France dans ce pays après le retrait semble assez ambivalente en 2012. Il déclare par exemple : « J'ai également précisé qu'il y aurait toujours un soutien à l'Afghanistan. » (H - 18.05.2012 - 1) Son utilisation du conditionnel au lieu du futur simple montre une certaine prudence concernant les engagements français. Les présidents font à plusieurs reprises usage du conditionnel en parlant de l'intervention. Si la situation change et que sa déclaration se révèle fausse, le locuteur ne peut pas être accusé d'avoir menti.

5.3.3 Intervention entre guerre et paix

La mission des militaires français·es est ambivalente. Elles sont présent·es en Afghanistan dans le cadre d'une opération militaire, mais l'aspect militaire de leur travail est relativement minimisé dans les discours. Des aspects de combat traditionnel sont évoqués, mais souvent avec des termes tels que "stabilisation", "appui au sol" ou "missions de reconnaissance". Il est question de démantèlement de foyers terroristes, euphémisme qui cache la violence du processus (C - 1.07.2002). Le Discours selon lequel les militaires sont là dans le cadre d'une "intervention" et non d'une "guerre" ou "occupation" participe à donner une image d'une mission davantage portée sur des aspects moins guerriers et violents.

En dehors du combat contre le terrorisme et pour la sécurité de l'Occident, il y a également le Discours selon lequel les militaires français·es combattent pour la paix. C'est ce Discours que l'on voit dans cet extrait d'un discours de Hollande : « En Afghanistan, comme dans d'autres régions du monde, nos soldats se battent pour la paix, se battent pour la stabilité, se battent pour les droits de l'Homme. Et à chaque fois sous le mandat des Nations Unies. » (H - 11.08.2012). Mentionner l'approbation d'une institution visant à promouvoir la paix, la dignité et l'égalité dans le monde permet de légitimer ce Discours.

L'armée française combat aussi pour la paix en France : « la défaite à l'autre bout du monde se paiera d'une défaite sur le territoire de la République française » (S - 21.08.2008).

La relation entre les militaires et le peuple afghan est décrite comme une « relation de confiance » (H - 21.12.2012). Sarkozy décrit comment cette relation se traduirait dans les faits : « Vous vous déployez dans les villages au plus près des populations que vous êtes chargés de protéger. Vous avez acquis une connaissance remarquable du terrain, maison par maison, famille par famille. Vous manifestez un grand respect pour les habitants et leur culture, tout en faisant le métier qui est le vôtre, celui de soldat. Vous évitez les pertes civiles, conformément à mes instructions. Cette alliance rare de qualités militaires et humaines fait honneur à la France et à ses Armées. Je vous en félicite. » (S - 12.07.2011).

Cette analyse de la relation avec le peuple afghan diffère cependant de certaines recherches. Ainsi, Ruffa soutient que les forces françaises avaient un rapport assez méfiant avec la société civile (Ruffa, 2018 : 108).

Cette relation n'était pas facilitée par le soupçon de néocolonialisme ou d'impérialisme qui pesait sur les troupes françaises. Selon Mair, on ne prêtait pas les mêmes intentions aux soldat·es allemand·es (Mair, 2014 : 188).

La stratégie COIN "libérer les cœurs et esprits" pratiquée en Afghanistan consistait en opérations psychologiques. Cette stratégie a pour but de rallier la population afghane à la cause occidentale et d'empêcher qu'elle soutienne les Taliban (Lafaye, 2019 : 60). C'est quelque chose que l'on peut aussi voir dans les Discours ; il s'agit de rallier les "bon·nes autres" contre les "mauvais autres". L'efficacité de cette stratégie fut limitée. (Lafaye, 2019 : 60). Le contact des militaires français·es avec la population civile était assez indirect. Cela montre une nouvelle fois la méfiance que les militaires français·es avaient par rapport au peuple afghan. La distance avec la population civile peut en partie être expliquée par la difficulté pour les soldat·es de reconnaître les Taliban parmi le reste de la population (Ruffa, 2018 : 104 ; Lafaye, 2019 : 57).

La stratégie “cœurs et esprits” entraînait parfois en contradiction avec les techniques et matériels acquis par les militaires lors de leurs entraînements. Comme le formule Lafaye, « gagner les cœurs et les esprits [des Afghan·es] voulait dire ne pas les tuer, détruire leurs biens ou endommager leurs champs » (Lafaye, 2019 : 61). Or, les Français·es avaient surtout été formé·es à des combats de haute intensité, beaucoup moins aux opérations COIN psychologiques (Lafaye, 2019 : 61, 63).

D'après Sarkozy, « le soldat français sait s'adapter aux habitants des pays dans lesquels il est engagé et à leurs coutumes. » (S - 22.12.2007). Les soldat·es français·es occupent le pays mais n'agissent pas en occupant·es, et ils y font la guerre pour permettre aux Afghan·es de « vivre en paix et de prendre en main leur destin » (S - 27.08.2010 ; S - 22.12.2007). Les militaires français·es en Afghanistan seraient donc des contradictions personnifiées.

« Combattre le terrorisme, c'est combattre pour la paix. » (C - 24.12.2001) Cette vision de faire la guerre pour faire la paix se retrouve dans de nombreux discours.

5.3.4 Un combat humanitaire pour le développement

L'aspect humanitaire de l'intervention était également très représenté dans les reportages télévisés. Cela contribuait à véhiculer l'image d'une armée spécialisée dans le soutien aux populations (Chéron, 2012 : 49).

La réalité est selon Ruffa tout autre pour les militaires français·es : la mission humanitaire était au second plan ; il s'agissait d'une guerre, et nombre d'entre eux souhaitent être plus souvent en situation de combat, cela étant pour eux plus en adéquation avec le comportement qu'un·e soldat·e devrait avoir¹⁴⁸ (Ruffa, 2018 : 99, 103).

En plus de l'aspect humanitaire, les forces françaises sont décrites comme participant également à des projets de développement dans le pays : la « relation de confiance avec la population de ces régions [Kapisa et Surobi] a permis de soutenir le développement économique et social de ces villages et de ces vallées, où des projets ont pu être conduits. » (H - 21.12.2012).

Les opérations CIMIC (coopération civilo-militaire) avaient souvent un aspect humanitaire. Le concept de CIMIC était critiqué par de nombreuses organisations d'aide humanitaire, qui s'y

¹⁴⁸ Ruffa se base pour son analyse sur des interviews de militaires qui se sont déroulées en 2008.

voyaient instrumentalisées. Elles craignaient en effet que leur relation avec la population et les acteurs politiques locaux ne se dégrade si elles se montraient trop proches des militaires occidentaux·ales et qu'on leur prête d'autres intentions que celles strictement humanitaires (Pradetto 2014a : 76).

Pour Chirac, l'action militaire est nécessaire pour faciliter l'action humanitaire. Le 13 novembre 2001, il évoque par exemple deux aérodromes afghans et de nouveaux axes de communication qui doivent permettre l'accès à l'aide humanitaire (C - 13.11.2001 - 2). Cette vision du militaire au service de l'humanitaire (en partie tout du moins) se retrouve également dans un autre de ses discours 3 jours plus tard. Les militaires ne sont en effet pas seulement décrits comme permettant aux acteurs humanitaires de faire leur travail, mais comme des acteurs humanitaires eux-mêmes : « Des soldats français sont partis ce matin en Afghanistan pour participer à une action internationale de secours et d'assistance aux populations. » (C - 16.11.2001) Cette vision de la mission des militaires est bien éloignée de la représentation sanglante et violente habituellement associée au militaire, et s'apparente davantage à une mission de paix. Le flou entre la mission militaire et la mission de paix était présent tout au long de l'intervention, comme ce fut déjà expliqué dans la partie traitant du contexte. Insister sur les rôles de mission de paix (maintien de la paix, plus tard) des militaires est une manière de nier que nous faisons la guerre en Afghanistan.

Dès 2001, Chirac parlait d'une « action humanitaire d'envergure » en complément de l'action militaire (C - 16.11.2001). Grâce à l'intervention militaire occidentale, Chirac soutient que « aujourd'hui, pour la première fois depuis bien des années, l'Afghanistan peut renouer avec l'espoir » (C - 24.12.2001).

Les forces armées sont là pour « consolider ce fragile retour à la paix » ainsi qu'apporter l'aide humanitaire aux Afghan·es, « aider à la reconstruction » et « favoriser une vie plus douce et plus juste pour les femmes » (C - 24.12.2001).

5.3.5 Hommages aux militaires

Le nombre de victimes de part et d'autre de la guerre en Afghanistan est très parlant : 176 000 victimes afghanes furent recensées dans la période 2001-2021, dont plus de 46 000 civil·es afghan·es et plus de 52 000 opposants afghans (combattants). La part des victimes du côté de

la coalition est d'un peu plus de 3 000 militaires (Watson Brown, 2021).

Il y eut au total 90 morts de militaires français·es en Afghanistan (M - 16.08.2021). À de nombreuses occasions, les présidents français leur rendirent hommage, souvent à l'occasion de leurs enterrements.

La mort des combattant·es en Afghanistan est décrite différemment en fonction du camp pour lequel ielles combattaient. La mort de militaires occidentaux·ales est représentée comme un noble sacrifice. Les présidents expriment souvent leur gratitude et leur admiration face à l'honneur et l'abnégation montrés par les militaires. Les prouesses et qualités des militaires sont considérées comme d'autant plus admirables que la mission était difficile : « dans cette campagne longue et exigeante » (C - 1.07.2002). Les militaires peuvent faire des expériences éprouvantes dans ce pays lointain, et certains y perdent la vie. Hollande déclare qu'il sait que les militaires exécutent leur mission « avec patriotisme, avec dévouement, avec esprit de sacrifice. » (H - 25.05.2012 - 2) Considérer "l'esprit de sacrifice" comme une qualité aux côtés du patriotisme et du dévouement n'est pas anodin. Le fait que de si bon·nes militaires et personnes soient prêt·es à mourir pour la France laisse entendre que la France mérite un tel engagement et est digne de mourir pour elle.

D'un autre côté, la mort de combattants ennemis, quand elle est mentionnée, est souvent liée à leur radicalité et dénigrée. Selon Lazar et Lazar, une certaine distance est installée entre les actions et décisions venant "d'en haut" et les morts de militaires en résultant¹⁴⁹, tandis que la mort des "autres" est directement attribuée aux chefs terroristes (Lazar, Lazar, 2004 : 233).

Les présidents répètent souvent que la mort des militaires français·es au combat ne sera pas oubliée, ni par eux ni par le peuple français. Leur mort n'est pas considérée comme insignifiante, un certain poids leur est accordé. Les significations qui leur sont données sont multiples.

La plus courante est celle où il est dit qu'ils « sont morts pour la France, pour les valeurs de la France, pour l'honneur de la France » (H - 25.05.2012 - 2).

Une autre, que l'on retrouve plusieurs fois dans les discours de Sarkozy, implique que la mort des militaires justifie de continuer le combat : « ce n'est certainement pas quand c'est difficile que l'on doit faire machine arrière. Ou alors, le sacrifice de vos camarades n'aurait servi à rien. » (S - 22.12.2007) La mort des « jeunes soldats » français n'aurait selon Sarkozy « aucun sens si

¹⁴⁹ Cette analyse se base sur le cas des États-Unis.

nous laissions le terrorisme, si nous laissions des factions moyenâgeuses et barbares triompher, ce sacrifice n'aurait aucun sens si nous abandonnions le peuple afghan à ceux qu'il faut bien appeler ses bourreaux. » (S - 11.09.2009)

Sarkozy renverse ainsi le rapport de force, en présentant le fait de rester en Afghanistan comme un hommage aux soldat·es français·es, alors que le fait de rester plus longtemps ne va qu'augmenter les souffrances et possibles pertes humaines.

Ce Discours peut avoir comme effet de mettre une pression sur les militaires présent·es lors des hommages, pour les encourager à rester, sous peine que la mort de leurs collègues ait été inutile. On retrouve ce discours le 12 juillet 2011 : « nous devons à nos amis afghans, à nos soldats tombés au combat, aux blessés, à leurs familles, de ne partir qu'une fois la mission accomplie. » (S - 12.07.2011) La mention d'une fin de l'intervention, même si elle n'est pas précisée avec les dates, montre une évolution dans les discours de Sarkozy, probablement due au fait que le retrait commence à être sérieusement envisagé et planifié.

La mort de militaires français·es était selon Lafaye également instrumentalisée par les Taliban. Ces derniers auraient été efficaces dans leur stratégie veillant à influencer l'opinion publique occidentale afin d'accélérer le retrait des troupes, surtout celles de France. On peut voir un exemple de cette stratégie dans l'attaque contre les troupes françaises le 13 juillet 2011, veille de la fête nationale. Cela aurait eu selon Lafaye un effet sur les politiciens en accélérant le processus de retrait (Lafaye, 2019 : 59).

Les blessé·es, « qui ont payé un lourd tribut à la défense de la patrie », sont également remercié·es et honoré·es dans certains discours. (H - 25.05.2012 - 2) Les soldat·es déployé·es n'avaient cependant pas l'impression d'être compris·es et suffisamment soutenu·es par le public français, et ielles se sont sentis abandonné·es. Ce sentiment est selon Jankowski dû à l'absence de deuils nationaux spontanés de la part de la population, qui serait lié au chiffre relativement bas de victimes militaires françaises. Malgré ce sentiment d'abandon, le soutien aux militaires resterait très haut en France par rapport à la moyenne européenne (Ruffa, 2018 : 56 ; Jankowski, 2014).

La sensibilité envers les victimes a augmenté au fur et à mesure des guerres et interventions, mais la vision de la mission des soldats comme pouvant mener à un sacrifice pour la nation est ancrée profondément dans l'inconscient collectif de la population française. La population française est ainsi l'une des moins opposées aux victimes durant les guerres et interventions (par rapport aux opinions publiques des autres pays européens) (Ruffa, 2018 : 56).

En tant que chef des armées prenant la « décision ultime de vous envoyer », Sarkozy dit se sentir « personnellement responsable » dès qu'un militaire ne « rentre pas à la maison ». Il poursuit en disant « je ne considère pas que mourir soit le destin d'un militaire. Je n'accorde aucun crédit à la fatalité. » (S - 10.06.2010) Sarkozy se présente comme proche des militaires, ne prenant pas leur mort à la légère. Cela augmente l'importance et la signification données à la guerre en Afghanistan et à son succès : les militaires ne seraient pas là, dans une zone dangereuse, si ce n'était pas capital.

5.3.6 Description des combattants ennemis

Les descriptions des terroristes ou de "l'autre" militaire se résument souvent en des descriptions d'Al-Qaïda et de Ben Laden, qui sont considérés comme étant "l'expression actuelle" du terrorisme. C'est en effet ce groupe qui aurait conduit le terrorisme international à avoir l'ampleur considérable qu'il a aujourd'hui, faisant du terrorisme un fléau qui n'est pas nouveau, mais plus important depuis sa systématisation par Al-Qaïda (C - 2.12.2001). Ce fléau est tellement important qu'il constitue « l'une des plaies les plus inquiétantes de notre temps » (C - 9.09.2002). Les militaires mort·es au combat sont considéré·es comme des victimes de « l'ignominie de la terreur » (H - 14.06.2012).

Les reproches aux Taliban se concentrent surtout sur leur accueil d'Al-Qaïda et leur gestion du pays. Dans un des discours, Chirac évoque cependant une autre implication des Taliban dans le conflit, plus violente, « l'action terroriste des Taliban » (C - 29.06.2004). Il est intéressant qu'il fasse cette mention, car les Taliban n'ont pas participé au terrorisme international comme l'on fait les membres d'Al-Qaïda. Chirac pourrait faire ici référence aux actions des Taliban en Afghanistan après l'intervention de la coalition. La qualification de ces actions comme terroristes est forte et montre un changement dans les associations des ennemis en Afghanistan. Il y a dans les discours des premières années de l'intervention une séparation claire entre Taliban et terroriste, séparation qui ne semble plus si claire dans ce discours de 2004.

Les Taliban ne sont pas décrits comme étant seulement les ennemis des Occidentaux. L'entière population afghane est qualifiée de "malheureuse", victime des Taliban : « Encore une fois, je veux dire, si on part, que se passe-t-il ? On livre ces malheureux, un pays de 25 millions

d'habitants, à la barbarie talibanesque [...]. Je me refuse à envisager cela. » (S - 5.11.2009) Le sort des Afghans est utilisé dans les discours pour justifier le fait de rester en Afghanistan. À la clé de qui contrôle l'Afghanistan se trouve le bonheur : la population peut être heureuse et pleine d'espoir, mais sera malheureuse si on la laisse à la "barbarie talibanesque".

Les présidents et la coalition internationale ne considèrent pas le peuple afghan dans son ensemble comme un ennemi. Chirac désigne également le peuple afghan comme la victime des 20 ans de régime Taliban, « régime barbare » et dit qu'il n'est « pas en cause, bien sûr » (C - 7.10.2001). Les bons Afghans sont en général considérés comme les "victimes" des Taliban ou des terroristes. L'ennemi commun de la coalition est selon Macron « le terrorisme et ceux qui le soutiennent » (M - 16.08.2021).

Si la description des militaires français·es comme faisant partie d'un collectif et servant un idéal pouvait également qualifier les combattants ennemis, ces éléments sont détournés en des caractères négatifs.

Sarkozy décrit les terroristes comme « une clique lâche et moyenâgeuse » (S - 26.08.2008). Le terme de "clique" désigne un groupe de personnes peu estimables. Et le terme "moyenâgeux" contraste avec la description des forces occidentales comme étant toujours en train de progresser et où la technologie est importante. Cette opposition avec le progrès est également visible par l'emploi de la qualification de "barbare" ou "barbarie" pour décrire les terroristes, les Taliban, ou leurs actions (S - 10.06.2010). Cela implique une séparation temporelle entre les différents combattants : les uns appartiennent au passé tandis que les autres appartiennent au futur.

Les méthodes des combattants ennemis sont souvent réduites aux attentats. Le 10 juin 2003, Chirac rend hommage à quatre soldats allemands, « lâchement assassinés à la suite d'un attentat » (C - 10.06.2003). Les terroristes faisant des attentats sont considérés comme des lâches. À l'inverse du courage des forces de la coalition, la lâcheté est souvent utilisée pour qualifier les attentats terroristes et les terroristes eux-mêmes : « rien n'est plus ignoble que ces destructions aveugles et lâches, que ces attaques contre des civils innocents. Rien n'est plus menaçant que ces appels à la haine et à l'affrontement. » (C - 24.12.2001) Les terroristes ne sont donc pas seulement critiqués pour les motivations les poussant à agir ou à cause de leurs méthodes. Leur "qualité" de combattant est également mise en cause.

La description des ennemis est assez linéaire et les présente comme unidimensionnels. Le mot "attaque" n'est utilisé que dans les passages parlant des terroristes, pour parler de leurs actions. À l'inverse, le mot défense n'est utilisé que pour le camp de la coalition, pas forcément pour se

défendre eux-mêmes, il peut aussi s'agir de défendre d'autres plus faibles. Cela donne l'image d'un conflit très inégal, dans lequel un camp ne se défend jamais, et ne fait qu'attaquer, tandis que l'autre fait l'inverse.

Alors que la perspective d'un retrait occidental de l'Afghanistan se concrétisait, des stratégies pragmatiques pour la transition furent développées. L'une d'elles consistait en un dialogue avec les Taliban considérés comme modérés : « si des Afghans qui, aujourd'hui, sont dans l'opposition violente acceptent le dialogue et la réconciliation, ceux-là, je suis certain qu'ils trouveront toute leur place dans le nouvel Afghanistan. Il appartient aux autorités afghanes légitimes de définir les modalités qui leur permettront le retour dans la démocratie afghane. » (S - 12.06.2008). Cette stratégie montre que l'unidimensionnalité des Taliban n'est pas définitive, et qu'il est possible qu'ils ne soient plus considérés comme des ennemis.

L'intégration de ces Afghans peut être envisageable s'ils renoncent à la violence et participent « au relèvement du pays. » (S - 29.11.2008) Sarkozy indique cependant que « cette intégration devra être mise en place par les autorités afghanes, car c'est leur responsabilité. » (S - 29.11.2008) C'est également l'avis de Hollande, qui met l'accent sur la souveraineté afghane dans le processus de cette réconciliation politique (H - 21.05.2012 - 1).

Dans une interview avec le journal indien *The Hindu*, Sarkozy est invité à se prononcer sur la stratégie de réconciliation, c'est-à-dire le dialogue avec des Taliban modérés. Il montre ici une position plus favorable à cette stratégie que l'Inde, qui est sceptique de sa pertinence (le journaliste doute même que des "Taliban modérés" existent) : « la France la soutient pleinement, parce que c'est le seul moyen d'isoler les terroristes et parce que c'est la mission centrale des autorités afghanes d'encourager la réconciliation. » (S - 4.12.2010) Cette stratégie n'apparaît dans aucun des discours de Chirac, ce qui suppose une évolution dans le conflit et la perception des Taliban. Au fil des années, la guerre en Afghanistan ne montrait pas un grand succès. Le terrorisme persistait dans beaucoup de régions du pays et les Taliban contrôlaient de plus en plus de territoires. Il devenait nécessaire de développer d'autres stratégies.

5.3.7 Bombes / Frappes

De même que les combattant·es, les manières de mener le combat employées par les Occidentaux·ales et celles des terroristes et des Taliban sont désignées différemment.

« Combattre le terrorisme, c'est combattre pour la paix car rien n'est plus ignoble que ces destructions aveugles et lâches, que ces attaques contre des civils innocents. Rien n'est plus menaçant que ces appels à la haine et à l'affrontement. » (C - 24.12.2001).

À l'inverse des attentats, les “frappes”, autre mot pour parler des bombardements aériens, effectués par des Occidentaux·ales ne seraient pas aveugles, mais si précises qu'elles ne toucheraient presque jamais la population civile innocente. Les bombardements évoquent l'horreur injustifiée, tandis que les frappes seraient justifiées. Le mot “frappe” donne une vision plus aseptisée, moins sanglante que “bombardement” (Halimi et al. 2014 : 22, 27). Cela place une certaine suspicion sur tous les Afghan·es qui sont touché·es par les frappes occidentales, comme s'ielles étaient responsables de leur propre mort, car trop proches (géographiquement et donc peut-être idéologiquement) des Taliban et des terroristes. Les Afghan·es ne pourraient pas être, et bon·es, et victimes des “frappes” occidentales. Le mot “victime” n'est d'ailleurs jamais utilisé pour désigner des personnes mortes ou blessées directement à cause de la coalition.

En réalité, une grande partie des 46 000 civil·es afghan·es mort·es durant la guerre ont été tué·es dans des bombardements aériens, auxquels la France a participé, notamment avec l'opération Héraclès (Watson Brown, 2021 ; Dhombres, 2001).

Si les présidents français ne parlent pas de “bombes” ou “bombardements” pour désigner leurs attaques, ce n'est pas le cas de tout le monde. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, dans un point de presse conjoint avec Chirac, ne craint pas de parler des bombardements de la coalition qui touchent la population afghane :

« Le pays est livré à une crise qui dure depuis extrêmement longtemps, il est soumis maintenant à des bombardements pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ce que le peuple afghan a fait ou n'a pas fait. Personne n'a jamais accusé le peuple afghan d'avoir participé en quoi que ce soit à ce qui s'est fait, malheureusement, à partir de son territoire mais le fait est que ceci complique encore davantage une situation déjà complexe dans un pays fragmenté. » (C - 8.11.2001)

Brahimi montre l'injustice de ces bombardements, qui touchent également la population afghane, ne serait-ce qu'indirectement, car leur pays se détruit peu à peu à cause de ça.

Dans ce même point de presse, Chirac est questionné sur sa position concernant l'appel de hauts

responsables internationaux d'arrêter les bombardements en Afghanistan. Il répond que les actions des États-Unis sont justifiées car l'ONU a reconnu leur droit de légitime défense. De plus, leurs actions n'ont pas pour but de « faire la guerre au peuple afghan ou à l'Afghanistan », mais plutôt d'éradiquer le système des Taliban. Chirac justifie le fait de ne pas arrêter les bombardements, en disant que les terroristes, eux, ne vont pas s'arrêter. Ce cercle vicieux peut permettre de ne jamais arrêter les attaques, d'un côté comme de l'autre. Dans sa réponse, Chirac ne répète à aucun moment le mot “bombardement” qui était dans la question, parlant juste « d'efforts d'éradication des terroristes » (C - 8.11.2001). Cette phrase sous-entend que les États-Unis ne peuvent pas continuer leurs efforts contre les terroristes sans bombardements, et montre une approche militaire très partielle. Cela correspond avec l'optique de la “guerre zéro mort”, promue par les États-Unis.

La réticence de Chirac à employer certains mots se retrouve dans les autres discours : il n'y a aucune occurrence de l'emploi de “bombes” ou “bombardement” par Chirac pour désigner les frappes occidentales, même s'il ne corrige pas les journalistes ou Brahimi quand elles les nomment ainsi. Ce refus de les appeler ainsi montre la puissance des mots et la peur qu'ils peuvent inspirer. Comme si reconnaître que la coalition bombarde l'Afghanistan enlèverait toute légitimité à l'intervention.

Cette remise en question est au niveau linguistique et au niveau géopolitique.

Les bombardements occidentaux sur l'Afghanistan inquiètent les populations musulmanes du monde entier. Beaucoup craignent que la guerre contre le terrorisme soit utilisée pour justifier une expansion du combat à d'autres pays, comme l'Irak (C - 1.12.2001 - 2 ; C - 12.11.2001 - 1).

Chirac tente de les rassurer en disant qu'il ne s'agit « pas de bombardements massifs, mais de frappes ciblées qui visent les installations militaires, les forces, les dépôts de munitions, les camps d'entraînement des terroristes. Il s'agit en réalité de détruire les outils de la terreur. » (C - 12.11.2001 - 1). Si ces frappes ciblées ont pour but d'éradiquer le terrorisme et ne touchent pas de civils, il n'y aurait aucune raison de s'y opposer, sauf si bien sûr on soutient les terroristes. Cet argumentaire rend difficile toute opposition à cette méthode de combat.

Chirac se présente cependant comme apportant des nuances et une certaine modération à cette stratégie des États-Unis : « Mais j'ai souligné à plusieurs reprises la nécessité de prendre les plus grandes précautions pour que ces frappes épargnent les populations civiles ou les lieux sensibles, telles que les mosquées. » (C - 12.11.2001 - 1).

Cela lui donne une position intermédiaire, il suit les États-Unis mais fait attention à la

population du pays.

5.3.8 Descriptions des victimes

Les attaques sont présentées différemment, il en est de même pour les victimes. Chirac répète dans plusieurs discours que les frappes occidentales ne visent ni l'Afghanistan ni le peuple afghan, mais seulement les Taliban et les terroristes (C - 8.11.2001 ; C - 12.11.2001 - 1).

Les militaires français·es tombé·es au combat en Afghanistan sont humanisé·es, personnifié·es. Dans les hommages des présidents, leurs noms sont prononcés, certains éléments (toujours positifs) de leur caractère et de leur biographie sont parfois évoqués (ex. : S - 19.07.2011). Les victimes afghanes, quand elles sont évoquées, ne sont jamais individualisées ou même décomptées dans les discours présidentiels.

La manière dont il est question des militaires mort·es pendant l'intervention fut examinée ci-dessus.

Le traitement des victimes et des raisons de leur mort dépend de leur nationalité. Le caractère criminel des attentats ou crimes est amplifié par la caractérisation des victimes. Elles sont par exemple qualifiées "d'innocent·es". Ce mot est utilisé tant pour désigner les civil·es mort·es lors du 11 septembre (C - 7.1.2001) que pour les autres victimes du terrorisme (S - 11.09.2009). Les forces occidentales ne sont donc jamais décrites comme prenant la vie d'innocents, et ce même si leurs attaques tuent également de nombreux civils.

Les terroristes sont associés à la mort, et "nous" à la vie (Lazar, Lazar, 2004 : 232). Ce Discours se rapproche de celui de la guerre "zéro mort".

Les victimes civiles afghanes étant mortes de balles ou frappes occidentales sont évoquées par François Hollande en mai 2012 : « Dans une guerre comme celle qui a été conduite ici, où le front est partout, où la population est exposée, où même les civils servent parfois de boucliers humains, de tragiques erreurs peuvent se produire. » (H - 25.05.2012 - 2).

Cette mention peut être considérée comme moins tabou si l'on considère le contexte : mai 2012 est le mois dans lequel Hollande fait des discours plus concrets au sujet du départ des troupes françaises combattantes, comme on peut le voir par l'emploi du passé dans la citation précédente ("guerre [...] qui a été conduite").

Dans ce discours adressé aux militaires français·es, il ne les accuse pas pour ces « tragiques erreurs », mais les félicite pour « maîtrise », « sang-froid » et comportement remarquable dans un contexte difficile (H - 25.05.2012 - 2).

Les coupables sont ici ceux qui se servent des civils comme de “boucliers humains”. Cela signifie que même lorsque le président reconnaît que ce sont les armes françaises qui ont tué des civils, ce sont les terroristes qui sont mis en cause. Les militaires français·es ne sont jamais remis·es en cause dans les discours. Même lorsqu’il y a des fuites prouvant ces “tragiques erreurs”, comme la fuite de Wikileaks en 2010, le sujet n’est pas abordé dans les discours de cette période (Le Monde avec AFP, 2010).

5.3.9 Violence légitime / Violence non légitime

Cette dichotomie peut se résumer avec la distinction entre une violence considérée comme légitime combattant une violence vue comme non légitime.

Le mot “légitime” n’est jamais employé pour désigner la cause des terroristes ou des Taliban. Toutes les occurrences de ce mot se rapportent à la cause de la France et de la coalition. En parallèle, les mots “violence” et “menace” ne sont jamais utilisés pour désigner la coalition, tandis qu’ils le sont pour désigner les Taliban et les terroristes.

Chaque fois que le terrorisme frappe, c’est « le même fanatisme qui s’exprime dans le mépris de la vie humaine, la même haine qui s’exprime dans l’action destructrice ». Le seul changement apporté par les attentats du 11 septembre est qu’il puisse être aussi dévastateur en atteignant « nos sociétés en leur cœur » (C - 4.01.2002). L’illégitimité des terroristes vient en partie de l’horreur et l’angoisse qu’ils provoquent.

La France se sent également touchée, indirectement, par les attentats, et Chirac considère donc comme légitime de participer au « combat qui doit être mené contre ce fléau qui menace toutes nos démocraties, les libertés et la dignité de l’homme. » (C - 21.09.2001) Le fait que la France participe à l’intervention prouverait son attachement à ses valeurs. Elle les sent attaquées, se reconnaît en elles et prend part à la contre-attaque. La France tient la légitimité de sa participation dans la force de ses valeurs. Et la participation française donne également une légitimité, une véracité à la caractérisation de la France par ces valeurs, car elle se montre prête à se battre pour elles. Ces valeurs la pousseraient également à s’engager pour la population afghane. Ce soutien à la population afghane apporte également de la légitimité aux actions occidentales.

Il est intéressant de voir que Chirac ne parle pas des valeurs du système des Taliban, mais de

convictions. Le mot “valeur”, même s’il est en soi neutre car il peut représenter beaucoup de choses différentes, n’est pas employé pour les Taliban et les terroristes.

Il ne précise pas non plus de quelles convictions il s’agit. Il ne s’agit d’ailleurs pas (seulement) des convictions qu’il détient, mais de celles qu’il véhicule. Ce qui est en question est l’influence du régime Taliban sur le peuple afghan et les terroristes.

La question de la légitimité n’est pas aussi claire en dehors des discours. En effet, la légitimité de l’État occidental engagé dans un conflit asymétrique, comme c’est le cas en Afghanistan, peut vite être remise en cause. Au fur et à mesure du conflit et des souffrances de la population, les forces occupant le pays perdent de leur légitimité, ce qui augmente la popularité de ceux qui leur résistent parmi la population (Jauffret, 2011 : 191). La manière dont le conflit fut mené en Afghanistan aurait donc profité aux Taliban, qui ont gagné en légitimité grâce à l’intervention qui s’éternisait dans leur pays.

La violence de la coalition est rendue légitime par l’illégitimité de celle des terroristes. « Dès le lendemain [du 11 septembre 2001], à l’initiative d’ailleurs de la France, le droit a été rappelé par le Conseil de sécurité : le terrorisme menaçait la paix et la sécurité internationales, la riposte était donc légitime. » (C - 4.01.2002). La position de l’ONU est très souvent évoquée dans les discours de Chirac (C - 4.01.2002 ; C - 7.10.2001 ; etc.). Le Conseil de sécurité de l’ONU est ici utilisé comme argument d’autorité. S’il légitimise l’intervention, alors la légitimité est actée et ne peut pas être mise en question.

Les sentiments motivant les deux violences sont également différents : le terrorisme est motivé par la haine (C - 4.01.2002), tandis que l’intervention en Afghanistan est motivée par l’attachement à nos valeurs et à la démocratie (C - 7.12.2001). Si les buts des deux se traduisent par des méthodes similaires, l’objectif des Occidentaux n’est pas de « faire la guerre au peuple afghan ou à l’Afghanistan », mais de détruire un système qui « nourrit, par les convictions qu’il véhicule, le terrorisme » (C - 8.11.2001). Cette analogie de la nourriture associe l’image du terrorisme à celle d’un “monstre” parasitaire qui prend place dans un pays étranger, s’y nourrit et attaque vers l’extérieur (l’adjectif “monstrueux” est utilisé pour qualifier l’abri offert aux terroristes (C - 2.12.2001)).

5.4 Conclusion de la partie empirique

En lisant cette partie empirique, il est possible de penser que, comparativement à ceux de Chirac, les discours de Hollande, Sarkozy et Macron sont moins nombreux ou moins intéressants à analyser. Ils sont en effet moins représentés dans l'analyse, ce qui a plusieurs explications. Le nombre des discours est une donnée qui rentre en jeu en ce qui concerne les discours de Macron (dont la plupart sont très courts ou ne mentionnent pas amplement l'Afghanistan), et ceux de François Hollande, qui ne sont pas nombreux. Une autre explication tient au fait que les dichotomies y sont moins présentes, comme je l'explique en conclusion. La dernière tient à ma méthodologie, qui a consisté à lire les discours par ordre chronologique de présidences. Après avoir analysé mes notes sur les Discours de Chirac, je n'ai pas toujours mentionné les Discours des autres présidents s'ils étaient similaires.

Pour donner une réponse à la question posée en introduction sur l'influence d'événements en France sur les Discours, il est intéressant de remarquer la grande "pause" dans les discours durant la présidence de François Hollande. Il est président de la République entre le 15 mai 2012 et le 14 mai 2017, mais aucun discours postérieur au 18 juin 2013 ne fut posté, jusqu'à un discours le 11 octobre 2018, durant la présidence de Macron¹⁵⁰. Les résultats auraient été tout autres si au lieu "d'Afghanistan" j'avais écrit "terrorisme" dans la barre de recherche. Le mandat de Hollande fut en effet traversé par plusieurs attentats, qui marquèrent profondément la France. Peut-être aurait-il été intéressant d'analyser des discours de cette période manquante, mais il est également possible d'analyser les causes de leur intrigante absence. Une explication possible tient au fait que la France (du moins ses troupes combattantes) soit partie d'Afghanistan en 2013. Cela signifierait que l'absence de présence militaire entraîne un plus grand désintérêt pour l'Afghanistan. Une autre signification possible est que le président aurait omis de mentionner l'Afghanistan dans des discours suivant les attentats terroristes en France par peur que l'opinion publique française n'associe le retrait anticipé, qui était son initiative, au retour du terrorisme. Le départ d'Afghanistan signifierait un retrait de la guerre contre le terrorisme, ce qui aurait pu être dénoncé comme étant une erreur et conduit la population française à souhaiter un retour en Afghanistan ou une intervention similaire dans un autre pays.

Par souci de concision, de nombreux éléments d'analyse, comme une analyse linguistique plus poussée, furent mis de côté.

J'ai également décidé de n'inclure que certaines des dichotomies que j'ai pu identifier, afin de

¹⁵⁰ Il faut noter que cela ne concerne que les discours sur le site de l'Élysée. Il est possible que Hollande ait parlé de l'Afghanistan dans d'autres discours qui ne furent pas publiés sur ce site.

pouvoir analyser plus profondément les dichotomies que j'ai gardées dans cette partie.

Par souci d'exhaustivité, les autres dichotomies identifiées seront tout de même résumées ci-dessous :

5.4.1 Bon régime / Mauvais régime

Cette dichotomie consiste en l'opposition entre un mauvais régime, qui désigne en général celui des Taliban, et un bon régime, ami de la coalition et démocratique. La question de la souveraineté, déjà abordée dans la dichotomie sur les militaires, est également centrale en ce qui concerne le régime politique de l'Afghanistan. Les deux types de régimes sont également opposés en termes de stabilité. Le régime des Taliban est considéré comme néfaste à la stabilité du pays, tandis que celui de Karzai, un président soutenu par la coalition, est considéré comme stable. Ces qualifications de stabilité et d'instabilité peuvent être critiquées, car la réalité est plus complexe. La population afghane n'avait, pour sa majeure partie, pas confiance dans le nouveau gouvernement afghan, que beaucoup considéraient comme une marionnette occidentale corrompue. Beaucoup des structures de ce gouvernement furent en effet développées lors de la conférence de Bonn, sans s'adapter suffisamment aux spécificités afghanes. Chirac décrit ce gouvernement avec un ton parfois paternaliste, sous-entendant que l'Afghanistan est dans un stade d'enfance par rapport à d'autres pays développés comme la France. Il considère que l'Afghanistan est « l'affaire du peuple afghan » (C - 4.01.2002), mais participe à le guider dans une certaine direction, vers un modèle français.

Le régime des Taliban est montré comme mauvais, tant pour son comportement externe (il procurait un "sanctuaire" au terrorisme international) que pour son comportement interne (il ne s'occupe pas bien de la population afghane). L'aspect de l'aide humanitaire est lié à cette dichotomie : les Taliban sont décrits comme responsables de l'état de crise générale du pays, tandis que la France est décrite comme prenant des initiatives pour fournir l'aide d'urgence et l'aide au développement. Le peuple afghan est quant à lui vu comme un peuple de victimes innocentes mais passives, qu'il s'agit d'aider, d'éduquer et de convertir aux valeurs occidentales.

5.4.2 Destruction / (Re)construction

Les Taliban sont considérés comme des forces destructrices, tandis que la coalition multiplie les initiatives et projets pour reconstruire le pays et ses institutions. Cette reconstruction s'applique dans de nombreux domaines, y compris des aspects symboliques. Chirac dit être à l'écoute de la population afghane, mais la grande majorité des projets sont entrepris sans sa consultation ou son implication.

Une dichotomie apparentée à celle-ci est celle qui existe entre la destruction et la protection. Les Taliban sont considérés comme responsables de la destruction du pays et des souffrances de la population. La France est, de son côté, représentée comme la protectrice du peuple afghan et de la liberté dans le pays.

5.4.3 Obscurantisme / Lumières

La France, héritière des valeurs et principes des Lumières, amène ces valeurs en Afghanistan, pour lutter contre l'obscurantisme des Taliban. Les thèmes principaux des Lumières sont l'universalité, l'autonomie et la finalité humaine (Valtinao, 2023). L'expansion des connaissances était alors cruciale et accompagnée d'une distanciation par rapport au fait religieux, pour mieux se tourner vers la raison et vers les sciences.

Avec l'intervention en Afghanistan, un pays où la séparation entre la religion et l'État est inexistante, la France souhaite amener le "progrès" dans le pays. Pour planifier le développement de l'Afghanistan, quoi de mieux que le même système de valeurs qui a fonctionné en France ?

Les terroristes sont à plusieurs reprises qualifiés de simples criminels, ou encore de « malades mentaux » menés par Ben Laden, un « fou furieux » (C - 6.11.2001 - 1). Cela forme une dichotomie entre la raison et la folie. Chirac suppose que « la raison l'emportera et que le dialogue permettra de s'engager sur la voie de la paix. » (C - 2.12.2001)

Une autre opposition à la raison se trouve dans l'association des terroristes avec l'absurdité. Elle peut également être opposée aux émotions. L'expression et la qualification des émotions dépendent beaucoup du contexte du discours. Dans un hommage, il arrive souvent d'utiliser un registre émotionnel. Il est parfois question de le surmonter, afin de se tourner vers l'action.

On peut plus généralement voir l'opposition entre ouverture et fermeture, tant physiques que symboliques. La France souhaite ouvrir l'Afghanistan au monde et aux différentes cultures. On

retrouve ici l'importance du dialogue, présent dans de nombreux discours. La France est souvent représentée avec la fonction de médiation dans certains discours, c'est-à-dire permettant que différents groupes afghans puissent dialoguer ensemble.

Une autre dichotomie liée au thème des Lumières tient à la défense ou au refus des valeurs humanistes. Ceux qui ne partagent pas les valeurs humanistes sont décrits comme dénués de toutes valeurs. Le respect de ces valeurs est selon les présidents profondément lié avec l'établissement de la paix. La progression des valeurs de l'humanisme est présentée comme la vocation de la France (C - 16.11.2001).

5.4.4 Droits des femmes

Cette opposition concerne le comportement par rapport aux femmes et le respect ou non-respect de leurs droits. Les Talibans sont décrits comme oppressant et humiliant les femmes, tandis que la France les libère. Cette libération se traduit notamment par un accès facilité à l'espace public et par l'arrêt de l'obligation de porter le voile. Sarkozy déclare que grâce aux militaires français, les femmes ne sont plus condamnées « à vivre derrière une prison qu'on appelle la burqa. » (S - 20.08.2008)

5.4.5 Contre la drogue / Profiteurs de la drogue

La lutte contre le trafic de drogue est un sujet qui revient à plusieurs reprises dans les discours. Pour mener cette lutte à bien, Chirac déclare qu'il faut trouver une alternative pour les paysan·nes afghan·es qui vivent de la production d'opium. Un des problèmes du trafic de drogue en Afghanistan est, pour le président, son lien avec le terrorisme. Non seulement car il participe à le financer, mais aussi parce que la corruption et le crime organisé augmentent à cause de lui. Ces réseaux alternatifs ont ensuite une plus grande emprise sur l'État, ce qui met en difficulté l'établissement d'un régime stable et sain.

Conclusion

La citation de Chirac dont il est question dans l'introduction¹⁵¹ est symbolique de la manière de faire des dichotomies "à la française". Les deux pôles des dichotomies sont rarement dans la même phrase. La juxtaposition des deux opposés est plus indirecte que dans les discours de Bush. Les dichotomies sont moins fortes et claires, plus sujettes à l'interprétation. L'accent mis sur la nécessité du dialogue entre les cultures et les peuples est assez contradictoire avec les dichotomies entre la France et l'Afghanistan présentes dans les discours. La polarisation entre deux instances ne favorise pas le dialogue entre elles (Saïd, 2003 : 46). Si le dialogue était si important pour les présidents, on peut supposer qu'il y aurait moins de dichotomies, ou que celles-ci seraient moins fortes.

L'importance accordée au dialogue implique que les présidents voient la France comme un pays ouvert et tolérant à d'autres manières de vivre.

Cela est cependant contredit par la manière très normative dont ils décrivent la forme future idéale de l'Afghanistan, et notamment de son État. Un des Discours les plus présents est que la démocratie est au cœur de tous les changements et permettra de résoudre tous les problèmes de l'Afghanistan. Les présidents supposent que le peuple afghan, dès qu'il aura l'occasion de voter, prendra davantage de responsabilités et d'initiatives pour développer le pays, et que bien sûr il n'élira jamais des Taliban ni ne supportera des terroristes.

Les interventions extérieures ont souvent rassemblé les puissances occidentales, elles ont consolidé leurs liens et leur identité en tant qu'alliés et membres de l'OTAN ou de la "communauté internationale". Les interventions ont donc au même titre que les Discours un effet rassembleur et constructeur d'identité, par l'opposition à un "autre". Un Discours sur une intervention est donc l'occasion d'une double construction d'identité, qui forme une harmonie entre l'objet et la description de l'objet.

Les discours gouvernementaux français au sujet de l'intervention en Afghanistan cristallisent peut-être mieux que jamais le besoin de consolidation de l'État, tant dans sa légitimité que dans l'affirmation de son identité. Ces consolidation et réaffirmation de l'identité française sont selon Garapon nécessaires face à la menace de l'intégrité politique par le terrorisme (Garapon,

¹⁵¹ « Je ne doute pas un seul instant que le terrorisme, toujours fanatique, aveugle et fou, que le terrorisme représente bien dans le monde d'aujourd'hui le mal. Et, à ce titre, il doit être combattu avec la plus grande énergie. » (Chirac, 13 sept. 2001).

2006 : 2069). Cette stratégie de réaffirmation se voit dans les discours notamment par le fort accent mis sur les valeurs de la France, sa place dans le monde, et son histoire, qui constituent son identité.

On peut voir au fil des discours une évolution dans l'expression des dichotomies. Celles-ci étaient en effet beaucoup plus présentes et claires dans les discours de Jacques Chirac que dans les discours de ses successeurs. Cela peut s'expliquer par la position de l'ennemi et l'engagement français. Au début de l'intervention, la menace des terroristes était encore très fraîche et présente. Dans les dichotomies des autres présidents, il est moins question des terroristes mais plutôt question des Taliban, à qui est attribué le qualificatif de "terroriste", ce que Chirac n'avait jamais fait. Les Taliban commençaient en effet à reprendre du pouvoir et du terrain en Afghanistan, notamment par des attentats. Ils étaient cependant davantage critiqués pour leur organisation politique et le manque d'aspects et de valeurs démocratiques et humanistes de leur idéologie. Cela s'explique par le changement d'objectif principal de l'intervention. Après plusieurs années de guerre, il s'agissait moins de combattre le terrorisme en Afghanistan que de construire un État stable, démocratique et allié de la coalition, pour que la coalition puisse partir avec l'assurance que l'Afghanistan ne redeviendra pas un "sanctuaire" pour terroristes. Dans ces discours, l'importance du dialogue est particulièrement soulignée, ce qui peut être mis en corrélation avec la diminution des dichotomies. Durant les dernières années de la présence des troupes françaises en Afghanistan, les dichotomies sont en effet de moins en moins présentes. Cela peut s'expliquer par la présence plus faible d'ennemis de la France dans le pays. On retrouve ici la corrélation entre les Discours et l'intervention. Si l'objectif de la présence française est davantage lié à une aide humanitaire, de reconstruction et solidification de l'État afghan qu'à un combat contre des autres, il y a moins besoin de se séparer "d'autres". Les expressions et réaffirmations d'identités sont surtout fortes dans les moments de crise, en cas d'attaques (physiques ou symboliques). C'est en effet dans ces moments qu'elles sont le plus nécessaire. Pour réaffirmer sa force et sa légitimité, il faut prouver à quel point les "autres" attaquants sont détestables et que leur attaque n'a aucune légitimité.

Une des limites de mon travail, qui est à mon avis la limite principale, est la partialité associée à l'étude des dichotomies. Lire des textes en ne cherchant que ce qui s'oppose induit une vision centrée sur les dichotomies. Saïd expliquait que l'orientalisme polarise les distinctions, c'est-à-dire dans ce cas que la France devient plus française et l'Afghanistan plus afghan (Saïd, 2003 : 46). C'est un phénomène que l'on peut retrouver non seulement avec les dichotomies,

mais aussi avec leur analyse. Les passages rapprochant les deux instances, le “nous” et le “eux” deviennent moins visibles, ou deviennent suspects. En partant du principe que l’identité est construite en opposition avec un “autre” on met de côté le fait qu’elle pourrait également l’être par association avec cet autre. Les associations que j’ai pu identifier dans les Discours sont des associations avec des sortes d’extensions du “nous” : avec des alliés ou avec des principes et valeurs.

Au niveau méthodologique, la recherche de dichotomies m’a aussi confrontée à la question de savoir comment traiter tous les éléments apportant une nuance ou ne passant pas exactement dans la dichotomie. Certains éléments montrent par exemple les défauts de la démocratie, ou de l’intervention, même si elles sont toujours considérées comme les meilleures des options face aux autres versants de la dichotomie. Ces éléments rendent la séparation stricte entre les deux côtés de la dichotomie un peu plus floue. Ils ne font techniquement pas partie de mon sujet (car ils ne font pas partie d’une dichotomie), mais je considère qu’il est tout de même légitime de les évoquer.

Il serait intéressant dans un autre travail de chercher à dépasser la binarité et sa recherche. Dans le contexte de la construction de l’identité, cette recherche soulèverait la question de savoir si c’est possible et recommandé. D’après Saïd, il est impossible d’échapper aux divisions entre “eux” et “nous” dans le contexte universitaire. On ne peut selon lui pas prétendre que les divisions Est/Ouest, Nord/Sud, privilégié·es/non privilégié·es ou blan·ches/personnes de couleur n’existent pas. Le faire reviendrait à une « malhonnêteté intellectuelle » (Saïd, 2003 : 327).

Après avoir approfondi le sujet de la construction de l’identité, il s’agit de se souvenir que les identités ne sont pas absolues et changent souvent. D’après Keskinikliç, elles sont un théâtre d’asymétries et de rapports de forces structurels. Tout le monde n’a pas la possibilité de définir librement sa propre identité, ce privilège appartient en général aux personnes blanches et occidentales (Keskinikliç, 2021 : 199, 201).

Ce mémoire s’est concentré sur certains points et questions, mais il aurait été tout aussi intéressant d’explorer d’autres pistes. L’une de ces pistes concerne la question de l’influence de la société civile française (ou même mondiale) sur les discours et prises de décisions des gouvernements français. Certains éléments de ce sujet furent implémentés dans mon analyse,

mais il serait possible avec une autre base de données de se concentrer davantage sur la réception des discours par la population française.

Ce sujet aurait également pu être élargi à une comparaison des discours des présidents avec les discours d'autres représentant·es du gouvernement qui étaient en exercice à la même période. Il est possible qu'il y ait eu des dissensions entre elleux qui se sont traduites dans les discours, ou bien que les discours d'autres membres du gouvernement étaient pour celui-ci une manière de faire passer d'autres messages que dans les discours présidentiels.

J'aurais également aimé avoir le temps d'analyser les discours présidentiels au regard des révélations publiées par le Washington Post sous le nom d'*Afghanistan Papers* (Whitlock et al., 2019).

Une des questions les plus intéressantes à mon avis tient en l'extrapolation des analyses de ces discours spécifiques sur la pratique des discours politiques institutionnels en France en général. Répondre à une telle question permettrait de montrer certaines tendances ou certains schémas dans les discours, ce qui fournirait une clé de compréhension pour l'analyse d'autres discours. C'est ce que Foucault qualifie de système linguistique, qui à partir d'un corpus d'énoncés, permet de définir des règles permettant de construire d'autres énoncés (Foucault, 1969 : 39). C'est une question à laquelle je trouve qu'il est difficile de répondre, même si à certains moments, j'ai tenté de donner certains éléments d'analyse généraux.

Le retour des Taliban au pouvoir en 2021, et surtout le début des discussions sur une collaboration avec eux dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, montrent une vision pragmatique de la situation. Si les mesures des Taliban sont toujours dénoncées comme étant contraires aux droits humains, surtout en ce qui concerne les femmes, elles ne semblent plus être un obstacle au dialogue avec les Taliban. Il s'agit cependant, selon Follorou, d'une relation que la plupart des pays occidentaux n'assument pas publiquement (Follorou, 2025). Il n'est en tout cas pas question d'un retour de la coalition en Afghanistan, ce que Jauffret explique dans une interview par le fait que l'intervention a coûté très cher et n'a pas été efficace et par le fait qu'il y a maintenant un certain désintérêt politique de la situation en Afghanistan. Ce positionnement ne serait pas spécifique au cas de l'Afghanistan : Jauffret considère que depuis quelques années, on peut voir une "mort de l'ingérence" générale (Notaras, 2023). La question d'un retour en Afghanistan pourrait cependant se poser si des groupes terroristes se servaient de nouveau de ce pays comme d'une base.

Bibliographie

Abdul - Ahad, G. (2009, septembre 29). *New evidence of widespread fraud in Afghanistan election uncovered*. The Guardian.

<https://www.theguardian.com/world/2009/sep/18/afghanistan-election-fraud-evidence>

Achache, G. (2016). *Le marketing politique* (pp. 22-27). CNRS Éditions.

<https://books.openedition.org/editions-cnrs/13678>

Adès, B. (2002). Afghanistan : L'unité retrouvée ? *Politique Internationale*, (94), Hiver, [Entretien avec Mohamed Zaher Shah].

<https://politiqueinternationale.com/revue/n94/article/afghanistan-lunite-retrouvee>

AFC. (2004, 1er juin). *Réouverture de la salle de cinéma l'Ariana de Kaboul*. La Lettre AFC n°133. Afcinema.com.

<https://www.afcinema.com/Reouverture-de-la-salle-de-cinema-l-Ariana-de-Kaboul.html>

Ambassade de France (2015). *La France en Afghanistan*. Ambassade de France.

https://af.ambafrance.org/IMG/pdf/france_en_afghanistan_page_double_.pdf?3056/2d5214d350512ebd5dba0b0b1448b1e0f2c7f09d

Auerswald, D. P., & Saideman, S. M. (2014). *NATO in Afghanistan: Fighting together, fighting alone*. Princeton University Press.

<https://academic.oup.com/princeton-scholarship-online/book/14742?login=false>

Baczko, A. (2021, automne). *Taliban, acte II*. *Politique Internationale*, 173, (pp. 73-85).

<https://politiqueinternationale.com/revue/n173/article/taliban-acte-ii>

Barry, M. (2013). *Afghanistan*. Dans G. E. Irani et al. (Eds.), *The Princeton Encyclopedia of Islamic Political Thought* (pp. 19-21). Princeton University Press.

Bédar, S. (2008). *Pourquoi la pensée de l'asymétrie devient centrale dans le débat stratégique*. Dans *Cahier du CEREM n°5: L'asymétrie dans les conflits contemporains* (pp. 11-22).

IRSEM.

<https://fr.scribd.com/document/17689357/L-asymetrie-dans-les-conflits-contemporains>

Boulaud, D., & Carrère, J.-L. (2010, 19 mars). *L'Afghanistan et les socialistes : un bruyant silence !*, par Didier Boulaud et Jean-Louis Carrère. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/03/19/l-afghanistan-et-les-socialistes-un-bruyant-silence-par-didier-boulaud-et-jean-louis-carrere_1321831_3232.html

Boullier, D. (2017). *La nouvelle matérialité de l'espace public : les dispositifs de la Netpolitique*. Dans *La communication politique: La nouvelle matérialité de l'espace public* (pp. 32-35). CNRS Éditions.

<https://books.openedition.org/editions-cnrs/13690>

Boussaguet, L., & Faucher, F. (2018). *La construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps*. Dans *Mots. Les langages du politique*, 118, (pp. 95-115).

<https://journals.openedition.org/mots/23867>

Braithwaite, J., & Wardak, A. (2013). *Crime and war in Afghanistan: Part I: The Hobbesian solution*. *The British Journal of Criminology*, 53(2), (pp. 179-196).

<https://academic.oup.com/bjc/article-abstract/53/2/179/416214?redirectedFrom=fulltext&login=false>

Bret, C. (2020). *Dix attentats qui ont changé le monde*. Armand Colin, Malakoff.

Broadhurst, N. (2022, 20 décembre). *Afghanistan : La situation sécuritaire demeure très préoccupante* [Déclaration au Conseil de sécurité de l'ONU]. Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies.

<https://onu.delegfrance.org/afghanistan-la-situation-securitaire-demeure-tres-preoccupante>

Busch, J. (2022, 12 juin). *A Kaboul, on n'entend plus les canaris chanter*. *Courrier International*, (1658), (pp. 14-15). (Article original publié dans *Die Zeit*, Hamburg).

Bush, G. W. (2001, 20 septembre). *Address to a Joint Session of Congress and the American People*. The White House.

<https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/20010920-8.html>

Caillat, S. (2009, 17 juillet). *Si on ferme la jungle, il faut rouvrir Sangatte*. Rue 89 / L'Obs.
<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20090917.RUE2537/si-on-ferme-la-jungle-il-faut-rouvrir-sangatte.html>

Chaliand, G. (2007). *L'Amérique en guerre*. Irak-Afghanistan. Éditions du Rocher.

Charaudeau, P. (2008). *Pathos et discours politique*. In M. Rinn (éd.), *Émotions et discours* (1-). (pp. 49-58). Presses universitaires de Rennes.
<https://books.openedition.org/pur/30418>

Chaudet, D. (2009, printemps). *Qui sont les néo-Taliban ?* Politique Internationale, 123, (pp. 44-57).
<https://politiqueinternationale.com/revue/n123/article/qui-sont-les-neo-taliban>

Chaverou, É. (2019, 17 décembre). “Moi, Président, je”, ou comment les chefs d'État s'adressent à “vous”, “nous”. France Culture.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/moi-president-je-ou-comment-les-chefs-d-État-s-adressent-a-vous-nous-1728318>

Chéron, B. (2012). *Les soldats de l'image au cœur des enjeux de communication de la Défense française*. Dans *Guerre, armées et communication* (pp. 63-79). CNRS Éditions.
<https://books.openedition.org/editionscnrs/21084>

Chirac, J. (2012). *My life in politics*. St. Martin's Publishing Group.

Chomsky, N., Vltchek, A. (2017). *On Western Terrorism : From Hiroshima to Drone Warfare*. Pluto Press.

Commission européenne. (2022, 11 novembre). *Afghanistan - Fiche info*.
https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/asia-and-pacific/afghanistan_en?prefLang=fr

Commission européenne. (2023, 7 novembre). *L'UE débloque 61 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur de la population afghane et des Afghans réfugiés.*

https://france.representation.ec.europa.eu/informations/lue-debloque-61-millions-deuros-daide-humanitaire-en-faveur-de-la-population-afghane-et-des-afghans-2023-11-07_fr

Connah, L. (2020). *US intervention in Afghanistan: Justifying the unjustifiable?* South Asia Research, 41(1), (pp. 70-86). (Original work published 2021).

<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0262728020964609>

Conseil de l'Union européenne. (s.d.). *Afghanistan : La réponse de l'UE.*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/afghanistan-eu-response/#:~:text=Apr%C3%A8s%20des%20d%C3%A9cennies%20de%20conflit,et%20entra%C3%ADn%C3%A9%20des%20privations%20g%C3%A9n%C3%A9ralis%C3%A9es>

Constant, A. (2019, 28 mars). *Les oubliés de Kaboul : traducteurs afghans en danger de mort.* Le Monde.

https://www.lemonde.fr/culture/article/2019/03/28/les-oublies-de-kaboul-traducteurs-afghans-en-danger-de-mort_5442677_3246.html

Dakash, S. (2006). *Mondes en opposition.* [Mémoire de maîtrise de philologie française, Département des langues romanes, Université de Helsinki].

https://www.academia.edu/109877938/Mondes_en_opposition_Une_analyse_critique_du_traitement_d_une_nouvelle_de_la_situation_%C3%A0_Gaza_dans_le_discours_des_journaux_t%C3%A9l%C3%A9vis%C3%A9s_fran%C3%A7ais_finlandais_et_arabe

De Fina, A. (2023). *Narratives and storytelling processes in the analysis of political discourse.* Dans *Handbook of Political Discourse* (pp. 204-218). Edward Elgar.

https://ideas.repec.org/h/elg/eechap/20092_13.html

Delbury, P. (2018). *Analyse critique du discours politique français de l'école inclusive.* Synergies Chili n° 14 - 2018. (pp. 59-70).

<https://gerflint.fr/Base/Chili14/delbury.pdf>

Delphy, C. (2002, mars). *Une guerre pour les femmes ?* Le Monde Diplomatique, 36.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2002/03/DELPHY/8504>

Dhombres, D. (2001, 7 novembre). *Zéro mort*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/11/07/zero-mort_4158780_1819218.html

Doran, J. (2002, septembre). *Ces charniers afghans si discrets...* Le Monde Diplomatique, 1, (pp. 16-17).

<https://www.monde-diplomatique.fr/2002/09/DORAN/13988>

Dorigny, M. (2021, 3 octobre). *Engagées. Femmes militaires en Afghanistan*. Grands-reporters.com.

<https://www.grands-reporters.com/femmes-militaires-en-afghanistan/>

Dorronsoro, G. (2001, juin). *L'injustice faite aux Afghans*. Le Monde Diplomatique, 13.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2001/06/DORRONSORO/13774>

Dorronsoro, G. (2021a). *L'Afghanistan, "cimetière des empires" ?* [Interview]. Sciences et Avenir.

https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/l-afghanistan-cimetiere-des-empires_157189

Dorronsoro, G. (2021b, novembre). *Retour sur la chute de Kaboul*. Centre de recherches internationales (CERI), Sciences Po.

<https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/oir/retour-sur-la-chute-de-kaboul>

Dyer, G. (2007). *Nach Irak und Afghanistan: Was kommt, wenn die westlichen Truppen gehen?* Campus Verlag.

Ehrhart, H.-G., & Kaestner, E. (2008). *Afghanistan: Scheitern oder Strategiewechsel?*

https://www.researchgate.net/publication/277761339_Afghanistan_Scheitern_oder_Strategie_wechsel

Elhinnawy, H. (2021, 28 octobre). *Afghanistan: The West needs to stop seeing women as in need of "saving"*. The Conversation.

<https://theconversation.com/afghanistan-the-west-needs-to-stop-seeing-women-as-in-need-of-saving-170731>

Etienne, G. (2002). *Imprévisible Afghanistan*. La bibliothèque du citoyen. Presses de Sciences Po.

European Commission. (2023, 20 septembre). *EU releases €140 million to support the Afghan people, in particular women and girls* [Press release].

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_4524

Euzen, C. (2022). *Funambules, le discours politique décrypté*. Rochers Eds Du.

Fahey, D. M. (2010). *Review of Defending the West: A Critique of Edward Said's Orientalism, by I. Warraq*. The Historian, 72(1), (pp. 155–157). <http://www.jstor.org/stable/24455012>

Fairclough, N. (2004). *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*. Taylor & Francis e-Library.

<https://edisciplinas.usp.br/enrol/index.php?id=116610>

Follorou, J. (2022, 3 mai). *En Afghanistan, l'exclusion des filles de l'école signe la victoire de l'aile dure des Taliban*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/03/en-afghanistan-l-exclusion-des-filles-de-l-ecole-signe-la-victoire-de-l-aile-dure-des-Taliban_6124526_3232.html

Follorou, J. (2023, 25 octobre). *En Afghanistan, les Taliban utilisent des ONG pour contourner les sanctions*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/25/en-afghanistan-les-Taliban-utilisent-des-ong-pour-contourner-les-sanctions_6196390_3210.html

Follorou, J. (2025, 27 mars). *Afghanistan : reprise du dialogue entre les Occidentaux et les Taliban*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/international/article/2025/03/27/afghanistan-reprise-du-dialogue-entre-les-occidentaux-et-les-Taliban_6586716_3210.html

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.

Foucault, M. (1970, 2 décembre). *L'ordre du discours*. [Leçon inaugurale au Collège de France].

Fouchère, A. (2022, 12 décembre). *Reportage en Afghanistan : un an après le retour des Taliban*. areion24.news.

<https://www.areion24.news/2022/12/12/reportage-en-afghanistan-un-an-apres-le-retour-des-Taliban/2/>

France 24. (2012, 19 août). *Des talibans rencontrent l'ex-président Karzai, Ashraf Ghani approuve*.

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210819-des-taliban-rencontrent-l-ex-pr%C3%A9sident-karza%C3%AF-ashraf-ghani-approuve>

Galan, J. (2022, 30 août). *Afghanistan : un an après, les Taliban à la tête d'un pays en crise*. AFP.

<https://factuel.afp.com/doc.afp.com.32GN3EA>

Garapon, A. (2006, mars). *The Oak and the Reed: Counter-Terrorism Mechanisms in France and the United States of America*. Cardozo Law Review, vol. 27, n°5, (pp. 2041-2078).

Ghezali, S., Laurent, C., & Tallès, O. (2019, 5 février). *Les interprètes afghans, un scandale français*. La Croix.

<https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/interpretes-afghans-scandale-francais-2019-02-05-1201000423>

Gil-Robles, A. (2006, 15 février). *Rapport sur le respect effectif des droits de l'homme en France : Suite à sa visite du 5 au 21 septembre 2005* (CommDH(2006)2). Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe.

<https://rm.coe.int/16806db6ed>

Giscard d'Estaing, V. (1980, 26 juin). *Conférence de presse sur la politique étrangère et intérieure de la France, l'Afghanistan, le conflit israélo-arabe, l'élargissement de la CEE, la*

politique de défense, la conjoncture économique et sociale, les libertés. Palais de l'Élysée.
<https://www.elysee.fr/valery-giscard-d-estaing/1980/06/26/conference-de-presse-de-m-valery-giscard-destaing-sur-la-politique-etrangere-et-interieure-de-la-france-lafghanistan-le-conflit-israelo-arabe-lelargissement-de-la-cee-la-politique-de-defense-la-conjoncture-economique-et-sociale-les-libertes-pa>

Golestani, L. (2023, 18 avril). *Afghanistan : les États-Unis gèlent les actifs de la banque centrale.* Orient XXI.
<https://orientxxi.info/magazine/afghanistan-les-États-unis-gelent-les-actifs-de-la-banque-centrale-la,6371>

Goodhand, J., & Sedra, M. (2009, avril). *Who owns the peace? Aid, reconstruction, and peacebuilding in Afghanistan.* Crisis States Research Centre.
https://www.researchgate.net/publication/26257143_Who_owns_the_peace_Aid_reconstructi_on_and_peacebuilding_in_Afghanistan

Graham, P., Keenan, T., & Dowd, A.-M. (2004). *A call to arms at the end of history: a discourse—historical analysis of George W. Bush's declaration of war on terror.* Discourse & Society, 15(2/3), (pp. 199–221).
<https://doi.org/10.1177/0957926504041017>

Guéhenno, J.-M. (2021, automne). *Réflexions sur le malaise occidental.* Politique Internationale, 173, (pp. 89-105).
<https://politiqueinternationale.com/revue/n173/article/reflexions-sur-le-malaise-occidental>

Guibert, N. (2010, février 26). *L'Afghanistan, laboratoire militaire pour l'Europe.* Le Monde.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/26/l-afghanistan-laboratoire-militaire-pour-l-europe-par-nathalie-guibert_1311668_3232.html

Haquani, Z. (2010). *Les crises politiques en Afghanistan 1979-2009* (pp. 25-45). Dans M. Abou-Zahab, G. Boquérat, M.-D. Charlier, J. G. Dean, G. Fussman, M. Goya, Z. Haquani, P. Journoud, H. Hakar, P. Lafrance & N. Regaud (Éds), *Les crises en Afghanistan depuis le XIX^e siècle.* Étude de l'IRSEM.

Halimi, S., Vidal, D., Maler, H., & Reymond, M. (2014). *L'opinion, ça se travaille...Les médias et les "guerres justes"*. Éditions Agone.

Harsch, M. F., & Whitsell, T. (2021, avril 20). *Afghans don't need U.S. troops. They need islands of stability*. Foreign Policy.
<https://foreignpolicy.com/2021/04/20/afghans-dont-need-u-s-troops-they-need-islands-of-stability/>

HCR. (2022, août 15). *Cinq choses à savoir au sujet de l'Afghanistan*.
<https://www.unhcr.org/fr/actualites/stories/cinq-choses-savoir-au-sujet-de-lafghanistan>

Holland, F., Dannecker, P., Gächter, A., & Suter, C. (Eds.). (2011). *Soziologie der globalen Gesellschaft: Eine Einführung*. Wien: Mandelbaum Verlag.

Jackson, R. (2005). *Writing the War on Terrorism: Language, Politics, and Counter-terrorism*. Manchester University Press.
https://books.google.fr/books?id=onUFTqkP7sAC&printsec=frontcover&dq=isbn:9780719071218&hl=&cd=1&source=gbp_api#v=onepage&q=othering&f=false

Jacobin. (2021, 2 octobre). *Tariq Ali: The 40-year war in Afghanistan* — Full interview [Vidéo]. YouTube.
https://www.youtube.com/watch?v=_CcHgT52fzc

Jankowski, B. (2014). *L'opinion des Français sur leurs armées*. Dans *Guerre, armées et communication* (pp. 81-98). CNRS Éditions.
<https://books.openedition.org/editions-cnrs/21090>

Jaraud Darnault, I. (2023, 25 août). *Les violences sexuelles sont également massivement utilisées par les groupes terroristes* [Intervention au Conseil de sécurité]. Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies.
<https://onu.delegfrance.org/les-violences-sexuelles-sont-egalement-massivement-utilisees-par-les-groupes>

Jauffret, J.-C. (2011). *Afghanistan : comment en sortir ?* Inflexions, 2011(3), (pp. 185-202).

<https://shs.cairn.info/revue-inflexions-2011-3-page-185?lang=fr>

Jedidi, S. (2008). *Étude de cas : Perception et réponse des ONG à l'asymétrie en Afghanistan*. Dans Cahier du CEREM n°5 (mai 2008) (pp. 33-40). IRSEM.

<https://fr.scribd.com/document/17689357/L-asymetrie-dans-les-conflits-contemporains>

Jehangir, A. (2022, 18 mars). *The media spotlight on Afghanistan is fading fast - but the agony of its people is far from over*. The Guardian.

<https://www.theguardian.com/world/2022/mar/18/media-spotlight-fading-fast-afghanistan>

Johnston, D. L. (2013). *Christian-Muslim relations*. Dans The Princeton encyclopedia of Islamic political thought (Course Book ed.). Princeton University Press. (p. 94).

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09596410.2013.823724>

Kaldor, M. (2013) *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, 3rd Edition. Hoboken, NJ: Wiley Publications.

Keskinkılıç, O. Z. (2021, septembre). *Muslimaniac: Die Karriere eines Feindbildes*. Edition Einwurf GmbH.

Khan, R. (2021, 2 septembre). *Afghanistan and the colonial project of feminism: Dismantling the binary lens*. Media@LSE.

<https://blogs.lse.ac.uk/medialse/2021/09/02/afghanistan-and-the-colonial-project-of-feminism-dismantling-the-binary-lens/>

Khawaja, I. (2007). *Essentialism, Consistency and Islam: A Critique of Edward Said's Orientalism*, Israel Affairs, 13:4, (pp. 689-713),

<https://doi.org/10.1080/13537120701444961>

Kober, M. (2014). *Pourquoi l'orientalisme d'Edward W. Saïd n'est-il pas un japonisme ?* Sociétés & Représentations, 37(1), (pp. 91-105).

<https://doi.org/10.3917/sr.037.0091>

Kouchner, (2008). *Extraits de l'entretien de M. Bernard Kouchner, ministre des affaires*

étrangères et européennes, à "TV5 Monde-RFI-Le Monde" le 23 novembre 2008, sur la stratégie en Afghanistan, le dossier nucléaire iranien et le dialogue avec l'Iran, les négociations russo-géorgiennes, le Dalai-lama, le Tchad, la piraterie maritime au large de la Somalie, le génocide rwandais. Vie publique.

<https://www.vie-publique.fr/discours/173163-bernard-kouchner-231102008-afghanistan-et-nucleaire-iranien>

Lafaye, C. (2019). *France's lesson*. Parameters, 49(3), (pp. 55-63). U.S. Army War College.
https://www.researchgate.net/publication/359155467_France's_Lessons

Lafaye, C. (2021, 14 septembre). *L'engagement de l'armée française en Afghanistan : 90 morts pour rien ?* The Conversation.
<https://theconversation.com/lengagement-de-larmee-francaise-en-afghanistan-90-morts-pour-rien-167555>

Laurent, R. (2023, 13 décembre). *Afghanistan : Les Taliban renoncent à la culture du pavot*. Ouest-France.
<https://www.ouest-france.fr/monde/afghanistan/en-afghanistan-les-Taliban-ont-bien-renonce-a-la-culture-du-pavot-b6d803da-98eb-11ee-99a8-c8cd0c676f82>

Lazar, A., & Lazar, M. M. (2004). *The Discourse of the New World Order: 'Out-Casting' the Double Face of Threat*. Discourse & Society, 15(2-3), (pp. 223-242).
<https://doi.org/10.1177/0957926504041018>

Laval, E. (2008). *Asymétrie : un jeu d'acteurs*. Dans Cahier du CEREM n°5 (mai 2008) (pp. 41-49). IRSEM.
<https://fr.scribd.com/document/17689357/L-asymetrie-dans-les-conflits-contemporains>

Le Monde avec AFP. (2010, 27 juillet). *L'armée française conteste un rapport de Wikileaks*. Le Monde.
https://www.lemonde.fr/international/article/2010/07/27/l-armee-francaise-conteste-un-rapport-de-wikileaks_1392791_3210.html

Le Monde avec AFP. (2021, 28 septembre). *Retrait des troupes américaines d'Afghanistan :*

le Pentagone admet un échec stratégique. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/28/retrait-des-troupes-americaines-d-afghanistan-le-pentagone-admet-un-echec-strategique_6096355_3210.html

Le Point avec AFP. (2009, 17 septembre). *Éric Besson veut démanteler rapidement la “jungle” de Calais*. Le Point.

https://www.lepoint.fr/societe/eric-besson-veut-demanteler-rapidement-la-jungle-de-calais-17-09-2009-377773_23.php

Les Échos. (2023, 12 décembre). *La Birmanie détrône l'Afghanistan et devient le premier producteur mondial d'opium*. Les Échos.

<https://www.lesechos.fr/monde/asie-pacifique/la-birmanie-detrone-lafghanistan-et-devient-le-premier-producteur-mondial-dopium-2040787>

Letonturier, É. (2017). *Présentation générale. Guerre et paix : la communication s'engage*. Dans *Guerre, armées et communication* (pp. 7-38). CNRS Éditions.

<https://books.openedition.org/editionscnrs/21075>

Liagouras, A. (2021, 30 août). *Afghanistan : Les meurtres qui trahissent les beaux discours des Taliban*. Libération.

https://www.liberation.fr/international/asie-pacifique/en-afghanistan-ces-meurtres-qui-trahissent-les-beaux-discours-des-Taliban-20210830_B6V7ZY7EWJCCLM4LHMY7KFB5ZY/

Locke, T. (2004). *Critical discourse analysis*. Continuum.

Lovewine, G. C. (2014). *Outsourcing the global war on terrorism: Private military companies and American intervention in Iraq and Afghanistan*. Palgrave Macmillan.

Mair, S. (2014). *Deutsche Friedens- und Stabilisierungseinsätze*. Dans Braml, J., Risse, T., & Sandschneider, E. (Eds.). (2014). *Jahrbuch Internationale Politik, Band 28 : Einsatz für den Frieden. Sicherheit und Entwicklung in Räumen begrenzter Staatlichkeit*. Oldenbourg Wissenschaftsverlag.

Mann, C. (2010). *Vivre loin de Kaboul*. Manière de voir, (110), avril-mai.

<https://www.monde-diplomatique.fr/mav/110/MANN/19437#nb2>

Marlaud, J.-M. (2015). *La France en Afghanistan*. Ambassade de France (p.5).

https://af.ambafrance.org/IMG/pdf/france_en_afghanistan_page_double_.pdf?3056/2d5214d350512ebd5dba0b0b1448b1e0f2c7f09d

Mart, Ç. T., Toker, A., & Esen, M. F. (2010, juin). *Criticism on Edward Said's Orientalism*. Communication présentée au 2nd International Symposium on Sustainable Development, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine.

<https://core.ac.uk/download/pdf/153447456.pdf>

Mélandri, P. (2003). *Le 11 septembre annonce-t-il un « choc des civilisations » ?* Cités, 14(2), (pp. 29-43).

<https://doi.org/10.3917/cite.014.0029>

Meynier, G. (2011). *Réflexions sur la guerre d'Afghanistan*. Guerres mondiales et conflits contemporains, 2011(3), (pp. 121-131).

<https://shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2011-3-page-121?lang=fr>

Michailof, S. (2022). *Afghanistan : Autopsie d'un désastre. 2001-2021. Quelles leçons pour le Sahel ?* Éditions Gallimard.

Miller, L. (2021, 17 novembre). *Afghanistan 2001-2021: U.S. Policy lessons learned*. [U.S. Congressional Testimony]. International crisis group.

<https://www.crisisgroup.org/asia/south-asia/afghanistan/afghanistan-2001-2021-us-policy-lessons-learned>

Ministère des Armées. (s.d.). *Opération Héraclès : L'engagement de la France en Afghanistan dans la guerre contre le terrorisme*. Images Défense.

<https://imagesdefense.gouv.fr/operation-heracles-afghanistan-france-guerre-contre-terrorisme>

Mitchell, W. J. T. (2005, novembre). *Picturing Terror: Derrida's Autoimmunity*. Cardozo Law

Review 27, n°2, (pp. 913-926).

<https://www.jstor.org/stable/10.1086/511494>

Montvalon (de) J.-B. (2014a, 20 février). *La “sarkozysation” du discours hollandais*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/02/20/la-sarkozysation-du-discours-hollandais_4370612_3246.html

Montvalon (de) J.-B. (2014b, 20 février). *L'appauvrissement des discours présidentiels observé au microscope*. Le Monde.

https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/02/20/presidents-ce-que-parler-veut-dire_4370622_3246.html

Nachtigall, A. (2012). *Gendering 9/11: Medien, Macht und Geschlecht im Kontext des “War on Terror”*. Transcript Verlag.

Nal, E. (2008). *L'asymétrie : des origines à l'émergence d'un concept stratégique*. Dans Cahier du CEREM n°5 (mai 2008) (pp. 7-10). IRSEM.

https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1293/Cahier_du_cerem_n_05.pdf

Nardon, L. (2014). *Obama, Kerry et le Moyen-Orient*. Politique Internationale, (142).

<https://politiqueinternationale.com/revue/n142/article/obama-kerry-et-le-moyen-orient>

NATO. (2011, 3 février). *International Security Assistance Force (ISAF): Key Facts and Figures*.

https://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_2011_01/2011_02_13BBB0C1D42F4D0D886C390E9F14EBF3_ISAF-placemat-3Feb2011.pdf

NATO. (2016, juillet). *Resolute Support Mission (RSM): Key Facts and Figures*.

https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2016_07/20160707_2016-07-RSM-Placemat.pdf

NATO. (2022, 30 mai). *Mission Resolute Support en Afghanistan (2015-2021)*.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_113694.htm

Notaras, A. (2023, 15 août). *L'Afghanistan sous régime taliban: «Un pays exsangue, cauchemar du monde contemporain»* [Interview de Jean-Charles Jauffret]. Rfi.

<https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20230815-l-afghanistan-sous-r%C3%A9gime-taliban-un-pays-exsangue-cauchemar-du-monde-contemporain>

Nuscheler, F. (2015). *Ressourcenarmut - “Ressourcenfluch” - Ressourcenkonflikte*. Dans *Entwicklungspolitik* (pp. 5-17). Éditions De Gruyter, Oldenbourg.

Olliewood. (2024, 14 mars). *Dichotomie : Origine, significations et exemples d'utilisation*.

<https://olliewood.fr/dichotomie-origine-significations-et-exemples-dutilisation/>

OTAN. (2011, 3 février). *International Security Assistance Force (ISAF): Key Facts and Figures*.

https://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_2011_01/2011_02_13BBB0C1D42F4D0D886C390E9F14EBF3_ISAF-placemat-3Feb2011.pdf

OTAN. (2016, juillet). *Resolute Support Mission (RSM): Key Facts and Figures*.

https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2016_07/20160707_2016-07-RSM-Placemat.pdf

OTAN. (2022, 30 mai). *Afghanistan*.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_113694.htm

Pakzad, K. (2021, 17 août). *Afghanistan : “Pour gouverner, les Taliban ont besoin de la reconnaissance internationale”*. Le Monde. [Tchat animé par Cécile Bouanchaud].

https://www.lemonde.fr/international/live/2021/08/17/Taliban-en-afghanistan-un-retour-a-la-case-depart-posez-vos-questions_6091632_3210.html

Pakzad, K. (15.08.2023). *Afghanistan : face à la crise humanitaire, les Taliban divisés entre fermeté et compromis*. [Interviewé par Cyrielle Cabot]. France 24.

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20230815-afghanistan-pour-faire-face-%C3%A0-la-crise-humanitaire-les-taliban-divis%C3%A9s-entre-fermet%C3%A9-et->

[compromis](#)

Parmentier, F. (2020, 14 octobre). *Dix attentats qui ont changé le monde : entretien avec Cyrille Bret*. Nonfiction.fr.

<https://www.nonfiction.fr/article-10507-dix-attentats-qui-ont-change-le-monde-entretien-avec-cyrille-bret.htm>

Patterson, M., & Monroe, K. R. (1998). *Narrative in political science*. Annual Review of Political Science, 1, (pp. 315-331).

<https://www.annualreviews.org/content/journals/10.1146/annurev.polisci.1.1.315>

Pérouse de Montclos, M.-A. (2018, novembre). *Déconstruire la guerre. Acteurs, discours, controverses*. Collection : Interventions. Éditeur : Maison Des Sciences De L'homme.

Perria, S. (2022, 14 mars). *Afghanistan. Avant j'avais des droits*. Nikkei Asia, dans Courrier International, 1636, (pp. 32-33). <https://www.courrierinternational.com/article/vivre-sous-les-Taliban-femmes-en-afghanistan-avant-javais-des-droits-clone-1636>

Perrin, J.-P. (2009, été). *Afghanistan-Pakistan : un même péril*. Politique Internationale, 124. <https://politiqueinternationale.com/revue/n124/article/afghanistan-pakistan-un-meme-peril>

Perrin, J.-P. (2022). *Comment les Américains ont perdu l'Afghanistan*. Politique Internationale, 174, (pp. 65-80).

<https://politiqueinternationale.com/revue/n174/article/comment-les-americains-ont-perdu-lafghanistan>

Peterson, S. (2022, 26 mars). *Afghanistan. Les clandestins de Kaboul*. The Christian Science Monitor, dans Courrier International, 1638, (pp. 26-27).

<https://www.courrierinternational.com/article/afghanistan-vivre-sous-les-Taliban-44-les-clandestins-de-kaboul>

Poincaré, N. (2022, 20 avril). *Qui est Jonathan Guémas, conseiller et plus d'Emmanuel Macron ?* RMC.

<https://rmc.bfmtv.com/actualites/politique/qui-est-jonathan-guemas-conseiller-et-plume-d->

[emmanuel-macron_AV-202204200149.html](https://www.lemacron.fr/AV-202204200149.html)

Pouyat, A. (2009, 17 septembre). *La "jungle" va se déplacer*. Le Journal du Dimanche (JDD).
<https://www.lejdd.fr/Societe/Cimade-La-jungle-va-se-deplacer-134705-3096620>

Pradetto, A. (2008). *Intervention, Regimewechsel, erzwungene Migration: Die Fälle Kosovo, Afghanistan und Irak*. Verlag Peter Lang.

Pradetto, A. (2014a). *Zivil-militärische Zusammenarbeit bei Auslandseinsätzen*. Dans J. Braml, T. Risse, & E. Sandschneider (Eds.), *Jahrbuch internationale Politik* (pp. 72-78). Oldenburg Wissenschaftsverlag.

Pradetto, A. (2014b). *Strategic orientation: Humanitarian claim, opportunity and prestige*. *WeltTrends: Internationale Politik und vergleichende Studien*, 22(97), (pp. 80-91).

Pradetto, A. (2015). *Ost-West-Beziehungen und deutsche Außenpolitik seit der Wiedervereinigung*. Deutsches Zentralinstitut für soziale Fragen/DZI.
<https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/210551/ost-west-beziehungen-und-deutsche-aussenpolitik-seit-der-wiedervereinigung-essay/>

Public Sénat. (2022, 25 octobre). *Afghanistan : le dilemme des ONG et de la France face aux Taliban*.
<https://www.publicsenat.fr/actualites/international/afghanistan-le-dilemme-des-ong-et-de-la-france-face-aux-Taliban-224931>

Punch, K. F. (2016). *Developing effective research proposals*. SAGE Publications Ltd (3ème édition)

Putz, C. (2024, janvier). *Many questions remain about the Afghan Fund and its frozen \$3.5 billion*. *The Diplomat*.
<https://thediplomat.com/2024/01/many-questions-remain-about-the-afghan-fund-and-its-frozen-3-5-billion/>

Racevskis, K. (2005). *Edward Said and Michel Foucault: affinities and dissonances*. Research

<https://link.gale.com/apps/doc/A134624836/LitRC?u=43wien&sid=summon&xid=86cca13a>

Ramel, F. (2004). *Presse écrite et traitement immédiat du 11 septembre : un imaginaire occidental réactivé ?* Dans *Guerres et paix. Débats, combats, polémiques*, 76, (pp. 113-126).
<https://journals.openedition.org/mots/2653#ftn6>

Rammer, J. F. (2021). *The Political Discourse Regarding the War in Afghanistan: A Comparative Analysis Between American Presidents Bush and Obama*. Masaryk University.

Rehman, Z. ur, & Schmall, E. (2022, 17 mars). *Et maintenant, comment administrer le pays ?* *Courrier International*, (1637), (pp. 36-37). (Article original publié dans *The New York Times*).

Reuter, C. (2022, mars/avril). *Eine Illusion ist implodiert [Entretien]*. *Internationale Politik*, (2), (pp. 82-87).

Reyes, A. (2011). *Strategies of legitimization in political discourse: From words to actions*. *Discourse & Society*, 22(6), (pp. 781-807).
<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0957926511419927>

Rich, D. (2021, 14 septembre). *Afghanistan : l'aide humanitaire ne doit pas servir l'agenda politique des États*. *France 24*.
<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210914-afghanistan-l-aide-humanitaire-ne-doit-pas-servir-l-agenda-politique-des-%C3%A9tats>

Roy, O. (2004). *Afghanistan: le lent retour du pouvoir central*. *Politique Internationale*, 105, (pp. 22-35).
<https://politiqueinternationale.com/revue/n105/article/afghanistan-le-lent-retour-du-pouvoir-central>

Rosenberger, S., & Seuss, S. (Eds.) (2002). *Globalisierung. Perspektiven nach dem 11. September*. Zukunfts- und Kulturwerkstätte.

Rosenfeld, M. (2006). *Derrida's Ethical Turn and America: Looking Back from the Crossroads*

of Global Terrorism and the Enlightenment. Cardozo Law Review, 27, Cardozo Legal Studies Research Paper n° 145.

https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=870469

Roy, O. (2021, octobre). *Les talibans veulent être reconnus comme gouvernement légitime*. L'Éléphant, (36), 14.

Rubin, M. (2010, 1 février). *Taking tea with the Taliban*. American Enterprise Institute.

<https://www.aei.org/articles/taking-tea-with-the-taliban/>

Ruffa, C. (2018). *Military cultures in peace and stability operations: Afghanistan and Lebanon*. University of Pennsylvania Press.

Rutherford, B. (2012). *The Taliban: War and religion in Afghanistan*. The Journal of Conflict Studies, 22(2), (pp. 34-50).

Saïd, E. W. (1997). *Le mythe du Choc des Civilisations*. [Conférence adaptée et traduite]. Dans Blog de mediapart.

<https://blogs.mediapart.fr/segesta3756/blog/180215/le-mythe-du-choc-des-civilisations-par-edward-w-said>

Saïd, E. W. (2003). *Orientalism*. New York: Pantheon Books. (Ouvrage original publié en 1977)

Santander, J. (2020). *Narrative reinventions as cognitive mechanisms for public policy stability: The case of anti-drug policy in Colombia*. Brazilian Journal of Public Administration.

<https://www.scielo.br/j/rap/a/jgjF73Gqf8Q6qrBKzMRn4kp/?lang=en>

Savoy, J. (2019, 18 novembre). *Macron, un président incompris*. Le Temps

<https://www.letemps.ch/opinions/macron-un-president-incompris>

Schall, T. (2008). *Les crises politiques en Afghanistan 1979-2009*. Dans IRSEM n°1 : Les crises en Afghanistan depuis le XIX^e siècle. Avril 2010. IRSEM. (pp. 25-44).

<https://www.calameo.com/read/0000097791c0eb78e78bd>

Scarpa, R. (s.d.). La France en Afghanistan. Chemins de mémoire.

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-france-en-afghanistan>

Schicho, W. (2014). *Diskursanalyse*. Dans P. Dannecker & B. Englert (Eds.), *Qualitative Methoden in der Entwicklungsforschung* (pp. 127-152). Mandelbaum Verlag.

Schmitt, O. (2016, 22 août). *French military adaptation in the Afghan war: Looking inward or outward?* *Journal of Strategic Studies*, 40(4), (pp. 577-599).

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01402390.2016.1220369>

Schreier, M. (2014). *Varianten qualitativer Inhaltsanalyse. Ein Wegweiser im Dickicht der Begrifflichkeiten*. *Forum Qualitative Sozialforschung*, 15(1).

https://www.researchgate.net/publication/264788264_Varianten_qualitativer_Inhaltsanalyse_Ein_Wegweiser_im_Dickicht_der_Begrifflichkeiten

Sénat. (2009, 23 janvier). *Les opérations extérieures sous le contrôle du Parlement*. Rapport d'information n°178.

<https://www.senat.fr/rap/r08-178/r08-178.html>

Shahzad, S. S. (2006, septembre). *Comment les Taliban ont repris l'offensive* (version longue). *Le Monde Diplomatique*.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2006/09/SHAHZAD/13989>

Shea, J. (2006). *Reflections on NATO's political and military transformation since "9/11."* *Atlantisch Perspectief*, 30(7), (pp. 8-14).

<https://www.jstor.org/stable/45279940>

Shea, J. (2009). *Afghanistan: Now you see me?: NATO strategy—Building the comprehensive approach*. IDEAS Reports - Strategic Updates, SU001. London School of Economics and Political Science.

https://eprints.lse.ac.uk/43623/1/Afghanistan_NATO%20strategy%28lsero%29.pdf

Simonnot, D. (2005, 25 juillet). *Paris et Londres affrètent un charter d'Afghans : Tollé contre*

l'expulsion prochaine vers l'Afghanistan de déboutés du droit d'asile. Libération.

https://www.liberation.fr/societe/2005/07/25/paris-et-londres-affretent-un-charter-d-afghans_527513/

Solidarités International. (2022, 27 décembre). *Afghanistan : SOLIDARITÉS INTERNATIONAL interrompt temporairement ses activités.*

<https://www.solidarites.org/fr/presse/afghanistan-solidarites-international-interrompt-temporairement-ses-activites/>

Sowell, T. (2013). *The Afghan war: A strategic analysis.* International Review of Political Economy, 17(4), (pp. 512-535).

Stewart, R. (2009). *En Afghanistan.* Albin Michel.

Suhrke, A. (2016). *Waging war and building peace in Afghanistan.* Dans M. Turner & F. P. Kühn (Eds.). *The politics of international intervention: The tyranny of peace* (pp. 163-178). Routledge.

Tanner, F. (2012). *Afghanistan's future: The influence of the Taliban.* Journal of International Affairs, 64(3), (pp. 1-16).

Terkessidis, M. (2004). *Die Banalität Des Rassismus : Migranten Zweiter Generation Entwickeln Eine Neue Perspektive.* Transcript Verlag.

The Economist. (2019, 7 novembre). *Emmanuel Macron warns Europe: NATO is becoming brain-dead.*

<https://www.economist.com/europe/2019/11/07/emmanuel-macron-warns-europe-nato-is-becoming-brain-dead>

Theros, M., & Kaldor, M. (2018). *The logics of public authority: Understanding power, politics and security in Afghanistan, 2002-2014.* Stability: International Journal of Security and Development.

<https://stabilityjournal.org/articles/10.5334/sta.579>

Thiéblemont, A. (2017). *Phénomènes de communication en zone de combat*. Dans Guerre, armées et communication (pp. 39-62). CNRS Éditions.

<https://books.openedition.org/editions-cnrs/21078>

Thomas-Olalde, O., & Velho, A. (2011). *Othering and its effects: Exploring the concept*. Dans R. Mark & A. Tesar (Eds.), *Writing postcolonial histories of intercultural education* (Université d'Innsbruck, Autriche).

https://www.academia.edu/42889355/Othering_and_its_effects_exploring_the_concept

UNHCR. (2023, 15 décembre). *Afghanistan funding 2023*.

<https://reporting.unhcr.org/afghanistan-funding-2023>

Vaara, E., Sonenshein, S., & Boje, D. (2016). *Narratives as sources of stability and change in organizations: Approaches and directions for future research*. The Academy of Management Annals.

https://www.researchgate.net/publication/324995095_Narratives_as_Sources_of_Stability_and_Change_in_Organizations_Approaches_and_Directions_for_Future_Research

Valtinao, N. (2023, 15 mars). *Les Lumières (XVIII^e siècle) : mouvement littéraire et philosophique*. Lalanguefrançaise.com.

<https://www.lalanguefrancaise.com/litterature/les-lumieres>

Victor, J.-C., Raison, V., & Tétart, F. (2005). *Le dessous des cartes- Atlas géopolitique*. ARTE Éditions; Éditions Tallandier.

Vielcanet, F., & Héron, J. (2002). *Pourquoi le 11 septembre 2001 ?*. Oxygène.

Ville de Paris. (2021, 29 mars). Une allée parisienne en hommage au commandant Massoud.

<https://www.paris.fr/pages/hommage-parisien-au-commandant-massoud-16954>

Wathier, V., Cuminal, I., Wahnich, S., & Souchart, M. (1998, novembre). *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême-droite*. Poche / Essais. La découverte.

Watson Brown (2021, août). *Human and Budgetary Costs to Date of the U.S. War in*

Afghanistan, 2001-2022. Costs of War. Brown University. [Watson.brown.edu.](http://watson.brown.edu/costsofwar/Afghanistanbeforeandafter20yearsofwar)
<https://watson.brown.edu/costsofwar/Afghanistanbeforeandafter20yearsofwar>

Wesfreid, M. (2018, 28 mars). *La dure vie de “plume” de président* [Épisode de podcast]. France Inter.
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/histoires-politiques/la-dure-vie-de-plume-du-president-8690039>

Whitlock, C., Shapiro, L., & Eamandjomeh, A. (2019, 9 décembre). *The Afghanistan Papers: A secret history of the war.* The Washington Post.
<https://www.washingtonpost.com/graphics/2019/investigations/afghanistan-papers/documents-database/>

Wichterich, C. (2016). *Geschlechtergerechtigkeit zwischen neoliberalem Empowerment und postkolonialer Kritik.* Dans K. Fischer et al. (Hrsg.), *Handbuch Entwicklungsforschung* (pp. 231-241). Springer Fachmedien Wiesbaden.
https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-658-04790-0_19

Wolton, D. (2016). *La communication politique: Construction d'un modèle* (pp. 13-21). CNRS Éditions.
<https://books.openedition.org/editions-cnrs/13675>

Zappi, S. (2002, 22 mars). *Un rapport confirme la recrudescence des violences racistes depuis les attentats du 11 septembre.* Le Monde.
https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/03/22/un-rapport-confirme-la-recrudescence-des-violences-racistes-depuis-les-attentats-du-11-septembre_4211506_1819218.html

Ziai, A. (2012). *Postcolonial perspectives on 'development'.* ZEF Working Paper Series(103). University of Bonn. Center for Development Research (ZEF).
<https://www.econstor.eu/bitstream/10419/88339/1/773389075.pdf>

Dernier accès aux liens internet : 03.05.2025.

Bibliographie corpus

Toutes les références bibliographiques suivantes sont des discours présidentiels venant du site de l'Élysée. Ils sont dans l'ordre chronologique. Quand plusieurs discours ont été prononcés à la même date, ils sont distingués d'un chiffre. Ex. : C - 1.12.2001 - 1.

Comme évoqué dans la partie Méthodologie, certains discours ont été supprimés du site de l'Élysée au moment de rédiger cette bibliographie (Mai 2025). Pour ces discours, aucun lien internet ne sera ajouté.

Lorsqu'il y avait des fautes d'orthographe dans les titres des discours, elles ne furent pas corrigées et laissées comme telles.

Le lieu et la date du discours sont la plupart du temps indiqués dans le titre. Si aucun lieu n'est nommé dans la référence bibliographique, c'est parce qu'aucun n'était indiqué sur le site de l'Élysée. Cette absence se retrouve surtout dans les discours d'Emmanuel Macron. Cela pourrait s'expliquer par le fait que davantage de ses discours sont postés directement sur le site de l'Élysée, sans être prononcés nulle part. Il s'agit pour la plupart de ces textes de discours où il est question du président à la troisième personne du singulier, et qui ne semblent donc ni écrits ni prononcés par le président (ex. : M - 19.08.2023).

En revanche il y a chez Macron beaucoup de pages de discours avec des liens vers des vidéos YouTube dans lesquelles on l'entend prononcer le discours (ex. : M - 16.08.2021), ou encore des photos pour illustrer l'événement du discours (ex. : M - 11.11.2019) ce qui n'est pas le cas pour les discours des autres présidents.

Discours de Jacques Chirac :

Il y a 33 discours sur le site de l'Élysée, mais il y en a deux que je n'utilise pas (1^{er} mars 2001 et 13 octobre 2001), comme expliqué au point 2.1.2. Il y a 34 discours analysés dans QDA, donc 3 discours ont été supprimés : deux discours du 13.11.2001 et un discours du 4 janvier 2002.

C - 7.10.2001. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les opérations militaires américaines en Afghanistan en représailles des attentats terroristes commis par les musulmans intégristes contre New York et Washington et la coopération de la France dans la lutte contre le terrorisme*, Paris, le 7 octobre 2001.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/10/07/discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-operations-militaires-americaines-en-afghanistan-en-represailles-des-attentats-terroristes-commis-par-les-musulmans-integristes-contre-new-york-et-washington-et-la-cooperation-de-la-franc>

C - 19.10.2001. *Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Lionel Jospin, Premier ministre, sur l'Afghanistan et sur les questions européennes, à Gand le 19 octobre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/10/19/conference-de-presse-conjointe-de-mm-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-lionel-jospin-premier-ministre-sur-lafghanistan-et-sur-les-questions-europeennes-a-gand-le-19-octobre-2001>

C - 24.10.2001. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, M. Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et M. Lionel Jospin, Premier ministre, sur la rencontre bilatérale franco-allemande, la situation en Afghanistan, la lutte contre le terrorisme, l'avenir de l'Union européenne et la situation au Proche-Orient, Paris le 24 octobre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/10/24/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-m-gerhard-schroeder-chancelier-de-la-republique-federale-dallemagne-et-m-lionel-jospin-premier-ministre-sur-la-rencontre-bilaterale-franco-allemande-la-situation-en-afghani>

C - 4.11.2001. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Lionel Jospin, Premier ministre, sur l'action militaire des États-Unis en Afghanistan, la situation en Afghanistan et au Proche-Orient et la participation militaire française, Londres le 4 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/04/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-lionel-jospin-premier-ministre-sur-laction-militaire-des-États-unis-en-afghanistan-la-situation-en-afghanistan-et-au-proche-orient-et-la-participation-militaire-francais>

C - 6.11.2001 - 1. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'Afghanistan, le problème palestinien et sur les musulmans en France, à New York le 6 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/06/conference-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-lafghanistan-le-probleme-palestinien-et-sur-les-musulmans-en-france-a-new-york-le-6-novembre-2001>

C - 6.11.2001 - 2. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, sur la solidarité de la France avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, le soutien de la France aux actions militaires américaines en Afghanistan et la nécessité d'une solution politique à ce conflit, Washington, le 6 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/06/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-george-w-bush-president-des-États-unis-damerique-sur-la-solidarite-de-la-france-avec-les-États-unis-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme-le-soutien-de-la-france-aux-actio>

C - 7.11.2001. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, sur le plan de la solution politique de l'ONU pour l'Afghanistan, l'aide humanitaire à ce pays et la proposition française de réunir une conférence internationale des donateurs, Paris, le 7 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/07/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-pervez-musharraf-president-de-la-republique-islamique-du-pakistan-sur-le-plan-de-la-solution-politique-de-lonu-pour-lafghanistan-laide-humanitaire-a-ce-pays-et-la-prop>

C - 8.11.2001. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Lakhdar Brahimi, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afghanistan, sur le plan de la solution politique de l'ONU pour l'Afghanistan, l'aide humanitaire à ce pays et le souhait de voir les bombardements américains prennent fin le plus tôt possible, Paris, le 8 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/08/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-lakhdar-brahimi-representant-special-du-secretaire-general-des-nations-unies-pour-lafghanistan-sur-le-plan-de-la-solution-politique-de-lonu-pour-lafghanistan-laide-hu>

C - 12.11.2001 - 1. *Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, accordée au*

journal "Al-Hayat", le 12 novembre 2001, sur l'importance du rôle de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et des Emirats Arabes Unis dans le problème afghan, le bombardement de l'Afghanistan par les États-Unis, la recherche de la solution politique au sein de l'ONU, les relations de la France avec les pays du Proche-Orient, l'action de la France pour régler le problème palestinien et la sanction contre l'Irak.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/12/interview-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-accordee-au-journal-al-hayat-le-12-novembre-2001-sur-limportance-du-role-de-legypte-de-larabie-saoudite-et-des-emirats-arabes-unis-dans-le-probleme-afghan-le-bombardement-de-lafghanist>

C - 12.11.2001 - 2. *Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte, sur la situation au Proche-Orient et la relance du processus de paix dans cette région, la lutte contre le terrorisme international, le décès des journalistes en Afghanistan, la solution politique au problème afghan à rechercher au sein de l'ONU et l'action militaire des États-Unis en Afghanistan, Le Caire, le 12 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/12/conference-de-presse-conjointe-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-hosni-moubarak-president-de-la-republique-arabe-degypte-sur-la-situation-au-proche-orient-et-la-relance-du-processus-de-paix-dans-cette-region-la-lutte-contre-le-t>

C - 13.11.2001 - 1. *Point de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le terrorisme international, la solution politique au problème afghan, le processus de paix au Proche-Orient, le dialogue des cultures, l'action militaire des États-Unis en Afghanistan, la reconstruction de ce pays, la mondialisation et sa vision du monde, Abou Dhabi, le 13 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/13/point-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-lutte-contre-le-terrorisme-international-la-solution-politique-au-probleme-afghan-le-processus-de-paix-au-proche-orient-le-dialogue-des-cultures-laction-militaire-des-États-uni>

C - 13.11.2001 - 2. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action de l'ONU pour trouver une solution politique au problème afghani, le processus de paix au Proche-Orient, l'extension de la guerre à d'autres pays et les relations bilatérales entre*

la France et l'Arabie saoudite, Riyad, Arabie saoudite, le 13 novembre 2001.

C - 13.11.2001 - 3. *Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, accordée à la télévision d'Abou Dhabi, le 13 novembre 2001, sur la nécessité d'une solution politique au problème afghan, le rejet de tout amalgame entre le terrorisme et l'Islam, le processus de paix au Proche-Orient et la communauté musulmane en France.*

C - 16.11.2001. *Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'intervention militaire de la France en Afghanistan et l'annonce du départ des soldats français en Afghanistan pour participer à une action internationale de secours et d'assistance aux populations, Paris, le 16 novembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/11/16/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-lintervention-militaire-de-la-france-en-afghanistan-et-lannonce-du-depart-des-soldats-francais-en-afghanistan-pour-participer-a-une-action-internationale-de-secours-et-dassistance-aux-p>

C - 1.12.2001 - 1. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, notamment sur les relations bilatérales entre la France et l'Algérie, la lutte contre le terrorisme et la situation en Afghanistan, Alger le 1er décembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/12/01/conference-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-notamment-sur-les-relations-bilaterales-entre-la-france-et-lalgerie-la-lutte-contre-le-terrorisme-et-la-situation-en-afghanistan-alger-le-1er-decembre-2001>

C - 1.12.2001 - 2. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-tunisiennes, la lutte contre le terrorisme international, le refus de tout amalgame entre le terrorisme et l'Islam, la situation en Afghanistan, la coopération entre la France et la Tunisie, la coopération entre la France et la Libye, le problème du Sahara, la situation des droits de l'Homme et les problèmes de l'Union du Maghreb (UMA), Tunis, le 1er décembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/12/01/conference-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-tunisiennes-la-lutte-contre-le-terrorisme-international-le-refus-de-tout-amalgame-entre-le-terrorisme-et-lislam-la-situation-en-afghanistan-la-cooperatio>

C - 2.12.2001. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les attentats perpétrés à Jérusalem et à Haïfa, les relations franco-marocaines, la lutte contre le terrorisme international, la situation au Proche-Orient, le dialogue des cultures, la situation en Afghanistan, l'action militaire américaine en Afghanistan et l'aide humanitaire à ce pays, Rabat, le 2 décembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/12/02/conference-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-attentats-perpetres-a-jerusalem-et-a-haifa-les-relations-franco-marocaines-la-lutte-contre-le-terrorisme-international-la-situation-au-proche-orient-le-dialogue-des-cultur>

C - 7.12.2001. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Vojislav Kostunica, Président de la République fédérale de Yougoslavie, sur les relations entre la France et la Yougoslavie, la démocratisation de la Yougoslavie, la vocation de ce dernier pays à rejoindre l'Union européenne, la chute du régime Taliban en Afghanistan et le statut du Monténégro, Belgrade, le 7 décembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/12/07/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-vojislav-kostunica-president-de-la-republique-federale-de-yougoslavie-sur-les-relations-entre-la-france-et-la-yougoslavie-la-democratisation-de-la-yougoslavie-la-vocatio>

C - 24.12.2001. *Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la fin des Talibans en Afghanistan, la coexistence des différentes religions et la construction de la paix dans le monde, Paris, le 24 décembre 2001.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/12/24/message-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-fin-des-talisbans-en-afghanistan-la-coexistence-des-differentes-religions-et-la-construction-de-la-paix-dans-le-monde-paris-le-24-decembre-2001>

C - 4.01.2002. *Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la situation internationale en 2001, la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, la question afghane, la situation au Proche-Orient, le dialogue des cultures, l'aide publique au développement, l'équilibre stratégique, la coopération entre la Russie et l'OTAN et l'action de l'Union européenne en faveur de la paix du monde, Paris, le 4 janvier 2002*

C - 28.02.2002. *Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et*

M. Hamid Karzai, Président de l'Administration intérimaire d'Afghanistan, sur les relations et la coopération entre la France et l'Afghanistan, la mission du contingent français en Afghanistan, la participation de la France à la lutte contre le terrorisme, l'aide internationale à l'Afghanistan et l'éventuelle arrestation de Radovan Karadzic en Bosnie, Paris, le 28 février 2002.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/02/28/point-de-presse-conjoint-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-m-hamid-karzai-president-de-ladministration-interimaire-dafghanistan-sur-les-relations-et-la-cooperation-entre-la-france-et-lafghanistan-la-mission-du-contingent-francai>

C - 29.05.2002. *Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, à M. Hamid Karzai, Président de l'administration intérimaire d'Afghanistan, sur la participation de la France à la force internationale d'Afghanistan et l'aide de la France à l'Afghanistan, Paris le 29 mai 2002.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/05/29/lettre-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-a-m-hamid-karzai-president-de-ladministration-interimaire-dafghanistan-sur-la-participation-de-la-france-a-la-force-internationale-dafghanistan-et-laide-de-la-france-a-lafghanistan-paris-l>

C - 14.06.2002. *Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, à M. Hamid Karzai, à l'occasion de son élection comme président du gouvernement de transition d'Afghanistan, Paris le 14 juin 2002.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/06/14/lettre-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-a-m-hamid-karzai-a-loccasion-de-son-election-comme-president-du-gouvernement-de-transition-dafghanistan-paris-le-14-juin-2002>

C - 1.07.2002. *Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'engagement de la France, et notamment du porte-avions "Charles de Gaulle", dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan ainsi que sur la prochaine loi de programmation militaire 2003 - 2008, Toulon le 1er juillet 2002.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/07/01/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-lengagement-de-la-france-et-notamment-du-porte-avions-charles-de-gaulle-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme-en-afghanistan-ainsi-que-sur-la-prochaine-loi-de-programmation-militaire-200>

C - 13.07.2002. *Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la participation de l'armée française à la lutte contre le terrorisme en Afghanistan et en Asie centrale et sur l'action des services de renseignement au sein de l'Union européenne, ainsi que sur la préparation d'un projet de loi de programmation militaire permettant d'assurer le renouvellement des équipements*, à Paris le 13 juillet 2002.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/07/13/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-participation-de-larmee-francaise-a-la-lutte-contre-le-terrorisme-en-afghanistan-et-en-asie-centrale-et-sur-laction-des-services-de-renseignement-au-sein-de-lunion-europeenne-ainsi>

C - 9.09.2002. *Tribune de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Les Nouvelles de Kaboul" du 9 septembre 2002, sur la reconstruction de l'Afghanistan et l'aide de la France à l'Afghanistan.*

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2002/09/09/tribune-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-dans-les-nouvelles-de-kaboul-du-9-septembre-2002-sur-la-reconstruction-de-lafghanistan-et-laide-de-la-france-a-lafghanistan>

C - 22.05.2003. *Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le trafic de drogues en provenance d'Afghanistan et l'action gouvernementale contre la toxicomanie*, Paris le 22 mai 2003.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2003/05/22/discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-lutte-contre-le-traffic-de-drogues-en-provenance-dafghanistan-et-laction-gouvernementale-contre-la-toxicomanie-paris-le-22-mai-2003>

C - 10.06.2003. *Point de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier allemand, sur le projet de constitution européenne, la réforme de la PAC, la mort de soldats allemands en Afghanistan, la participation militaire allemande au Congo, le Proche-Orient et la "feuille de route" complémentaire sur le conflit entre Israël et la Syrie et le Liban*, Berlin le 10 juin 2003.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2003/06/10/point-de-presse-de-mm-jacques-chirac-president-de-la-republique-et-gerhard-schroeder-chancelier-allemand-sur-le-projet-de-constitution-europeenne-la-reforme-de-la-pac-la-mort-de-soldats-allemands-en-afghanistan-la-participation-militaire-allemand>

C - 13.07.2003. *Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les forces d'interventions françaises en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, dans le Golfe persique et en République démocratique du Congo*, Paris le 13 juillet 2003.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2003/07/13/allocution-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-forces-dinterventions-francaises-en-cote-divoire-en-afghanistan-dans-le-golfe-persique-et-en-republique-democratique-du-congo-paris-le-13-juillet-2003>

C - 23.05.2004. *Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, lu par M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture, sur la réouverture d'une salle de cinéma à Kaboul*, Kaboul le 23 mai 2004.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/05/23/message-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-lu-par-m-renaud-donnedieu-de-vabres-ministre-de-la-culture-sur-la-reouverture-dune-salle-de-cinema-a-kaboul-kaboul-le-23-mai-2004>

C - 29.06.2004. *Point de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la situation en Afghanistan, les relations entre l'OTAN et l'Ukraine et entre l'OTAN et les autres membres du Conseil de partenariat euro-atlantique, la visite de M. Barnier à Yasser Arafat, le choix de M. José Manuel Durao Barroso pour la présidence de la Commission européenne et les relations franco-américaines*, Istanbul le 29 juin 2004.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/06/29/point-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-situation-en-afghanistan-les-relations-entre-lotan-et-lukraine-et-entre-lotan-et-les-autres-membres-du-conseil-de-partenariat-euro-atlantique-la-visite-de-m-barnier-a-yasser-a>

C - 3.11.2004. *Lettre de félicitations de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, à l'occasion de sa réélection*, Paris le 3 novembre 2004.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/11/03/lettre-de-felicitations-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-adressee-a-m-hamid-karzai-president-de-la-republique-islamique-dafghanistan-a-loccasion-de-sa-reelection-paris-le-3-novembre-2004>

C - 16.08.2005. *Message de condoléances de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé à Sa Majesté Juan Carlos Ier, Roi d'Espagne, à la suite d'un accident d'hélicoptère en Afghanistan ayant entraîné la mort de dix sept soldats espagnols*, le 16 août 2005.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2005/08/16/message-de-condoleances-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-adresse-a-sa-majeste-juan-carlos-ier-roi-despagne-a-la-suite-dun-accident-dhelicoptere-en-afghanistan-ayant-entraine-la-mort-de-dix-sept-soldats-espagnols-le-16-aout-2005>

C - 29.11.2006. *Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, notamment sur les opérations de l'OTAN en Afghanistan, son élargissement, ses partenariats, et sur la situation au Liban*, à Riga le 29 novembre 2006.

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2006/11/29/conference-de-presse-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-notamment-sur-les-operations-de-lotan-en-afghanistan-son-elandissement-ses-partenariats-et-sur-la-situation-au-liban-a-riga-le-29-novembre-2006>

Discours de Nicolas Sarkozy :

Il y a maintenant 35 discours sur le site de l'Élysée, mais 36 discours sur QDA. Le discours S - 6.11.2007 a été supprimé de la base de données de l'Élysée.

S - 10.09.2007. *Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et de Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur les actions communes de la France et de l'Allemagne, notamment en faveur de la construction européenne, de la moralisation de la vie économique et de la paix en Afghanistan*, à Meseberg (Allemagne) le 10 septembre 2007.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/09/10/conference-de-presse-conjointe-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-de-mme-angela-merkel-chanceliere-de-la-republique-federale-dallemagne-sur-les-actions-communes-de-la-france-et-de-lallemagne-notamment-en-faveur-de-la-construction>

S - 6.11.2007. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur les relations franco-américaines, les réformes en France, les relations économiques internationales et sur la question du nucléaire iranien*, à Washington le 6 novembre 2007.

S - 7.11.2007. *Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et de M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, sur les relations*

franco-américaines, la situation en Irak, la question du nucléaire iranien et sur la présence militaire française en Afghanistan, à Washington le 7 novembre 2007.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/11/07/conference-de-presse-conjointe-de-mm-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-de-m-george-w-bush-president-des-États-unis-damerique-sur-les-relations-franco-americaines-la-situation-en-irak-la-question-du-nucleaire-iranien-et-sur-la-presen>

S - 22.12.2007. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le rôle des militaires français dans la lutte contre le terrorisme et la reconstruction de l'Afghanistan, à Kaboul le 22 décembre 2007.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/12/22/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-le-role-des-militaires-francais-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme-et-la-reconstruction-de-lafghanistan-a-kaboul-le-22-decembre-2007>

S - 27.03.2008. *Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Gordon Brown, Premier ministre britannique, notamment sur les relations franco-britanniques au sein de l'Union européenne, la situation au Tibet et sur l'envoi de militaires français supplémentaires en Afghanistan, à Londres le 27 mars 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/03/27/conference-de-presse-conjointe-de-mm-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-gordon-brown-premier-ministre-britannique-notamment-sur-les-relations-franco-britanniques-au-sein-de-lunion-europeenne-la-situation-au-tibet-et-sur-lenvoi-de-milit>

S - 3.04.2008 - 1. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les liens de la France et de l'Union européenne avec l'OTAN, l'envoi de militaires français supplémentaires en Afghanistan et sur l'élargissement de l'Alliance atlantique à des pays de l'Est européen, à Bucarest le 3 avril 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/04/03/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-liens-de-la-france-et-de-lunion-europeenne-avec-lotan-envoi-de-militaires-francais-supplementaires-en-afghanistan-et-sur-lelargissement-de-lalliance-atlantique-a-des-pays-de-l>

S - 3.04.2008 - 2. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le rôle de la France en Afghanistan, à Bucarest le 3 avril 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/04/03/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-le-role-de-la-france-en-afghanistan-a-bucarest-le-3-avril-2008>

S - 3.04.2008 - 3. *Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur la proposition d'organiser le futur sommet de l'OTAN à la frontière franco-allemande, l'envoi de militaires français supplémentaires en Afghanistan et sur l'élargissement de l'Alliance atlantique à d'anciens Pays de l'Est, à Bucarest le 3 avril 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/04/03/conference-de-presse-conjointe-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-mme-angela-merkel-chanceliere-de-la-republique-federale-dallemagne-sur-la-proposition-dorganiser-le-futur-sommet-de-lotan-a-la-frontiere-franco-allemande-lenvoi-d>

S - 27.04.2008. *Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à son homologue, M. Hamid Karzai, assurant le soutien de la France aux autorités afghanes face au terrorisme.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/04/27/lettre-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-a-son-homologue-m-hamid-karzai-assurant-le-soutien-de-la-france-aux-autorites-afghanes-face-au-terrorisme>

S - 12.06.2008. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'aide de la France et de la communauté internationale au maintien de la paix et à la reconstruction en Afghanistan, à Paris le 12 juin 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/06/12/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-laide-de-la-france-et-de-la-communaute-internationale-au-maintien-de-la-paix-et-a-la-reconstruction-en-afghanistan-a-paris-le-12-juin-2008>

S - 19.08.2008. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux dix soldats français morts au combat en Afghanistan, à Paris le 19 août 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/08/19/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-dix-soldats-francais-morts-au-combat-en-afghanistan-a-paris-le-19-aout-2008>

S - 20.08.2008. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage*

aux dix militaires français morts au combat en Afghanistan, à Kaboul le 20 août 2008.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/08/20/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-dix-militaires-francais-morts-au-combat-en-afghanistan-a-kaboul-le-20-aout-2008>

S - 21.08.2008. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux dix soldats français morts en Afghanistan, à Paris le 21 août 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/08/21/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-dix-soldats-francais-morts-en-afghanistan-a-paris-le-21-aout-2008>

S - 26.08.2008. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux soldats français morts au combat en Afghanistan, à Castres le 26 août 2008.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/08/26/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-soldats-francais-morts-au-combat-en-afghanistan-a-castres-le-26-aout-2008>

S - 17.10.2008. *Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "National Post" du 17 octobre 2008, sur les relations franco-canadiennes, franco-québécoises et euro-canadiennes et sur la présence militaire de la France en Afghanistan.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/10/17/entretien-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-dans-national-post-du-17-octobre-2008-sur-les-relations-franco-canadiennes-franco-quebecoises-et-euro-canadiennes-et-sur-la-presence-militaire-de-la-france-en-afghanistan>

S - 29.11.2008. *Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Asharq Al-Awsat" du 29 novembre 2008, sur les relations franco-saoudiennes, la question du nucléaire iranien, la situation au Liban, le conflit israélo-palestinien et sur la présence militaire de la France en Afghanistan.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2008/11/29/entretien-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-dans-asharq-al-awsat-du-29-novembre-2008-sur-les-relations-franco-saoudiennes-la-question-du-nucleaire-iranien-la-situation-au-liban-le-conflit-israelo-palestinien-et-sur-la-presence-mili>

S - 3.03.2009. *Lettre de de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Pierre Lellouche, député et conseiller de Paris, en vue d'une mission de Représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan*, le 3 mars 2009.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/03/03/lettre-de-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-a-m-pierre-lellouche-depute-et-conseiller-de-paris-en-vue-dune-mission-de-representant-special-de-la-france-pour-lafghanistan-et-le-pakistan-le-3-mars-2009>

S - 21.07.2009. *Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Thierry Mariani, député du Vaucluse et nouveau Représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan*, le 21 juillet 2009.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/07/21/lettre-de-mission-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-a-m-thierry-mariani-depute-du-vaucluse-et-nouveau-representant-special-de-la-france-pour-lafghanistan-et-le-pakistan-le-21-juillet-2009>

S - 17.08.2009. *Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée le 17 août 2009 à M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, sur le soutien apporté par la France au processus démocratique et à la lutte contre le terrorisme.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/08/17/lettre-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-le-17-aout-2009-a-m-hamid-karzai-president-de-la-republique-islamique-dafghanistan-sur-le-soutien-apporte-par-la-france-au-processus-democratique-et-a-la-lutte-contre-le-terrorisme>

S - 26.08.2009. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la crise économique, écologique et financière, la construction européenne, la gouvernance mondiale, le dossier israélo-palestinien, la question du nucléaire iranien, le terrorisme international et l'Afghanistan et sur les relations franco-africaines*, à Paris le 26 août 2009.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/08/26/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-crise-economique-ecologique-et-financiere-la-construction-europeenne-la-gouvernance-mondiale-le-dossier-israelo-palestinien-la-question-du-nucleaire-iranien-le-terrorisme-interna>

S - 8.09.2009. *Lettre conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, Gordon Brown, Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et Mme*

Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, adressée à M. Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations Unies, sur l'avenir de l'Afghanistan, le 8 septembre 2009.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/09/08/lettre-conjointe-de-mm-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-gordon-brown-premier-ministre-du-royaume-uni-de-grande-bretagne-et-dirlande-du-nord-et-mme-angela-merkel-chanceliere-de-la-republique-federale-dallemagne-adressee-a-m-ban-ki-moon>

S - 11.09.2009. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux soldats français tués en Afghanistan, à Vannes le 11 septembre 2009.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/09/11/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-soldats-francais-tues-en-afghanistan-a-vannes-le-11-septembre-2009>

S - 16.10.2009. *Extraits d'un entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Le Figaro" du 16 octobre 2009, sur l'immigration clandestine, la politique du gouvernement face à la crise économique, la présence militaire française en Afghanistan, la question du nucléaire iranien et sur la ratification du Traité de Lisbonne.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/10/16/extraits-dun-entretien-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-dans-le-figaro-du-16-octobre-2009-sur-limmigration-clandestine-la-politique-du-gouvernement-face-a-la-crise-economique-la-presence-militaire-francaise-en-afghanistan-la-que>

S - 2.11.2009. *Lettre de félicitations de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Hamid Karzaï, pour sa réélection à la Présidence de la République islamique d'Afghanistan, le 2 novembre 2009.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/11/02/lettre-de-felicitations-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-a-m-hamid-karzai-pour-sa-reelection-a-la-presidence-de-la-republique-islamique-dafghanistan-le-2-novembre-2009>

S - 5.11.2009. *Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Donald Tusk, Président du Conseil des ministres de la République de Pologne, notamment sur les relations franco-polonaises dans le cadre de l'Union européenne et sur la situation en Afghanistan, à Paris le 5 novembre 2009.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/11/05/conference-de-presse-conjointe-de-m>

[nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-donald-tusk-president-du-conseil-des-ministres-de-la-republique-de-pologne-notamment-sur-les-relations-franco-polonaises-dans-le-cadre-de-lunion-europeenne-et-sur-la](#)

S - 30.03.2010. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-américaines, le conflit en Afghanistan, la question du nucléaire iranien, la régulation financière et sur les liens entre l'Union européenne et les États-Unis*, à Washington le 30 mars 2010.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/03/30/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-americaaines-le-conflit-en-afghanistan-la-question-du-nucleaire-iranien-la-regulation-financiere-et-sur-les-liens-entre-lunion-europeenne-et-les-États-unis-a-wash>

S - 10.06.2010. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur la dissuasion nucléaire, la réforme des armées et sur la présence militaire française en Afghanistan*, à bord du porte-avions Charles De Gaulle le 10 juin 2010.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/06/10/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-notamment-sur-la-dissuasion-nucleaire-la-reforme-des-armees-et-sur-la-presence-militaire-francaise-en-afghanistan-a-bord-du-porte-avions-charles-de-gaulle-le-10-juin-2010>

S - 27.08.2010. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage au capitaine Lorenzo Mezzasalma et au caporal chef Jean-Nicolas Panezyck, morts au combat en Afghanistan*, à Fréjus (Var) le 27 août 2010.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/08/27/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-au-capitaine-lorenzo-mezzasalma-et-au-caporal-chef-jean-nicolas-panezyck-morts-au-combat-en-afghanistan-a-frejus-var-le-27-aout-2010>

S - 4.12.2010. *Interview de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans le quotidien indien "The Hindu" du 4 décembre 2010, sur les relations franco-indiennes, la présidence française du G20, la situation en Afghanistan et sur la lutte contre le terrorisme.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/12/04/interview-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-dans-le-quotidien-indien-the-hindu-du-4-decembre-2010-sur-les-relations-franco-indiennes-la-presidence-francaise-du-g20-la-situation-en-afghanistan-et-sur-la-lutte->

contre-le-terrorisme

S - 24.06.2011. *Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur la crise de la zone euro, la situation en Libye et le retrait d'Afghanistan des renforts militaires français et américains*, à Bruxelles le 24 juin 2011.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2011/06/24/conference-de-presse-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-notamment-sur-la-crise-de-la-zone-euro-la-situation-en-libye-et-le-retrait-dafghanistan-des-renforts-militaires-francais-et-americains-a-bruxelles-le-24-juin-2011>

S - 12.07.2011. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la présence militaire française en Afghanistan*, Base de Tora (Afghanistan) le 12 juillet 2011.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2011/07/12/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-presence-militaire-francaise-en-afghanistan-base-de-tora-afghanistan-le-12-juillet-2011>

S - 19.07.2011. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux soldats français morts en Afghanistan*, à Paris le 19 juillet 2011.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2011/07/19/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommage-aux-soldats-francais-morts-en-afghanistan-a-paris-le-19-juillet-2011>

S - 20.01.2012. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique étrangère française notamment la présence militaire en Afghanistan, l'attitude de la France face aux révolutions dans les pays arabes et à la crise de la Zone euro*, à Paris le 20 janvier 2012.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2012/01/20/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-etrangere-francaise-notamment-la-presence-militaire-en-afghanistan-lattitude-de-la-france-face-aux-revolutions-dans-les-pays-arabes-et-a-la-crise-de-la-zone-euro-a-paris-l>

S - 25.01.2012. *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux soldats français morts en Afghanistan*, à Varcès (Isère) le 25 janvier 2012.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2012/01/25/declaration-de-m-nicolas-sarkozy->

[president-de-la-republique-en-hommage-aux-soldats-francais-morts-en-afghanistan-a-varces-isere-le-25-janvier-2012](#)

S - 27.01.2012. *Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Hamid Karzaï, Président de l'Afghanistan, sur la présence militaire française en Afghanistan et sur la coopération franco-afghane*, à Paris le 27 janvier 2012.

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2012/01/27/conference-de-presse-conjointe-de-mm-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-et-hamid-karzai-president-de-lafghanistan-sur-la-presence-militaire-francaise-en-afghanistan-et-sur-la-cooperation-franco-afghane-a-paris-le-27-janvier-2012>

S - 5.02.2012. *Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Politique internationale" du 5 février 2012, sur les grands dossiers de politique étrangère notamment la situation dans les pays arabes, les pays du G20 face à la crise économique, l'Afghanistan et la construction européenne.*

<https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2012/02/05/entretien-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-dans-politique-internationale-du-5-fevrier-2012-sur-les-grands-dossiers-de-politique-etrangere-notamment-la-situation-dans-les-pays-arabes-les-pays-du-g20-face-a-la-crise-economique-lafgh>

Discours de François Hollande :

Il y a 12 discours de François Hollande sur le site de l'Élysée. Il y a 13 discours sur QDA. Le discours supprimé est un discours du 21 mai 2012 (H -21.05.2012 - 1).

H - 18.05.2012 - 1. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, notamment sur les relations franco-américaines, la crise de la Zone euro et sur le retrait des troupes françaises d'Afghanistan*, à Washington le 18 mai 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/18/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-notamment-sur-les-relations-franco-americaaines-la-crise-de-la-zone-euro-et-sur-le-retrait-des-troupes-francaises-dafghanistan-a-washington-le-18-mai-2012>

H - 18.05.2012 - 2. *Point de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-américaines, le retrait des forces françaises d'Afghanistan, la crise de la Zone euro, le nucléaire iranien et sur la situation en Syrie*, à Washington le 18 mai 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/18/point-de-presse-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-americaaines-le-retrait-des-forces-francaises-dafghanistan-la-crise-de-la-zone-euro-le-nucleaire-iranien-et-sur-la-situation-en-syrie-a-washington-le-18-mai>

H - 18.05.2012 - 3. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-américaines, le retrait des troupes françaises d'Afghanistan, les Français à l'étranger et sur son projet pour la France*, à Washington le 18 mai 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/18/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-americaaines-le-retrait-des-troupes-francaises-dafghanistan-les-francais-a-letranger-et-sur-son-projet-pour-la-france-a-washington-le-18-mai-2012>

H - 21.05.2012 - 1. *Déclaration à la presse de M. François Hollande, Président de la République, sur le retrait des troupes françaises d'Afghanistan et sur la situation en Syrie et au Mali*, à Chicago le 21 mai 2012.

H - 21.05.2012 - 2. *Point de presse de M. François Hollande, Président de la République, notamment sur la France et l'OTAN, le retrait des troupes françaises d'Afghanistan, les relations franco-américaines et sur la construction européenne*, à Chicago le 21 mai 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/21/point-de-presse-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-notamment-sur-la-france-et-lotan-le-retrait-des-troupes-francaises-dafghanistan-les-relations-franco-americaaines-et-sur-la-construction-europeenne-a-chicago-le-21-mai-2012>

H - 25.05.2012 - 1. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la présence française en Afghanistan*, à Kaboul (Afghanistan) le 25 mai 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/25/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-la-presence-francaise-en-afghanistan-a-kaboul-afghanistan-le-25-mai-2012>

H - 25.05.2012 - 2. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la présence militaire française en Afghanistan, à la Base avancée de Nijrab (Afghanistan) le 25 mai 2012.*

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/25/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-la-presence-militaire-francaise-en-afghanistan-a-la-base-avancee-de-nijrab-afghanistan-le-25-mai-2012>

H - 25.05.2012 - 3. *Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Hamid Karzai, Président de la République Islamique d'Afghanistan, sur les relations franco-afghanes et sur le retrait des troupes françaises d'Afghanistan, à Kaboul (Afghanistan) le 25 mai 2012.*

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/05/25/conference-de-presse-conjointe-de-mm-francois-hollande-president-de-la-republique-et-hamid-karzai-president-de-la-republique-islamique-dafghanistan-sur-les-relations-franco-afghanes-et-sur-le-retrait-des-troupes-francaises-dafghanistan-a-kaboul>

H - 9.06.2012. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le décès de quatre soldats français victimes d'un attentat suicide en Afghanistan, à Tulle (Corrèze) le 9 juin 2012.*

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/06/09/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-deces-de-quatre-soldats-francais-victimes-dun-attentat-suicide-en-afghanistan-a-tulle-correze-le-9-juin-2012>

H - 14.06.2012. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux militaires français tués en Afghanistan, à Paris le 14 juin 2012.*

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/06/14/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-hommage-aux-militaires-francais-tues-en-afghanistan-a-paris-le-14-juin-2012>

H - 11.08.2012. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage au militaire français tué en Afghanistan, à Varcès (Isère) le 11 août 2012.*

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/08/11/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-hommage-au-militaire-francais-tue-en-afghanistan-a-varces-isere-le-11-aout-2012>

H - 21.12.2012. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le retrait des militaires français d'Afghanistan*, à Paris le 21 décembre 2012.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2012/12/21/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-retrait-des-militaires-francais-dafghanistan-a-paris-le-21-decembre-2012>

H - 18.06.2013. *Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les convergences d'approche entre la France et les États-Unis concernant l'Afghanistan, la Syrie, le Mali et les questions économiques internationales*, à Lough Erne le 18 juin 2013.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2013/06/18/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les-convergences-dapproche-entre-la-france-et-les-États-unis-concernant-lafghanistan-la-syrie-le-mali-et-les-questions-economiques-internationales-a-lough-erne-le-18-juin-2013>

Discours d'Emmanuel Macron :

Il y a 37¹⁵² discours d'Emmanuel Macron sur le site de l'Élysée pour la période délimitée en méthodologie¹⁵³. Il y a à ce jour (6 mai 2025) un discours prononcé après cette période (à l'occasion d'une visite d'État de Shavkat Mirziyoyev, Président de la République d'Ouzbékistan). Ce discours fut publié le 12 mars 2025, mais il n'y a qu'une ligne sur l'Afghanistan dans ce discours. Il ne fait pas partie de cette liste.

Un discours préalablement ajouté dans QDA fut supprimé du site de l'Élysée : il s'agit du discours 26.08.2021 - 2.

M - 11.10.2018. *Visite officielle à Paris du Président de la République d'Ouzbékistan, M. Chavkat Mirziyoyev*.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/10/11/visite-officielle-a-paris-du-president-de->

¹⁵² Au moment de filtrer les discours de Macron pour cette période, il est indiqué qu'il y a 39 discours. Après plusieurs vérifications, j'ai constaté qu'il n'y avait en fait que 37 discours.

¹⁵³ Voici la liste des discours de Macron ayant été ajouté postérieurement sur le site de l'Élysée :

8 novembre 2019, 11 octobre 2018, 30 août 2021, un 3^e discours du 31 août 2021 (celui qui manque c'est la déclaration commune avec les Émirats arabes unis), 15 septembre 2021, 16 septembre 2021, 1^{er} octobre 2021, 26 octobre 2021, 4 décembre 2021 - 1, 4 décembre 2021 - 2, 5 décembre 2021, 7 décembre 2021, 4 mai 2022, 31 août 2022, 20 septembre 2022, 22 novembre 2022, 3 novembre 2023, 5 novembre 2024, 27 février 2024.

[la-republique-d-ouzbekistan-m-chavkat-mirziyoev](#)

M - 8.11.2019. *Entretien avec M. Emomali Rahmon, le Président de la République du Tadjikistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/11/08/entretien-avec-m-emomali-rahmon-le-president-de-la-republique-du-tadjikistan>

M - 11.11.2019. *11 novembre 2019 : hommage à nos héros d'hier et d'aujourd'hui.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/11/11/11-novembre-2019-hommage-a-nos-heros-dhier-et-daujourd'hui>

M - 14.06.2021. *Communiqué conjoint du Sommet de l'OTAN à Bruxelles.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/06/14/communique-conjoint-du-sommet-de-lotan-a-bruxelles>

M - 16.08.2021. *Allocution relative à la situation en Afghanistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/16/allocution-relative-a-la-situation-en-afghanistan>

M - 19.08.2021. *Entretien téléphonique avec Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/19/entretien-telephonique-avec-vladimir-poutine-president-de-la-federation-de-russie>

M - 20.08.2021. *Entretien téléphonique avec Joe Biden, Président des États-Unis d'Amérique.*

[https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/20/entretien-telephonique-avec-joe-biden-president-des-États-unis-damerique](https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/20/entretien-telephonique-avec-joe-biden-president-des-etats-unis-damerique)

M - 24.08.2021. *Déclaration des membres du G7 sur l'Afghanistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/24/declaration-des-membres-du-g7-sur-lafghanistan>

M - 26.08.2021 - 1. *Entretien avec Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/26/entretien-avec-m-emomali-rahmon-president-de-la-republique-du-tadjikistan>

M - 26.08.2021 - 2. *Attaques terroristes de l'aéroport de Kaboul.*

M - 26.08.2021 - 3. *Déplacement du Président Emmanuel Macron en Irlande.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/26/deplacement-du-president-emmanuel-macron-en-irlande>

M - 30.08.2021. *Entretien du président de la République avec son homologue ouzbek, M. Chavkat Mirziyoyev.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/30/entretien-du-president-de-la-republique-avec-son-homologue-ouzbek-m-chavkat-mirziyoyev>

M - 31.08.2021 - 1. *Entretien téléphonique du Président de la République avec le Président du Kazakhstan, M. Kassym-Jomart Tokaïev.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/31/entretien-telephonique-du-president-de-la-republique-avec-le-president-du-kazakhstan-m-kassym-jomart-tokaiev>

M - 31.08.2021 - 2. *Déclaration franco-néerlandaise du 31 août 2021.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/31/declaration-franco-neerlandaise-du-31-aout-2021>

M - 31.08.2021 - 3. *Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et du Premier ministre du Royaume des Pays-Bas Mark Rutte.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/31/declaration-conjointe-du-president-emmanuel-macron-et-du-premier-ministre-du-royaume-des-pays-bas-mark-rutte>

M - 15.09.2021. *Déclaration commune de la France et des Émirats arabes unis.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/15/declaration-commune-de-la-france-et-des-emirats-arabes-unis>

M - 16.09.2021. *Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et de la Chancelière Angela Merkel.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/16/declaration-conjointe-du-president-emmanuel-macron-chanceliere-angela-merkel-3>

M - 17.09.2021. *Déclaration du 8ème sommet des pays du sud de l'union européenne.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/17/declaration-du-8eme-sommet-des-pays-du-sud-de-lunion-europeenne>

M - 21.09.2021. *Entretien téléphonique avec M. Narendra MODI, Premier ministre de l'Inde.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/21/entretien-telephonique-avec-m-narendra-modi-premier-ministre-de-linde>

M - 1.10.2021. *Septembre 2021 - Déplacements et rendez-vous de Madame Brigitte Macron.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/01/septembre-2021-deplacements-et-rendez-vous-de-madame-brigitte-macron>

M - 26.10.2021. Entretien téléphonique avec M. XI Jinping, Président de la République populaire de Chine.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/26/entretien-telephonique-avec-m-xi-jinping-president-de-la-republique-populaire-de-chine-2>

M - 29.10.2021. *Réception en l'honneur des agents de l'État engagés dans l'opération Apagan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/29/reception-en-lhonneur-des-agents-de-lEtat-engages-dans-loperation-apagan>

M - 4.12.2021 - 1. *Déplacement du Président de la République au Qatar.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/04/deplacement-du-president-de-la-republique-au-qatar>

M - 4.12.2021 - 2. *Je crois au rôle de la France au Moyen-Orient : le message du Président Emmanuel Macron à l'issue de sa tournée dans les pays du Golfe.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/04/emirats-arabes-unis-qatar-arabie-saoudite>

M - 5.12.2021. *Communiqué conjoint à l'occasion de la visite du Président Emmanuel Macron*

au Royaume d'Arabie saoudite.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/05/communiqu%C3%A9-conjoint-%C3%A0-l'occasion-de-la-visite-du-pr%C3%A9sident-emmanuel-macron-au-royaume-d-arabie-saoudite>

M - 7.12.2021. *Communiqué conjoint à l'occasion de la visite du Président Emmanuel Macron au Qatar.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/12/07/communiqu%C3%A9-conjoint-%C3%A0-l'occasion-de-la-visite-du-pr%C3%A9sident-emmanuel-macron-au-qatar>

M - 4.05.2022. *Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et du Premier ministre de l'Inde, Narendra Modi.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/05/04/declaration-conjointe-du-pr%C3%A9sident-emmanuel-macron-et-du-premier-ministre-de-linde-narendra-modi>

M - 8.03.2022. *Bilan : Égalité entre les femmes et les hommes — de la grande cause du quinquennat à une grande cause mondiale.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/03/08/bilan-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>

M - 31.08.2022. *Décès de Mikhaïl Gorbatchev.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/08/31/deces-de-mikhail-gorbatchev>

M - 20.09.2022. *Entretien avec le Premier ministre de la République islamique du Pakistan, M. Shehbaz SHARIF.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/20/entretien-avec-le-premier-ministre-de-la-republique-islamique-du-pakistan-m-shehbaz-sharif>

M - 22.11.2022. *Déclaration conjointe du Président de la République française et du Président de la République d'Ouzbékistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/11/22/declaration-conjointe-du-pr%C3%A9sident-de-la-republique-fran%C3%A7aise-et-du-pr%C3%A9sident-de-la-republique-d-ouzbekistan>

M - 20.05.2023. *Communiqué des chefs d'État et de gouvernement du G7.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/05/20/communiqu%C3%A9-des-chefs-d-%C3%89tat-et-de>

[gouvernement-du-g7-hiroshima](#)

M - 19.08.2023. *Disparition du général Jean-Louis Georgelin.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/08/19/disparition-du-general-jean-louis-georgelin>

M - 4.09.2023. *Entretien avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés Filippo Grandi.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/09/04/entretien-avec-le-haut-commissaire-des-nations-unies-pour-les-refugies-filippo-grandi>

M - 3.11.2023. *Déclaration conjointe du Président de la République française et du Président de la République d'Ouzbékistan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/11/03/declaration-conjointe-du-president-de-la-republique-francaise-et-du-president-de-la-republique-douzbeistan-1>

M - 27.02.2024. *Communiqué conjoint à l'occasion de la visite d'État en France de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/02/27/communiqu%C3%A9-conjoint-a-loccasion-de-la-visite-d%C3%89tat-en-france-de-son-altesse-cheikh-tamim-bin-hamad-al-thani-emir-de-l%C3%89tat-du-qatar>

M - 5.11.2024. *Déclaration conjointe du Président de la République française et du Président de la République du Kazakhstan sur le renforcement du partenariat stratégique entre la France et le Kazakhstan.*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/11/05/declaration-conjointe-du-president-de-la-republique-francaise-et-du-president-de-la-republique-du-kazakhstan-sur-le-renforcement-du-partenariat-strategique-entre-la-france-et-le-kazakhstan>

Annexes :

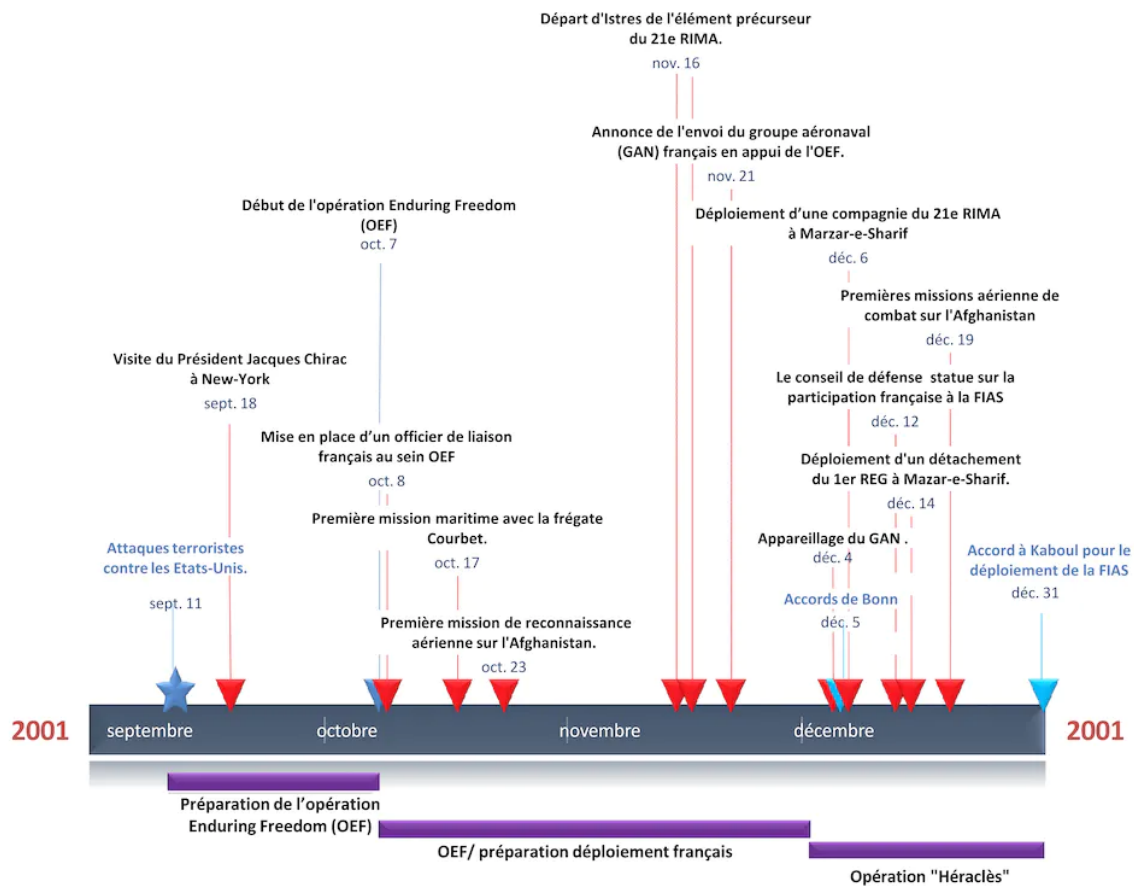
Annexe n° 1 :



Figure extraite d'une double page cartographique du *Manière de voir* n° 110 : «[Imprenable Afghanistan](#)»

[Afghanistan : le choc des empires](#), par Philippe Rekacewicz (Le Monde diplomatique, avril 2010) (monde-diplomatique.fr)

Annexe n° 2 :



Chronologie de l'engagement français de 2001 à 2002

Christophe Lafaye, 2021

[L'engagement de l'armée française en Afghanistan : 90 morts pour rien ? \(theconversation.com\)](https://theconversation.com/lengagement-de-larmee-francaise-en-afghanistan-90-morts-pour-rien-167555)

<https://theconversation.com/lengagement-de-larmee-francaise-en-afghanistan-90-morts-pour-rien-167555>

Annexe n° 3 :



Source : <https://www.politiqumania.com/presidents.html>

Annexe n° 4 :

COSTS OF **WAR**

BY THE NUMBERS

Afghanistan before and after 20 years of war (2001–2021)

For a full list of sources and/or other inquiries, write to costsofwar@brown.edu.

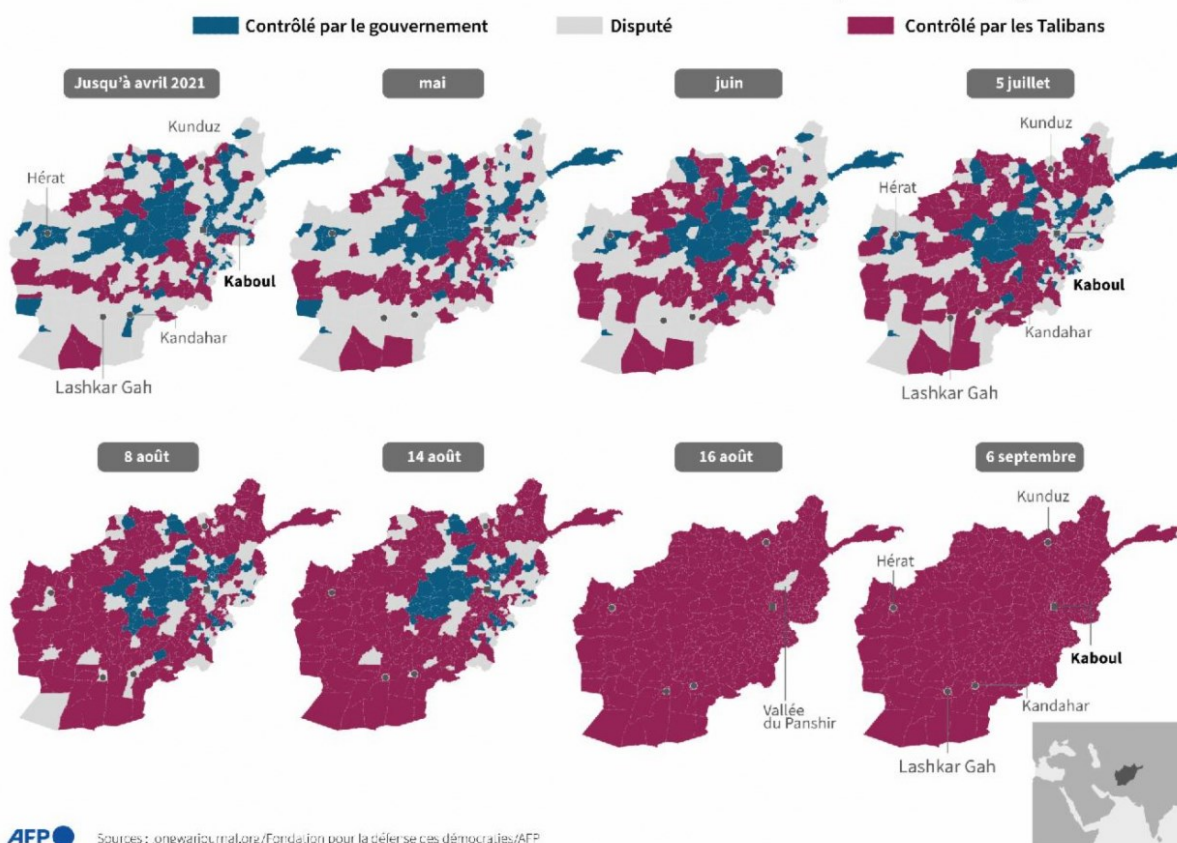


Source : <https://watson.brown.edu/costsofwar/Afghanistanbeforeandafter20yearsofwar>

La chute du gouvernement afghan en 2021

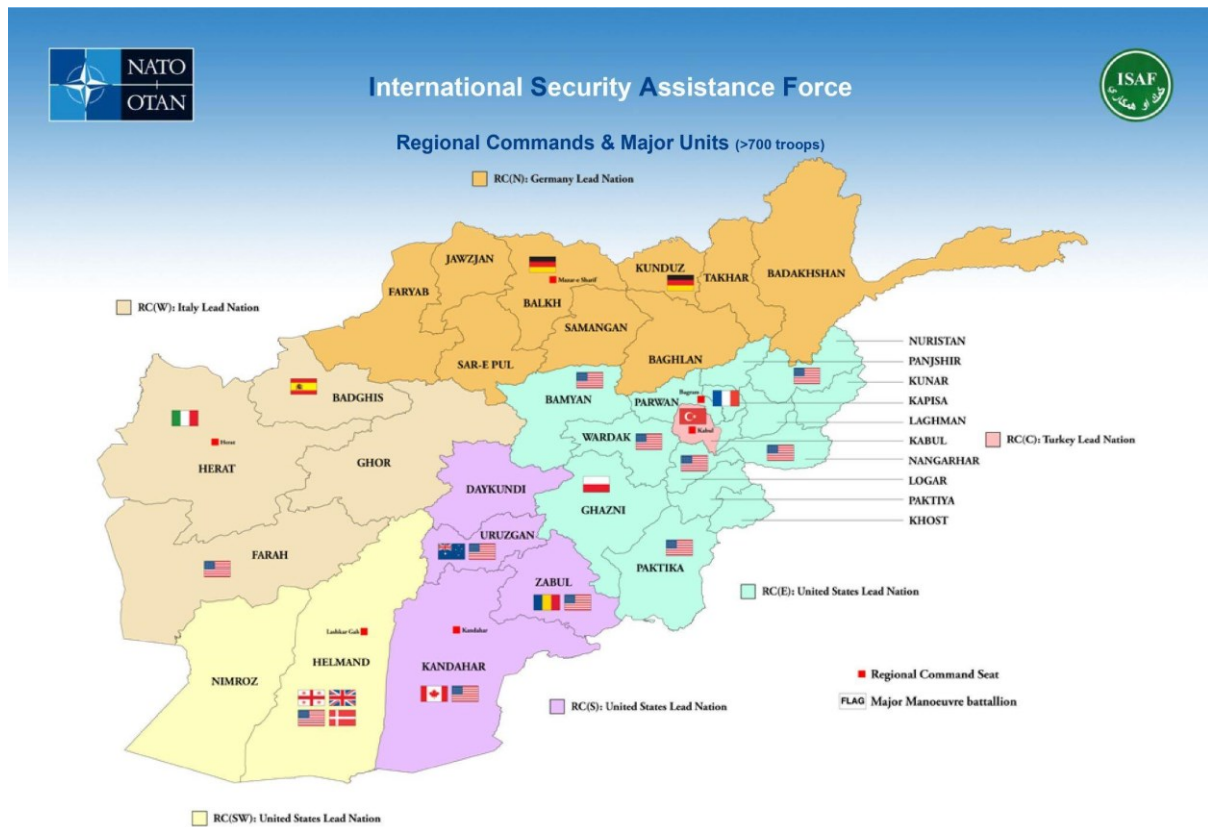
Comment les Talibans ont envahi les districts du pays après avril

Analyse par Bill Roggio, membre de la Fondation pour la défense des démocraties, rédacteur en chef du Long War Journal de la FDD



Source : <https://factuel.afp.com/doc.afp.com.32GN3EA>

Annexe n° 6 :



Source :

https://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_2011_01/2011_02_13BBB0C1D42F4D0D886C390E9F14EBF3_ISAF-placemat-3Feb2011.pdf

Annexe n° 7 :

Date

☐ Cette semaine

☐ Ces trois derniers mois

☒ **Période personnalisée**

Du 1 septembre 2001 au 1 janvier 2025

Période du JJ/MM/AAAA

01/09/2001

Au JJ/MM/AAAA

01/01/2025

Thématiques

☐ Culture et histoire (2)

☐ Europe (5)

☐ International (31)

☐ Sécurité et justice (1)

☐ Défense (6)

☐ Institutions (1)

☐ Société (1)

☐ État, territoires et outre-mer (1)

Présidences

☒  **Emmanuel Macron (39)**

☒  **François Hollande (12)**

☒  **Jacques Chirac (32)**

☒  **Nicolas Sarkozy (35)**

Catégories

☐ Article (8)

☐ Communiqué de presse (24)

☐ Brigitte Macron (1)

☐ Discours (82)

Source :

https://www.elysee.fr/recherche?prod_all_fr%5Bquery%5D=afghanistan&prod_all_fr%5BrefinementList%5D%5Bpresident.name%5D%5B0%5D=Emmanuel%20Macron&prod_all_fr%5BrefinementList%5D%5Bpresident.name%5D%5B1%5D=Fran%C3%A7ois%20Hollande&prod_all_fr%5BrefinementList%5D%5Bpresident.name%5D%5B2%5D=Jacques%20Chirac&prod_all_fr%5BrefinementList%5D%5Bpresident.name%5D%5B3%5D=Nicolas%20Sarkozy&prod_all_fr%5Bfilters%5D=publishedAt%3A999295200%20TO%201735686000%20OR%20date%3A999295200%20TO%201735686000

Cette capture d'écran du site de l'Élysée date du 10.05.2025.

Glossaire :

AC : Afghanistan Compact

ANA : Afghan National Army ; ou Armée nationale afghane

ANAP : Afghanistan National Auxiliary Police

APPP : Afghan Public Protection Program

CIA : Central Intelligence Agency (services secrets des États-Unis)

COIN : Contra-insurgency

FIAS : Force internationale d'assistance et de sécurité

HCR : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

ISI : Inter-Services Intelligence (services secrets pakistanais)

LDI : Local Defence Initiatives

OEF : Operation Enduring Freedom

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PNA : Police nationale afghane

PRT : Provincial Reconstruction Teams

RC-C : Région de Commandement-Capitale